CITROËN

C5 AIRCROSS

Manuel d'utilisation

nothing
moves us
like citroën

Download on the App Store

GET IT ON Google Play

BIENVENUE

Nous vous remercions d'avoir choisi un Citroën C5 Aircross.
Ce **Manuel d'utilisation** présente les informations et recommandations indispensables à la découverte du véhicule, en toute sécurité.
Il est vivement recommandé d'en prendre connaissance, ainsi que du Carnet d'entretien.
Votre véhicule reprend une partie des équipements décrits dans ce document, en fonction du niveau de finition, de la version et des caractéristiques propres au pays de commercialisation.
Les descriptions et figures sont fournies sans engagement.
Automobiles CITROËN se réserve le droit de modifier les spécifications techniques, l'équipement et les accessoires sans devoir mettre à jour ce document.
En cas de cession du véhicule, pensez à remettre ce **Manuel d'utilisation** au nouveau propriétaire.

POUR OBTENIR LE MANUEL D'UTILISATION

ONLINE

Consultez ou téléchargez le Manuel d'utilisation à l'adresse suivante :
http://service.citroen.com/ACddb/
Scannez ce QR Code pour un accès direct.
Sélectionnez :
– la langue,
– le véhicule et sa silhouette,
– la période d'édition du Manuel d'utilisation correspondant à la date de la 1ère mise en circulation du véhicule.

VERSION IMPRIMÉE

Commandez le Manuel d'utilisation complet au format papier auprès du Réseau CITROËN.

INTRODUCTION.....5 1
PRÉSENTATION DU VÉHICULE.....10 2
INSTRUMENTS ET COMMANDES DE LA PLANCHE DE BORD.....73 3
SYSTÈME D'INFODIVERTISSEMENT.....105 4
DÉMARRAGE ET UTILISATION 130 5
SYSTÈMES AVANCÉS D'AIDE À LA CONDUITE (ADAS).....174 6
EN CAS D'URGENCE 231 7
MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU VÉHICULE 252 8
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES.....276 9
INFORMATIONS AU CLIENT 286 10
INDEX.....297 11

TABLE DES MATIÈRES

Introduction..... 5
Lien vers l'application et le site Web de l'entreprise..... 5
Utilisation de ce manuel..... 5
Types de propulsion..... 6
Modifications-Altérations du véhicule..... 8
Présentation du véhicule..... 10
Clés..... 10
Système de sécurité du véhicule..... 16
Portes..... 18
Vitres..... 24
Rétroviseurs..... 25
Appuie-tête..... 27
Sièges..... 28
Ceintures de sécurité..... 33
Système d'airbags..... 36
Dispositifs de retenue pour enfants..... 40
Volant..... 51
Commutateur d'allumage..... 52
Essuie-glaces et lave-glaces..... 53
Réglages mémoire..... 55
Éclairage extérieur..... 56
Éclairage intérieur..... 65
Toit ouvrant..... 66
Espace de rangement intérieur - Caractéristiques intérieures..... 67
Instruments et commandes de la planche de bord..... 73
Combiné d'instruments..... 73
Commandes au volant..... 74
Barrette de commandes latérale..... 75
Barrette de commandes centrale..... 75
Affichage des informations au combiné d'instruments..... 76
Combiné d'instruments..... 76
Mode de conduite tout électrique..... 82
Voyants d'avertissement, indicateurs et messages..... 82
Commandes de climatisation..... 94
Écran tactile..... 100
Affichage tête haute..... 103
Système d'infodivertissement..... 105
Introduction..... 105
Cybersécurité..... 111
Système multimédia..... 113
Applications tierces..... 128
Démarrage et utilisation..... 130
Démarrage et arrêt du moteur..... 130
Fonction automatique Stop & Start..... 132
Système d'avertissement du conducteur en cas d'émissions d'échappement excessives (EEEDWS)..... 134
Mode e-Auto (hybride 48 V)..... 134
Blocage du volant..... 135
Mode économie d'énergie..... 135
Système d'avertissement sonore pour les piétons..... 136
Freins..... 136
Transmission..... 141
Modes de conduite..... 147
Gaz d'échappement..... 149
Carburant..... 150
Charge..... 152
Chargement du véhicule..... 167
Traction d'une remorque..... 168
Conseils de conduite..... 171
Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)..... 174
Présentation des systèmes d'aide..... 174
Capteurs de détection..... 176
Système d'aide à la régulation de vitesse..... 179
Système anti-collision..... 189
Aide à la stabilité du véhicule..... 196
Système d'aide à la performance de freinage..... 197
Système d'aide à l'amélioration de la visibilité..... 198
Système d'aide au maintien dans la voie..... 200
Système d'aide au stationnement et à la marche arrière..... 210
Système de détection de perte d'attention du conducteur..... 218
Système d'assistance à la conduite hors route et gamme lente..... 220
Autres fonctions d'aide à la conduite..... 222
En cas d'urgence..... 231
Feux de détresse..... 231
Assistance et SOS..... 231
Triangle de présignalisation..... 233
Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue..... 234
Kit de réparation des pneus..... 239
Démarrage par câbles auxiliaires..... 243
Remorquage..... 248
Maintenance et entretien du véhicule..... 252
Introduction à la Maintenance et à l'entretien du véhicule..... 252
Entretien programmé..... 253
Fluides, lubrifiants et pièces recommandés 255
Compartiment moteur..... 256
Entretien du véhicule..... 263
Fusibles..... 266

Remplacement des ampoules 266
Pneus et roues 267
Remisage du véhicule 270
Carrosserie - Entretien extérieur 271
Entretien de l'intérieur 272
Caractéristiques techniques..... 276
Identification du véhicule..... 276
Données du véhicule..... 278
Fluides et lubrifiants 285
Roues et pneus..... 285
Informations au client 286
Déclaration de conformité 286
Consommation de carburant et émissions de CO 287
Prescriptions relatives à l'élimination 288
REACH 288
Enregistreur des données du véhicule et confidentialité..... 288

INTRODUCTION

Lien vers l'application et le site Web de l'entreprise

Installation de l'application avec le QR code suivant :

Download on the App Store

GET IT ON Google Play

Accès à des vidéos complémentaires

https://shorturl.at/EVOSi

Utilisation de ce manuel

- Le présent manuel décrit toutes les options et fonctions disponibles pour ce modèle. **Certaines descriptions, notamment celles des fonctions de menu et d'affichage, peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule en raison des variantes de modèle, de spécifications propres à votre pays, à des accessoires ou des équipements spéciaux.**
- Le sommaire situé au début de ce manuel et à chaque chapitre indique où se trouvent les informations.
- L'index vous permet de rechercher des informations spécifiques.
- Le présent Manuel d'utilisation montre des véhicules avec direction à gauche. L'utilisation de véhicules avec direction à droite est similaire.
- Le Manuel d'utilisation utilise l'appellation du moteur. Les désignations de vente et le code technique correspondants se trouvent dans le chapitre "Caractéristiques techniques".
- Les indications de direction, telles que à gauche, à droite ou vers l'avant et vers l'arrière, sont toujours données par rapport au sens de la marche.
- Les affichages peuvent ne pas prendre en charge une langue spécifique.
- Les messages affichés et l'étiquetage intérieur sont écrits en caractères **gras**.

Légende des symboles

⚠ AVERTISSEMENT

Pour toute intervention sur le véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de l'information technique, de la compétence et du matériel adapté, ce qu'un concessionnaire est en mesure d'apporter.

ⓘ REMARQUE

Informations sur les données personnelles

Des boîtiers de commande électronique sont installés dans le véhicule. Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement du véhicule, d'autres aident à la conduite (systèmes d'aide à la conduite), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.
Pour plus d'informations sur les données enregistrées dans le véhicule et sur leur possible traitement hors du véhicule, se référer à "Information client".

Avertissement pour la sécurité

Information complémentaire

Contribution à la protection de la nature

Véhicule avec poste de conduite à gauche

Véhicule avec poste de conduite à droite

Localisation par une zone noire de l'équipement / du bouton décrit.

Messages de sécurité

⚠ DANGER

Le texte suivant la mention **Danger** fournit des informations sur le risque de blessures mortelles. Le non-respect de ces informations peut présenter un danger de mort.

⚠ AVERTISSEMENT

Le texte suivant la mention **Avertissement** fournit des informations sur le risque d'accident ou de blessures.

Le non-respect de ces informations peut provoquer des blessures

⚠ ATTENTION

Le texte suivant la mention **Attention**fournit des informations sur l'endommagement possible du véhicule.

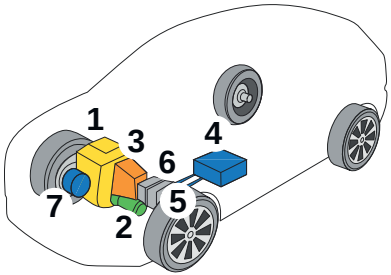
Le non-respect de ces informations peut provoquer des dommages matériels du véhicule.

Types de propulsion

Véhicule à moteur thermique (ICE)

Un véhicule ICE est propulsé par un moteur thermique - diesel ou essence - uniquement.

Véhicule hybride 48 V (MHEV)



1 Moteur essence

2 Moteur électrique

3 Boîte de vitesses automatique électrique à double embrayage à 6 vitesses (e-DCS6)

4 Batterie de traction 48V

5 Batterie d'accessoires 12V

6 Convertisseur DC/DC

7 Démarreur à courroie

La technologie Hybride 48V ne nécessite aucun branchement pour charger la batterie de traction.

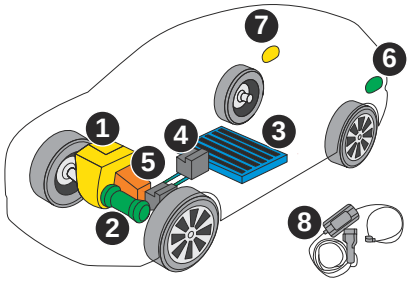
Le **système hybride** ne fonctionne pas en continu, mais s'active en fonction de l'état du véhicule, de l'état de charge de la batterie de traction, du confort thermique de l'habitacle (allumage du chauffage ou de la climatisation), des conditions de conduite (accélération, ralentis-

sement, freinage, démarrage moteur) et les conditions de la route (montée, descente) :

- Le véhicule démarre toujours avec le moteur à essence pour assurer l'efficacité du pot catalytique et la disponibilité de l'assistance au freinage.
- En conduite normale, le moteur essence et le moteur électrique fonctionnent ensemble ou séparément pour optimiser la consommation de carburant et l'énergie électrique ou pour charger la batterie de traction.
- Lors des phases d'accélération, le moteur électrique apporte un coup de pouce supplémentaire pour atteindre le plus rapidement possible le couple nécessaire et améliorer l'accélération à basse vitesse.
- Lors des phases de décélération, le moteur électrique charge la batterie de traction, en utilisant l'inertie du véhicule.
- La conduite en tout électrique est possible pour les manœuvres de stationnement, pour les zones de vitesse de 30 km/h en ville, sur les routes urbaines et de campagne avec une conduite douce et sur les autoroutes en légère décélération ou en descente.

Le moteur électrique est intégré à la boîte de vitesses automatique.
Le convertisseur DC/DC assure la liaison entre l'alimentation des accessoires 12V et l'alimentation de traction 48V.
Le démarreur à courroie redémarre le moteur essence après une conduite en tout électrique.

Véhicule électrique hybride rechargeable (PHEV)



1 Moteur essence

2 Moteur électrique

3 Batterie de traction

4 Batteries accessoires de 12 V

5 Boîte de vitesses automatique électrique à double embrayage à 7 vitesses (e-DCS7)

6 Trappe de charge

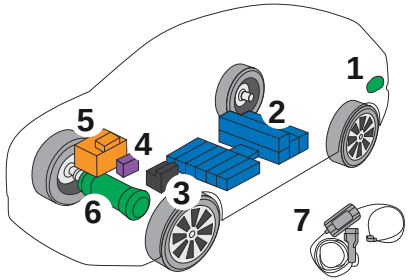
7 Trappe à carburant

8 Câble de charge domestique

La technologie **PHEV** associe deux sources d'énergie : celle du moteur essence et celle du moteur électrique qui entraînent les roues avant (traction).

Les deux types de moteurs peuvent fonctionner de manière alternée ou simultanée, en fonction du mode de conduite sélectionné et des conditions de conduite.
L'énergie électrique assure seule la mobilité du véhicule en mode **Électrique**, et en mode **Hybride** en cas de sollicitation modérée. Elle assiste le moteur essence pendant les phases de démarrage et d'accélération.
L'énergie électrique est fournie par une batterie de traction rechargeable.

Véhicule électrique à batterie (BEV)



1 Trappe de charge

2 Batterie de traction

3 Batterie d'accessoires

4 Pompe à chaleur

5 Chargeur embarqué

6 Moteur électrique

7 Câble de charge

Les connecteurs de charge **1** permettent **3** types de charge :

- Charge domestique en mode 2, à l'aide d'une prise domestique et d'un câble de charge associé (**7**).
- Charge accélérée en mode 3, via l'installation d'un boîtier de charge accélérée (**Wallbox**).
- Charge super rapide en mode 4, via l'utilisation d'un chargeur rapide public.

La batterie de traction 400 V **2** est de technologie Lithium-Ion. Elle stocke et fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique, de la climatisation et du chauffage. Son niveau de charge est représenté par un indicateur et un voyant de réserve au combiné d'instruments.

La batterie d'accessoires de 12 V **3** alimente le réseau électrique conventionnel du véhicule. Elle est rechargée automatiquement par la batterie de traction avec le chargeur embarqué.

La pompe à chaleur **4** assure le chauffage dans l'habitacle et régule le refroidissement de la batterie de traction et du chargeur embarqué.

Le chargeur embarqué **5** gère les charges domestique (mode 2) et accélérée (mode 3) de la batterie de traction, ainsi que la recharge de la batterie accessoires de 12 V.

Le moteur électrique **6** assure la traction en fonction du mode de marche sélectionné et des conditions de conduite. Il récupère l'énergie lors des phases de freinage ou de décélération du véhicule.

Modifications-Altérations du véhicule

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas enlever les étiquettes apposées en différents endroits du véhicule. Elles comportent des avertissements de sécurité et des informations d'identification sur le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

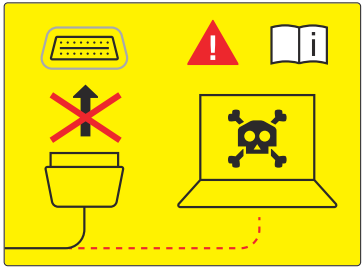
Selon la législation en vigueur dans le pays, certains équipements de sécurité peuvent être obligatoires : gilets de sécurité haute visibilité, triangles de présignalisation, éthylotests, ampoules, fusibles de rechange, extincteur, trousse de secours, bavettes de protection à l'arrière du véhicule...

⚠ ATTENTION

Installation d'accessoires électriques

La pose d'un équipement ou d'un accessoire électrique non référencé par le Constructeur peut entraîner une surconsommation et une panne des systèmes électriques de votre véhicule.

Se rendre dans le Réseau pour prendre connaissance de l'offre d'accessoires référencés.



Pour des raisons de sécurité, l'accès à la **prise de diagnostic**, associée aux systèmes électroniques embarqués équipant le véhicule, est strictement réservé aux concessionnaires agréés ou ateliers qualifiés disposant d'outils adaptés (risques de dysfonctionnement des systèmes électroniques embarqués pouvant générer des pannes ou des accidents graves). La responsabilité du fabricant ne saurait être engagée en cas de non-respect de cette consigne.

Toute modification ou adaptation non prévue ni autorisée par le Constructeur ou réalisée sans respecter les prescriptions techniques définies par ce dernier entraîne la suspension de la garantie commerciale.

⚠ ATTENTION

Installation d'accessoires émetteurs de radiocommunication

Avant d'installer un émetteur de radiocommunication avec antenne extérieure, consulter impérativement le Réseau pour connaître les caractéristiques des émetteurs (bande de fréquence, puissance de sortie maximum, position antenne, conditions spécifiques d'installation) qui peuvent être montés, conformément au règlement ECE-R10.

Accessoires achetés par le propriétaire

Si, après l'achat de la voiture, le propriétaire décide d'installer des accessoires électriques qui nécessitent une alimentation électrique permanente (par exemple, radio, système antivol par satellite, etc.) ou des accessoires qui ont une incidence sur l'alimentation électrique, en informer un concessionnaire STELLANTIS. Le personnel vérifiera si le système électrique du véhicule est en mesure de supporter la charge requise, ou s'il doit être intégré à une batterie conventionnelle plus puissante.

⚠ AVERTISSEMENT

Faire attention en cas d'ajout de spoilers, de jantes aluminium ou de moyeux de roue non homogènes : ces pièces peuvent réduire la ventilation des freins et compromettre leur efficacité en cas de freinages brusques et répétés ou de longues descentes.

Veiller à ce que rien ne gêne la course de la pédale (surtapis, etc.).

Installation d'appareils électriques

Tous les appareils électriques et électroniques installés après l'achat du véhicule et dans le cadre du service après-vente doivent porter l'étiquette suivante : Le Constructeur autorise l'installation des émetteurs-récepteurs à condition qu'elle soit effectuée dans un centre spécialisé, dans les règles de l'art et conformément aux spécifications du Constructeur.

⚠ AVERTISSEMENT

Les patrouilles routières peuvent interdire le véhicule de circuler si les appareils installés modifient les caractéristiques du véhicule.

La garantie peut également être annulée en cas de défauts provoqués par une modification, que les défauts soient associés directement ou indirectement à cette modification. Le fabricant ne peut être tenu responsable des dommages causés par l'installation d'accessoires non fournis ou non recommandés par le fabricant et/ou non installés conformément aux instructions données.

Installation d'équipements de transmission radio

Les équipements émetteurs radio (téléphones mobiles pour voitures, radios CB, radio amateur, etc.) ne peuvent être utilisés dans le véhicule que si une antenne séparée est montée dans le toit.

PRÉSENTATION DU VÉHICULE

Clés

⚠ ATTENTION

Les composants électroniques de la clé peuvent être endommagés si la clé subit des chocs importants. Afin de garantir l'efficacité maximale des éléments électroniques à l'intérieur de la clé, n'exposer jamais la clé aux rayons directs du soleil.

Fonction de la télécommande radio





Verrouillage du véhicule



Déverrouillage - Ouverture/Fermeture du hayon



Déverrouille le véhicule

La télécommande permet d'exécuter les fonctions suivantes à distance (selon version) :

- Déverrouillage / Verrouillage / Superverrouillage du véhicule.
- Déverrouillage - Ouverture / Fermeture - Verrouillage du hayon.
- Rabattement / Déploiement des rétroviseurs.
- Activation / Désactivation de l'alarme.
- Localisation du véhicule.
- Fermeture des vitres.
- Fermeture du toit ouvrant.
- Activation de l'antidémarrage du véhicule.

Des procédures de secours permettent de verrouiller / déverrouiller le véhicule en cas de dysfonctionnement de la télécommande, du verrouillage centralisé, de la batterie, etc. ⇨15.

Clé intégrée

La clé contient un dispositif mécanique de secours qui permet d'effectuer les opérations suivantes au cas où la télécommande et les fonctions de la clé électronique cesseraient de fonctionner :

- Activation / Désactivation de la sécurité enfants mécanique.
- Activation / Désactivation de l'airbag passager avant.
- Déverrouillage / Verrouillage de secours des portes.



- Tirer et maintenir le bouton (**1**) pour éjecter ou remettre en place la clé (**2**).

⚠ AVERTISSEMENT

Une fois la clé intégrée éjectée, toujours la garder sur soi pour pouvoir effectuer les procédures de secours correspondantes.

Déverrouillage du véhicule



Le paramétrage du déverrouillage sélectif (porte conducteur, hayon) se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Déverrouillage total

- Si le déverrouillage sélectif est désactivé, appuyer sur le bouton de déverrouillage.

Déverrouillage sélectif

Porte conducteur

- Appuyer sur le bouton de déverrouillage.

La porte conducteur et la trappe à carburant sont déverrouillées (Essence ou Hybride).
La porte conducteur et la trappe de charge sont déverrouillées (Hybride rechargeable ou Électrique).

- Pour déverrouiller les autres portes et le hayon, appuyer **une seconde fois**.

Le pistolet de charge peut être débranché au second appui.
Le déverrouillage total ou sélectif, et la désactivation de l'alarme (selon version) est confirmé par le clignotement des feux indicateurs de direction et l'allumage des feux de jour.
Selon version, les rétroviseurs extérieurs se déploient.

Déverrouillage sélectif et ouverture du hayon

Par défaut, le déverrouillage sélectif du hayon est désactivé et le fonctionnement motorisé est activé.



- Avec un hayon motorisé : appuyer longuement sur ce bouton pour déverrouiller le hayon et déclencher l'ouverture motorisée du hayon.
- Avec un hayon non motorisé : appuyer longuement sur ce bouton pour déverrouiller le hayon et ouvrir partiellement le hayon.

Lorsque le déverrouillage sélectif du hayon est activé, les portes et la trappe à carburant restent verrouillées.
Après un déverrouillage sélectif du hayon, si le véhicule n'a pas été complètement déverrouillé, le hayon se reverrouille automatiquement après fermeture.
Si le déverrouillage sélectif du hayon est désactivé, l'appui sur le bouton déverrouille complètement le véhicule.

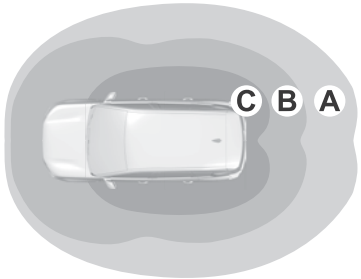
ⓘ REMARQUE

Si le fonctionnement motorisé du hayon est désactivé, l'appui sur le bouton entrebâille le hayon.

Pour verrouiller le véhicule, il est nécessaire de refermer le hayon.

Passive Entry

(Selon version)
Il s'agit du système Accès et Démarrage Mains Libres (ADML).
Ce système permet le verrouillage / déverrouillage automatique du véhicule sur simple détection de la clé électronique.
Lorsque le conducteur a la clé électronique sur lui, le véhicule se déverrouille à son approche et se verrouille à son éloignement.
Zones de reconnaissance de la clé :



Zone A : éclairage d'accueil à l'approche (entre 2 et 5 mètres du véhicule).

Zone B : verrouillage automatique à l'éloignement (2 mètres du véhicule environ).

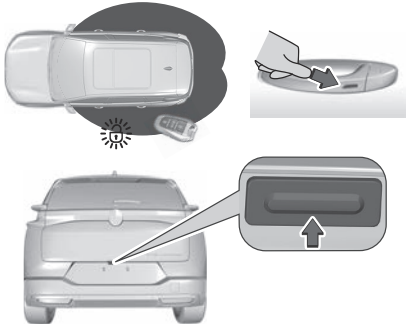
Zone C : déverrouillage automatique à l'approche (entre 1 et 2 mètres du véhicule).

Le paramétrage des fonctions automatiques se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

REMARQUE

Si la clé électronique reste autour du véhicule (zones **A**, **B** ou **C**) plus de 15 minutes sans action, les fonctions automatiques se désactivent. Pour déverrouiller ou verrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur la poignée de porte conducteur.
En cas de non-fonctionnement du verrouillage / déverrouillage du véhicule par la poignée, rapprocher la clé électronique et refaire l'action souhaitée.

Déverrouillage du véhicule



Déverrouillage total

Le véhicule (portes et hayon) se déverrouille :

- Soit automatiquement à l'approche du conducteur dans la zone **C**, si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur la poignée de porte conducteur ou sur le bouton du hayon.

Le déverrouillage, et la désactivation de l'alarme selon version, est confirmé par le clignotement des feux indicateurs de direction et l'allumage des feux de jour.
Selon version, les rétroviseurs extérieurs se déploient.

Déverrouillage sélectif

Le paramétrage du déverrouillage sélectif (porte conducteur, hayon) se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Ce système fonctionne :

- Soit automatiquement à l'approche de la porte conducteur, si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur la poignée de porte conducteur.

La porte conducteur et la trappe à carburant sont déverrouillées (ICE/MHEV).
La porte conducteur et la trappe de charge sont déverrouillées (PHEV/BEV).

- Une fois à l'intérieur du véhicule, porte conducteur fermée, pour déverrouiller l'ensemble des ouvrants, appuyer deux fois sur le bouton de verrouillage centralisé ou tirer la commande d'ouverture de n'importe quelle porte.

Déverrouillage sélectif du hayon

Le hayon se déverrouille automatiquement à l'approche de l'arrière du véhicule.

- Appuyer sur la commande du hayon pour l'ouvrir.

Les portes restent verrouillées.
Après un déverrouillage sélectif du hayon, si le véhicule n'a pas été complètement déverrouillé, le hayon se reverrouille automatiquement après fermeture.

Verrouillage

Selon version, l'activation / désactivation du signal sonore de verrouillage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Contact coupé, portes et hayon fermés, le véhicule se verrouille :

- Soit automatiquement en sortant de la zone **B**, si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur la poignée de porte conducteur.

Le verrouillage est confirmé par l'allumage des feux indicateurs de direction, ainsi que par un double signal sonore pour le verrouillage à l'éloignement.
Il n'est pas possible de verrouiller le véhicule si la clé électronique est laissée à l'intérieur.

Super-verrouillage



⚠ AVERTISSEMENT

Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé.
L'avertisseur sonore reste actif.

Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.

1. Contact coupé, appuyer sur le bouton de verrouillage.
2. Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau sur le bouton de verrouillage pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des feux indicateurs de direction).

Pour les véhicules équipés du système Accès et Démarrage Mains Libres Proximity et du système de démarrage, un double signal sonore indique que le véhicule n'est pas super-verrouillé.

Conseils

ⓘ REMARQUE

Si l'une des portes ou le coffre restent ouverts ou si une clé électronique pour le système Accès et Démarrage Mains Libres est laissée à l'intérieur du véhicule, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

ⓘ REMARQUE

En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le hayon, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement (si activée auparavant).

ⓘ REMARQUE

Coffre motorisé

Après fermeture complète, le véhicule se verrouille automatiquement même si la clé électronique se trouve en dehors des zones de reconnaissance.

ⓘ REMARQUE

Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait dans l'écran tactile.

Pour plus d'informations sur les **Rétroviseurs**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

⚠ AVERTISSEMENT

Par mesure de sécurité, ne jamais quitter le véhicule sans la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres, même pour une courte durée.
Faire attention au risque de vol du véhicule lorsque la clé se trouve dans l'une des zones définies, véhicule déverrouillé.

⚠ AVERTISSEMENT

Afin de préserver les charges de la pile de la clé électronique et de la batterie du véhicule :

- La fonction déverrouillage à l'approche (zone C) se met automatiquement en veille prolongée après plusieurs jours de non-utilisation (une semaine environ). Pour déverrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur la poignée conducteur. Au prochain démarrage du véhicule, les fonctions automatiques de déverrouillage et de verrouillage seront réactivées.
- Après plusieurs déclenchements successifs de l'éclairage d'approche sans démarrage du véhicule, celui-ci est désactivé.
- L'ensemble des fonctions "mains-libres" se met en veille prolongée au-delà de 21 jours de non-utilisation. Pour rétablir ces fonctions, déverrouiller le véhicule à l'aide de la télécommande puis démarrer le moteur. Les rétroviseurs extérieurs

se déploient uniquement lorsque le contact est mis.

REMARQUE

Perturbations électriques

La clé électronique risque de ne pas fonctionner si elle est à proximité d'un appareil électronique (par exemple, un téléphone portable (allumé ou en veille), ordinateur portable, champs magnétiques intenses). Si le cas se présente, éloigner la clé électronique de l'appareil électronique.

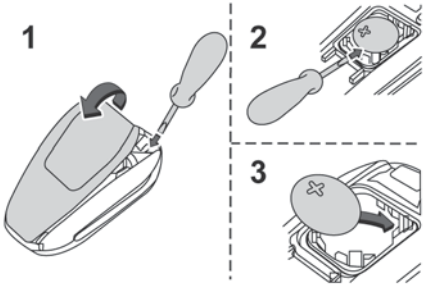
Remplacement de la pile

Remplacer la pile dès que le système ne fonctionne plus correctement ou que la portée est réduite.
Dans le cas d'une batterie déchargée, s'allume et un message d'avertissement est affiché au combiné d'instruments. ⇨ 76



Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Elles doivent être recyclées via les centres de collecte appropriés.

Type de batterie : CR2032 volts.



1. Déclipper le couvercle à l'aide d'un petit tournevis au niveau de l'encoche, et relever le couvercle.
2. Retirer la pile usagée de son logement.
3. Mettre en place la pile neuve en respectant la polarité. Commencer par l'insérer dans les contacts situés dans le coin, puis clipper le cache sur le boîtier.
4. Réinitialiser la télécommande.

Pour plus d'informations sur la **Réinitialisation de la télécommande**, consulter la rubrique correspondante.

Ne pas jeter les piles de la télécommande ; elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement. Les rapporter à un point de collecte agréé.

AVERTISSEMENT

Cet équipement contient une pile de type bouton.
Ne pas ingérer la pile. Risque de brûlure chimique ! Si la pile est avalée, elle peut provoquer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et entraîner la mort.
Si des piles ont été avalées ou placées à l'intérieur d'une partie du corps, consulter immédiatement un médecin.
Garder les piles neuves et usagées hors de portée des enfants.
Si le compartiment des piles ne se ferme pas correctement, arrêter d'utiliser le produit et le garder hors de portée des enfants.

AVERTISSEMENT

Risque d'explosion si la pile est remplacée par un type incorrect !
Remplacer la pile par le même type.

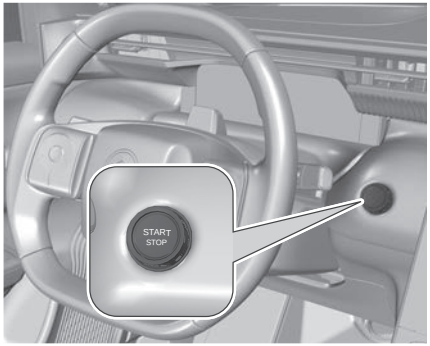
AVERTISSEMENT

Risque d'explosion ou de fuite de liquide ou de gaz inflammable !
Ne pas utiliser dans / stocker dans / mettre dans un environnement de température extrêmement élevée ou de pression extrêmement basse en raison de la très haute altitude.

Ne pas essayer de brûler, d'écraser ou de couper la pile usagée.

Resynchronisation de la télécommande

Avec Accès et Démarrage Mains Libres



1. Entrer dans le véhicule et garder la clé en main.
2. Appuyer sur le bouton Start/Stop sans appuyer sur les pédales.
3. Appuyer immédiatement sur n'importe quel bouton de la clé pendant quelques secondes.
4. Appuyer sur le bouton Start/Stop.

La télécommande est de nouveau complètement opérationnelle.

Clé de secours

Clés perdues, télécommande, clé électronique

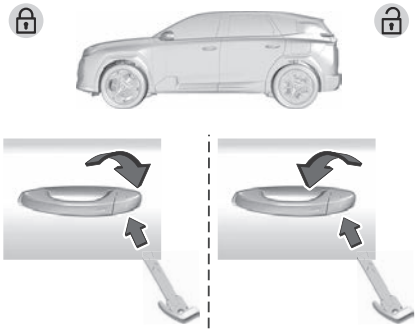
Se rendre dans le Réseau avec le certificat d'immatriculation du véhicule, une pièce d'identité et si possible, l'étiquette comportant le code des clés.
Le Réseau pourra récupérer le code des clés et le code du transpondeur pour commander une nouvelle clé.

Déverrouillage / verrouillage total du véhicule avec la clé

Utiliser cette procédure dans les situations suivantes :

- Pile de la télécommande usée.
- Dysfonctionnement de la télécommande.
- Panne de batterie.
- Véhicule dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Dans le premier cas, procéder au changement de la pile de la télécommande.
Dans le second cas, réinitialiser la télécommande.
Se reporter aux rubriques correspondantes.



1. Insérer la clé dans l'encoche du cache de protection de la serrure et le retirer.
2. Insérer la clé dans la serrure de la porte.
3. Tourner la clé vers l'avant ou l'arrière pour déverrouiller ou verrouiller le véhicule.

REMARQUE

Véhicule équipé de l'alarme, cette fonction ne s'active pas au verrouillage avec la clé.
Si l'alarme est activée, la sirène retentit à l'ouverture de la porte ; elle se coupe à la mise du contact.

Verrouillage centralisé inopérant

Utiliser ces procédures dans les cas suivants :

- Dysfonctionnement du verrouillage centralisé.
- Batterie débranchée ou déchargée.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, la batterie doit être débranchée pour assurer le verrouillage complet du véhicule.

Porte avant gauche

- Insérer la clé dans la serrure puis la tourner vers l'avant ou l'arrière du véhicule pour verrouiller ou déverrouiller la porte.

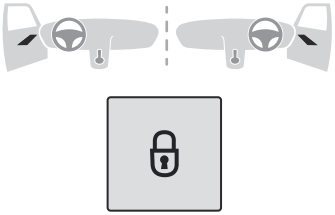
Autres portes

Déverrouillage

- Tirer la commande intérieure d'ouverture de la porte.

Système de sécurité du véhicule

Système de verrouillage centralisé



- Appuyer sur ce bouton pour verrouiller/déverrouiller le véhicule (portes et hayon) depuis l'intérieur de l'habitacle.

L'allumage du voyant confirme le verrouillage centralisé du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'une des portes est ouverte, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

ⓘ REMARQUE

En cas de verrouillage / super-verrouillage de l'extérieur

Quand le véhicule est verrouillé ou super-verrouillé de l'extérieur, le voyant clignote et le bouton est inopérant.

- Après un verrouillage simple, tirer la commande intérieure de l'une des portes pour déverrouiller le véhicule.
- Après un super-verrouillage, utiliser nécessairement la télécommande, le système Accès et Démarrage Mains Libres ou la clé intégrée pour déverrouiller le véhicule.

Reverrouillage automatique après démarrage

Les portes et le hayon se verrouillent automatiquement en roulant (vitesse supérieure à 10 km/h).
Pour désactiver / réactiver cette fonction (activée par défaut) :

- Appuyer sur le bouton jusqu'à l'apparition d'un message de confirmation.

ⓘ REMARQUE

Transport d'objets longs ou encombrants

Pour rouler avec le coffre ouvert et les portes verrouillées, appuyer sur la commande de verrouillage centralisé.
Sinon, à chaque fois que le véhicule dépassera la vitesse de 10 km/h, le bruit de rebond et une alerte se manifesteront.

Reverrouillage automatique après déverrouillage

Cette fonction verrouille de nouveau automatiquement le véhicule peu de temps après son déverrouillage à l'aide de la commande à distance ou de la clé électronique, à condition que le véhicule n'ait pas été ouvert.

Alarme antivol

L'alarme émet un signal sonore puissant qui dissuade les voleurs et les cambrioleurs en surveillant :

- L'ouverture non autorisée des portes et du hayon.
- Les mouvements dans l'habitacle.
- L'attitude du véhicule en cas de tentative de levage ou de déplacement.

Déclenchement de l'alarme

Il se traduit, pendant 30 secondes, par le retentissement de la sirène et le clignotement des feux indicateurs de direction.
Selon le pays de commercialisation, certaines fonctions de surveillance restent actives jus-

qu'au onzième déclenchement consécutif de l'alarme.

Au déverrouillage du véhicule avec la télécommande ou avec le système **Passive Entry**, le clignotement rapide du voyant rouge du bouton indique que l'alarme s'est déclenchée pendant l'absence de l'utilisateur. À la mise du contact, ce clignotement s'arrête.

Activation automatique

(En fonction de la destination)
2 minutes après la fermeture de la dernière porte ou du coffre, le système s'active automatiquement.
Pour éviter le déclenchement de l'alarme en entrant dans le véhicule, appuyer au préalable sur le bouton de déverrouillage de la télécommande ou déverrouiller avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres".

Activation

- Couper le contact et sortir du véhicule.
- Verrouiller ou super-verrouiller le véhicule avec la télécommande ou par appui sur la poignée de porte conducteur.

Le système de surveillance est également activé lorsque le conducteur s'éloigne du véhicule.
Lorsque le système de surveillance est actif, le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes et les indicateurs de direction s'allument pendant 2 secondes environ.
La surveillance périmétrique est activée après un délai de 5 secondes, la surveillance volumétrique après 45 secondes.

⚠ AVERTISSEMENT

Porte, coffre ou capot

Si un ouvrant est mal fermé, le véhicule n'est pas verrouillé, mais la surveillance périmétrique s'activera après un délai de 45 secondes, en même temps que la surveillance volumétrique.

⚠ AVERTISSEMENT

Toit ouvrant

Si le toit ouvrant reste ouvert, le véhicule est verrouillé et la surveillance périmétrique s'active, mais pas les surveillances volumétrique et antisoulèvement.

ⓘ REMARQUE

Range-lunettes central

S'assurer que le range-lunettes, situé dans la console de toit, est fermé avant de sortir du véhicule et d'activer l'alarme.

Panne de télécommande

Pour désactiver les fonctions de surveillance :

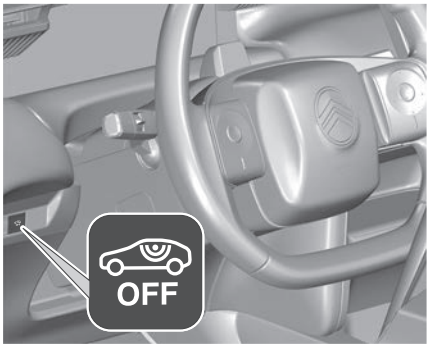
1. Déverrouiller le véhicule avec la clé dans la serrure de la porte avant gauche.
2. Ouvrir la porte ; l'alarme se déclenche.
3. Mettre le contact ; l'alarme s'arrête.

Le voyant du bouton s'éteint.

Neutralisation de la surveillance volumétrique et antisoulèvement

Désactiver les surveillances volumétrique intérieure et antisoulèvement pour éviter le déclenchement intempestif de l'alarme, dans certains cas comme :

- Présence d'un occupant ou d'un animal domestique.
- Vitre entrouverte.
- Lavage du véhicule.
- Changement de roue.
- Remorquage du véhicule.
- Transport sur un bateau.



1. Couper le contact et, dans les 10 secondes, appuyer sur le bouton de l'alarme jusqu'à l'allumage fixe de son témoin rouge.
2. Sortir du véhicule.
3. Verrouiller immédiatement le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres. Seule la sur-

veillance périmétrique extérieure est activée ; le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes.

REMARQUE

Pour être prise en compte, cette désactivation doit être effectuée après chaque coupure de contact.

Réactivation des surveillances volumétrique et antisoulèvement

1. Neutraliser la surveillance périmétrique en déverrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.
   Le voyant du bouton s'éteint.
2. Réactiver toute surveillance en verrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Le voyant rouge du bouton clignote de nouveau toutes les secondes.

Verrouillage du véhicule sans activation de l'alarme

Verrouiller le véhicule avec la clé (intégrée à la télécommande) dans la serrure de la porte avant gauche.

Fonction autoprotection

Le système contrôle la mise hors service de ses propres composants.
L'alarme se déclenche en cas de mise hors service ou de dégradation de la batterie, de la commande centrale ou des fils de la sirène.

ATTENTION

Intervention sur le système d'alarme

Consulter le concessionnaire ou un atelier qualifié.

ATTENTION

Ne pas suspendre de vêtements ou d'objets à un appuie-tête ou à une patère.
Ne pas aveugler le capteur d'intrusion en le recouvrant ou en plaçant des objets dessus (par exemple un étui à lunettes).

Défaut

À la mise du contact, l'allumage fixe du voyant rouge du bouton indique le dysfonctionnement du système pendant quelques secondes.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Activation automatique

(Selon version)
2 minutes après la fermeture de la dernière porte ou de la ridelle, le système s'active automatiquement.

- Pour éviter le déclenchement de l'alarme en entrant dans le véhicule, appuyer au préalable sur le bouton de déverrouillage de la télécommande ou déverrouiller avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres".

Défaut

À la mise du contact, l'allumage fixe du voyant rouge du bouton indique un défaut du système.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Antidémarrage

ATTENTION

Antidémarrage

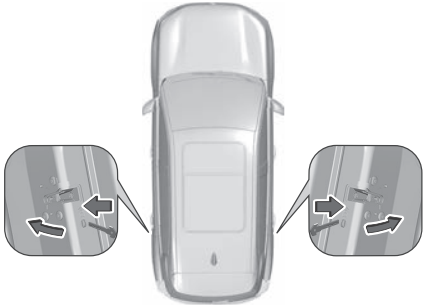
Ne pas apporter de modification au système d'antidémarrage électronique, cela pourrait engendrer des défaillances.

Les clés contiennent un code spécial qui doit être reconnu par le véhicule pour que le démarrage soit possible.
En cas de dysfonctionnements, signalés par l'affichage d'un message, le véhicule ne démarre pas. Consulter le concessionnaire.

Portes

Sécurité enfants portes arrière

Ce dispositif empêche l'ouverture de la porte arrière par sa poignée intérieure.
La commande est située sur le chant de chaque porte arrière (indiquée par un marquage sur la carrosserie).



1. Ouvrir les portes.
2. Pour les portes arrière, vérifier que la sécurité enfants n'est pas activée.
3. Insérer la clé sans forcer dans le loquet situé dans le verrou de la porte, puis tourner le loquet d'un huitième de tour vers l'extérieur de la porte.
4. Fermer les portes et vérifier le bon verrouillage du véhicule depuis l'extérieur.

Hayon

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier que l'espace est suffisant pour permettre le débattement du hayon.
Le hayon n'est pas conçu pour supporter un porte-vélo.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'anomalie ou de difficultés ressenties pour manœuvrer le hayon lors de son ouverture ou fermeture, le faire rapidement vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié pour éviter que ce désagrément ne s'aggrave et ne provoque la chute du hayon et des blessures graves.

⚠ DANGER

Ne pas rouler avec le hayon ouvert ou entrouvert, par exemple pour transporter des objets volumineux, car les gaz d'échappement toxiques, invisibles et inodores, pourraient pénétrer dans le véhicule.
Cela pourrait provoquer une perte de connaissance, voire la mort.

Fonctionnement manuel

Ouverture du hayon

- Véhicule déverrouillé ou avec la clé électronique dans la zone de reconnaissance, appuyer sur la commande centrale du hayon.
- Soulever le hayon.

ⓘ REMARQUE

Lorsque que le déverrouillage sélectif est activé, la clé électronique doit se trouver à proximité de l'arrière du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier que l'espace est suffisant pour permettre le débattement du hayon.
Le hayon n'est pas conçu pour supporter un porte-vélos.

Fermeture du hayon

- Abaisser le hayon à l'aide des poignées de préhension intérieures.
- Relâcher les poignées et appuyer sur la face extérieure du hayon pour le fermer.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'anomalie ou de difficultés ressenties pour manœuvrer le hayon lors de son ouverture ou fermeture, le faire rapidement vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié pour éviter que ce désagrément ne s'aggrave et ne provoque la chute du hayon et des blessures graves.

Reprise de la fonction motorisée

Il est possible d'engager manuellement la fonction motorisée du hayon.

- Hayon ouvert : manœuvrer légèrement et énergiquement le hayon en fermeture pour activer la fermeture motorisée.
- Hayon partiellement ouvert : manœuvrer légèrement et énergiquement le hayon en ouverture pour activer l'ouverture motorisée.

Sans relance de la fonction motorisée

- Manœuvrer le hayon sans à-coup et le plus lentement possible.

Lors des manœuvres manuelles d'ouverture et de fermeture du hayon motorisé, l'assistance

des vérins à gaz n'est plus disponible. Une résistance à l'ouverture comme à la fermeture est donc tout à fait normale.

REMARQUE

En cas de surchauffe du moteur

Lors de manœuvres successives d'ouverture et de fermeture du hayon motorisé, il se peut que l'échauffement du moteur électrique ne permette plus l'ouverture ni la fermeture de celui-ci.
Laisser refroidir le moteur électrique sans manœuvrer le hayon pendant au moins 10 minutes.
S'il est impossible d'attendre, le manœuvrer manuellement.

Fermeture manuelle du hayon motorisé en cas de panne

Cette opération est **nécessaire uniquement en cas de panne ou de désinitialisation/perte de la motorisation du hayon.**

Si la panne provient de la batterie, il est conseillé de la recharger ou de la changer avec le hayon **fermé**.

Dans cette situation, les efforts pour fermer le hayon peuvent être très importants.

- Le fermer sans à-coup, le plus lentement possible, en appuyant au centre du hayon.

AVERTISSEMENT

Ne pas abaisser le hayon en appuyant sur l'un de ses côtés - Risque de casse !

REMARQUE

En conditions hivernales

Pour éviter tout problème de fonctionnement, enlever la neige ou attendre la fonte du gel avant de commander l'ouverture motorisée du hayon.

REMARQUE

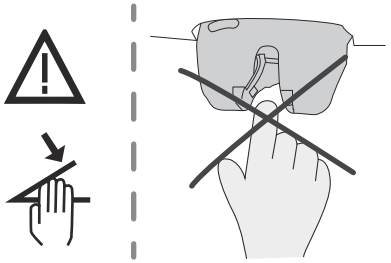
En cas de lavage

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique, ne pas oublier de verrouiller et de s'éloigner du véhicule, afin d'éviter tout risque d'ouverture inopinée.

Hayon électrique

AVERTISSEMENT

Vérifier que l'espace est suffisant pour permettre le débattement du hayon motorisé.



AVERTISSEMENT

Ne jamais introduire un doigt dans le système de verrouillage du hayon motorisé - Risque de blessure grave !

AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque de blessure par pincement / coincement, avant et pendant les manœuvres du hayon motorisé :

- S'assurer que personne ne se trouve à proximité de l'arrière du véhicule.
- Surveiller le comportement des passagers arrière, en particulier les enfants.

Porte-vélos / Attelage

Le hayon motorisé n'est pas conçu pour supporter un porte-vélos.
En cas d'installation d'un porte-vélos sur le dispositif d'attelage avec branchement du câble sur la prise d'attelage, les contrôles à distance

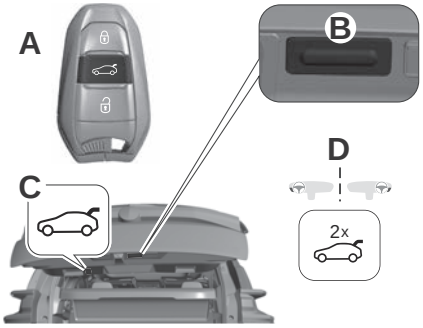
pour le fonctionnement motorisé du hayon seront automatiquement désactivés.
Il reste néanmoins possible d'utiliser les deux commandes situées sur le hayon motorisé.

AVERTISSEMENT

En cas d'utilisation d'un dispositif d'attelage ou d'un porte-vélos non recommandé par le Constructeur, il est impératif de désactiver le fonctionnement motorisé du hayon.

Fonctionnement motorisé

Le hayon motorisé peut être commandé :



Plusieurs possibilités sont disponibles pour manœuvrer le hayon :

A. Utilisation de la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres

B. Commande extérieure du hayon

C. Commande intérieure du hayon

D. Commande sur la planche de bord

Le paramétrage du fonctionnement motorisé du hayon se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

REMARQUE

Si la commande motorisée n'est pas activée, la demande d'ouverture avec cette fonction libère le hayon (position entrouverte).

Ouverture

- Appui long sur le bouton central **A** de la clé électronique.

ou

- Appui court sur la commande extérieure **B** (avec la clé électronique sur soi, si le véhicule ou le hayon est verrouillé).

ou

- Deux appuis consécutifs sur la commande **D** de la planche de bord.

REMARQUE

Le hayon s'ouvre soit complètement par défaut, soit jusqu'à la position préalablement mémorisée.
Si le fonctionnement motorisé n'est pas activé, ces actions libèrent le hayon (position entrouverte).
Lorsque le véhicule est verrouillé, la demande d'ouverture du hayon avec une des commandes **A** ou **B** déverrouille le véhicule, ou le hayon seul si le déverrouillage sélectif est activé, préalablement à l'ouverture du hayon.

Fermeture

- Appui long sur le bouton central A de la clé électronique.
  ou
- Appui court sur la commande intérieure **C** du volet de coffre.

  ou
- Deux appuis consécutifs sur la commande **D** de la planche de bord.

REMARQUE

À tout instant, il est possible d'intervenir pendant une manœuvre du hayon.
Un nouvel appui sur l'une de ces commandes interrompt la manœuvre en cours.
Après une interruption de manœuvre, un nouvel appui sur l'une de ces commandes inverse la manœuvre.

Si le hayon reste ouvert pendant une période prolongée, il peut être nécessaire de le fermer manuellement pour réinitialiser la fonctionnalité du hayon électrique.

Fonction mains-libres (Accès bras chargés)

Avec la clé électronique sur soi, cette fonction permet d'ouvrir, de fermer ou d'arrêter le hayon motorisé par un mouvement de "**coup de pied**" sous le pare-chocs arrière.

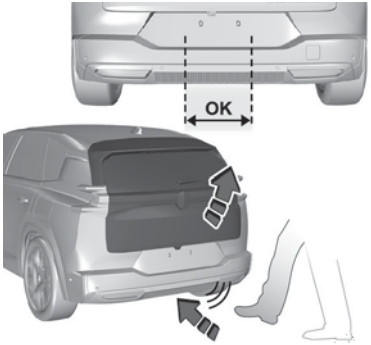
Le paramétrage de la fonction "Ouverture du coffre mains libres" se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer d'avoir une position stable avant d'effectuer le geste du coup de pied.

REMARQUE

La fonction n'est pas disponible lorsque le véhicule est branché (selon version).



- Se positionner derrière le véhicule au niveau de la plaque minéralogique puis donner un "**coup de pied**" dans la zone de détection "**OK**".

Le "**coup de pied**" doit être donné dans le sens de la marche, de manière fluide, pas trop rapide, dans un geste vertical de bas en haut. Lever suffisamment le pied et le retirer immédiatement.

La prise en compte du "**coup de pied**" est confirmée par l'allumage des indicateurs de direction.

⚠ AVERTISSEMENT

Le coup de pied de type "balayage transversal" est proscrit. Si le coup de pied n'a pas été détecté, attendre au moins 2 secondes avant de donner un nouveau coup de pied.
Ne pas donner de coups de pied répétitifs.

REMARQUE

La fonction n'est pas disponible lorsque le câble de recharge est branché. (BEV)

Si le hayon motorisé ne fonctionne pas, vérifier que :

- La fonction est activée.
- La clé électronique est sur soi, à l'extérieur du véhicule dans la zone de reconnaissance arrière.
- Le coup de pied a été effectué dans la zone de détection, suffisamment proche du pare-chocs.
- Le pied a été retiré suffisamment rapidement du pare-chocs.

REMARQUE

Lorsque le véhicule est verrouillé, la demande d'ouverture du volet de coffre avec cette fonction déverrouille le véhicule, ou le volet de coffre seul si le déverrouillage sélectif est activé, préalablement à l'ouverture du volet de coffre.
La fermeture du hayon avec la fonction d'actionnement du hayon bras chargés permet de verrouiller le véhicule.

Recommandations concernant la fonction mains-libres (Accès bras chargés)

En cas de non-fonctionnement, vérifier que la clé électronique n'est pas exposée à une

source de pollution électromagnétique (par exemple smartphone).
La fonction peut se désactiver ou être altérée en cas de pluie ou de neige.
La fonction peut être altérée avec l'utilisation d'une prothèse de jambe.
Dans certains cas, il est possible que le hayon s'ouvre ou se ferme seul, notamment en cas de :

- attelage ou retrait d'une remorque.
- utilisation d'un dispositif de remorquage.
- montage ou démontage d'un porte-vélos.
- chargement ou déchargement de vélos sur/d'un porte-vélos.
- dépôt ou soulèvement de quelque chose derrière le véhicule.
- approche d'un animal du pare-chocs arrière.
- lavage du véhicule.
- entretien effectué sur le véhicule.
- Accès à la roue de secours.

Pour éviter ce type de fonctionnement, éloigner la clé électronique de la zone de reconnaissance ou désactiver la fonction mains-libres.

⚠ AVERTISSEMENT

Veiller à ne pas faire passer le câble de charge sous le pare-chocs lors de son branchement ou débranchement, car cela pourrait ouvrir le hayon par inadvertance.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le connecteur de remorque du dispositif d'attelage est branché, il ne doit pas être possible de l'ouvrir ou de le fermer en mode d'accès mains-libres.
Un bip sonore retentit pour confirmer que l'ouverture du hayon est refusée.
Dans ce cas, utiliser les méthodes **B** et **C** pour ouvrir / fermer le hayon.

Mémorisation d'une position d'ouverture

Afin de limiter l'angle d'ouverture du hayon motorisé :

- Déplacer manuellement le hayon jusqu'à la position désirée ou par l'appui sur le bouton.
- Appuyer plus de 3 secondes sur le bouton **C** ou sur la commande extérieure **B** (mémorisation confirmée par un signal sonore bref).

Une nouvelle opération de mémorisation annule la précédente.

ⓘ REMARQUE

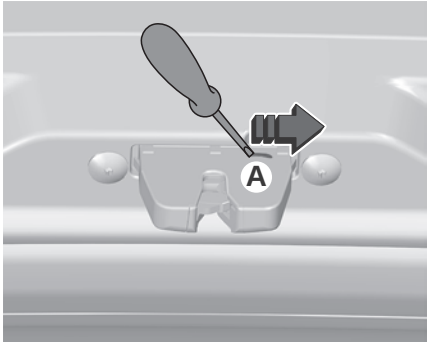
La mémorisation n'est disponible qu'à partir d'une hauteur d'ouverture supérieure ou égale à 1 m entre la position basse et la position haute du hayon.

Déverrouillage de secours

Pour déverrouiller manuellement le hayon en cas de panne de batterie ou de verrouillage centralisé.

Déverrouillage

- Rabattre les sièges arrière afin d'accéder à la serrure par l'intérieur du hayon.



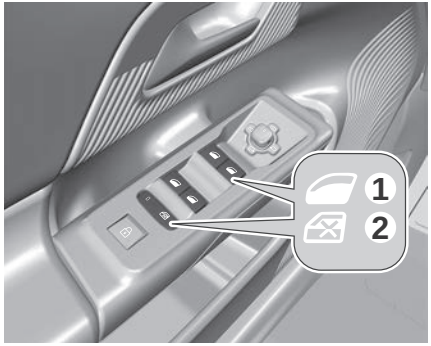
- Introduire un petit tournevis dans l'orifice **A** de la serrure pour déverrouiller le hayon.
- Déplacer le loquet vers la gauche.

Verrouillage après fermeture

Une fois refermé, si le dysfonctionnement persiste, le volet de coffre restera verrouillé.

Vitres

Lève-vitres électriques



1. Commutateurs de fenêtres
2. Commutateur de désactivation de lève-vitres arrière

Fonctionnement manuel

- Pour ouvrir/fermer la vitre, appuyer sur la commande ou la tirer, sans dépasser le point de résistance. La vitre s'arrête au relâchement de la commande.

Fonctionnement automatique

- Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande au-delà du point de résistance ; la vitre s'ouvre / se ferme complètement après avoir relâché la commande.

Une nouvelle impulsion arrête le mouvement de la vitre.

REMARQUE

Les commandes des lève-vitres restent opérationnelles environ 45 secondes après la coupure du contact.
À l'issue de cette temporisation, les commandes sont inopérantes. Pour les réactiver, remettre le contact.

Antipincement

Lorsque la vitre monte et rencontre un obstacle, elle s'arrête puis aussitôt redescend partiellement.

REMARQUE

Dépassement de l'anti-pincement. Après avoir déclenché l'anti-pincement, vérifier qu'aucun obstacle ne bloque le mouvement de la vitre.

Essayer de fermer à nouveau la fenêtre.
Si la fermeture de la vitre est interrompue par l'anti-pincement 3 fois de suite (max. 10 secondes entre chaque action), la fonction anti-pincement devient inopérante. Sans cette protection, la fenêtre ne peut être fermée que manuellement - risque de blessure !

REMARQUE

Réinitialisation des lève-vitres électriques

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de mouvement anormal des vitres, réinitialiser la fonction antipincement.

Réinitialisation des lève-vitres électriques

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de mouvement anormal des vitres, réinitialiser la fonction antipincement.
Pour chacune des vitres :

1. Tirer sur la commande jusqu'à la fermeture complète de la vitre.
2. Relâcher la commande, puis la tirer de nouveau pendant au moins une seconde.

AVERTISSEMENT

En cas de pincement lors de la manipulation des lève-vitres, il faut inverser le mouvement de la vitre. Pour cela, appuyer sur la commande concernée.
Lorsque le conducteur actionne les commandes des lève-vitres passagers, il doit s'assurer que rien n'empêche la fermeture correcte des vitres.
Il doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les lève-vitres.
Faire particulièrement attention aux enfants pendant les manœuvres de vitres.

Attention aux passagers et/ou personnes présentes lors de la fermeture des vitres à distance à l'aide de la clé électronique.
Ne pas passer la tête ni les bras à travers les vitres ouvertes lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

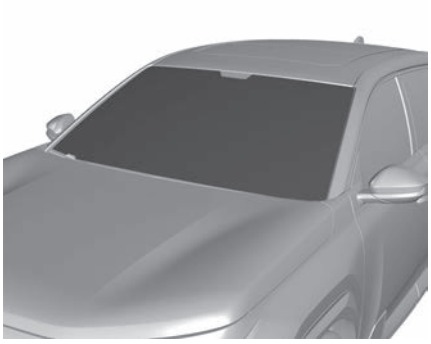
Désactivation des lève-vitres arrière

- Appuyer sur le commutateur de désactivation de lève-vitres arrière pour désactiver les commandes des vitres des sièges arrière.

Lorsque le contact est mis ou que le moteur tourne, la LED du bouton s'allume lorsque les vitres arrière sont désactivées.

Pare-brise

Pare-brise chauffant



Par temps froid, cette fonction chauffe l'ensemble du pare-brise et vient en complément du Programme automatique Visibilité pour accélérer l'évacuation d'éléments gênant la visibilité (par exemple rosée, buée, givre, neige), se trouvant sur l'une ou l'autre des faces du pare-brise.
Elle peut être utilisée aussi bien avant de partir qu'en roulant.

REMARQUE

Elle peut être activée lorsque la température extérieure est inférieure à +5°C

Marche / Arrêt



- Moteur tournant, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

La durée de fonctionnement dépend de la température extérieure.
La fonction s'éteint donc automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

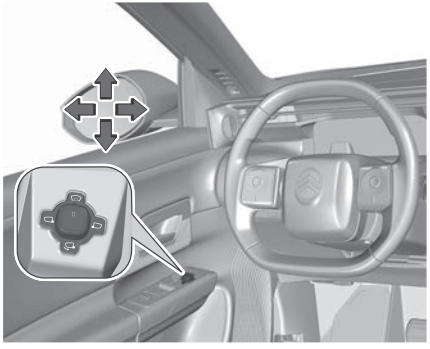
Rétroviseurs

Rétroviseurs extérieurs électriques

AVERTISSEMENT

Par mesure de sécurité, les rétroviseurs doivent être réglés pour réduire "l'angle mort". Les objets observés sont en réalité plus près qu'ils ne paraissent. Prendre cela en compte pour apprécier correctement la distance avec les véhicules venant de l'arrière.

Réglage électrique



1. Tourner la commande vers la droite ou la gauche pour sélectionner le rétroviseur correspondant.
2. Déplacer la commande dans les quatre directions pour effectuer le réglage.

3. Replacer la commande en position centrale.

Rabattement manuel

Il est possible de rabattre manuellement les rétroviseurs (stationnement gênant, garage étroit...).

- Faire pivoter le rétroviseur vers le véhicule.

Rabattement électrique

Selon équipement, les rétroviseurs extérieurs se rabattent électriquement.

1. De l'intérieur, contact mis, tourner la commande en position de rabattement du rétroviseur.
2. De l'extérieur, verrouiller le véhicule.

REMARQUE

Si les rétroviseurs sont rabattus avec la commande intérieure, ils ne se déploieront pas au déverrouillage du véhicule.

Déploiement électrique

- De l'extérieur : déverrouiller le véhicule.
- De l'intérieur : contact mis, tourner la commande vers la gauche ou la droite.

REMARQUE

Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait dans l'application **Réglages > Véhicule** de l'écran tactile.

Avant un lavage automatique du véhicule, rabattre les rétroviseurs.

Inclinaison automatique à la marche arrière

Selon version, cette fonction permet d'orienter automatiquement les rétroviseurs vers le bas pour faciliter les manœuvres de stationnement en marche arrière.
Moteur tournant, dès le passage de la marche arrière, les miroirs s'inclinent vers le bas.
Ils reviennent chacun à leur position initiale :

- Quelques secondes après le désengagement de la marche arrière.
- Dès que la vitesse dépasse 10 km/h.
- À l'arrêt du moteur.

L'activation / désactivation se fait dans l'application **Paramètres > véhicule** de l'écran tactile.

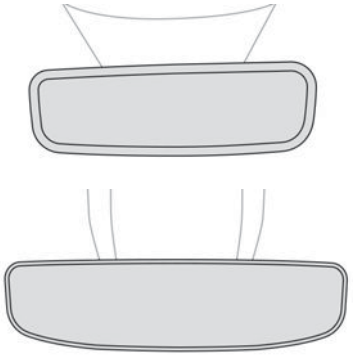
REMARQUE

L'inclinaison des rétroviseurs est différente entre les deux côtés. Elle est plus importante du côté passager de montrer davantage le terrain.

Dégivrage / Dégivrage

Le désembuage / dégivrage des rétroviseurs extérieurs fonctionne avec le désembuage / dégivrage de la lunette arrière.

Rétroviseur intérieur



Le système électrochrome utilise un capteur qui prend en compte le niveau de luminosité extérieure, et celui provenant de l'arrière du véhicule, pour assurer automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.

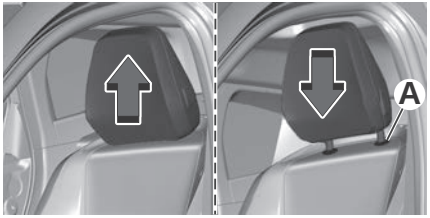
REMARQUE

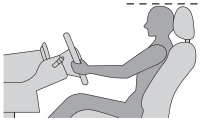
Afin d'assurer une visibilité optimale lors des manœuvres, le rétroviseur s'éclaircit automatiquement dès que la marche arrière est enclenchée.
Le système est inopérant si le chargement du coffre dépasse le niveau du cache-bagages ou si le cache-bagages est encombré.

Appuie-tête

Appuie-têtes avant

Réglage en hauteur





Vers le haut :

- Soulever l'appuie-tête jusqu'à la hauteur souhaitée ; le déclic d'enclenchement est perceptible.

Vers le bas :

- Selon équipement, appuyer sur l'ergot **A** puis, en maintenant l'appui, abaisser l'appuie-tête.

REMARQUE

L'appuie-tête est correctement réglé lorsque son bord supérieur est au niveau du haut de la tête.

Retrait d'un appuie-tête

1. Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.
2. Selon équipement, appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le soulever complètement.
3. Par sécurité, ranger l'appuie-tête.

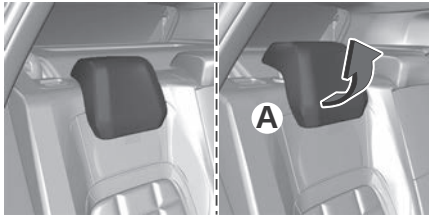
Remise en place d'un appuie-tête

1. Introduire les tiges de l'appuie-tête dans les guides du dossier correspondant.
2. Pousser l'appuie-tête jusqu'en butée.
3. Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.
4. Procéder au réglage en hauteur.

AVERTISSEMENT

Ne jamais rouler avec les appuis-tête retirés ; ceux-ci doivent être en place et réglés en fonction de l'occupant du siège.

Appuie-têtes arrière



Ils peuvent prendre deux positions :

- **Position haute**, lorsque le siège est occupé :
  - Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.
- **Position basse**, de rangement, lorsque les sièges ne sont pas occupés :
  - Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.

Les appuie-tête arrière sont démontables.

Retrait d'un appuie-tête

1. Débloquer le dossier à l'aide de la poignée de déverrouillage.
2. Basculer légèrement le dossier vers l'avant.
3. Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.
4. Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le soulever complètement.

AVERTISSEMENT

Ne jamais rouler avec des passagers installés à l'arrière quand les appuis-tête sont retirés ; les appuis-tête doivent être en place et en position haute.
L'appui-tête du siège central ne peut pas être installé sur un siège latéral et inversement.



Sièges

Position des sièges avant

DANGER

Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant, afin de permettre le déploiement de l'airbag en toute sécurité.

AVERTISSEMENT

Par mesure de sécurité, les réglages de sièges doivent impérativement être effectués à l'arrêt.

AVERTISSEMENT

Avant d'effectuer de reculer le siège, vérifier que rien ni personne ne gêne la course du siège. Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

Avant de prendre la route et pour profiter de l'ergonomie du poste de conduite, régler dans l'ordre suivant :

- La hauteur de l'appuie-tête ;
- L'inclinaison du dossier ;
- La hauteur de l'assise du siège ;
- La position longitudinale du siège ;
- La hauteur et la profondeur du volant ;
- Les rétroviseurs extérieurs et intérieur.

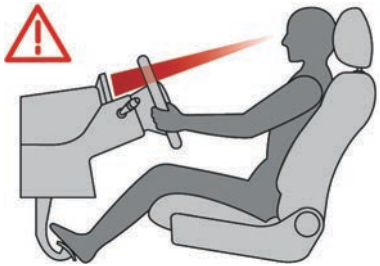
REMARQUE

Une fois ces réglages effectués, vérifier depuis la position de conduite la bonne visibilité du combiné d'instruments.

Bien s'installer

Adopter une bonne position de conduite contribue à améliorer le confort et la protection du conducteur.
Cela permet également d'optimiser la visibilité intérieure / extérieure, ainsi que l'accessibilité des commandes.
Certains réglages de sièges décrits dans cette rubrique dépendent du niveau de finition et du pays de commercialisation du véhicule.

Côté conducteur



- S'asseoir au fond du siège, avec le bassin, le dos et les épaules appuyés contre le dossier.
- Régler la hauteur de l'assise de façon que les yeux soient au niveau du milieu du pare-brise.
- La tête doit être à une distance minimale de 10 cm du toit.
- Régler la position longitudinale du siège de façon à pouvoir appuyer à fond sur les pédales tout en gardant les jambes légèrement fléchies.
- La distance entre les genoux et la planche de bord doit être de 10 cm minimum, afin de faciliter l'accès aux commandes de la planche de bord.
- Régler l'inclinaison du dossier dans la position la plus verticale possible ; l'inclinaison ne doit jamais excéder 25°.
- Régler l'appuie-tête de façon que son bord supérieur se trouve au niveau du dessus de la tête.
- Régler la longueur de l'assise afin d'assurer un soutien au niveau des cuisses.
- Régler le soutien lombaire pour épouser la forme de la colonne vertébrale.
- Régler le volant en profondeur afin de garantir une distance minimale de 25 cm avec le sternum et de pouvoir le tenir en gardant les bras légèrement pliés.
- Régler le volant en hauteur de façon qu'il ne masque pas les informations du combiné d'instruments.

AVERTISSEMENT

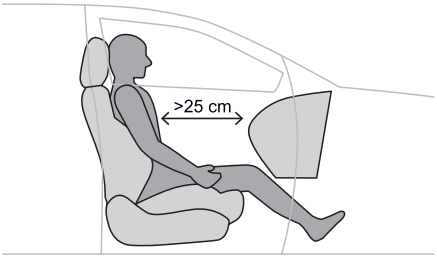
Pour des raisons de sécurité, le réglage des sièges doit être effectué exclusivement à l'arrêt.

REMARQUE

Sièges à réglages électriques

Mettre le contact afin de pouvoir effectuer les réglages.

Côté passager



- S'asseoir au fond du siège, avec le bassin, dos et épaules appuyés contre le dossier.
- Régler la position longitudinale du siège de façon à pouvoir garantir une distance minimale de 25 cm avec la planche de bord.
- Régler l'appuie-tête de façon que son bord supérieur se trouve au niveau du dessus de la tête.

Avant de démarrer

1. Régler les rétroviseurs extérieurs et intérieur de façon à réduire les angles morts.
2. Attacher la ceinture de sécurité : placer la sangle diagonale de la ceinture au centre de l'épaule et ajuster la sangle ventrale afin qu'elle soit serrée au niveau du bassin.
3. S'assurer que l'ensemble des passagers a correctement attaché sa ceinture.

REMARQUE

Rétroviseurs extérieurs électriques

Mettre le contact afin de pouvoir effectuer les réglages.

Pendant la conduite

Maintenir une bonne position et tenir le volant à deux mains en position "9h15", de façon à pouvoir accéder rapidement aux commandes situées sur le volant et à proximité.

AVERTISSEMENT

Ne jamais modifier les réglages des sièges ni du volant en roulant. Toujours laisser les pieds sur le plancher.

Sièges avant manuels

Adopter une bonne position de conduite contribue à améliorer le confort et la protection du conducteur. Cela permet également d'optimiser la visibilité intérieure / extérieure, ainsi que l'accessibilité des commandes.

Certains réglages de sièges décrits dans cette rubrique dépendent du niveau de finition et du pays de commercialisation du véhicule.

AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité, le réglage des sièges doit être effectué exclusivement à l'arrêt.

Sièges avant électriques

REMARQUE

Sièges à réglages électriques

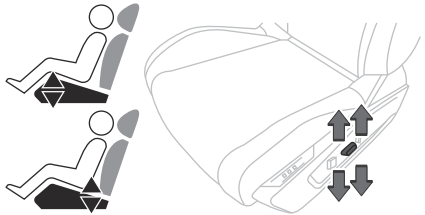
Mettre le contact afin de pouvoir effectuer les réglages.

Longitudinal



- Pousser la commande vers l'avant ou vers l'arrière pour faire coulisser le siège.

Hauteur et inclinaison de l'assise



- Basculer la partie arrière de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir la hauteur désirée.
- Basculer la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir l'inclinaison désirée.

Inclinaison des dossiers



- Incliner la commande vers l'avant ou vers l'arrière.

Inclinaison de l'assise

- Maintenir l'appui sur la partie avant ou arrière du bouton pour abaisser ou relever la partie avant de l'assise.

Lombaire



La commande permet de régler indépendamment la profondeur et la hauteur du maintien au niveau des lombaires.



- Maintenir l'appui sur l'avant ou l'arrière de la commande pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire.
- Maintenir l'appui sur le haut ou le bas de la commande pour monter ou descendre la zone d'appui lombaire.

Maintiens latéraux adaptatifs

Cette fonction offre un meilleur soutien latéral et lombaire au conducteur et au passager avant.
La position se règle en gonflant/dégonflant le traversin adaptatif à l'aide de la page correspondante sur l'écran tactile.
Il est possible de mémoriser le réglage de la position et également de rappeler la position mémorisée ultérieurement.

Paramètres



- Appuyer sur le bouton central des commandes de réglage lombaire.

ou



- Appuyer sur l'application **Sièges**.

- Sélectionner l'onglet **Maintien latéral**.
- Sélectionner le siège conducteur ou passager.

Par défaut, le réglage initial est en position médiane.

- Appuyer sur "**+**" ou "**-**" ou déplacer le curseur sur le réglage souhaité.
- Faire glisser vers la gauche/droite pour un dégonflage/gonflage rapide et facile du maintien latéral adaptatif.

Les modifications sont prises en compte immédiatement et sont visibles sur l'animation du siège correspondant dans la page.

REMARQUE

Le réglage peut être réduit au minimum (« **1** »), mais la fonction n'est pas complètement désactivée.

Les réglages de cette fonction peuvent être mémorisés avec les boutons **M/2/1** ou à l'aide de la clé électronique.

Pour plus d'informations sur les **Réglages mémoire conducteur**, se reporter à la rubrique correspondante.

Défaut

En cas d'anomalie, un message s'affiche sur l'écran tactile.

Le message peut s'afficher lors de l'ouverture de l'onglet **Maintien latéral** ou lors du réglage de la position.

Se rendre chez un concessionnaire ou dans un atelier qualifié.

Mode Lounge

Le véhicule peut passer en mode Lounge uniquement lorsqu'il est branché.
Le mode Lounge permet d'accéder aux différentes fonctions de confort (sièges chauffants, sièges ventilés, sièges massants) et au système d'infodivertissement.

Sièges chauffants

Activation / Désactivation

Il existe plusieurs façons d'accéder aux commandes des sièges chauffants :

- Utilisation des widgets associés sur la page d'accueil.
- Utilisation de l'onglet **Sièges et volants** de l'application  **Climatisation**.
- Utilisation de l'onglet **Chauffage et ventilation** de l'application  **Sièges**.

Modification des réglages

- Sélectionner une intensité parmi les trois niveaux prédéfinis : "**1**" (Faible), "**2**" (Normal) ou "**3**" (Élevé).
- Les réglages du chauffage sont mémorisés uniquement pour le siège conducteur à la coupure du contact.



De plus, l'application Sièges peut être ouverte directement à l'aide du bouton situé sur le côté du siège.



Ne pas utiliser la fonction lorsque le siège n'est pas occupé.
Réduire dès que possible l'intensité du chauffage.
Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant, arrêter la fonction ; une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation d'énergie.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation prolongée des sièges chauffants est déconseillée aux personnes à peau sensible.
Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (par exemple maladie, prise de médicament).

Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante et prévenir le risque de court-circuit :

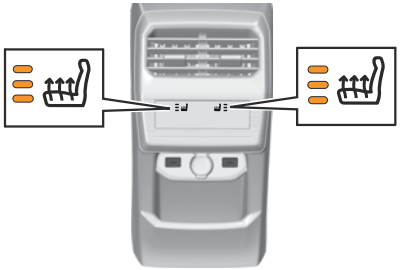
- Ne pas poser d'objets lourds ou acérés.
- Ne pas se mettre à genoux ni debout sur le siège.
- Ne pas verser de liquides.
- Ne jamais utiliser la fonction tant que l'assise est détrempée.
- Ne pas poser de tissus humides sur les sièges chauffants.
- Ne pas nettoyer les sièges chauffants avec des liquides.
- Ne pas nettoyer le siège avec de l'eau ou des solutions de nettoyage non approuvées.

ⓘ REMARQUE

À des températures supérieures à 20°C, les fonctions de chauffage sont désactivées et ne peuvent pas être activées.

Sièges arrière

Le chauffage des sièges arrière peut être commandé par des boutons situés sur la console centrale entre les sièges avant.



- Appuyer sur le bouton correspondant au siège.
- À chaque appui, le niveau de chauffage est modifié. Le nombre de voyants correspondant s'allume.
- Pour arrêter le chauffage, appuyer sur le bouton jusqu'à l'extinction de tous les voyants.

Sièges ventilés

Activation / Désactivation

Il existe plusieurs façons d'accéder aux commandes des sièges ventilés :

- Utilisation des widgets associés sur la page d'accueil.
- Utilisation de l'onglet **Sièges et volants** de l'application  **Climatisation**.
- Utilisation de l'onglet **Chauffage et ventilation** de l'application  **Sièges**.

Modification des réglages

- Dans la page **Fonctions de chauffage** ou **Sièges ventilés**, sélectionner le siège concerné.
- Sélectionner une intensité parmi les trois niveaux prédéfinis : "**1**" (Faible), "**2**" (Normal) ou "**3**" (Élevé).

Sièges massants

Système permettant de choisir le type de massage et d'en régler l'intensité.

Ce système fonctionne avec le moteur en marche, ainsi qu'en mode "**Lounge**".

Activation / Désactivation



- Dans l'application **Sièges** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Massage**.



- Si les réglages conviennent, appuyer pour activer / désactiver la fonction dans l'application **Sièges**.

Sans action, l'affichage revient à son état initial.

Modification des réglages

- Dans la page **Massage**, sélectionner le siège concerné.
- Sélectionner une intensité de massage parmi les trois niveaux prédéfinis : "**1**" (Faible), "**2**" (Normal) ou "**3**" (Élevé).
- Sélectionner un autre type de massage parmi ceux proposés.

Les modifications sont prises en compte immédiatement et mémorisées à la coupure du contact.
Une fois activé, le système démarre un cycle de massage d'une heure, composé de séquences de 6 minutes de massage suivies de 3 minutes de pause.
Le système s'arrête automatiquement à la fin du cycle.

Position des sièges arrière

Les sièges arrière peuvent être inclinés pour plus de confort.

1. Déverrouiller le dossier inclinable à l'aide du commutateur situé sur le panneau à côté du siège.
2. S'appuyer contre le dossier pour obtenir l'inclinaison désirée.
3. Relâcher le commutateur.

Accoudoir arrière

La partie centrale des sièges arrière peut être rabattue pour servir d'accoudoir, et comporte deux porte-gobelets et un espace de rangement pour téléphone portable.



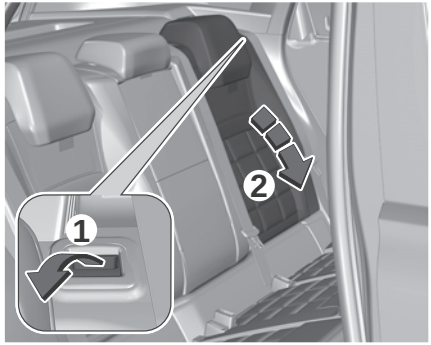
Rabattement des dossiers

⚠ AVERTISSEMENT

Les manœuvres de dossiers doivent être effectuées seulement véhicule à l'arrêt.

Au préalable :

1. Abaisser les appuie-tête des dossiers.
2. Avancer, si nécessaire, les sièges avant.
3. Vérifier que rien ni personne ne gêne le rabattement des dossiers (par exemple, vêtements, bagages).
4. Vérifier que les ceintures de sécurité sont libres, non verrouillées dans les boucles. Les dégager pour assurer le passage du dossier.
5. Presser la poignée **1** de déverrouillage du dossier.
6. Accompagner le dossier **2** jusqu'à l'horizontale.

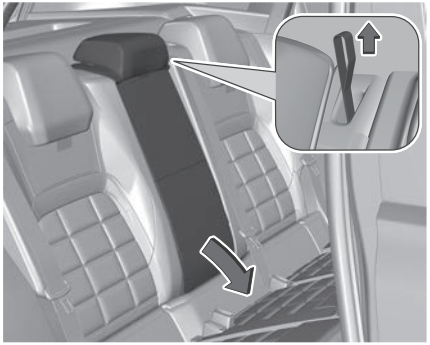


ⓘ REMARQUE

Lorsque le dossier est déverrouillé, le témoin rouge de la poignée de déverrouillage est visible.

Dossier central

La partie centrale du dossier peut être rabattue indépendamment des parties latérales.



1. Au préalable, vérifier que l'accoudoir arrière n'est pas déployé et que l'appuie-tête central n'est pas relevé.
2. Depuis l'habitacle ou depuis le hayon, tirer la sangle pour déverrouiller.
3. Basculer le dossier sur l'assise.
4. Lors de la remise en place, relever complètement le dossier jusqu'au verrouillage.

Ceintures de sécurité

⚠ AVERTISSEMENT

Boucler la ceinture de sécurité avant chaque trajet.
En cas d'accident, les personnes qui n'ont pas bouclé leur ceinture de sécurité mettent en danger les autres passagers et eux-mêmes.

Enrouleur

Les ceintures de sécurité sont équipées d'un enrouleur permettant l'ajustement automatique de la longueur de sangle à la morphologie de l'utilisateur. Le rangement de la ceinture s'effectue automatiquement lorsque celle-ci n'est pas utilisée.
Les enrouleurs sont équipés d'un dispositif de blocage automatique en cas de collision, de freinage d'urgence ou de retournement du véhicule. Il est possible de le débloquer en tirant fermement la sangle et en la relâchant pour qu'elle se rembobine légèrement.

Prétension pyrotechnique

Ce système améliore la sécurité lors des chocs frontaux et latéraux. Selon l'importance du choc, le système de prétension pyrotechnique tend instantanément les ceintures et les plaque sur le corps des occupants.
Les ceintures à prétension pyrotechnique sont actives, lorsque le contact est mis.
Si les prétensionneurs sont déployés, le voyant d'avertissement suivant s'allume :



Limiteur d'effort

Ce système atténue la pression de la ceinture contre le thorax de l'occupant, améliorant ainsi sa protection.

Limiteur d'effort progressif

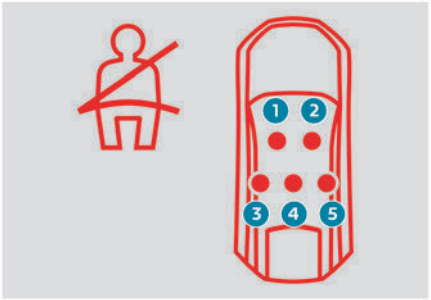
Ce système réduit la pression de la ceinture de sécurité sur la poitrine de l'occupant, en tenant compte de sa stature, améliorant ainsi sa protection.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de choc

En fonction de la nature et de l'importance des chocs, le dispositif pyrotechnique peut se déclencher avant et indépendamment du déploiement des airbags. Le déclenchement des prétensionneurs s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.
Dans tous les cas, le voyant d'airbag s'allume.
Après un choc, faire vérifier et éventuellement remplacer le système des ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Système d'alerte des ceintures de sécurité



Voyants lumineux d'identification des ceintures de sécurité non bouclées/débouclées

Les voyants lumineux rouges (1 à 5) sur le tableau de bord indiquent l'emplacement des ceintures de sécurité qui ne sont pas attachées ou qui ont été détachées.

Voyant d'avertissement de non-bouclage / débouclage



Il s'allume en rouge au combiné d'instruments dès que le système détecte qu'une ceinture de sécurité est non bouclée ou débouclée.

Dans ce cas, le symbole du véhicule contenant les voyants de ceinture de chaque siège s'allume également en rouge.

Alerte de non-bouclage à l'avant



À la mise du contact, si le conducteur ou le passager avant n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, le voyant correspondant (**1** ou **2**) s'allume en rouge.

À une vitesse supérieure à 20 km/h, le voyant d'avertissement et le voyant correspondant clignotent, accompagnés d'un signal sonore pendant 2 minutes environ. Une fois ce temps écoulé, le voyant reste rouge fixe jusqu'au bouclage de la ceinture de sécurité.

Alerte de non-bouclage à l'arrière



À la mise du contact, si l'un des passagers arrière n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, le voyant correspondant (**3, 4** ou **5**) s'allume en rouge pendant 1 minute.

Alerte de débouclage



Après la mise du contact, si le conducteur ou un passager débouclе sa ceinture de sécurité, le voyant correspondant (**1**, **2**, **3, 4** ou **5**) s'allume en rouge.

À une vitesse supérieure à 20 km/h, le voyant d'avertissement et le témoin correspondant clignotent, accompagnés d'un signal sonore pendant 2 minutes environ. Une fois ce temps écoulé, le voyant reste allumé jusqu'à ce que la ceinture de sécurité soit de nouveau bouclée.



Contact mis, si le conducteur ou un passager attache sa ceinture de sécurité, le voyant correspondant (**1, 2**, **3**, **4** ou **5**) s'allume en vert au combiné d'instruments.



Contact mis, si l'un des sièges passagers avant ou arrière est considéré comme étant inoccupé, le voyant correspondant (**2**,**3**, **4** ou **5**) s'allume en gris au combiné d'instruments.



Lorsqu'il n'y a plus d'alertes de non-bouclage/débouclage, le voyant s'éteint et les voyants verts ou gris restent allumés pendant environ 30 secondes, puis s'éteignent.

Conseils

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler. Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours mettre sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée. Ne pas inverser les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle. Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (par ex. une pièce de monnaie) avant de le fixer. Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée. Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.

⚠ AVERTISSEMENT

Pose

La partie basse de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin.
La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule.
À l'avant, pour régler la position de la ceinture de sécurité, il peut être nécessaire de régler la hauteur du siège.
Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- Doit être tendue au plus près du corps.
- Doit être tirée devant soi par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne se vrille pas.
- Ne doit maintenir qu'une seule personne.
- Ne doit pas porter de trace de coupure ou d'effilochage.
- Ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.

⚠ AVERTISSEMENT

Utilisation de la ceinture de sécurité en cas de grossesse

La ceinture sous-abdominale doit être placée aussi bas que possible sur le bassin pour éviter toute pression sur l'abdomen.

⚠ AVERTISSEMENT

Recommandations pour les enfants.

Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.
Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants.
Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

Pour plus d'informations sur les **Sièges enfants**, consulter la rubrique correspondante.

⚠ AVERTISSEMENT

Entretien

En raison des prescriptions de sécurité en vigueur, pour toute intervention sur les ceintures de sécurité du véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau est en mesure d'apporter.
Faire vérifier périodiquement les ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration.
Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le Réseau.

Système d'airbags

Système conçu pour renforcer la sécurité des occupants situés aux places avant et aux places latérales arrière, en cas de collision violente. Les airbags complètent l'action des ceintures de sécurité équipées de limiteur d'effort.
Des détecteurs électroniques enregistrent et analysent les chocs frontaux et latéraux subis dans les zones de détection de choc :

- En cas de choc violent, les airbags se déploient instantanément et contribuent à mieux protéger les occupants du véhicule ; aussitôt après le choc, les airbags se dégonflent rapidement afin de ne gêner ni la visibilité, ni la sortie éventuelle des occupants.
- En cas de choc peu violent, d'impact sur la face arrière et dans certaines conditions de retournement, les airbags peuvent ne pas se déployer ; seule la ceinture de sécurité contribue à assurer la protection dans ces situations.

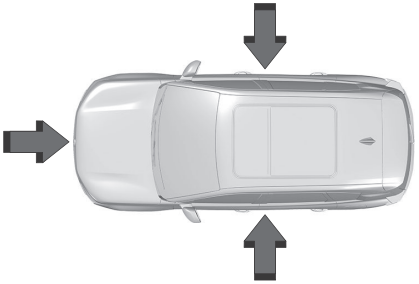
L'importance d'un choc dépend de la nature de l'obstacle et de la vitesse du véhicule au moment de la collision.

⚠ AVERTISSEMENT

Les airbags ne fonctionnent pas contact coupé.

Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenchera plus.

Zones de détection de choc



A. Zone d'impact frontal

B. Zone d'impact latéral

ⓘ REMARQUE

Le déclenchement du ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles.
Le bruit de la détonation liée au déclenchement d'un ou des airbags peut entraîner une légère diminution de la capacité auditive pendant un bref laps de temps.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour que les airbags soient pleinement efficaces, respecter les règles de sécurité ci-dessous. Adopter une position assise normale et verticale. S'attacher dans son siège et boucler correctement la ceinture de sécurité.

Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (par exemple enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement. Ne jamais modifier la définition d'origine du véhicule, tout particulièrement dans l'environnement direct des airbags. Même en observant toutes les précautions évoquées, un risque de blessures ou de légères brûlures à la tête, au buste ou aux bras, lors du déclenchement d'un airbag n'est pas exclu. En effet, le sac se gonfle de façon quasi-instantanée (quelques millisecondes) puis, se dégonfle dans le même temps en évacuant les gaz chauds par des orifices prévus à cet effet.
Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier les systèmes d'airbags. Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau Après-vente CITROËN ou par un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système d'airbags se déploie d'une manière explosive. Les réparations doivent être confiées exclusivement au personnel qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

L'ajout d'accessoires qui modifient le châssis du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle métallique à l'avant ou sur le côté, peut entraver le bon fonctionnement du système d'airbags. Le fonctionnement du système d'airbags peut également être affecté par la modification de parties des sièges avant, des ceintures de sécurité, du module de détection et de diagnostic des airbags, du volant, du combiné d'instruments, des joints intérieurs de porte, y compris les haut-parleurs, d'un des modules d'airbag, du garnissage du plafond ou des montants, des capteurs avant, des capteurs de chocs latéraux ou du câblage des airbags.

⚠ AVERTISSEMENT

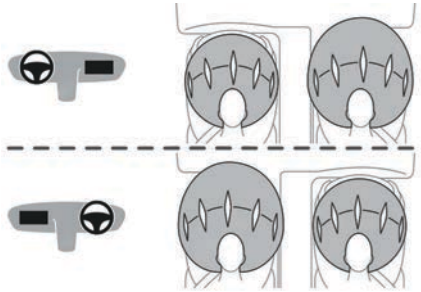
Vérifier l'absence d'obstructions dans la zone de déploiement des airbags.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (par ex. enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.
Ne rien fixer ou coller sur :

- Le volant et la planche de bord.
- Les dossiers des sièges (par exemple vêtements).
- Le pavillon.

Système d'airbags avant



Ce système protège, en cas de choc frontal violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête et au thorax.
Pour le conducteur, il est intégré au centre du volant ; pour le(s) passager(s) avant, dans la planche de bord au-dessus de la boîte à gants.

Déploiement

Ils se déploient, sauf l'airbag passager avant s'il est désactivé.[1], en cas de choc frontal violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact frontal **A**.
L'airbag avant s'interpose entre le thorax et la tête de l'occupant avant du véhicule et le volant, côté conducteur, et la planche de bord, côté passager, pour amortir sa projection en avant.

Système d'airbags latéraux



Ce système protège, en cas de choc latéral violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme au thorax, entre la hanche et l'épaule.
Chaque airbag latéral est intégré dans l'armature du dossier de siège, côté porte.

⚠ AVERTISSEMENT

Airbags latéraux

Recouvrir les sièges uniquement avec des housses homologuées, compatibles avec le déclenchement de ces airbags. Pour connaître la gamme de housses adaptées au véhicule, consulter le concessionnaire.
Ne rien fixer ou attacher sur les dossiers des sièges (par exemple des vêtements), car cela pourrait provoquer des blessures à la poitrine ou au bras lors du déploiement de l'airbag.
Ne pas approcher plus que nécessaire le buste de la porte. Les panneaux de portes avant du véhicule comportent des capteurs de chocs latéraux.
Une porte endommagée ou toute intervention non autorisée (modification ou réparation) sur les portes avant ou leur garniture intérieure peut compromettre le fonctionnement de ces capteurs - Risque de dysfonctionnement des airbags latéraux !
Toute intervention doit être effectuée exclusivement par un concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Déploiement

Les airbags latéraux se déclenchent unilatéralement en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.
L'airbag latéral s'interpose entre le thorax de l'occupant du véhicule et le panneau de porte correspondant.

Système d'airbags rideaux

Ce système contribue à renforcer la protection, en cas de choc latéral violent, du conducteur et des passagers (sauf le passager arrière central) afin de limiter les risques de traumatisme sur le côté de la tête.
Chaque airbag rideau est intégré dans les montants et la partie supérieure de l'habitacle.

Déploiement

Il se déclenche simultanément avec l'airbag latéral correspondant, en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

L'airbag frontal s'interpose entre les occupants à l'avant et l'arrière du véhicule et les vitres correspondantes.

⚠ AVERTISSEMENT

Airbags rideaux.

Ne rien fixer ou coller sur le pavillon, cela pourrait occasionner des blessures à la tête lors du déploiement de l'airbag rideau.
Ne pas démonter les poignées de maintien implantées sur le pavillon, elles participent à la fixation des airbags rideaux.

[1] Pour plus d'informations sur la Désactivation de l'airbag passager avant, se reporter à la rubrique correspondante

Dysfonctionnement du système d'airbags

En cas de dysfonctionnement, le voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments :



Les airbags pourraient ne pas se déclencher en cas de choc violent.
S'adresser à un concessionnaire ou à un atelier qualifié pour faire vérifier le système.

⚠ AVERTISSEMENT

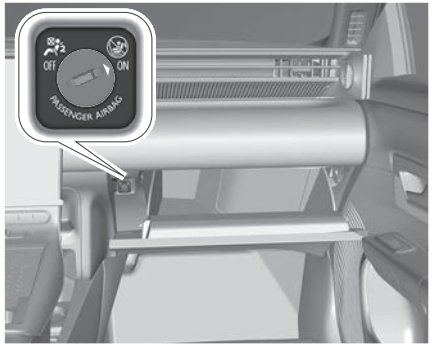
Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de tonneaux, les airbags peuvent ne pas se déclencher.
Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

Désactivation de l'airbag passager avant

L'airbag passager avant doit être réglé en fonction du type de dispositif de retenue pour enfants utilisé. Suivre le tableau d'installation des dispositifs de retenue pour enfants. ⇨40
Les systèmes d'airbags rideau et latéral, les rétracteurs de ceinture et tous les systèmes d'airbags du conducteur restent actifs. Le système d'airbag passager avant peut être désactivé via un commutateur à clé situé sur le côté passager de la planche de bord.

⚠ AVERTISSEMENT

Neutraliser l'airbag passager uniquement en utilisation combinée avec un système de retenue pour enfant, selon les instructions et restrictions précisées dans le tableau.
Le non-respect de cette consigne présente un risque de blessures mortelles pour la personne occupant un siège avec airbag passager avant désactivé.

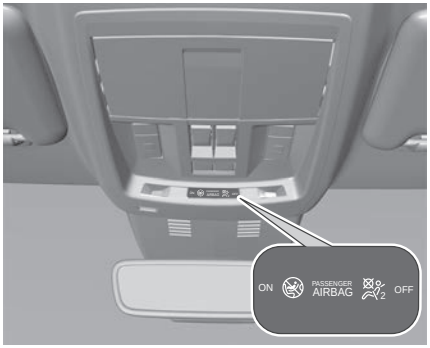


Utiliser la clé de contact pour choisir la position :

OFF  l'airbag passager avant est désactivé et ne se gonfle pas en cas de collision. Le voyant s'allume en permanence dans la console centrale.

ON  l'airbag passager avant est activé.

Activer/Désactiver l'airbag **uniquement avec le véhicule arrêté et le contact coupé**.



Après la mise du contact :

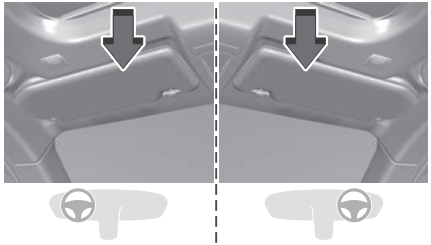
- Si le voyant **ON** s'allume pendant environ 60 secondes, le système d'airbag passager avant se déploie en cas de collision.
- Si le voyant **OFF** s'allume, le système d'airbag passager avant est désactivé. Il reste allumé tant que l'airbag est désactivé.

Consulter immédiatement un atelier :

- Si aucun des deux voyants n'est allumé.

- Si les deux voyants sont allumés en même temps, le système présente une défaillance. L'état du système ne peut pas être déterminé. Personne n'est autorisé à occuper le siège passager avant.

Étiquette d'avertissement - Airbag passager avant



Respecter impérativement la consigne suivante, rappelée par l'étiquette d'avertissement située de chaque côté du pare-soleil passager :



⚠ DANGER

NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

EN : NEVER use a rearward facing child restraint on a seat protected by an ACTIVE AIRBAG in front of it, DEATH or SERIOUS INJURY to the CHILD can occur.

DE : Montieren Sie auf einem Sitz mit AKTIVIERTEM Front-Airbag NIEMALS einen Kindersitz oder eine Babyschale entgegen der Fahrtrichtung, das Kind könnte schwere oder sogar tödliche Verletzungen erleiden.

FR : NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

ES : NO INSTALAR NUNCA un sistema de retención para niños de espaldas al sentido de la marcha en un asiento protegido mediante un AIRBAG frontal ACTIVADO, ya que podría causar lesiones GRAVES o incluso la MUERTE del niño.

IT : NON installare MAI seggiolini per bambini posizionati in senso contrario a quello di marcia su un sedile protetto da un AIRBAG frontale ATTIVATO. Ciò potrebbe provocare la MORTE o FERITE GRAVI al bambino.

Dispositifs de retenue pour enfants

Consignes générales

⚠ AVERTISSEMENT

Pour transporter des enfants dans le véhicule, les installer dans un siège approprié. **Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.**

⚠ AVERTISSEMENT

Un siège enfant mal installé dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Veiller à respecter les instructions ci-après et celles fournies avec le siège enfant.

ⓘ REMARQUE

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. Consulter la législation en vigueur dans son pays.

Pour assurer une sécurité optimale, respecter les consignes suivantes :

- Conformément à la réglementation européenne, tous les enfants de moins de **12 ans ou d'une taille inférieure à 1 mètre 50 doivent être transportés dans des sièges**

enfants homologués adaptés à leurs taille ou poids, aux places équipées d'une ceinture de sécurité ou d'ancrages ISOFIX.

- **Un enfant de moins de 15 mois doit obligatoirement être transporté en position dos à la route à l'avant comme à l'arrière.** L'utilisation de sièges "dos à la route" est recommandée pour les enfants jusqu'à l'âge de 3 ans.
- **Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière du véhicule.**

AVERTISSEMENT

Ne rien fixer sur les systèmes de retenue pour enfants et ne pas les couvrir d'autres matériaux. Un système de retenue pour enfants soumis à des contraintes en cas d'accident doit être remplacé.

REMARQUE

Ceintures de sécurité

Vérifier qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, cela risquerait de le déstabiliser.
Lors de l'installation d'un siège enfant sur un siège arrière, vérifier que le siège enfant n'interfère pas avec le fonctionnement de la ceinture de sécurité du siège central arrière.
Veiller à positionner et boucler correctement la ceinture de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

AVERTISSEMENT

Appuie-têtes

Enlever l'appuie-tête avant d'installer un siège enfant avec dossier ou système Top Tether sur une place passager.
S'assurer que l'appuie-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage important. Remettre l'appuie-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

AVERTISSEMENT

Protections complémentaires

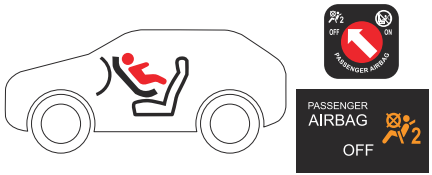
Ne laisser les enfants monter et descendre du véhicule que du côté opposé au trafic.
Pour empêcher l'ouverture accidentelle des portes et des vitres arrière, utiliser le dispositif "Sécurité enfants".
Veiller à ne pas ouvrir de plus d'un tiers les vitres arrière.
Pour protéger les jeunes enfants des rayons solaires, équiper les vitres arrière de stores latéraux.
Par sécurité, ne pas laisser :

- Un enfant seul et sans surveillance dans un véhicule.
- Un enfant ou un animal dans un véhicule exposé au soleil, vitres fermées.
- Les clés à la portée des enfants à l'intérieur du véhicule.

Installation d'un dispositif de retenue pour enfants sur un siège avant

AVERTISSEMENT

L'airbag passager avant doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant dos à la route. Sinon l'enfant risquerait d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.



AVERTISSEMENT

L'airbag passager avant doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant face à la route.



REMARQUE

Régler le siège passager avant dans la position la **plus haute, dans la position longitudinale arrière maximum, dossier redressé.**



Installation d'un dispositif de retenue pour enfants sur un siège arrière

Face à la route ou dos à la route



- Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant face à la route ou que le siège enfant dos à la route ne touchent pas le siège avant du véhicule.
- Vérifier que le dossier du siège enfant face à la route est le plus près possible du dossier du siège arrière du véhicule, voire en contact si possible.

Place arrière centrale

Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

Recommandations spécifiques aux sièges

AVERTISSEMENT

Installation d'un rehausseur

La partie thoracique de la ceinture de sécurité doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.
Vérifier que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.
Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.

AVERTISSEMENT

Installation d'un siège enfant avec béquille.

Veiller à ce que la béquille soit en contact ferme et stable avec le sol.

Un siège avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

AVERTISSEMENT

Lorsque le système de retenue pour enfants n'est pas utilisé, attacher le siège avec la ceinture de sécurité ou les ancrages ISOFIX, ou le retirer du véhicule. Ne pas le laisser dans l'habitacle sans le fixer solidement. De cette façon, en cas de frei-

nage brusque ou d'accident, les occupants ne seront pas blessés.

⚠ AVERTISSEMENT

L'appuie-tête doit toujours être présent dans le véhicule et installé si le siège est utilisé par un passager adulte ou un enfant assis dans le système de retenue sans dossier.

⚠ AVERTISSEMENT

Après avoir installé un système de protection pour enfants dans le véhicule, ne pas avancer ou reculer le siège car il pourrait desserrer les fixations. Retirer le système de protection pour enfants pour régler la position du siège. Réinstaller le système de protection pour enfants une fois le siège réglé.

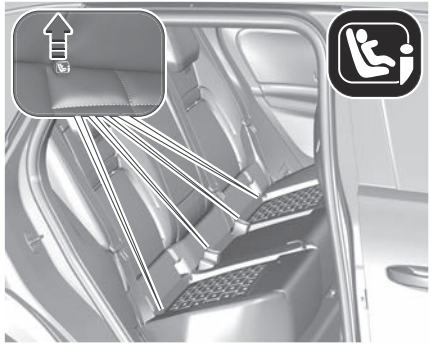
Pose des ceintures de sécurité

Les systèmes de retenue pour enfants peuvent être fixés à l'aide d'une ceinture de sécurité.
Pour l'installation du siège enfant avec la ceinture de sécurité, vérifier que celle-ci est bien positionnée et tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège du véhicule.

Connecteurs d'ancrage ISOFIX

Les positions des systèmes de retenue pour enfant ISOFIX spécifiques au véhicule sont indiquées dans le tableau d'installation des systèmes de retenue pour enfants.
Les sièges extérieurs arrière sont équipés de fixations conformes à la norme ISOFIX.

Ces fixations se composent d'un ensemble d'anneaux **A**, situés entre le dossier et l'assise de siège.



Ces anneaux sont situés derrière des fermetures éclair.

Les 2 verrous des **sièges enfants ISOFIX** viennent s'y ancrer.

Les supports ISOFIX sont signalés par une étiquette sur le dossier. Pour accéder aux connecteurs d'ancrage ISOFIX, ouvrir d'abord la fermeture éclair.

REMARQUE

Lors de la fixation des systèmes de retenue pour enfants compatibles ISOFIX sur les sièges passager réglables, d'abord incliner le dossier autant que nécessaire vers l'arrière pour pouvoir accéder aux connecteurs d'ancrage ISOFIX.
Après la fixation correcte du système de retenue pour enfant ISOFIX, incliner à nouveau le dossier vers l'avant.

Ancrages Top Tether

En plus des anneaux ISOFIX **A**, les sièges Top Tether doivent être fixés à un anneau supplémentaire **B**, situé derrière le siège.



Avant d'installer un siège Top Tether :

1. Retirer et ranger l'appuie-tête du siège avant d'installer le siège enfant.
2. Installer le siège enfant sur les fixations ISOFIX.
3. Passer la sangle du siège enfant par-dessus le dossier et la fixer au crochet Top Tether.

4. Serrer la sangle conformément aux instructions du manuel fourni avec le siège enfant.

Les positions des systèmes de retenue pour enfants ISOFIX de catégorie universelle sont indiquées dans le tableau Installation des systèmes de retenue pour enfants.

Sièges enfants i-Size

Un système de retenue pour enfant i-Size est un système ISOFIX universel selon la réglementation n° 129 des Nations Unies.
Tous les systèmes de retenue pour enfants i-Size peuvent être utilisés sur un siège de véhicule convenant au système i-Size, comme indiqué dans le tableau Installation des systèmes de retenue pour enfants.

REMARQUE

Pour éviter que le siège ne bascule vers l'avant en cas de collision, il faut utiliser une sangle Top Tether ou une béquille en plus des supports ISOFIX.

Les sièges pour enfants i-Size et sièges du véhicule homologués i-Size sont identifiés par le symbole i-Size, voir l'illustration.



Sièges pour enfants recommandés

Taille de l'enfant (ECE R129)	Type d'installation	Système de retenue pour enfants	Remarque
Taille : 40 - 85 cm (de la naissance à 15 mois) (jusqu'à 13 kg)	Dos à la route 	**"RÖMER Baby-Safe PRO"**	Recommandé avec sa base ISOFIX**(RÖMER Vario Base 5Z)**
Taille : 61 - 105 cm (de 3 mois à 4 ans) (jusqu'à 18 kg)	Dos à la route Taille : 61 - 105 cm  Face à la route Taille : 76 - 105 cm 	**"RÖMER Dualfix 5Z"**	Installé avec sa base ISOFIX **(RÖMER Vario Base 5Z)** L'installation dos la route est recommandée
Taille : 100 - 150 cm (de 3,5 à 12 ans) (jusqu'à 36 kg)	Face à la route 	**"RÖMER KidFix Pro"**	Peut être installé avec ou sans supports ISOFIX. L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité. **Acheté sur Stellantis & You, Sales and Services** **Il est recommandé d'utiliser un siège enfant avec dossier. En cas de dépose du dossier en présence d'un enfant de plus de 138 cm, il faut également enlever la protection de sécurité**

DANGER

Si un système de retenue pour enfants ISOFIX universel n'est pas fixé sur les trois points d'ancrage, il ne pourra pas protéger correctement l'enfant. En cas d'accident, l'enfant peut être gravement ou mortellement blessé.

REMARQUE

Suivre les instructions des fabricants de dispositifs de retenue pour enfants afin d'installer le dispositif de retenue pour enfants approprié dans le véhicule.

REMARQUE

Pour le dispositif de retenue pour enfant semi-universel ou spécifique au véhicule (système de retenue pour enfant ISOFIX ou à ceinture), se reporter à la liste des véhicules fournie dans le manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfant.

REMARQUE

S'assurer que l'emplacement d'installation du système de retenue pour enfants à l'intérieur du véhicule est correct.
Se référer au tableau récapitulatif pour l'installation des sièges enfants.

Emplacement de montage d'un système de retenue pour enfants

⚠ AVERTISSEMENT

Respecter les restrictions et les indications du tableau Installation des dispositifs de retenue pour enfants selon la réglementation européenne

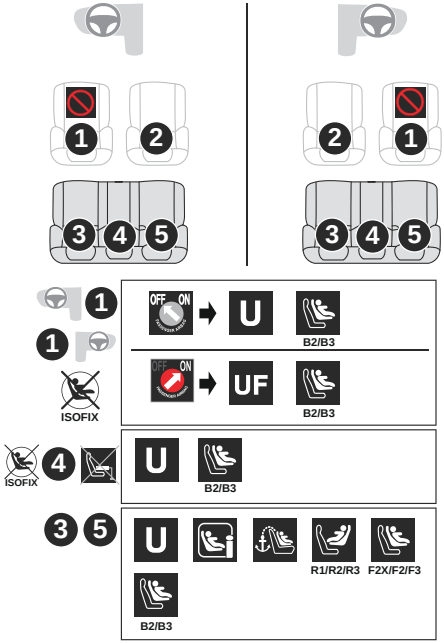


Tableau d'installation des systèmes de retenue pour enfants selon la réglementation européenne

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants fixés par la ceinture de sécurité et homologués universellement (a), ainsi que les sièges les plus grands

ISOFIX et **i-Size** sur les places assises équipées de fixations **ISOFIX** dans le véhicule. Règles :

- Une place compatible i-Size est également compatible pour R1, R2 et F2X, F2, B2.
- Une position compatible R3 est également compatible R1 et R2.
- Une position compatible R2 est également compatible R1.
- Une position compatible F3 est également compatible F2X et F2.
- Une position compatible B3 est également compatible B2.

(a) Siège pour enfant universel : siège enfant pouvant être installé dans tous les véhicules à l'aide de la ceinture de sécurité.

(b) Selon version, se reporter à la législation en vigueur dans le pays avant de transporter un enfant sur cette position de siège.

(c) Pour installer un siège enfant "dos à la route" à cette place, désactiver "OFF" IMPÉRATIVEMENT l''airbag passager avant.

(d) Seul un siège enfant "face à la route" est autorisé à cette place avec l'airbag passager avant activé "ON".

(e) Pour un siège enfant universel "dos à la route" et/ou "face à la route" (U), pour groupes 0, 0+, 1, 2 ou 3, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.

(f) Pour un siège enfant universel "face à la route" (UF) pour groupes 1, 2 ou 3, ou

dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.

(g) Pour un siège avec réglage en hauteur, régler celui-ci en position haute maximale.

(h) Régler le siège passager avant en position longitudinale complètement vers l'arrière.

(i) Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

(j) Siège non équipé de fixations conformes ISOFIX.

(k) Si un système de retenue pour enfants est installé sur le siège passager arrière central, le siège passager arrière gauche est bloqué et NE DOIT PAS être occupé.

(l) Si un dispositif de retenue pour enfants est installé sur ces sièges, régler l'appuie-tête à la hauteur maximale ou le retirer si nécessaire (instabilité ou absence de contact de l'arrière du dispositif de retenue pour enfants avec le dossier du siège du véhicule).

(m) Pour les sièges arrière avec dossier réglable, régler le dossier en position verticale (2e cran à partir de la position la plus verticale) lors de l'utilisation d'un système de retenue pour enfants.

(n) Régler le siège devant le siège équipé du système de retenue pour enfants à la hauteur maximale.

(o) Il n'est pas possible d'installer 3 sièges rehausseurs en même temps sur les sièges arrière.

	Numéro du siège					
	Sièges avant (b) (l)			Sièges arrière (b) rangée 2 (l) (m)		
	1	2 (j)		3	4 (i) (j)	5
Airbag passager avant		Désactivé "OFF" **(c)**	Activé "ON" **(d)**			
Position compatible avec un siège enfant **universel (a) dos à la route (e)**	non	oui **(g) (h)**	non	oui **(n)**	oui **(k)**	oui **(n)**
Position compatible avec un siège enfant **universel (a) face à la route (f)**	non	oui **(g) (h)**		oui	oui **(k)**	oui
Position compatible avec un siège pour enfant **i-Size dos à la route**	non	non		oui	non	oui
Position compatible avec un siège pour enfant **i-Size face à la route**	non	non		oui	non	oui
Place équipée d'une attache **Top-tether**	non	non		oui	non	oui
Siège enfant de type "**Nacelle**" (L1 / L2)	non	non		non	non	non

	Numéro du siège				
	Sièges avant (b) (l)		Sièges arrière (b) rangée 2 (l) (m)		
	1	2 (j)	3	4 (i) (j)	5
Siège enfant ISO-FIX "**dos à la route**" (R1 / R2 / R3)	non	non	R3 **(n)**	non	R3 **(n)**
Siège enfant ISO-FIX "**face à la route**" (F2 / F2X / F3)	non	non	F3	non	F3
Siège enfant "**Rehausseur**" (B2 / B3) **(o)**	non	B3 **(g) (h)**	B3		B3
				B3 **(k)**	

Clé

Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Airbag passager avant désactivé et voyant d'avertissement associé.



Airbag passager avant activé et voyant d'avertissement associé.

U

Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué universellement "**dos à la route**" et/ou "**face à la route**", (**U**) de groupes **0, 0+, 1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.

UF

Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué universellement "face à la route"** (UF) de groupes **1**, **2** et **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.

Place autorisant la fixation d'un siège enfant **i-Size**.

Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant avec béquille.

Présence d'un ancrage **Top Tether** à l'arrière du dossier, autorisant la fixation d'un **siège enfant ISOFIX universel**.

Siège enfant **ISOFIX** dos à la route :

- **R1 : siège enfant ISOFIX** pour **nourrisson**.
- **R2 : Siège enfant ISOFIX de taille réduite**.
- **R3** : siège enfant **ISOFIX** de grande taille

Siège enfant **ISOFIX** face à la route :

- **F2X : Siège enfant ISOFIX pour tout-petits**.
- **F2 : Siège enfant ISOFIX de hauteur réduite**.
- **F3 : Siège enfant ISOFIX de grande hauteur**.

Réhausseur de siège enfant, par ceinture de sécurité ou fixations **ISOFIX** :

- **B2 : siège rehausseur de largeur réduite.**
- **B3 : siège rehausseur de grande largeur.**



Place interdisant l'installation d'un siège enfant **ISOFIX**.

Pour le réglage des sièges, se référer au tableau récapitulatif **"Installation des dispositifs de retenue pour enfants selon la réglementation européenne"**.

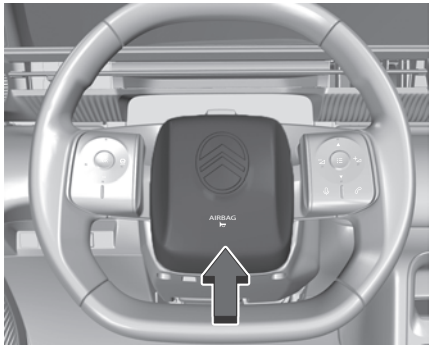


Siège enfant **ISOFIX** de type "Nacelle" :

- **L1** : Orienté du côté gauche.
- **L2** : Orienté du côté droit.

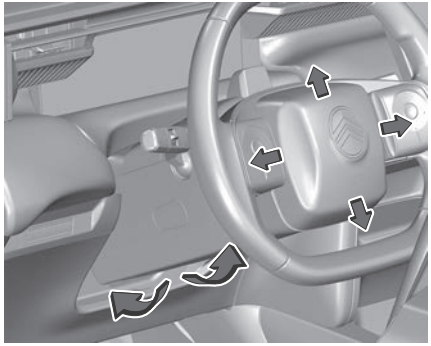
Volant

Avertisseur sonore



- Appuyer sur la partie centrale du volant.

Réglage du volant



1. À l'arrêt, tirer la commande pour déverrouiller le volant.
2. Régler la hauteur et la portée en douceur pour vous adapter à votre position de conduite et vérifier que le combiné d'instruments est visible.
3. Pousser la commande pour verrouiller le volant.

⚠ AVERTISSEMENT

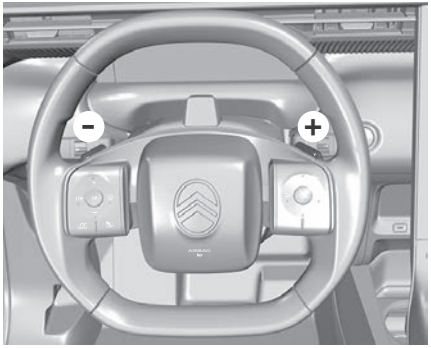
Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

Palettes au volant

Le volant est équipé de palettes de chaque côté. Selon version, ils peuvent remplir différentes fonctions :

- ICE/MHEV/PHEV : Passage manuel des vitesses supérieures et inférieures.
- BEV : Réglage du niveau de freinage régénératif.

Pour plus d'informations, se reporter aux sections correspondantes.



Chauffage du volant

Par temps froid, cette fonction chauffe la partie circulaire du volant.
Elle est activable lorsque la température extérieure est inférieure à 20°C.

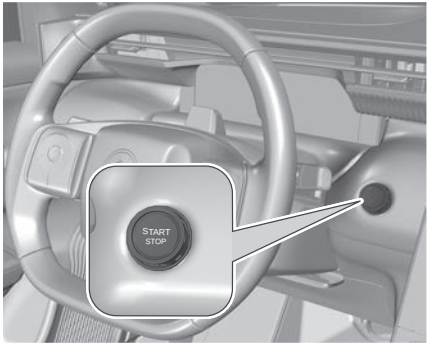


- Dans l'application **Climatisation** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Volant et sièges**.



- Appuyer pour activer / désactiver la fonction.

Commutateur d'allumage



1. Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
2. Appuyer sur le bouton "START/STOP" et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que le moteur démarre.

Sur les véhicules BEV, le tableau de bord affiche READY lorsque le véhicule est prêt à rouler.

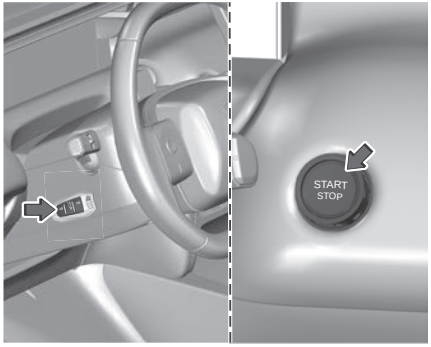
DANGER

Ne jamais mettre le contact pendant la conduite, car cela bloquerait le volant.

AVERTISSEMENT

Ne quitter le véhicule qu'après avoir coupé le système de propulsion, appliqué le frein de stationnement et, selon la transmission, engagé le premier rapport ou sélectionné **P**.

Démarrage de secours



1. Placer la télécommande contre le lecteur de secours et la maintenir en place.
2. Sélectionner le mode **P**, puis appuyer sur la pédale de frein.
3. Appuyer sur le bouton Start/Stop.

Essuie-glaces et lave-glaces

REMARQUE

En conditions hivernales, éliminer la neige, la glace ou le givre présents sur le pare-brise, autour des bras et des balais d'essuie-glace avant de faire fonctionner les essuie-glaces.

AVERTISSEMENT

Ne pas faire fonctionner les essuie-glaces sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifier que les balais d'essuie-vitres ne sont pas collés au pare-brise avant de les actionner.

REMARQUE

Le lavage en station peut entraîner momentanément des bruits parasites et une dégradation de la qualité d'essuyage. Cela ne nécessite pas le remplacement des balais d'essuie-vitres.

AVERTISSEMENT

Pour ne pas endommager les balais d'essuie-glace, ne pas actionner le lave-glace si le réservoir de liquide de lave-glace est vide. Actionner le lave-glace seulement si le liquide ne risque pas de geler sur le pare-brise et de gêner la visibilité. Utiliser des produits "grand froid" en période hivernale. Ne jamais utiliser d'eau pour faire l'appoint.

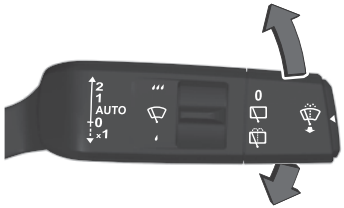
REMARQUE

Avec la manette d'essuie-glace en position AUTO ou INT, 1 ou 2 et le contact mis après plus d'une minute : Lorsque la température extérieure est inférieure à +3°C, l'essuie-glace avant s'active uniquement à une vitesse supérieure à 10 km/h. Lorsque la température extérieure est supérieure à +3°C, l'essuie-glace avant s'active immédiatement.

REMARQUE

En position 1 ou 2, la fréquence de balayage est automatiquement réduire à une vitesse inférieure à 5 km/h et revient à la fréquence initiale à une vitesse supérieure à 10 km/h.

Essuie-glace avant avec capteur de pluie



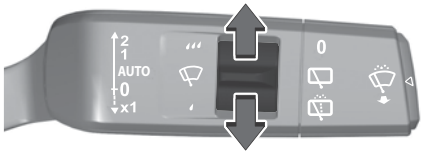
2	: rapide
1	: lent
AUTO	: balayage automatique avec capteur de pluie
0	: éteint
x1	: balayage simple

En position **AUTO**, le détecteur de pluie détecte la quantité d'eau sur le pare-brise et règle automatiquement la vitesse de l'essuie-glace avant. Si le contact est coupé pendant plus d'une minute, le mode automatique de l'essuie-glace est désactivé.

Ne pas mettre en marche lorsque les vitres sont givrées.

Ne pas enclencher les essuie-glaces ou les lave-glaces dans les stations de lavage de voiture.

Sensibilité réglable du capteur de pluie



Manette d'essuie-glace en position **AUTO**.

En position **AUTO**, le détecteur de pluie détecte la quantité d'eau sur le pare-brise et règle automatiquement la vitesse de l'essuie-glace avant.

La sensibilité peut être réglée à l'aide du contacteur du levier.

- Le pousser vers le haut pour augmenter la sensibilité et vers le bas pour la diminuer.

S'assurer que le capteur n'est pas obstrué.

Lave-glace avant



- Tirer la manette.

Le produit de lave-glace est pulvérisé sur le pare-brise et l'essuie-glace exécute quelques balayages.

Position d'entretien

Cette position de maintenance permet de nettoyer les lames ou de procéder au remplacement des balais. Elle peut également être utile, par temps hivernal (gel, neige), pour dégager les balais du pare-brise.

1. Immédiatement après la coupure du contact, toute action sur la commande d'essuie-glace positionne les balais verticalement.
2. Procéder à l'opération souhaitée ou au remplacement des balais.
3. Remettre les balais dans leur position de repos en mettant le contact et en manœuvrant la commande d'essuie-glace.

Remplacement des balais d'essuie-glace ⇨ 263

Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière

Essuie-glace de lunette arrière



0 : éteint

: balayage intermittent

: lave-glace

Ne pas mettre en marche lorsque la lunette arrière est gelée et si un porte-vélo est utilisé. Ne pas enclencher les essuie-glaces ou les lave-glaces dans les stations de lavage de voiture. L'essuie-glace de lunette arrière s'enclenche automatiquement si l'essuie-glace avant est en marche et que la marche arrière est engagée.

Lave-glace de lunette arrière

- Sélectionner .

Le liquide de lave-glace est pulvérisé sur la lunette arrière et la caméra arrière et l'essuie-glace fonctionne tant que le lave-glace est sélectionné.

Réglages mémoire

Réglages mémoire conducteur

Associée au siège conducteur à réglages électriques, cette fonction permet de mémoriser deux positions de conduite pour faciliter ces réglages en cas de changements fréquents de conducteur.
Elle prend en compte les réglages électriques du siège et des rétroviseurs extérieurs.
Elle prend également en compte les réglages électriques de l'affichage tête haute étendu.



Avec les boutons 1/2/M

1. S'installer et mettre le contact.
2. Régler le siège, les rétroviseurs extérieurs et l'affichage tête haute étendu.
3. Appuyer sur le bouton **M**, puis dans un délai de 4 secondes, appuyer sur le bouton **1** ou **2**.

Un signal sonore retentit pour indiquer la mémorisation. La mémorisation d'une nouvelle position annule la précédente.

Rappel d'une position mémorisée

⚠ AVERTISSEMENT

Lors du déplacement du siège, s'assurer que personne, ni aucun objet n'entrave le mouvement automatique du siège.

Contact mis ou moteur tournant

- Appuyer sur le bouton **1** ou **2** pour rappeler la position correspondante.

Un signal sonore retentit à la fin du rappel.
Il est possible d'interrompre le mouvement en cours en appuyant sur le bouton **M**, **1** ou **2** ou en utilisant une commande de réglage du siège.
Le rappel de position est impossible en roulant. Le rappel de position est désactivé environ 45 secondes après la coupure du contact.

Fonction d'accueil

La fonction d'accueil facilite l'accès et la sortie du véhicule.

Le siège avant recule automatiquement à la coupure du contact et à l'ouverture de la porte conducteur, puis reste en position pour un futur accès au véhicule.
À la mise du contact, le siège avant avance pour atteindre la position de conduite mémorisée.

Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Éclairage extérieur

Éclairage principal

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas regarder directement dans les phares à LED. Risque de lésion oculaire.



Tourner le commutateur :

AUTO La commande automatique des feux passe automatiquement des feux de jour aux phares

Feux de croisement / Feux de route

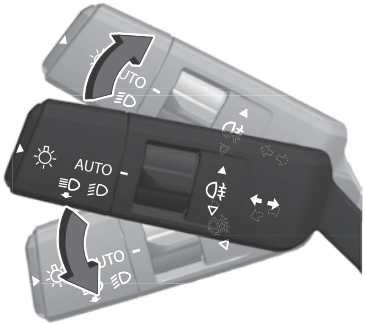
Feux de jour

Les feux de jour augmentent la visibilité du véhicule pendant la journée.

Feux arrière

Les feux arrière sont allumés en même temps que les feux de croisement et les feux de jour.

Indicateurs de direction



- Gauche ou droit : abaisser ou relever la commande d'éclairage en dépassant le point de résistance.

Pour activer trois clignotements, appuyer brièvement sur le levier des clignotants sans passer le point de résistance.

Feux de stationnement

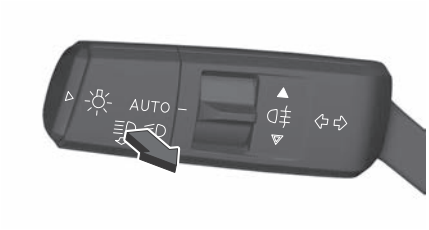
(Selon version)
Balisage latéral effectué par l'allumage des feux de position uniquement du côté de la circulation.

- Dans la minute qui suit la coupure du contact, actionner la commande d'éclairage vers le haut ou vers le bas, en fonction du côté de la circulation (par ex. lors d'un stationnement à droite, baisser la commande d'éclairage vers le bas pour un allumage à gauche).

Ceci est indiqué par un signal sonore et l'allumage au combiné d'instruments du voyant de l'indicateur de direction correspondant.

- Pour arrêter les feux de stationnement, replacer la commande d'éclairage sur la position centrale.

Feux de route



- Tirer sur le levier au-delà du point de résistance pour alterner entre les feux de croisement et les feux de route.
- Tirer le levier jusqu'au point de résistance pour allumer les feux de route.

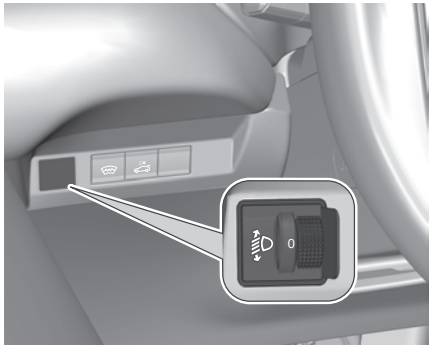
Réglage automatique des phares

Ce système corrige automatiquement la hauteur du faisceau des projecteurs en fonction de différents paramètres (par exemple la charge du véhicule).

En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système met les projecteurs en position la plus basse.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Réglage manuel de la portée des phares



Pour ne pas gêner les autres usagers de la route, le faisceau de ces projecteurs doit être réglé en hauteur en fonction de la charge du véhicule.

0. **(Réglage initial)**

Conducteur seul ou conducteur + passager avant

1. 5 personnes

2. 5 personnes + coffre chargé

3. Conducteur seul + coffre chargé

4 **5, 6 :** Non utilisé

Commande automatique des feux

Quand la fonction de commande automatique des feux est activée, le système bascule automatiquement entre les feux de jour et les feux de croisement, en fonction des conditions d'éclairage extérieur et des informations communiquées par le système d'essuie-glaces.

Recommandations générales pour les systèmes d'éclairage automatique

Les systèmes d'éclairage automatiques utilisent une caméra de détection, située en haut du pare-brise.

REMARQUE

Limites de fonctionnement

- Le système peut être perturbé ou ne pas correctement fonctionner :
- Lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (par exemple chute de neige, fortes précipitations).
- Si le pare-brise est encrassé, embué ou masqué (par exemple par un autocollant) devant la caméra.
- Si le véhicule est face à certains panneaux ou à des dispositifs rétro-réfléchissants de glissières de sécurité.

Le système n'est pas en mesure de détecter :

- Les usagers qui n'ont pas d'éclairage propre tels que les piétons.
- Les véhicules avec éclairage occulté (par exemple circulant derrière une barrière de sécurité sur autoroute).
- Les véhicules se trouvant au sommet ou en bas d'une pente raide, dans des

virages sinueux, dans des carrefours en croix.

⚠ AVERTISSEMENT

Entretien.

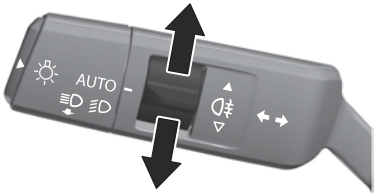
Nettoyer régulièrement le pare-brise, en particulier la zone située devant la caméra. La face interne du pare-brise peut être également embuée au niveau de la caméra. Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.
Ne pas laisser la neige s'accumuler sur le capot moteur ou sur le toit du véhicule, car elle pourrait masquer la caméra.

Allumage automatique des phares

- Mettre le commutateur en position : **AUTO**

En cas de mauvaises conditions d'éclairage, les feux de croisement s'allument automatiquement.
En outre, les phares sont allumés si les essuie-glaces de pare-brise ont effectué plusieurs balayages.

Feux antibrouillard arrière

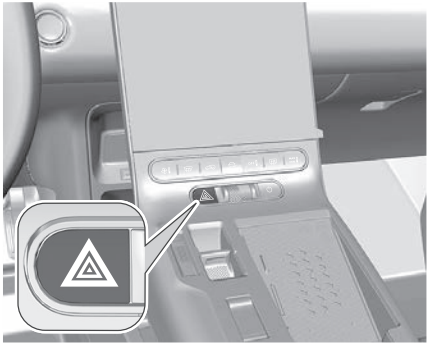


- Pousser le commutateur vers le haut pour allumer les feux antibrouillard arrière.
- Tirer le commutateur vers le bas pour éteindre les feux antibrouillard arrière.

ⓘ REMARQUE

Sur les versions MATRIX LED, l'allumage des feux antibrouillard arrière active les modules de l'éclairage avant qui imitent les feux antibrouillard avant.

Feux de détresse



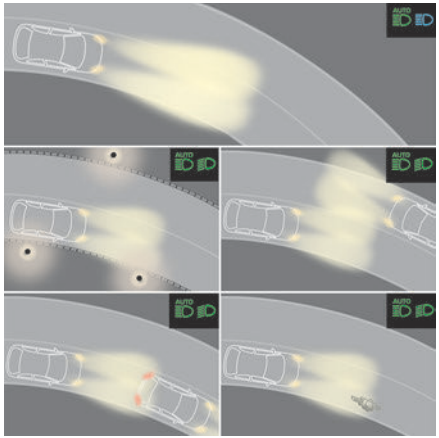
- Appuyer sur le bouton pour les allumer.

Commutation automatique des phares

⚠ AVERTISSEMENT

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage**.

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**" et la fonction activée dans l'écran tactile, ce système permute automatiquement les feux de route et les feux de croisement en fonction des conditions d'éclairage et de circulation, grâce à une caméra située en haut du pare-brise.



⚠ AVERTISSEMENT

Ce système est une aide à la conduite.
Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

REMARQUE

Le système devient opérationnel lorsque le véhicule dépasse 45 km/h.
En repassant en dessous de 35 km/h, le système n'est plus opérationnel.

Activation / Désactivation

Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

REMARQUE

Lorsque le système détecte du brouillard dense, il désactive temporairement la fonction.

Fonctionnement

Si la luminosité est très faible et que les conditions de circulation le permettent :

Les feux de route s'allument automatiquement. Ces voyants s'allument au combiné d'instruments.

Si la luminosité est suffisante et/ou si les conditions de circulation ne permettent pas l'allumage des feux de route :

Les feux de croisement restent allumés. Ces voyants s'allument au combiné d'instruments.

La fonction se désactive lorsque les feux antibrouillard sont allumés.
Dès que les feux antibrouillard sont éteints, la fonction se réactive automatiquement.

Ce voyant s'éteint à la désactivation de la fonction.

Pause

Si la situation nécessite un changement de l'état des feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

- Faire une commutation manuelle des feux de croisement / route pour mettre la fonction en pause.
  Si les voyants "AUTO" et "Feux de croisement" étaient allumés, le système bascule sur les feux de route.

Si les voyants "AUTO" et "Feux de route" étaient allumés, le système bascule sur les feux de croisement.

- Pour réactiver la fonction, faire une nouvelle commutation manuelle des feux de croisement / route.

Défaut

En cas de défaut de la fonction ou de la caméra, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Système d'éclairage avant adaptatif

Disponible uniquement sur les versions équipées de projecteurs MATRIX LED.

Cette fonction inclut plusieurs modes d'éclairage, spécifiques à chaque situation de conduite.
L'intensité et la direction des projecteurs principaux et des modules varient de manière à augmenter ou réduire la portée de l'éclairage.
Les modules s'inclinent de manière à élargir et orienter le faisceau lumineux pour augmenter ou diminuer l'éclairage des bords de la route.
La fonction déplace le faisceau lumineux vers les côtés du phare pour assurer un meilleur éclairage dans les virages.

⚠ AVERTISSEMENT

Cette fonction est une aide à la conduite qui ne se substitue en aucun cas à la vigilance du conducteur qui doit adapter en permanence la conduite du véhicule aux conditions de visibilité et de circulation.

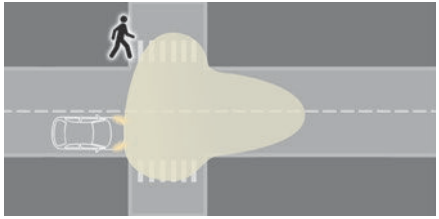
Activation / Désactivation

- Placer la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**".

Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

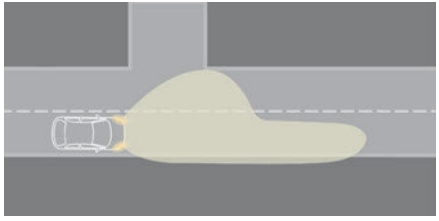
Fonctionnement

Mode "Ville"



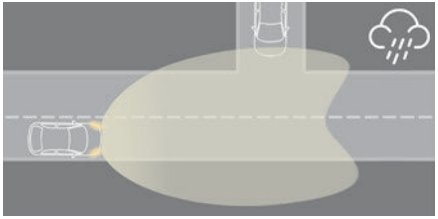
La largeur du faisceau est augmentée pour permettre de mieux distinguer les dangers sur le bord de la route (piétons, intersections).
Par défaut, le système démarre en mode "Pays".
Après quelques secondes, le système bascule en mode "Ville" tant que la vitesse reste inférieure à 30 km/h.
Ce mode se désactive après quelques secondes dès que la vitesse dépasse 50 km/h.

Mode « Pays »



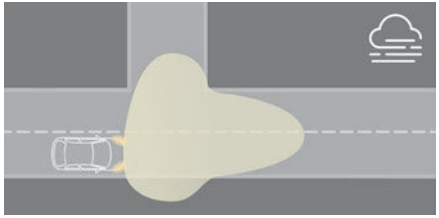
Cet éclairage entraîne un redressement du faisceau lumineux, une augmentation de l'intensité des projecteurs et une diminution de l'intensité des modules.
Ce mode s'active si les feux antibrouillard arrière sont éteints et/ou les essuie-glace avant sont activés pendant moins de 2 minutes.
Entre 30 km/h et 70 km/h (19 mph et 43 mph), avec les feux antibrouillard arrière éteints et si les essuie-vitre avant sont activés continuellement pendant plus de 2 minutes, le système bascule en mode "Mauvais temps".

Mode « Mauvais temps »



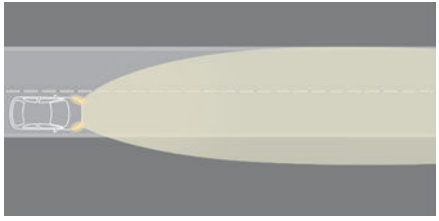
Le faisceau est élargi. La puissance des modules augmente pour permettre de mieux distinguer les lignes de marquage au sol tandis que le projecteur principal réduit son intensité afin d'améliorer la vision du conducteur (en tenant compte de la réflexion causée par une chaussée humide).
Entre 30 km/h et 70 km/h, avec les projecteurs antibrouillard arrière éteints et les essuie-vitre avant activés continuellement pendant plusieurs minutes, le système bascule en mode « Pays ».

Mode « Brumeux »



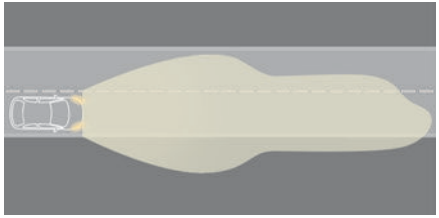
Ce mode est activé si le véhicule roule à une vitesse comprise entre 0 et 70 km/h (0 et 43 mph) et que les feux arrière antibrouillard sont allumés. Au-delà de 70 km/h (43 mph), la fonction passe en mode "Autoroute" même si les feux antibrouillard arrière sont allumés.

Mode "Autoroute"



À tout moment, ce mode d'éclairage peut être déclenché par la fonction Commutation automatique des phares indépendamment de la fonction Phares avant adaptatifs.
Ce mode s'adapte automatiquement à la vitesse du véhicule et à l'angle du volant.
Au-delà de 90 km/h, la puissance et la portée de l'éclairage sont maximisées pour éclairer au mieux la chaussée en long et en large.

Mode « Boost autoroute »



À tout moment, ce mode d'éclairage peut être déclenché par la fonction Commutation automatique des phares indépendamment de la fonction Phares avant adaptatifs.
Ce mode s'adapte automatiquement à la vitesse du véhicule et à l'angle du volant.
Au-delà de 110 km/h, la puissance et la portée de l'éclairage sont maximisées pour éclairer au mieux la chaussée en long et en large.

Éclairage de flexion statique

Dans un virage, le faisceau lumineux fournit un éclairage supplémentaire de la route à droite ou à gauche lorsque la vitesse du véhicule est de 70 km/h ou moins.
Le système se déclenche par les seuils de rayon de courbe et la vitesse du véhicule.
Les phases d'augmentation et de diminution de l'intensité lumineuse s'effectuent progressivement.

Éclairage de virage numérique

Dans un virage, le faisceau lumineux se déplace autour de la courbe pour correspondre à la direction principale des yeux du conducteur, quels que soient la vitesse du véhicule et le rayon de virage.
Les intensités latérales des feux de croisement sont décalées dans le sens approprié de la courbe.
Le système active les éléments de pixels remplis pour augmenter/étendre la zone du faisceau lumineux.

Phares Matrix LED

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage**.

Disponible uniquement sur les versions équipées de projecteurs Full LED avec fonction Matrix Beam.
Lorsque le collier de la commande d'éclairage est en position AUTO et que le système est activé sur l'écran d'infodivertissement, le système passe automatiquement du mode feux de route au mode feux de croisement, en fonction des conditions d'éclairage, et adapte la répartition de la lumière des phares en fonction des conditions de circulation à l'aide d'une caméra située en haut du pare-brise.
Le projecteur MATRIX LED est composé de 2 modules LED. Le module de feux de route est composé de LED à pixels avec contrôle individuel de l'intensité. Cette technologie permet de diviser la distribution de la lumière en segments horizontaux et verticaux.
Les feux de route peuvent être complets lorsque les conditions de conduite le permettent

ou partiels si des véhicules sont détectés (devant le véhicule ou dans la voie en sens inverse).
Le système MATRIX LED permet d'éclairer la route au maximum sans éblouir les autres usagers.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas occulter le capteur de pluie/luminosité situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

ⓘ REMARQUE

Le système est opérationnel dès 45 km/h et devient inactif en dessous de 35 km/h.

ⓘ REMARQUE

Dans des pays où la circulation est inversée, les fonctions d'éclairage automatique doivent être désactivées car elles sont biaisées pour optimiser l'éclairage en fonction de la circulation dans le pays où le véhicule est vendu.
Pour désactiver les fonctions automatiques :

- Aller dans Paramètres/Véhicule/Éclairage du véhicule.
- Désactive la fonction d'éclairage adaptatif.

Activation ou désactivation

- Placer la section extérieure de la commande d'éclairage en position "**AUTO**".

Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.
Lorsqu'il est désactivé, le système d'éclairage passe en mode "Allumage automatique des feux".

ⓘ REMARQUE

Par temps de brouillard ou de neige ou en cas de forte buée, il est recommandé de désactiver la fonction.
Lorsque le système détecte du brouillard dense ou lorsque les feux antibrouillard sont allumés manuellement, la fonction se désactive temporairement. Ceci est signalé par l'extinction du témoin au combiné.

Pause

Si la situation nécessite un changement de feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

- Enclencher manuellement les feux de croisement/de route pour mettre la fonction en pause.

Le système d'éclairage passe en mode "Allumage automatique des feux".

- Pour réactiver la fonction, il faut réactiver manuellement les feux de croisement/de route.

Fonctionnement

Si la lumière ambiante est faible et que les conditions le permettent, les feux de route s'allument automatiquement.
Les feux de route peuvent s'allumer complètement, par exemple si aucun véhicule n'est présent.
Ou partiellement, par exemple si un véhicule est détecté. Dans ce cas, les LED s'allument ou s'éteignent progressivement, segment par segment, en fonction des conditions de conduite, afin de maintenir un allumage maximal de la route sans éblouir les autres usagers.



Ces témoins s'allument sur l'écran de contrôle.

Si la lumière ambiante est suffisante ou si les conditions ne permettent pas d'allumer les feux de route, les feux de croisement seront maintenus.



Ces témoins s'allument au combiné.

Grâce à une caméra, le système détecte les conditions de conduite (luminosité, source lumineuse des véhicules croisés ou suivis, courbure de la route) et adapte le faisceau des feux de route en fonction.
Les modules qui composent les feux de route s'allument et s'éteignent progressivement, segment par segment, en fonction des conditions de conduite détectées. L'éclairage nominal des feux de route est réactivé dès que le véhicule n'est plus détecté par le système.

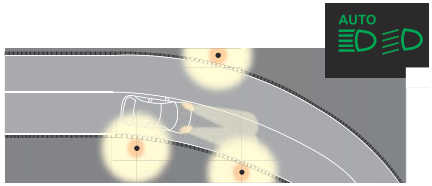


Le système est activé mais indisponible car les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.



Lorsque d'autres véhicules approchent, seuls les segments faisant face aux véhicules sont éteints pour former un "tunnel" autour de tous les véhicules afin d'éviter d'éblouir les conducteurs. Les autres segments restent allumés. Ce tunnel change de forme et de position en fonction des conditions de conduite.

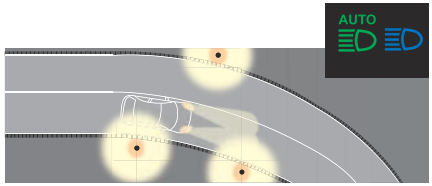
Entrée dans une zone éclairée





Lorsque l'on entre dans une zone éclairée (par exemple une ville), les segments des phares s'éteignent progressivement de l'extérieur vers l'intérieur pour passer en mode feux de croisement.

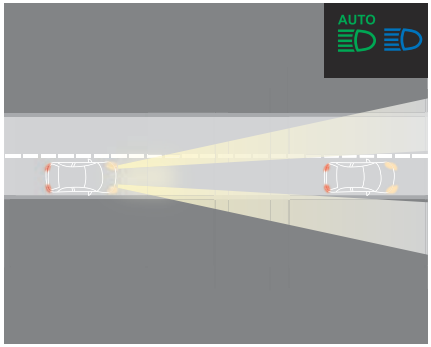
Sortie de zone éclairée





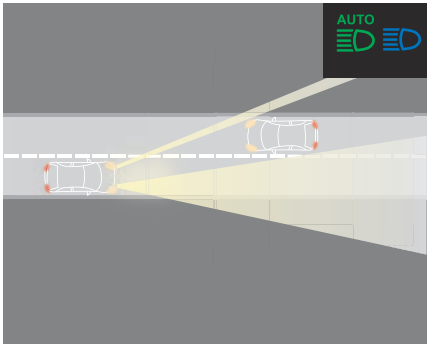
Les segments des phares s'allument progressivement pour passer en mode feux de route, avec ou sans "tunnel" selon les conditions de conduite.

Véhicule suivi



À l'approche d'un véhicule par l'arrière, seuls les segments de feux orientés vers le véhicule suivi s'éteignent, créant ainsi un "tunnel" pour ne pas éblouir son conducteur.

Véhicule croisé



À l'approche d'un véhicule roulant en sens inverse, seuls les segments de feux orientés vers ce véhicule s'éteignent, créant ainsi un "tunnel" pendant toute la durée de l'approche.

Anti-éblouissement des panneaux routiers

Certains panneaux routiers peuvent être plus éblouissants pour le conducteur en raison de la réflexion lumineuse des phares LED.
Le système peut moduler l'intensité lumineuse envoyée aux panneaux de signalisation et ainsi réduire la réflexion lumineuse pour éviter l'éblouissement du conducteur.

Défaillance du système de phares LED



S'allume au combiné, accompagné d'un message indiquant que le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de gibre ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.



S'allume au combiné, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement s'est produit au niveau des phares adaptatifs ou de la caméra.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Éclairage d'accompagnement (Guide Me Home)

automatique

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**", en cas de faible luminosité, les feux de croisement s'allument automatiquement à la coupure du contact.



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Manuel



- Contact coupé, tirer la commande d'éclairage ("appel de phares") vers soi pour activer / désactiver la fonction. L'éclairage d'accompagnement manuel s'arrête automatiquement au bout d'un certain temps.

Éclairage d'accueil

Au déverrouillage du véhicule, en cas de faible luminosité et si la fonction "Allumage automatique des feux" est activée, ce système allume automatiquement :

- À l'extérieur, les feux de position, de croisement et les spots de rétroviseurs.
- À l'intérieur, les plafonniers et les éclairages de cave à pieds.

Spots de rétroviseurs

Pour faciliter l'accès au véhicule, ces spots éclairent le sol aux abords des portes avant.
Les spots s'allument automatiquement :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À l'ouverture d'une porte.
- Sur une demande de localisation du véhicule par la télécommande.

Ils s'allument également avec l'éclairage d'accueil et l'éclairage d'accompagnement.
Ils s'éteignent automatiquement au bout de 30 secondes.

Éclairage intérieur

Éclairage de courtoisie



1. Lampe de lecture avant
2. Plafonnier avant

Le plafonnier s'allume progressivement :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À la coupure du contact.
- À l'ouverture d'une porte.
- À l'activation du bouton de verrouillage de la télécommande, afin de localiser le véhicule.

Il s'éteint :

- Au verrouillage du véhicule.
- À la mise du contact.
- 30 secondes après la fermeture de la dernière porte.

Les liseuses tactiles avant et arrière s'allument et s'éteignent en même temps que le plafonnier.

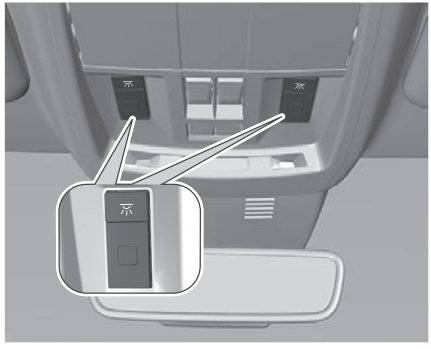
REMARQUE

Faire un appui long sur le plafonnier tactile avant pour le désactiver complètement (désactivation confirmée par le symbole "**OFF**").

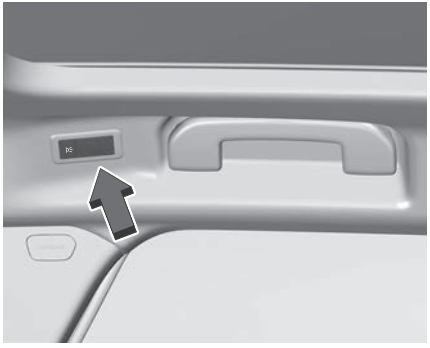
Les liseuses tactiles avant et arrière restent opérationnelles.

Liseuses

Lampes de lecture avant



Liseuses arrière



Éclairage d'ambiance

L'éclairage d'ambiance diffuse une lumière tamisée et colorée dans l'habitacle.

L'activation / désactivation, ainsi que le réglage de l'intensité lumineuse se font dans l'application **Paramètres > Luminosité** de l'écran tactile.

La couleur est sélectionnée via l'application **Paramètres > Personnalisation** de l'écran tactile.

REMARQUE

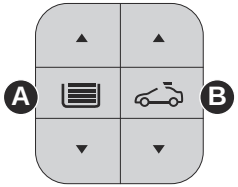
Si la couleur est modifiée, elle est liée au mode de conduite actif.

Toit ouvrant

Le toit ouvrant panoramique est constitué d'une vitre mobile pouvant coulisser au-dessus du pavillon, et d'un rideau d'occultation pouvant être ouvert indépendamment. L'ouverture du toit entraîne automatiquement celle du rideau d'occultation.

- Pour ouvrir et fermer le toit ou le rideau d'occultation, utiliser les boutons situés sur la console de pavillon.





A. Commande du rideau d'occultation

B. Commande du toit ouvrant

Le toit ouvrant ou le rideau d'occultation peuvent être manœuvrés par ces boutons dès la mise du contact (avec un niveau de charge suffisant de la batterie), moteur tournant, en mode STOP du mode Stop & Start, et jusqu'à 45 secondes après la coupure du contact.

Précautions

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas passer la tête ni les bras à travers le toit ouvrant lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas manœuvrer le toit ouvrant en cas de montage de barres de toit transversales - Risque de détérioration importante !
Ne pas poser de charges lourdes sur la vitre mobile du toit ouvrant.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le toit ouvrant est mouillé, après une averse ou le lavage du véhicule, attendre son séchage complet avant de le manœuvrer.
Ne pas manœuvrer le toit ouvrant s'il est couvert de neige ou de givre - Risque de détérioration !
Pour déneiger ou dégivrer le toit ouvrant, utiliser uniquement des outils en plastique.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier régulièrement l'état des joints du toit ouvrant (par ex., présence de saleté, feuilles mortes).
En cas de nettoyage du véhicule dans une station de lavage, vérifier au préalable la bonne fermeture du toit ouvrant et ne pas approcher la lance haute pression à moins de 30 centimètres des joints.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais quitter le véhicule en laissant le toit ouvert.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant d'actionner le bouton de commande du toit ou du rideau, s'assurer que rien ni personne n'empêche la manœuvre.
Faire particulièrement attention aux enfants pendant la manœuvre du toit ou du rideau d'occultation.
En cas de pincement lors de la manipulation du toit ou du rideau, il faut inverser le mouvement du toit ou du rideau en appuyant sur la commande concernée.
Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement le toit ouvrant et le rideau d'occultation.

Ouverture ou fermeture

- Pour ouvrir le toit ou le rideau, utiliser la partie du bouton située vers l'arrière.
- Pour fermer le toit ou le rideau, utiliser la partie du bouton située vers l'avant.

Fonctionnement des boutons

- Une impulsion au-delà du point de résistance d'un bouton entraîne directement l'ouverture ou la fermeture complète.
- Une deuxième impulsion interrompt le mouvement en cours.
- En maintenant l'appui sur un bouton (sans passer le point de résistance), le mouvement de la vitre ou du rideau s'arrête lorsque ce bouton est relâché.
- Toit fermé : une impulsion simple, sans aller au-delà du point de résistance, le fait passer à la position entrebâillée.

Remarques générales

Fonction de protection

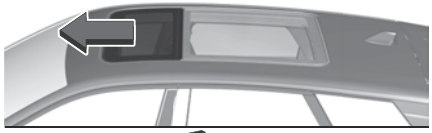
Si le toit ouvrant rencontre une résistance au cours de la fermeture automatique, il est immédiatement arrêté et rouvert.

Désactivation de la fonction de sécurité

Faire un appui long en cas de difficultés de fermeture, par exemple en cas de gel. Le toit ouvrant se ferme lorsque la fonction anti-pincement est désactivée. Relâcher le bouton pour arrêter le mouvement.

Fermeture du toit ouvrant depuis l'extérieur

Le toit ouvrant peut être fermé à distance depuis l'extérieur du véhicule.





- Faire un appui long pendant plus de 2 secondes pour fermer le toit ouvrant.
- Relâcher le bouton pour arrêter le mouvement.

Initialisation du toit ouvrant

Si le fonctionnement automatique du toit ouvrant n'est pas possible, le toit ouvrant doit être initialisé :

- Mettre le contact.
- Faire un appui long pour fermer le toit ouvrant.
  Lorsqu'il est complètement fermé, un bref mouvement d'ouverture et de fermeture s'effectue.
- Ne relâcher qu'une seconde après la fin de ce mouvement.

Espace de rangement intérieur - Caractéristiques intérieures

Boîte à gants

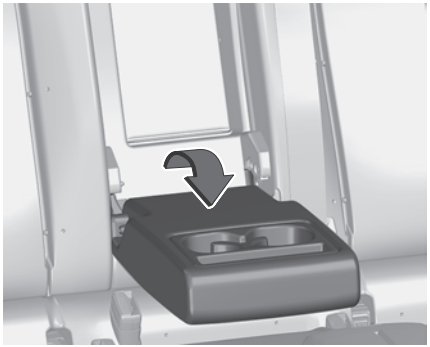
- Pour ouvrir la boîte à gants, soulever la poignée. Contact mis, la boîte à gants s'éclaire à l'ouverture.

Elle donne accès à la commande de neutralisation de l'airbag frontal passager.

⚠ AVERTISSEMENT

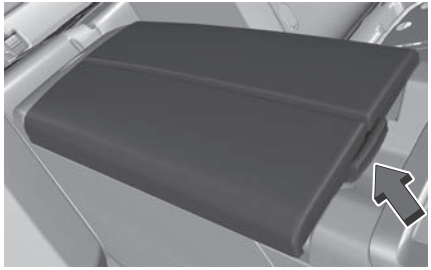
Ne jamais rouler avec la boîte à gants ouverte lorsqu'un passager est installé à l'avant. Risque de blessure en cas de décélération brutale !

Porte-gobelets

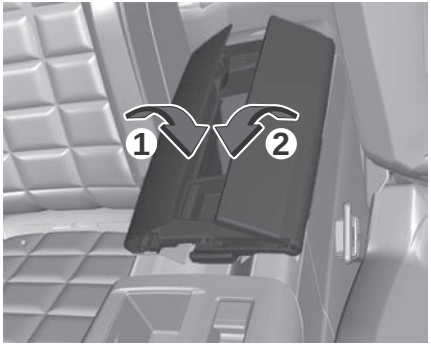


L'accoudoir comprend deux porte-gobelets amovibles.
Les porte-gobelets disposent d'un réducteur amovible à utiliser en fonction du diamètre des canettes et des gobelets.
Le range-stylo peut également maintenir un smartphone.

Compartiment de console centrale



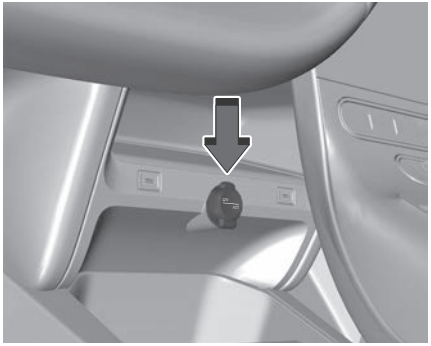
Faire coulisser l'accoudoir vers l'arrière, appuyer sur le bouton et soulever. Un espace de rangement se trouve sous l'accoudoir.
Le compartiment de la console centrale contient une buse de ventilation réglable à l'intérieur, qui distribue de l'air refroidi.



Un espace de rangement se trouve dans la console centrale.

Prise 12 V

La puissance maximale absorbée ne doit pas dépasser 120 W.
La prise de courant 12 V est désactivée si la tension de la batterie du véhicule est faible.
Les accessoires électriques branchés doivent répondre à la norme DIN VDE 40 839 en matière de compatibilité électromagnétique.
Ne pas y raccorder d'accessoires fournissant du courant, tels que chargeurs ou batteries.
Ne pas endommager la prise en utilisant des fiches inadaptées.



Ports USB

Ces symboles déterminent le type d'utilisation d'une prise USB :



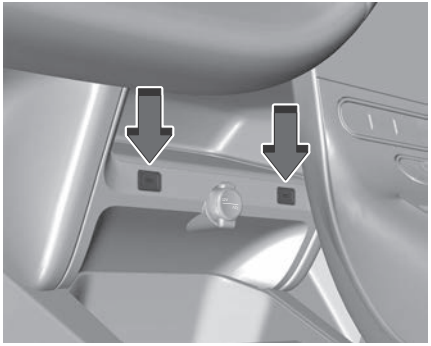
Alimentation et recharge.



Idem, plus échange de données multimédia avec le système audio.



Idem, plus utilisation des applications du smartphone avec l'écran tactile.



Les prises USB permettent de brancher un équipement mobile.

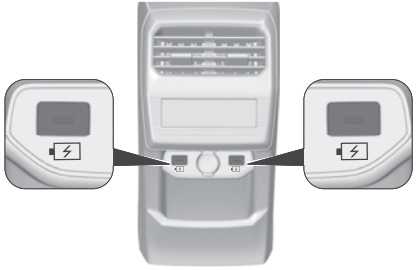
La prise USB gauche, située à l'avant de la console centrale, permet également de brancher un smartphone en connexion via Android Auto® ou CarPlay® pour bénéficier de certaines applications du smartphone sur l'écran tactile.

Pour un fonctionnement optimal, l'utilisation de câble d'origine Constructeur ou certifié Constructeur est nécessaire.
La prise de droite ne permet que la recharge.
Ces applications peuvent être gérées avec les commandes au volant ou avec celles du système audio.

REMARQUE

Pendant son utilisation en USB, l'équipement nomade peut se recharger automatiquement.
Pendant la recharge, un message s'affiche si la consommation de l'équipement nomade est supérieure à l'ampérage fourni par le véhicule.
Pour plus d'informations sur l'utilisation de cet équipement, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

Ports USB arrière



Chaque prise USB sert uniquement à l'alimentation et à la recharge d'un équipement mobile.

REMARQUE

Il est impossible d'utiliser les ports USB pendant la recharge du véhicule, puisqu'ils ne fournissent pas de courant.

Chargeur de smartphone sans fil



(Selon version)
Ce système permet de charger sans fil un appareil portable tel qu'un smartphone, en utilisant le principe d'induction magnétique, conformément à la norme Qi 1.1.
L'appareil à recharger doit être compatible avec la norme Qi, de par sa conception ou à l'aide d'un étui ou coque compatible.
Un tapis peut aussi être utilisé à condition que celui-ci soit homologué par le Constructeur. La zone de charge est signalée par le symbole Qi .

La charge fonctionne moteur tournant, avec le système Stop & Start en mode STOP. La charge est gérée par le smartphone.
Avec le système Accès et Démarrage Mains Libres, le fonctionnement du chargeur peut être momentanément perturbé à l'ouverture d'une porte ou à la demande de coupure du contact.

Charge

- Zone de charge dégagée, déposer un appareil au centre.



Dès que l'appareil est détecté, le voyant du chargeur s'allume en vert. Il reste allumé pendant toute la durée du chargement de la batterie.

REMARQUE

Le système peut ne pas fonctionner correctement si le smartphone est équipé d'une coque de protection.

AVERTISSEMENT

Le système n'est pas conçu pour recharger plusieurs appareils simultanément.

AVERTISSEMENT

Ne pas laisser d'objets métalliques (par exemple pièces de monnaie, clés, télécommande du véhicule) dans la zone de charge pendant la recharge d'un appareil - Risque de surchauffe ou d'interruption de la recharge !



AVERTISSEMENT

Lors de l'utilisation d'applications pour une durée prolongée en combinaison avec la recharge sans fil, certains smartphones peuvent passer en mode de sécurité thermique et entraîner l'arrêt de certaines fonctions.

Contrôle de fonctionnement

REMARQUE

Lorsque le véhicule est en cours de charge, le chargeur sans fil ne peut pas être utilisé, car il n'est pas alimenté.

L'état du témoin permet de surveiller le fonctionnement du chargeur.

État du voyant de charge	Signification
Off	Moteur éteint. Pas d'appareil compatible détecté. Charge terminée.
Vert fixe	Détection d'un appareil compatible. Charge en cours.
Orange clignotant	Détection d'un objet étranger dans la zone de charge. Appareil mal centré dans la zone de charge.
Orange fixe	Dysfonctionnement de la jauge de charge de l'appareil. Température trop élevée de la batterie de l'appareil. Dysfonctionnement du chargeur.



Si le témoin est allumé fixe en orange :

- enlever l'appareil puis le replacer au centre de la zone de charge.

ou

- retirer l'appareil et réessayer au bout de 15 minutes.

Si le problème persiste, faire vérifier le système par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

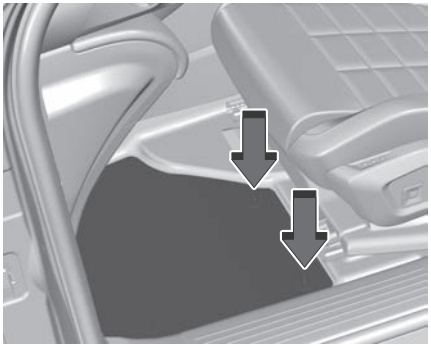
Pare-soleil

- Contact mis, relever le volet d'occultation ; le miroir s'éclaire automatiquement.

Ce pare-soleil comprend également un range-ticket.

Surtapis

Pose



Lors de son montage, côté conducteur, utiliser exclusivement les fixations présentes sur le tapis (un "clic" signale le bon verrouillage).
Les autres surtapis sont simplement posés sur la moquette.

Dépose / Repose

- Pour le démonter côté conducteur, reculer le siège et déclipper les fixations.
- Pour le remonter, positionner le surtapis et le fixer en appuyant.
- Vérifier la bonne tenue du surtapis.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Utiliser uniquement des surtapis adaptés aux fixations déjà présentes dans le véhicule ; leur utilisation est impérative.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

L'utilisation de surtapis non homologués par le Constructeur peut gêner l'accès aux pédales et entraver le fonctionnement du régulateur / limiteur de vitesse.
Les surtapis homologués sont munis de deux fixations situées en dessous du siège.

Coffre

Aménagements du coffre



1 Éclairage de coffre

2 Prise 12 V

3 Sangle de retenue des bagages

4 Anneaux d'arrimage

5 Plancher de coffre rigide ou tapis de coffre à charnières

6 Bac de rangement

ⓘ REMARQUE

Les anneaux d'arrimage sont conçus pour maintenir des bagages à l'aide de différents types de filets de retenue ou de sangles adéquates.
Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Plancher de coffre 2 positions

(Selon version)
Ce plancher à 2 positions permet d'optimiser le volume du coffre grâce aux butées latérales placés sur les côtés :

- Position haute **(100 kg max.)** : pour obtenir un plancher plat jusqu'aux sièges avant, lorsque les sièges arrière sont rabattus.
- Position basse **(150 kg max.)** : volume du coffre maximal.

REMARQUE

Sur certaines versions, le plancher de coffre mobile ne peut pas être installé en position basse.

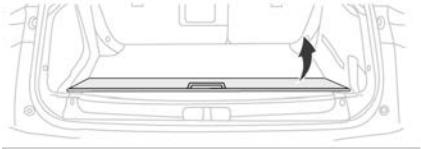
Pour le déplacer en hauteur :

- Soulever et tirer le plancher vers soi à l'aide de sa poignée centrale, puis s'aider des butées latérales pour le déplacer.
- Pousser le plancher à fond vers l'avant pour le mettre en place sur la position souhaitée.

Pour le maintenir en position inclinée :

- Depuis la position haute, relever le plancher vers le cache-bagages.
- L'engager en position inclinée dans les butées latérales pour le coincer dans cette position.

Bac de rangement



- Relever le plancher de coffre au maximum ou soulever le tapis de coffre articulé (selon version) pour accéder au bac de rangement..

Selon version, il comporte :

- Un triangle de présignalisation.
- Un kit de dépannage provisoire de pneu avec l'outillage de bord.
- Une roue de secours avec l'outillage de bord.
- Les câbles de charge de la batterie de traction (électrique).

Pour faciliter l'utilisation de l'équipement d'urgence, le panneau peut être accroché aux œillets situés sur les côtés des parois du coffre afin de maintenir le compartiment à outils ouvert.

Éclairage de coffre

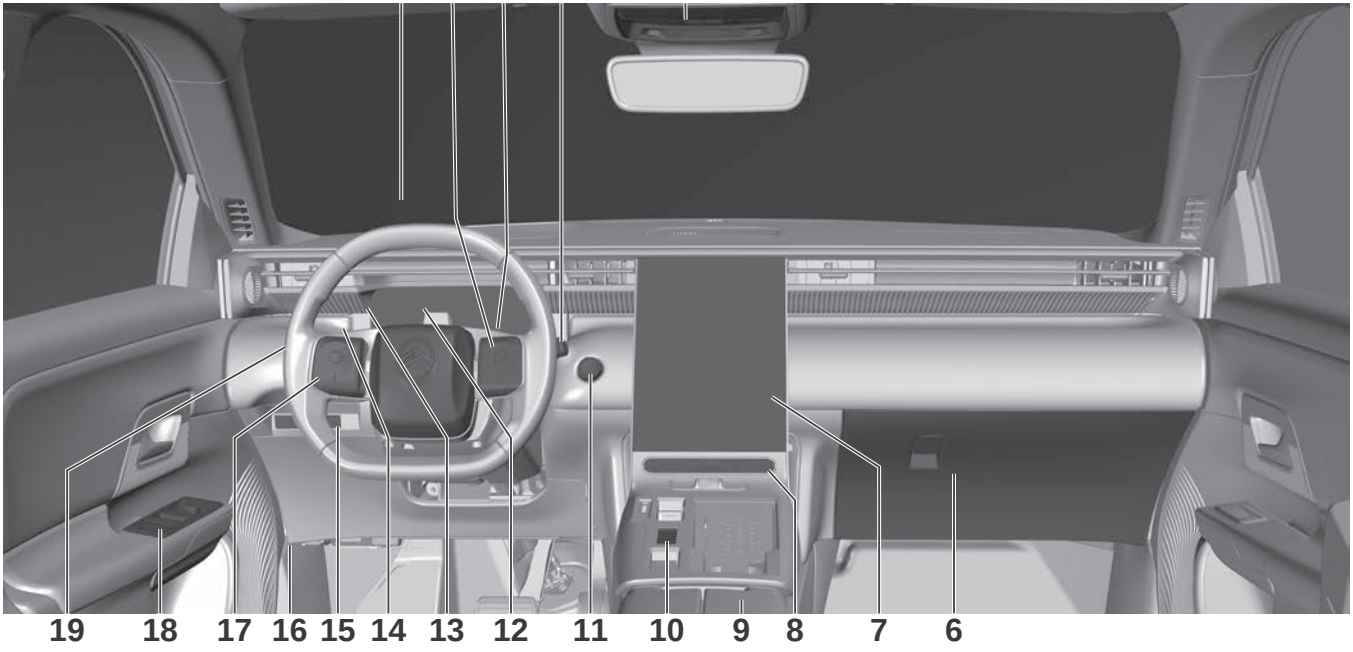
Il s'allume automatiquement à l'ouverture et s'éteint automatiquement à la fermeture du coffre.
La durée d'éclairage varie suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

INSTRUMENTS ET COMMANDES DE LA PLANCHE DE BORD

Combiné d'instruments

Ces illustrations et descriptions sont présentées à titre indicatif. La présence et l'emplacement de certains éléments varient en fonction de la version ou du niveau de finition.



1 Affichage tête haute étendu

2 Commandes Infodivertissement au volant

3 Palette droite au volant

4 Levier de commande d'essuie-glace et lave-glace

5 Console de toit, commandes de toit ouvrant, eCall, appel d'assistance

6 Boîte à gants

7 Écran d'infodivertissement

8 Commandes centrales

9 Accoudoir, compartiment de rangement central

10 Commandes du groupe motopropulseur

11 Contacteur Start/Stop

12 Caméra de surveillance du conducteur

13 Combiné

14 Palette gauche au volant

15 Barrette de commandes latérale

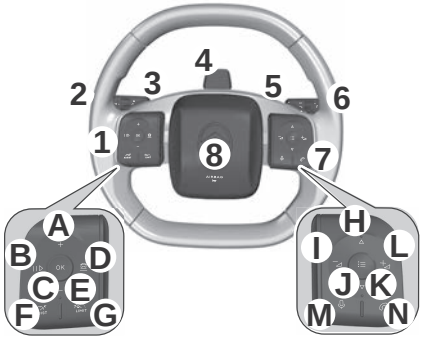
16 Poignée de déverrouillage du capot

17 Commandes ADAS

18 Commandes des vitres, réglage des rétroviseurs, sécurité enfants sur les portes arrière

19 Commande d'éclairage extérieur

Commandes au volant



1 Commandes ADAS

2 Commande d'éclairage extérieur

3 Palette "-"

4 Caméra de surveillance du conducteur

5 Palette "+"

6 Levier de commande des essuie-glaces et lave-glaces

7 Commandes d'infodivertissement

8 Avertisseur sonore

A Augmentation de la vitesse de consigne

B Pause/réactivation du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse avec la vitesse de consigne enregistrée, confirmation du redémarrage du véhicule après arrêt automatique (Régulateur de vitesse adaptatif avec Stop&Go)

C Activation du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse avec la vitesse de consigne enregistrée, confirmation de la vitesse suggérée par la fonction de reconnaissance des panneaux de signalisation, validation du dépassement

D Affichage et réglage de la distance inter-véhicules (Régulateur de vitesse adaptatif)

E Réduction de la vitesse de consigne

F Basculer entre le Régulateur de vitesse adaptatif/Drive Assist Plus 2.0/OFF

G Activation/désactivation du limiteur de vitesse

H Haut : Sélection du média/radio/smartphone suivant

I Appuyer sur : Diminution du volume.
Maintenir : Mise en sourdine

J Affichage des listes, conformation de la sélection sur l'écran d'infodivertissement

K Bas : Sélection du média/radio/smartphone précédent

L Augmentation du volume

M Appui court : Commandes vocales du véhicule
Appui long : Commandes vocales pour la duplication d'écran

N Décrochage/raccrochage du téléphone, journal des appels de l'application Téléphone

Barrette de commandes latérale

Selon version, différentes commandes peuvent être présentes.



1 Réglage de phares.

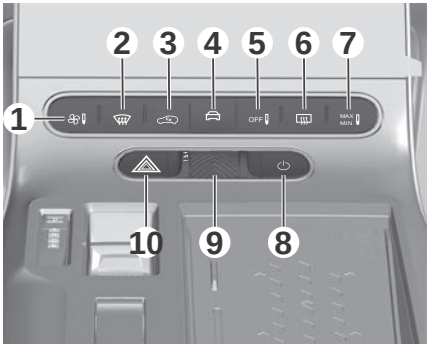
2 Dégivrage électrique du pare-brise.

3 Hayon électrique (pousser deux fois pour ouvrir) / Vue latérale (selon version)

4 Ouverture de la trappe à carburant (PHEV).

5 Désactivation de l'alarme volumétrique (véhicules à conduite à droite uniquement).

Barrette de commandes centrale



1 Raccourci application Climatisation.

2 Dégivrage du pare-brise.

3 Recirculation de l'air de la climatisation.

4 Raccourci ADAS.
Appui court : ouverture de l'application ADAS.
Appui long : désactivation du système ADAS présélectionné.

5 Arrêt Climatisation

6 Dégivrage de lunette arrière.

7 Réglage maximum de la climatisation.

8 Bouton d'alimentation de l'écran d'info-divertissement.

9 Contrôle du volume.

10 Commutateur des feux de détresse.

Affichage des informations au combiné d'instruments

Les informations affichées au combiné d'instruments (par exemple voyants d'avertissement, indicateurs) peuvent avoir un emplacement fixe ou variable selon la page ou l'aide à la conduite activée.
Pour les fonctions disposant à la fois d'un témoin de marche et d'un témoin de neutralisation, il n'y a qu'un seul emplacement dédié.

REMARQUE

Langue et unités d'affichage Elles dépendent du paramétrage de l'écran tactile.
En cas de déplacement à l'étranger, il est impératif d'afficher la vitesse dans l'unité officielle du pays de circulation (km/h, km ou mph, miles).

Choix de la page affichée

Par défaut, des pages sont mémorisées dans le tableau de bord.



- Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'éclairage pour faire défiler les différentes pages.

La nouvelle page est appliquée immédiatement.

REMARQUE

Lorsqu'un message s'affiche dans une fenêtre temporaire, un appui sur ce bouton fait disparaître la fenêtre immédiatement.

Paramétrage des pages affichées

Les opérations de paramétrage disponibles sont : ajout, suppression et agencement des pages et widgets.
Il est possible de mémoriser jusqu'à cinq pages.
Chaque page peut contenir **1** ou **2** widgets :

- Si **1** seul widget est sélectionné, celui-ci s'affiche en grand au centre de l'écran.
- Si **2** widgets sont sélectionnés, chacun est affiché en plus petit sur les côtés de l'écran.

Il est possible de personnaliser la couleur de chaque mode de conduite. Un réglage par défaut est proposé.
Le réglage est également assorti à l'éclairage d'ambiance (selon disponibilité).

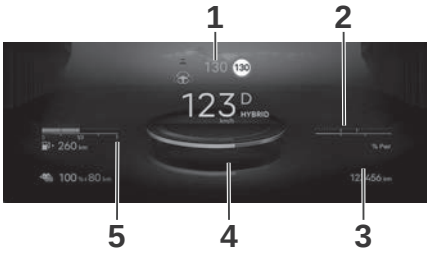
Le paramétrage se fait par l'application **Paramètres > Personnalisation** de l'écran tactile.

Pour plus d'informations sur **Personnalisation - Combiné d'instruments**, se reporter à la rubrique correspondante dans les systèmes audio et télématique.

Combiné d'instruments

Le combiné d'instruments affiche l'ensemble des informations nécessaires au conducteur sur l'état des différents systèmes du véhicule.
Ces informations apparaissent sous la forme de témoins lumineux et de messages.
Le combiné se présente sous la forme d'une dalle intégralement numérique.

Le combiné numérique est personnalisable par un système de pages.
Selon la page affichée, certaines informations sont masquées ou présentées différemment.



1 ADAS (si la fonction est activée), affichage des panneaux de limitation de vitesse

2 Compte-tours (tr/min) (ICE)
Indicateur de puissance (Hybride 48 V/ PHEV/BEV)

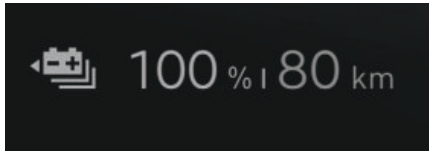
3 Totalisateur kilométrique (km ou miles)

4 Vitesse actuelle
État de la boîte de vitesses
Mode de conduite actif

5 Jauge de carburant et autonomie restante (km ou miles) (ICE/Hybride 48 V/ PHEV)
Indicateur de niveau de charge de la batterie et d'autonomie restante (PHEV/ BEV)

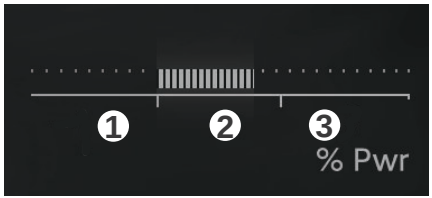
État de charge de la batterie haute tension

Affiche le niveau de charge restant de la batterie de traction et l'autonomie estimée.



Indicateur de puissance

L'indicateur de puissance permet de connaître en temps réel la puissance demandée au véhicule.
Il comporte 3 zones :



1 **CHARGE**

2 **ECO**

3 **POWER**

Pour les versions hybrides 48 V

POWER	**Forte sollicitation de puissance, utilisant les capacités combinées du moteur essence et du moteur électrique.** Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de conduite dynamique avec recherche de performance.
ECO	**Utilisation optimale de l'énergie (thermique ou électrique).** Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de roulage électrique et lors des phases d'utilisation optimale du moteur essence, accessibles avec une conduite adaptée.
CHARGE	**Récupération d'énergie permettant la recharge de la batterie de traction.** Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de décélération : levée de pied de la pédale d'accélérateur ou freinage.

REMARQUE

À la mise du contact et avant le démarrage du moteur, le témoin d'alimentation affiche uniquement « **OFF** ».

Pour les versions PHEV

POWER	**Forte sollicitation de puissance, utilisant les capacités combi-**

nées du moteur essence et du moteur électrique.

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de conduite dynamique avec recherche de performance.

ECO **Utilisation optimale de l'énergie (thermique ou électrique).**

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de roulage électrique et lors des phases d'utilisation optimale du moteur essence, accessibles avec une conduite adaptée.
Un symbole indique le seuil de redémarrage du moteur essence. Le conducteur peut ainsi ajuster son accélération pour conserver un roulage électrique.

CHARGE **Récupération d'énergie permettant la recharge de la batterie de traction.**

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de décélération : levée de pied de la pédale d'accélérateur ou freinage.

Pour les versions BEV

CHARGE	Charge de la batterie de traction pendant les phases de décélération et de freinage
ECO	Consommation électrique modérée et optimisation de l'autonomie
POWER	Consommation d'énergie de la chaîne de traction pendant la phase d'accélération

NEUTRE

À la mise du contact, le véhicule ne consomme ni ne génère d'énergie par sa chaîne de traction BEV ; après balayage, le curseur revient en position "neutre" : entre **ECO** et **CHARGE**.

REMARQUE

Contact coupé, l'ouverture de la porte conducteur active l'indicateur, qui se place sur la position « neutre » : entre **ECO** et **CHARGE**.

Indicateur de rapport

(Selon motorisation)
Ce système est destiné à réduire la consommation de carburant en préconisant le rapport de boîte de vitesses le plus adapté.

Fonctionnement

Selon la situation de conduite et l'équipement du véhicule, le système peut préconiser de sauter un ou plusieurs rapport(s).
Les préconisations d'engagement de rapport ne sont pas à considérer comme obligatoires. En effet, la configuration de la route, la densité de la circulation ou la sécurité sont des éléments déterminants dans le choix du rapport optimal. Le conducteur garde donc la responsabilité de suivre ou non les indications du système.
Le système ne peut pas être désactivé.

REMARQUE

Le système est actif uniquement en mode **M** de la boîte de vitesses automatique.



L'information apparaît dans le combiné, sous la forme d'une flèche et du rapport conseillé.

REMARQUE

Le système adapte les instructions de changement de vitesse en fonction des conditions de conduite (par exemple, pente, charge) et du style de conduite (par exemple, demande de puissance, accélération, freinage).
Le système ne propose jamais :
– d'engager le premier rapport ;
– d'engager la marche arrière.

Indicateur de vitesse

Affiche la vitesse du véhicule.

Totalisateur kilométrique

Le totalisateur kilométrique mesure la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première mise en circulation.
Contact mis, le kilométrage total est indiqué en permanence. Il reste affiché pendant 30 secondes à la coupure du contact. Il s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur ainsi qu'au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.

REMARQUE

En cas de déplacement à l'étranger, il peut être nécessaire de modifier les unités de distances (km ou miles) :
la vitesse doit être affichée dans l'unité officielle du pays (km/h ou mph).
Le changement d'unité se fait par l'application de paramétrage de l'écran, véhicule à l'arrêt.

REMARQUE

Le totalisateur kilométrique est accessible uniquement à partir de l'ordinateur de bord.

Pour plus d'informations sur l'**Ordinateur de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Jauge de niveau de carburant

Affiche le niveau de carburant restant dans le réservoir ainsi que l'autonomie estimée.



Ordinateur de bord

Affiche des informations sur le trajet en cours (par exemple autonomie, consommation moyenne, vitesse moyenne, distance parcourue).

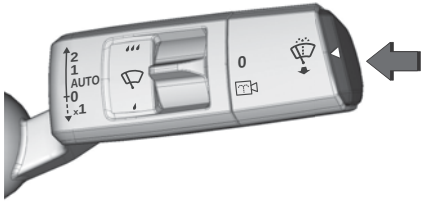


1 Vitesse moyenne.

2 Consommation moyenne de carburant/d'énergie

3 Distance parcourue

Affichage des différents onglets



- Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-glace pour afficher successivement les onglets suivants :

Informations instantanées :

- Consommation instantanée de carburant
- Distance parcourue en mode électrique

Trajets "**1**" puis "**2**" :

- Consommation moyenne
- Vitesse moyenne.
- Distance parcourue.

Page de fin de trajet

(Selon version)
À la coupure du contact, les instruments de bord affichent automatiquement une page supplémentaire de l'ordinateur de bord qui récapitule les informations du dernier trajet.
La page de fin de trajet contient les informations suivantes :

- Autonomie.
- Temps de trajet.
- Distance parcourue.

- Pourcentage du trajet en cours parcouru en tout BEV (MHEV ou PHEV).
- Consommation moyenne.

Remise à zéro du parcours



- Lorsque le trajet désiré est affiché, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-vitre.

Les trajets « **1** » et « **2** » sont indépendants et d'utilisation identique.
Sur les véhicules BEV, lorsque le niveau de la batterie est supérieur à 95 %, la réinitialisation des deux trajets dans les 30 secondes réinitialise l'affichage Triple autonomie ⇨ 80

Affichage de l'autonomie (BEV)

Le combiné peut afficher plusieurs valeurs d'autonomie qui sont calculées à l'aide de différents algorithmes pour fournir au conducteur les meilleures informations concernant la gestion de l'énergie restante du véhicule.
Deux de ces valeurs sont calculées selon la méthode **WLTP** : Autonomie **min** et **max**

Le test **WLTP** (Worldwide Harmonized Light Vehicles Test Procedure) est la norme mondiale utilisée pour mesurer la consommation de carburant, l'autonomie (pour les véhicules électriques) et les émissions d'échappement des voitures dans des conditions idéales (23 °C, confort thermique désactivé, vitesse moyenne de 46 km/h en cycle mixte).

Affichage Triple autonomie



Le widget d'autonomie affiche trois valeurs :

MIN	Scénario le plus défavorable avec une consommation d'énergie élevée (conduite sur autoroute à basse température).
Autonomie principale	Autonomie estimée en utilisant la consommation moyenne d'énergie des trajets précédents. Également affichée en permanence au combiné.
MAX	Meilleur scénario possible avec une consommation d'énergie minimale. (Autonomie WLTP)

Après une remise à zéro de l'ordinateur de bord, l'**autonomie principale** correspondra à la valeur **maximale** jusqu'à ce que les valeurs de consommation d'énergie soient recalculées. ⇨ 80

Ces valeurs fournissent une estimation de l'autonomie globale du véhicule en fonction du niveau de charge restant.

Le widget peut être sélectionné depuis la page du sous-menu correspondant en utilisant les commandes du **levier d'essuie-glace** pour faire défiler les widgets disponibles. Selon la configuration du véhicule, il peut rester affiché en permanence.

REMARQUE

En tirant une remorque ou une caravane avec la connexion électrique activée, l'autonomie WLTP affichée peut être considérablement réduite. Dans certaines conditions, l'autonomie réelle peut être inférieure ou égale à un tiers de l'autonomie de référence WLTP.

REMARQUE

L'autonomie réelle peut varier de façon importante selon le style de conduite et les conditions extérieures.
En réduisant les fortes accélérations et les freinages et en utilisant les fonctions de climatisation avec parcimonie, cela augmente l'autonomie.

Données de surveillance embarquée du véhicule

Le système de surveillance embarqué du véhicule suit de multiples paramètres relatifs à l'état et à la durée de service du véhicule.
Pour accéder aux données :

- Accéder à l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.
- Puis, sélectionner **Sécurité > Diagnostics**.

Tableau 1 : Statistiques disponibles

Statistiques	Unité	Définition
Durée de vie		
Émissions de NOx sur la durée de vie	mg/mi (mg/km)	Émissions moyennes globales de NOx par mile (km).
Consommation de carburant/ d'énergie sur la durée de vie	mpg (l/100km) mi/kWh (kWh/100 km)	Rendement énergétique global. (ICE/MHEV/PHEV) Rendement électrique globale. (PHEV/BEV)
Énergie transférée en tant que distance virtuelle	mi (km)	Énergie transférée vers des appareils externes via une prise bidirectionnelle, exprimée en distance parcourue équivalente.
Limite réglementaire d'émissions de NOx	mg/mi (mg/km)	Limite de référence pour les émissions de NOx
État de santé de la batterie de traction	%	
Dernier trajet		
Consommations	gal (l), mpg (l, l/100km) kWh, mi/kWh (kWh, km/kWh)	Quantité de carburant utilisée lors du dernier trajet, rendement énergétique (ICE/MHEV/PHEV). Quantité d'électricité utilisée lors du dernier trajet, rendement électrique lors du dernier trajet. (PHEV/BEV).
Émissions de NOx	mg, mg/mi mg, mg/km	Quantité de NOx émise pendant le dernier trajet. Efficacité NOx lors du dernier trajet.

Test manuel

Cette fonction permet de vérifier certains indicateurs et d'afficher le journal des alertes.

Le test se lance dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile

Puis, sélectionner **Sécurité > Diagnostics**.
Les informations suivantes s'affichent au combiné d'instruments :

- Pression des pneus.
- Niveau d'huile moteur.
- Échéance de révision.
- Alertes en cours.
- Données de surveillance embarquée

Conduite Éco : Fonctions supplémentaires (PHEV, BEV)

Toutes ces fonctionnalités contribuent à optimiser l'utilisation des véhicules hybrides et électriques rechargeables.
En programmant un guidage dans le système de navigation embarqué, le système de propulsion PHEV/BEV gère l'utilisation de la batterie de traction tout au long du trajet.

Geofencinn (PHEV)

Pendant la conduite, le véhicule surveille en permanence la circulation dans les zones à faibles émissions ou les zones à circulation limitée.
Lorsqu'il entre dans l'une de ces zones, le véhicule passe automatiquement en mode de conduite BEV si le niveau de charge de la batterie de traction est suffisant.

Planificateur d'itinéraire (BEV

En programmant un guidage dans le système de navigation embarqué, le système recherche

les bornes de recharge nécessaires au trajet à effectuer.
En fonction de l'avancement du trajet et de l'état de charge de la batterie de traction, le système met à jour en permanence les arrêts à effectuer pour la recharge.

Widgets

Le tableau de bord et l'eHUD (selon équipement) peuvent être personnalisés pour afficher différents widgets.
Le combiné peut afficher :

- Compte-tours
- Informations sur la navigation
- Ordinateur de bord
- Flux d'énergie
- Vitesse uniquement

En plus des informations fixes telles que la vitesse et la reconnaissance des panneaux de limitation de vitesse, IL'eHUD peut afficher :

- Informations sur la navigation
- Aides à la conduite

Les opérations de paramétrage disponibles sont : ajout, suppression et agencement des pages et widgets.
Chaque page peut contenir un widget, affiché dans la partie centrale du combiné
Il est possible de mémoriser jusqu'à 5 pages.
Selon la page affichée, certaines informations sont masquées ou présentées différemment.



1 Espace Widget

Mode de conduite tout électrique

Le niveau de charge de la batterie de traction et l'autonomie restante en roulage électrique sont affichés en permanence lorsque le véhicule est démarré.

AVERTISSEMENT

L'autonomie affichée dépend de l'usage du véhicule (type de roulage et vitesse), de la température extérieure et des équipements de confort activés.

Voyants associés

Deux niveaux d'alerte successifs indiquent que la quantité d'énergie disponible devient faible :

1er niveau : Réserve

Le niveau de charge de la batterie de traction est faible.
voyant dans la zone rouge, accompagné d'un signal sonore.

- Consulter l'autonomie restante au combiné d'instruments.
- Mettre le véhicule en charge dès que possible.

2e niveau : Critique

Le niveau de charge de la batterie de traction est critique.
Fixe, associé au voyant de réserve, accompagné d'un signal sonore.
Mettre impérativement le véhicule en charge.

AVERTISSEMENT

L'autonomie restante n'est plus calculée.
La puissance de la chaîne de traction est progressivement réduite.

Le chauffage et l'air conditionné sont arrêtés (même si l'aiguille ou le curseur indiquant leur consommation n'est pas sur la position «**ECO**").

Voyants d'avertissement, indicateurs et messages

Vue d'ensemble

Affichés sous forme de symboles, les témoins lumineux informent de l'apparition d'une anomalie (témoins d'alerte) ou de l'état de marche d'un système (témoins de marche ou de neutralisation). Certains témoins présentent deux

types d'allumage (fixe ou clignotant) et/ou plusieurs couleurs.

(1) Uniquement pour information.

(2) Information et avertissement.

(3) Faire appel à l'assistance d'un atelier qualifié.

(4) Arrêter le moteur et demander l'assistance d'un atelier qualifié.

(5) Faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier qualifié.

Avertissements associés

L'allumage d'un voyant peut être accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message sur un afficheur.
La mise en relation des avertissements avec l'état de fonctionnement du véhicule permet de savoir si la situation est normale ou si une anomalie est apparue : consulter la description de chaque témoin pour plus d'informations.

À la mise du contact

Certains voyants d'avertissement, de couleur rouge ou orange, s'allument pendant quelques secondes. Dès le démarrage du moteur, ces voyants doivent s'éteindre.
Pour plus d'informations sur un équipement / une fonction, consulter la rubrique correspondante.

Liste des témoins d'avertissement et d'indication

Témoins de couleur rouge

Défaut majeur - Arrêter le véhicule



Fixe, associé à un autre témoin d'alerte, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Un dysfonctionnement grave du moteur, du système de freinage, de la direction assistée, de la boîte de vitesses automatique ou un défaut électrique majeur est détecté (4).

Surchauffe de la batterie de traction (MHEV, PHEV ou BEV)





Fixe, associé au voyant d'avertissement STOP, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
La température de la batterie de traction est trop élevée.

Effectuer (**4**).

Évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre.

Dysfonctionnement de la batterie de traction (MHEV, PHEV ou BEV)





Fixe.
La température du circuit de refroidissement est trop élevée.
Fixe, associé au témoin de Service et accompagné d'un message.
La batterie de traction est défaillante.

Effectuer (**4**).

Température maximale du liquide de refroidissement



Fixe. La température du circuit de refroidissement est trop élevée.

Pression d'huile moteur trop basse (ICE/MHEV/PHEV)



Fixe.
Le circuit de lubrification du moteur présente une défaillance (5).

Dysfonctionnement du système (MHEV, PHEV ou BEV)



Fixe.
Une anomalie est détectée sur le moteur électrique ou sur la batterie de traction. Si cela affecte les performances du véhicule, effectuer (5) ou (4).

Câble branché (PHEV ou BEV)



Fixe lorsque le contact est mis (**2**).

Le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.



Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un message.

Le démarrage du véhicule est impossible tant que le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.
Débrancher le câble de charge et refermer la trappe.

Charge batterie de 12 V



Fixe.
Le circuit de charge de la batterie est défectueux (par exemple, bornes sales, courroie d'alternateur desserrée ou sectionnée).

Effectuer (4).
Si le frein de stationnement électrique ne fonctionne plus, immobiliser le véhicule :

- Avec la boîte de vitesses automatique ou le sélecteur de marche, installer la cale contre l'une des roues.

Nettoyer et resserrer les cosses. Si le voyant ne s'éteint pas au démarrage du moteur, effectuer (5).

Freinage



Fixe.
La baisse du niveau de liquide de frein dans le circuit de freinage est importante.

Effectuer (4), puis faire l'appoint avec un liquide conforme aux recommandations du constructeur. Si le problème persiste, effectuer (5).



Fixe.
Le répartiteur électronique de la force de freinage (EBFD) est défaillant.
Effectuer (4), puis (5).

Le répartiteur électronique de freinage (EBFD) est défaillant.
Effectuer (4), puis (5).

Frein de stationnement électrique



Fixe.
Le frein de stationnement électrique est serré.



Clignotant.
Le serrage / desserrage est défaillant.

Effectuer (4) : stationner sur un terrain plat (à l'horizontale).

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, sélectionner le mode **P.**

Couper le contact et effectuer (5).

Direction assistée



Fixe, accompagné d'un signal sonore. La direction assistée est défaillante (**4**).

Porte(s) ouverte(s)



Fixe,associé à un message localisant l'ouvrant.
Une porte ou le coffre est mal fermé (2).

Un signal sonore complète l'alerte si la vitesse est supérieure à 10 km/h.

Non-bouclage / débouclage des ceintures de sécurité



Fixe ou clignotant, accompagné d'un signal sonore croissant.
Une ceinture n'a pas été bouclée ou a été débouclée.

Défaut du système d'alerte du conducteur en cas d'émissions d'échappement excessives



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore à chaque fois que le véhicule est mis en marche.
La distance restante et le nombre de démarrages sont arrivés à expiration et le véhicule ne peut pas démarrer.
Consulter le réseau agréé ou un atelier qualifié avant que la distance restante ou le nombre de démarrages affichés n'atteignent 0 et que le véhicule ne puisse plus démarrer.

Témoins d'avertissement et indicateurs orange

Service



Allumé temporairement, accompagné d'un message.

Une ou plusieurs anomalies mineures, sans témoin spécifique, sont détectées. Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné d'instruments.
Il est possible de traiter soi-même certaines anomalies, comme le changement de la pile de la télécommande.
Pour les autres anomalies, comme la défaillance du système de détection de sous-gonflage, effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Une ou plusieurs anomalies majeures, sans voyant spécifique, sont détectées. Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné d'instruments, puis effectuer (3).



Fixes, accompagnés du message "**Défaut frein de stationnement**".

Le desserrage automatique du frein de stationnement électrique est indisponible. Essayer la procédure de déblocage comme indiqué dans le manuel du ⇨ 85
En cas de succès, effectuer (3), sinon effectuer (4).

Défaut du système de freinage



Fixe. Un défaut mineur du système de freinage est détecté.

Rouler prudemment.
Effectuer (3).

Dysfonctionnement (avec frein de stationnement électrique)



Fixe, accompagné du message "**Défaillance du frein de stationnement**".



Le véhicule ne peut pas être immobilisé lorsque le moteur tourne.
Si les demandes de serrage et de desserrage manuelles sont inopérantes, la commande du frein de stationnement électrique est défaillante.

Les fonctions automatiques doivent être utilisées en toutes circonstances et sont automatiquement réactivées en cas de défaillance de la commande.
Effectuer (2).



Fixe, accompagné du message "**Défaillance du frein de stationnement**".



Si les demandes de serrage et de desserrage manuelles sont inopérantes, la commande du frein de stationnement électrique est défaillante.
À l'arrêt, pour immobiliser le véhicule :



- Tirer la commande du frein de stationnement électrique et la maintenir pendant 7 à 15 secondes environ, jusqu'à l'apparition du témoin au combiné d'instruments.

Si cette procédure ne fonctionne pas, sécuriser le véhicule :

- Stationner sur un endroit plat.

- Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique, puis installer la cale fournie contre l'une des roues.

Puis effectuer (2).

Fonctions automatiques du frein de stationnement électrique (OFF)



Fixe
Un défaut mineur du système de freinage est détecté.

Dans des conditions normales, le frein de stationnement électrique est automatiquement serré lorsque le moteur est éteint, et automatiquement desserré lors de la première utilisation de la pédale d'accélérateur.
Le voyant signale une désactivation, qui peut être soit intentionnelle (2), soit due à un éventuel dysfonctionnement (3).
Si le serrage ou le desserrage automatique du frein de stationnement électrique n'est plus possible en raison d'un éventuel dysfonctionnement, essayer d'abord la procédure de réinitialisation suivante (2) :

- Démarrer le moteur.
- Serrer, avec la commande, le frein de stationnement électrique.
- Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage entre 10 et 15 secondes.
- Relâcher la commande.
- Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes.
- Relâcher la commande et la pédale de frein.

Si le voyant du frein de stationnement automatique reste allumé, exécuter (3).

Défaut du système d'antiblocage des roues (ABS)



Fixe. Le système d'antiblocage des roues est défaillant.

Le véhicule conserve un freinage classique.
Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Défaut commutation automatique des feux ou MATRIX LED VISION



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement des phares MATRIX LED VISION ou de la caméra est détecté.
Effectuer (2).

Airbags



Fixe, associé au voyant Service et accompagné d'un message.
L'un des airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité est défaillant.
Effectuer (3).

Direction assistée



Fixe.
Une défaillance mineure de la direction assistée est détectée.

Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (**3**).

Contrôle dynamique de stabilité (CDS) / Antipatinage des roues (ASR)



Fixe.
Le système est désactivé.

Le système antipatinage est automatiquement réactivé au démarrage du véhicule, et à partir d'environ 50 km/h (31 mph).
En deçà de 50 km/h, il est possible de le réactiver manuellement.



Clignotant.
La régulation du système ESC/ASR est activée en cas de perte d'adhérence ou de trajectoire.



Fixe.
Le système ESC/ASR a un défaut.

Effectuer (**3**).

Anomalie du frein de secours (avec frein de stationnement électrique)



Fixe, défaillance du frein de stationnement.
Le freinage de secours ne dispose pas des performances optimales.



Si le desserrage automatique est indisponible, utiliser le desserrage manuel ou effectuer (**3**).

Feux antibrouillard arrière



Fixe. Les feux sont allumés.

Niveau mini de la batterie de traction (PHEV, BEV)

Niveau mini de la batterie de traction (Électrique)



Fixe, accompagné d'un signal sonore.

L'état de charge de la batterie de traction est faible. Voir l'autonomie restante. Mettre le véhicule en charge dès que possible.

Régulateur antipatinage



Clignotant.

La régulation du système ESC/ASR est activée en cas de perte d'adhérence ou de trajectoire.



Fixe.

Le système ESC/ASR a un défaut.
Effectuer (3).

Antipatinage des roues (ASR) désactivé



Fixe. Le système est désactivé.

Le système antipatinage est automatiquement réactivé au démarrage du véhicule, et à partir d'environ 50 km/h (31 mph).
En deçà de 50 km/h, il est possible de le réactiver manuellement.

Niveau mini de carburant (ICE, MHEV, PHEV)



Fixe, avec le niveau de réserve représenté en rouge, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Faire le plein du réservoir de carburant dès que possible.

Système d'autodiagnostic moteur



Clignotant.
Le système du contrôle moteur est défaillant.

Risque de destruction du catalyseur.
Effectuer **impérativement (2)**.

Stop & Start OFF (ICE, MHEV)



Fixe, accompagné d'un message.

Le système Stop & Start est neutralisé manuellement.
Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation.
Réactiver le système via la tablette tactile.



Fixe. Le système Stop & Start est neutralisé automatiquement.

Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation, si la température extérieure est :

- inférieure à 0°C,
- supérieure à 35°C

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Démarrage et utilisation**.



Clignotant puis fixe, accompagné d'un message.

Clignotant puis fixe, accompagné d'un message.
Le système présente une défaillance.
Effectuer (3).

Système de surveillance de la pression des pneus



Fixe.

La pression est insuffisante dans un ou plusieurs pneus.
Contrôler la pression des pneus le plus rapidement possible.
Réinitialiser le système de détection après ajustement de la pression.



Témoin de sous-gonflage clignotant puis fixe et témoin de Service fixe.

Le système de surveillance de la pression des pneus est défaillant.
La détection de sous-gonflage n'est plus assurée.
Dès que possible, vérifier la pression des pneus et effectuer (3).

Alerte risque de collision / Frein de sécurité actif/



Clignotant.
Le système s'active, puis freine brièvement le véhicule, afin de réduire la vitesse de collision frontale avec le véhicule qui précède.

Pour plus d'informations, se reporte à la rubrique correspondante ⇨192



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Le système AEB a été désactivé intentionnellement via l'écran tactile.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système AEB présente un dysfonctionnement. Conduire prudemment, effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté. Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Nettoyer la caméra avant.



Fixe.
Le système AEB présente un dysfonctionnement nécessitant une intervention.
À l'allumage de ces voyants d'avertissement après un arrêt du moteur, puis un redémarrage, exécuter (3).



Fixe.
Le système est temporairement désactivé car le conducteur et/ou le passager avant (selon version) est détecté présent, mais la ceinture de sécurité correspondante n'est pas bouclée.

Aide au maintien dans la voie



Clignotant.
Le franchissement d'une ligne discontinue sans activation du clignotant est imminent.

Le système est activé, puis corrige la trajectoire s'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Démarrage et utilisation**.



Fixe.
Le système est automatiquement désactivé ou en veille.



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer la caméra avant.



Fixe.
Le système présente une défaillance.
Effectuer (3).

Mode Tortue



Fixe. Le niveau de charge de la batterie de traction est critique.

La diminution de puissance moteur est progressive.
Mettre impérativement le véhicule en charge.
Si le témoin ne s'éteint pas, effectuer (2).

Aide au stationnement



Clignotant.
Le système détecte un obstacle.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système présente une défaillance.
Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide au stationnement : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer les capteurs avant et/ou arrière.

Pied sur frein



Fixe.
Oubli ou appui insuffisant sur la pédale de frein.

Moteur tournant, avant de desserrer le frein de stationnement, pour quitter le mode **P** de la boîte de vitesses automatique.

Alerte attention conducteur par caméra (Détection d'inattention)



Fixe.
Le système est désactivé.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Le système présente une défaillance.
Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer la caméra avant.

Reconnaissance des panneaux



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Le système présente une défaillance. Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer la caméra avant.

Avertisseur sonore piéton



Fixe.
Le système d'avertisseur sonore pour piétons est en panne (3).

Voyant du système d'alerte du conducteur en cas d'émissions d'échappement excessives



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message à intervalles réguliers et à chaque fois que le contact est mis ou coupé.
Lorsqu'il ne reste plus qu'un certain nombre de démarrages, le message s'affiche en continu.

Le **système d'avertissement du conducteur en cas d'émissions d'échappement excessives (EEEDWS)** a détecté et confirmé soit des émissions excessives du véhicule, soit un défaut/une altération du système lui-même.

Consulter le réseau agréé ou un atelier qualifié avant que la distance restante ou le nombre de démarrages affichés n'atteignent 0 et que le véhicule ne puisse plus démarrer.

Témoins d'avertissement et indicateurs verts

Stop & Start (ICE)



Fixe
À l'arrêt du véhicule, le système Stop & Start a mis le moteur en mode STOP.



Clignotant
Le mode STOP est momentanément indisponible ou le mode START s'est automatiquement déclenché.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Démarrage et utilisation**.

Véhicule prêt à rouler (PHEV ou BEV)



Fixe, accompagné d'un signal sonore lors de son allumage.
Le véhicule est prêt à rouler.

Le voyant s'éteint au-delà de 5 km/h environ et se rallume à l'arrêt du véhicule.
Arrêter le moteur pour éteindre le témoin et quitter le véhicule.

Place occupée / ceinture de sécurité bouclée



Fixe.
Contact mis, le conducteur ou un passager a bouclé leur ceinture de sécurité.

Auto Hold (Régulateur de vitesse adaptatif)



Fixes, accompagnés d'un message à l'afficheur.

Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet et le maintient immobilisé.
Avec une boîte de vitesses automatique (EAT6), le conducteur doit accélérer pour repartir, puis réactiver le régulateur.

Avec une boîte de vitesses automatique (e-DCS6/7) ou sélecteur de conduite :

- En dessous de 3 secondes d'arrêt, le véhicule redémarre automatiquement et progressivement.
- Au-dessus de 3 secondes d'arrêt, le conducteur doit accélérer pour repartir.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Démarrage et utilisation**.

Indicateurs de direction



Clignotement avec signal sonore.
Les feux clignotants sont allumés.

Feux de jour / Feux de position



Fixe.
Avec une luminosité suffisante, les feux de route sont allumés.

Avec une luminosité insuffisante, les feux de position sont allumés.

Feux de croisement



Fixe.

Les feux sont allumés.

Commutation automatique des feux de route ou MATRIX LED VISION



Fixe.

La fonction est activée via l'écran tactile.

La bague de la commande d'éclairage est sur la position "**AUTO**".

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Présentation du véhicule - Éclairage extérieur**.

Contrôle de descente en pente



Fixe.
Le système fonctionne.

Voyants d'avertissement et de signalisation bleus

Feux de route



Fixe.
Les feux sont allumés.

Avec les phares MATRIX BEAM, le système fonctionne en mode feux de route et façonne le faisceau de manière dynamique.

Fonction e-Save (PHEV)



Fixe, accompagné de l'autonomie électrique réservée. La fonction est activée.

Témoins d'avertissement et indicateurs gris

Commutation automatique des feux ou MATRIX LED VISION inactif



Fixe. Le système est actif, mais les conditions de fonctionnement normal ne sont pas réunies.

Siège inoccupé



Fixe. Le siège est inoccupé.

Indicateur d'entretien

L'information d'entretien est exprimée en terme de distance (kilomètres ou miles) et/ou de délai (mois ou jours).
L'alerte est déclenchée lorsque la limite de distance ou de temps est atteinte, au premier des deux termes atteint.
L'information d'entretien s'affiche au combiné d'instruments. Selon version du véhicule :

- La ligne d'affichage du totalisateur kilométrique indique la distance restant à parcourir avant la prochaine révision, ou la distance parcourue depuis l'échéance précédée du signe "-".
- Un message d'alerte signale la distance restant à parcourir ainsi que le délai avant échéance ou le dépassement de l'échéance.

REMARQUE

La valeur indiquée est déterminée en fonction du kilométrage parcouru et du temps écoulé depuis la dernière révision.
L'alerte peut aussi se déclencher à proximité d'une date d'échéance.
Conformément au plan d'entretien du véhicule, le service peut consister :

- Soit en une visite annuelle.
- Soit en un service complet.

Clé de service



Allumé temporairement dès la mise du contact.

L'échéance de révision est comprise entre 3000 km et 1000 km ou 60 et 21 jours.



fixe, dès la mise du contact.

L'échéance de révision suivante est inférieure à 1000 km ou 21 jours.
Effectuer la révision très prochainement.

Clé d'entretien clignotante

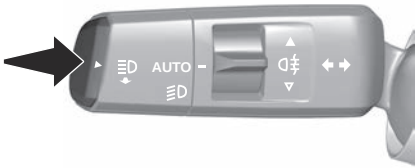


Clignotant puis fixe, dès la mise du contact.
L'échéance de révision est dépassée.
Effectuer la révision dès que possible.

Remise à zéro de l'indicateur d'entretien

Après chaque révision, l'indicateur d'entretien doit être remis à zéro.
Si la révision du véhicule a été effectuée par l'utilisateur :

- Couper le contact.
- Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'éclairage et le maintenir enfoncé.



- Sans appui sur la pédale de frein, appuyer une fois sur le bouton **START/STOP** ; une fenêtre d'affichage temporaire apparaît et un compte à rebours commence.
- Lorsque l'affichage indique **=0,** un message de confirmation apparaît ; relâcher le bouton de la commande d'éclairage ; la clé disparaît.

REMARQUE

En cas de débranchement de la batterie après cette opération, verrouiller le véhicule et attendre au moins 5 minutes, pour que la remise à zéro soit prise en compte.

Rappel de l'information d'entretien

L'information d'entretien est accessible par l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

- Puis, sélectionner **Sécurité > Diagnostics**.

Les informations suivantes s'affichent au combiné d'instruments :

- Pression des pneus.
- Niveau d'huile moteur (selon moteur).
- Échéance de révision.
- Alertes en cours.

REMARQUE

Ces informations s'affichent également automatiquement à chaque mise du contact.

Indicateur de niveau d'huile moteur

(Selon version)

Sur les versions équipées d'une jauge électrique, la conformité du niveau d'huile moteur s'affiche quelques secondes au combiné d'instruments, à la mise du contact, après l'information d'entretien, sous la forme de messages.

REMARQUE

Toute vérification de ce niveau n'est valable que si le véhicule est sur un sol horizontal, moteur à l'arrêt depuis plus de 30 minutes.

Manque d'huile

Indiqué par l'affichage du message "**Niveau d'huile incorrect**" sur le combiné d'instruments, accompagné de l'allumage du témoin de service et d'un signal sonore.

Si le manque d'huile est confirmé par la vérification à la jauge manuelle, compléter impérativement le niveau pour éviter la détérioration du moteur.
Vérification des niveaux de liquide

Dysfonctionnement de la jauge Signalé par l'affichage du message "**Mesure niveau d'huile invalide**" au combiné d'instruments.

Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement de la jauge électrique, le niveau d'huile n'est plus contrôlé. Si le système est défectueux, il faut

vérifier le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge manuelle située dans le compartiment moteur. Pour plus d'informations sur la **maintenance et l'entretien du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

Indicateur de niveau de charge (PHEV ou BEV)

Pour les versions PHEV



Le niveau de charge de la batterie de traction et l'autonomie restante en roulage électrique sont affichés en permanence lorsque le véhicule est démarré.

AVERTISSEMENT

L'autonomie affichée dépend de l'usage du véhicule (type de roulage et vitesse), de la température extérieure et des équipements de confort activés.

Pour les versions BEV



Le niveau de charge réel de la batterie de traction et l'autonomie restante sont affichés en permanence lorsque le véhicule est démarré.

REMARQUE

Contact coupé, l'ouverture de la porte conducteur active l'indicateur.

Voyants associés

Deux niveaux d'alerte successifs indiquent que la quantité d'énergie disponible devient faible :

1er niveau : Réserve

Le niveau de charge de la batterie de traction est faible.
voyant dans la zone rouge, accompagné d'un signal sonore.

- Consulter l'autonomie restante au combiné d'instruments.
- Mettre le véhicule en charge dès que possible.

2e niveau : Critique

Le niveau de charge de la batterie de traction est critique.
Fixe, associé au voyant de réserve, accompagné d'un signal sonore.
Mettre impérativement le véhicule en charge.

AVERTISSEMENT

L'autonomie restante n'est plus calculée.
La puissance de la chaîne de traction est progressivement réduite.

Le chauffage et l'air conditionné sont arrêtés (même si l'aiguille ou le curseur indiquant leur consommation n'est pas sur la position «**ECO**").

Indicateur de consommation du confort thermique (BEV)

Il est disponible dans les pages d'affichage du combiné d'instruments.
L'indicateur représente la consommation d'énergie électrique de la batterie de traction liée au confort thermique dans l'habitacle.
Les équipements concernés sont le chauffage et l'air conditionné.
Il est possible d'utiliser ces équipements :

- Si le véhicule n'est pas branché, à l'allumage du voyant **READY**.
- Si le véhicule est branché, à la mise du contact (mode "Lounge").

La sélection du mode **ECO** limite les performances de certains de ces équipements. L'indicateur de consommation de confort thermique affiche "**0 w**" (watts).

REMARQUE

Pour refroidir ou réchauffer rapidement l'habitacle, ne pas hésiter à sélectionner temporairement le niveau de froid ou de chaud maximum.

Lorsque le chauffage est au maximum, l'indicateur de consommation de confort thermique affiche « **15 000 w** » (watts).

Une utilisation excessive des équipements de confort thermique peut réduire considérablement l'autonomie du véhicule. Penser à optimiser son utilisation dès que le niveau de confort désiré est atteint et à vérifier son réglage à chaque démarrage. Après une période prolongée d'inutilisation du chauffage, une légère odeur peut survenir pendant les premières minutes d'utilisation.

Test manuel

Cette fonction permet de vérifier certains indicateurs et d'afficher le journal des alertes.



Le test se lance dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

- Puis, sélectionner **Sécurité > Diagnostics**.

Les informations suivantes s'affichent au combiné d'instruments :

- Pression des pneus.
- Niveau d'huile moteur (selon moteur).
- Échéance de révision.
- Alertes en cours.

REMARQUE

Ces informations s'affichent également automatiquement à chaque mise du contact.

Totalisateur kilométrique

Le totalisateur kilométrique mesure la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première mise en circulation.
Contact mis, le kilométrage total est indiqué en permanence. Il reste affiché pendant 30 secondes à la coupure du contact. Il s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur ainsi qu'au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.

REMARQUE

En cas de déplacement à l'étranger, il peut être nécessaire de modifier l'unité de distance (km ou mile) : la vitesse affichée doit être exprimée dans l'unité officielle du pays (km/h ou mph).
Le changement d'unité se fait par le menu de configuration de l'écran, véhicule à l'arrêt.

REMARQUE

Véhicules hybrides rechargeables

Le totalisateur kilométrique est accessible uniquement à partir de l'ordinateur de bord.

Pour plus d'informations sur l'**Ordinateur de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Rhéostat d'éclairage

Permet de régler manuellement l'intensité lumineuse du poste de conduite en fonction de la luminosité extérieure.



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Luminosité** de l'écran tactile.

- Dans la catégorie "**Cockpit**", appuyer ou déplacer le curseur sur le réglage souhaité.

Témoin d'avertissement de contrôle électronique de stabilité (ESC) actif

Le programme électronique de stabilité intègre les systèmes suivants :

- Antiblocage des roues (ABS) et Répartiteur électronique de freinage (EBFD).
- Assistance au freinage d'urgence (EBA).
- Frein de sécurité post-collision (PCSB).
- Antipatinage des roues (ASR).
- Contrôle dynamique de stabilité (DSC).
- Contrôle de stabilité de la remorque (TSM).

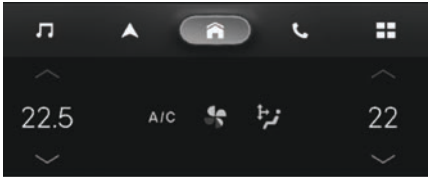
Commandes de climatisation

Entrée d'air

L'air circulant dans l'habitacle est filtré et provient soit de l'extérieur par la grille située à la base du lave-glace, soit de l'intérieur en recirculation d'air.

Commandes

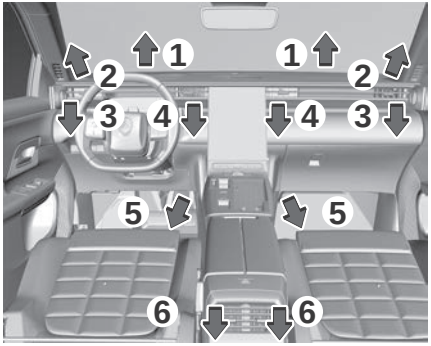
Les boutons de commande de climatisation sont toujours disponibles sur la station d'accueil permanente de l'écran d'infodivertissement, ainsi que dans l'application Commande de climatisation.
Chaque côté contrôle le réglage de la température du côté respectif dans l'habitacle.



Pour augmenter/diminuer la température :

- Tapoter ou faire glisser le doigt sur le côté souhaité pour atteindre la valeur désirée.

Diffusion d'air



1 Buses de désembuage / dégivrage du pare-brise

2 Buses de désembuage / dégivrage des vitres latérales avant

3 Bouches d'aération latérales obturables et orientables

4 Aérateurs centraux obturables et orientables

5 Sorties d'air aux pieds des passagers avant

6 Sorties d'air aux pieds des passagers arrière

7 Bouches d'aération obturables et orientables

REMARQUE

Utilisation de la ventilation et de l'air conditionné

- Pour obtenir une répartition d'air homogène, veiller à ne pas obstruer les grilles d'entrée d'air extérieur situées à la base du pare-brise, les buses, les aérateurs et les sorties d'air, ainsi que l'extraction d'air située dans le coffre.
- Ne pas masquer le capteur d'ensoleillement, situé 3 sur la planche de bord ; celui-ci sert à la régulation du système d'air conditionné automatique.
- Faire fonctionner le système d'air conditionné au moins 5 à 10 minutes, une à deux fois par mois, pour le maintenir en bon état de fonctionnement.
- Si le système ne produit pas de froid, le désactiver et consulter le Réseau PEUGEOT ou un atelier qualifié.

En cas de traction d'une charge importante dans une forte pente par température élevée, la coupure de l'air conditionné permet de récupérer de la puissance moteur et donc d'améliorer la capacité de remorquage.

AVERTISSEMENT

Ne pas fixer d'objets aux lames des aérateurs. Risque de dommages et de blessures en cas d'accident.

AVERTISSEMENT

Éviter de rouler trop longtemps avec la ventilation coupée ou avec un fonctionnement prolongé du recyclage de l(air intérieur. Risque de buée et de détérioration de la qualité de l'air !

Si après un arrêt prolongé au soleil, la température intérieure est très élevée, aérer l'habitacle pendant quelques instants.
Placer la commande de débit d'air à un niveau suffisant pour assurer un bon renouvellement d'air dans l'habitacle.

REMARQUE

La condensation créée par l'air conditionné provoque à l'arrêt un écoulement d'eau normal sous le véhicule. Ce phénomène est normal.

REMARQUE

Entretien de la ventilation et de l'air conditionné

- Veiller au bon état du filtre d'habitacle et faire remplacer périodiquement les éléments filtrants.

Il est recommandé de privilégier un filtre d'habitacle combiné. Grâce à son additif actif spécifique, il protège les occupants des gaz polluants et mauvaises odeurs.

- Pour garantir le bon fonctionnement du système d'air conditionné, le faire contrôler suivant les préconisations du plan d'entretien du Constructeur.

REMARQUE

Stop & Start / Mode e-Auto (selon version). Les systèmes de chauffage et d'air conditionné ne fonctionnent que moteur tournant. Désactiver temporairement le système correspondant pour maintenir une température confortable dans l'habitacle. Pour plus d'informations, se reporter à la section correspondante.

REMARQUE

Véhicules PHEV

L'utilisation intensive de la climatisation réduit l'autonomie du véhicule en mode BEV.

REMARQUE

Véhicules BEV

La sélection du mode ECO optimise la consommation d'énergie électrique, mais diminue les performances du chauffage et de l'air conditionné, sans toutefois les désactiver.

Ventilation contact mis

À la mise du contact, le système de ventilation et les réglages du débit d'air et de la répartition d'air dans l'habitacle sont actifs pour une durée qui dépend de l'état de charge de la batterie.
Cette fonction n'inclut pas le système d'air conditionné.

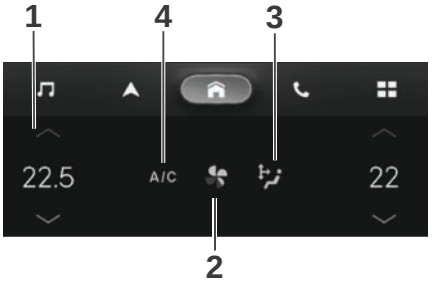
Air conditionné automatique bizone

Ce système régule automatiquement l'activation de l'air conditionné, la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

Ce système fonctionne moteur tournant, mais l'accès à la ventilation et à ses commandes reste possible contact mis.



Appuyer sur la touche de l'application **Climatisation** pour afficher la page de commandes du système.



1 Réglage de la température

2 Réglage du débit d'air

3 Réglage de la répartition d'air

4 Activation/désactivation de la climatisation

Réglage de la température

Le conducteur et le passager avant peuvent chacun régler la température à leur convenance.
La valeur affichée correspond à un niveau de confort et non à une température précise.

- Appuyer sur la flèche correspondant au changement souhaité sur les commandes de climatisation.

Il est recommandé d'éviter une différence de réglage gauche / droite supérieure à 3°C.

AC automatique

En fonction d'un niveau de confort sélectionné, ce mode automatique gère de manière optimale la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

- Appuyer sur la touche **AUTO** pour activer / désactiver le mode automatique du système d'air conditionné.

Lorsque le témoin du bouton est allumé, le système d'air conditionné fonctionne de manière automatique.
L'intensité de la climatisation automatique se module en choisissant l'un des réglages suivants :

- **AUTO SOFT** : privilégie une douceur optimale et le silence de fonctionnement en limitant le débit d'air.
- **AUTO NORMAL** : offre le meilleur compromis entre confort thermique et silence de fonctionnement (réglage par défaut).
- **AUTO RAPIDE** : privilégie une diffusion d'air dynamique et efficace.

Pour assurer le confort des passagers aux places arrière, privilégier les réglages **AUTO NORMAL** et **AUTO FAST**.

REMARQUE

Par temps froid et moteur froid, afin de limiter la diffusion d'air froid dans l'habitacle, le débit d'air évolue progressivement jusqu'à ce que la valeur de confort soit atteinte.
En entrant dans le véhicule, si la température de l'habitacle est beaucoup plus froide ou plus chaude que la valeur de confort demandée, il n'est pas utile de modifier la valeur affichée pour atteindre plus rapidement le confort souhaité. Le système compense automatiquement et le plus rapidement possible l'écart de température.

Réglages manuels de l'AC automatique

Il est possible de régler manuellement une ou plusieurs de ces fonctions, tout en maintenant les autres fonctions gérées par le système :

- Débit de l'air.
- Répartition de l'air.

Si un réglage est modifié, le témoin du bouton **AUTO** s'éteint.

- Appuyer de nouveau sur le bouton **AUTO** pour réactiver l'air conditionné automatique.

Réglage du débit d'air

En fonction de la version :

- Appuyer sur le bouton du ventilateur pour diminuer ou augmenter le débit d'air.

Il est également possible d'appuyer directement sur l'une des valeurs.

REMARQUE

Arrêt du système d'air conditionné

En réduisant le débit d'air au minimum, la ventilation s'arrête.

"OFF" s'affiche à côté du ventilateur.

Réglage de la répartition d'air

- Appuyer sur les touches 3 pour moduler la répartition de l'air dans l'habitacle.



Pare-brise et vitres latérales



Bouches d'aération centrales et latérales



Cave à pieds

Une animation s'active pour afficher la présence d'air pulsé dans la direction indiquée.
Pour une diffusion homogène dans l'habitacle, il est possible d'activer les trois touches simultanément.

Activation/désactivation de la climatisation

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées :

- En été, il abaisse la température.
- En hiver, au-dessus de 3°C, il augmente l'efficacité du désembuage.
- Appuyer sur le bouton **A/C** pour mettre en marche / arrêter l'air conditionné.

À la mise en marche de la fonction, "**A/C**" change de couleur.

REMARQUE

L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est neutralisé.
Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant quelques instants.
Ensuite, revenir en entrée d'air extérieur.
L'arrêt de l'air conditionné peut générer des désagréments (humidité, buée).

Arrêt du système d'air conditionné

- Appuyer sur le bouton **OFF** de la barre des **Commandes centrales**.

Son voyant s'allume et tous les autres voyants du système d'air conditionné s'éteignent.
Cette action désactive toutes les fonctions du système d'air conditionné.
La température n'est plus régulée. Un léger flux d'air, dû au déplacement du véhicule, reste néanmoins perceptible.

Fonction Quick Launch

La fonction Quick Launch utilise le capteur de température externe pour régler automatiquement les paramètres de climatisation du véhicule. En fonction de la température détectée :

- Par températures inférieures à 18°C :
  - Climatisation activée, active les fonctions de chauffage, y compris les sièges chauffants, le volant chauffant et le chauffe-nuque (selon équipement).
  - Fournit le débit d'air chaud et adapte la répartition de l'air.
- Par températures supérieures à 18°C :
  - Climatisation activée, sièges ventilés (selon équipement) et débit d'air maximal.
  - Fournit le débit d'air frais et adapte la répartition de l'air.



Appuyer pour activer / désactiver la fonction.

Fonction Habitacle propre

Elle comprend les fonctions AQS (système d'air propre) et Air propre.

- Pour activer / désactiver la fonction, appuyer sur la touche **7**.

Fonction AQS

À l'aide d'une sonde de pollution extérieure, cette fonction active automatiquement le recyclage de l'air ambiant lorsqu'un certain seuil de substances polluantes dans l'air extérieur est détecté.
Lorsque la qualité de l'air est de nouveau satisfaisante, le recyclage de l'air ambiant est automatiquement désactivé.
Cette fonction n'est pas conçue pour détecter les mauvaises odeurs.
Le recyclage est automatiquement activé en cas d'utilisation du lave-glace avant ou de l'engagement de la marche arrière.

Fonction Clean Air

Grâce à une sonde de pollution intérieur, cette fonction détecte les particules fines (par ex. fumée de cigarette, moisissures, bactéries).
La gestion de la recirculation de l'air intérieur permet de retrouver en quelques minutes seulement un habitacle purifié,
grâce au passage de l'air à travers le filtre habitacle performant.
Si la qualité de l'air paraît diminuée, consulter le réseau ou un atelier qualifié pour changer le filtre habitacle haute performance.

Recyclage de l'air ambiant

L'entrée d'air extérieur permet d'éviter la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.
Le recyclage de l'air ambiant isole l'habitacle des odeurs et des fumées extérieures et permet d'atteindre plus rapidement le niveau de température souhaité dans l'habitacle.



- Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant). ⇨75

REMARQUE

La fonction s'active automatiquement en cas d'utilisation du lave-glace avant ou à l'engagement de la marche arrière.

Désembuage / Dégivrage avant

Ce mode permet de désembuer ou dégivrer plus rapidement le pare-brise et les vitres latérales.



- Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver le mode (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant). ⇨75

Le mode gère automatiquement l'air conditionné, le débit d'air, l'entrée d'air et répartit la ventilation de façon optimale vers le pare-brise et les vitres latérales.
Le débit d'air peut être modifié manuellement sans provoquer la désactivation de ce mode.

REMARQUE

Avec le Stop & Start, tant que le désembuage est activé, le mode STOP n'est pas disponible.

AVERTISSEMENT

En conditions hivernales, avant de rouler, éliminer impérativement la neige ou le givre présent sur le pare-brise au niveau de la caméra.
Sinon, le fonctionnement des équipements utilisant la caméra pourrait être perturbé.

Dégivrage / Désembuage de la lunette arrière

Ce désembuage - dégivrage fonctionne uniquement moteur tournant.
Selon version, il prend en charge également les rétroviseurs extérieurs.



- Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant). ⇨75

La fonction peut être activée quelle que soit la température extérieure. La durée de fonctionnement dépend de la température extérieure. Le désembuage/dégivrage s'arrête donc automatiquement pour éviter une consommation excessive de courant électrique.

Préconditionnement thermique (PHEV ou BEV)

Cette fonction permet de programmer la mise à température de l'habitacle à une valeur de confort prédéfinie et non modifiable (environ 21°C) avant d'entrer dans le véhicule, aux jours et heures souhaités.
Cette fonction est disponible véhicule branché et non branché. ⇨166

Programmation



- Dans l'application **Climatisation** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Pré-conditionnement**.

1. Appuyer sur + pour ajouter une programmation.
2. Choisir l'heure d'entrée dans le véhicule et les jours souhaités. Appuyer sur **OK**.
3. Appuyer sur **ON** pour activer cette programmation.

Le pré-conditionnement thermique débute environ 45 minutes avant l'heure programmée lorsque le véhicule est branché (20 minutes lorsqu'il n'est pas branché) et est maintenu 10 minutes après.

REMARQUE

Il est possible d'effectuer plusieurs programmations.
Chacune est mémorisée dans le système.
Pour optimiser l'autonomie de la batterie, il est conseillé d'effectuer une programmation avec le véhicule branché.



La programmation peut également s'effectuer depuis un smartphone via l'application **MYCITROËN APP**.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires actionnables à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

REMARQUE

Le bruit de ventilation qui se produit à l'activation du pré-conditionnement thermique est tout à fait normal.
Les rétroviseurs extérieurs sont rabattus lorsque le préconditionnement thermique et le contact sont mis.

REMARQUE

Véhicules équipés d'un système d'alarme

Selon les versions, les surveillances volumétriques intérieures et anti-renversement peuvent être réduites.

Conditions de fonctionnement

- La fonction n'est activée que lorsque **le contact est coupé** et le **véhicule verrouillé.**
- Lorsque le véhicule n'est pas branché, la fonction s'active uniquement si le niveau de charge de la batterie est supérieur à 20% (PHEV) ou 30% (BEV).
- Véhicule non branché, lorsqu'une programmation récurrente est activée (par ex. du lundi au vendredi) et que 2 préconditionnements thermiques sont effectués sans reprise du véhicule, la programmation est désactivée.

Préconditionnement thermique (ICE)

Cette fonction permet de programmer la mise à température de l'habitacle à une valeur de confort prédéfinie et non modifiable (environ 21°C) avant d'entrer dans le véhicule, aux jours et heures souhaités.

Programmation

Dans l'application **Climatisation** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Pré-conditionnement**.

1. Appuyer sur **+** pour ajouter une programmation.
2. Choisir l'heure d'entrée dans le véhicule et les jours souhaités. Appuyer sur **OK**.
3. Appuyer sur **ON** pour activer cette programmation. La séquence de préconditionnement commence environ 20 minutes avant l'heure programmée.

REMARQUE

Il est possible d'effectuer plusieurs programmations.
Chacune est mémorisée dans le système.

La programmation peut également s'effectuer depuis un smartphone via l'application **MYCITROËN APP**.

REMARQUE

Véhicules équipés d'un système d'alarme

Selon les versions, les surveillances volumétriques intérieures et anti-renversement peuvent être réduites.

Le préconditionnement ne peut commencer que si toutes les portes sont verrouillées, les vitres et le capot fermés.
Le préconditionnement démarre le moteur du véhicule essence.
Le préconditionnement est limité à un cycle de 20 min. Un deuxième cycle ne peut être effectué qu'après avoir commencé à rouler.

Écran tactile

Écran tactile 13"

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Heure et température extérieure.
- Commandes et rappels des réglages du système de chauffage / air conditionné.
- Paramétrages des fonctions d'aides à la conduite, des fonctions de confort et de sécurité, des équipements audio et du combiné d'instruments numérique.
- Paramétrage des fonctions spécifiques aux véhicules PHEV.
- Paramétrage des fonctions spécifiques aux véhicules BEV.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.

- Guide d'utilisation interactif.
- Tutoriels vidéo par codes QR (p. ex. : gestion de l'écran, aides à la conduite, reconnaissance vocale).
- Commandes des équipements audio et du téléphone avec affichage des informations associées.
- Services connectés et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).
- Reconnaissance vocale (selon équipement).

⚠ AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité, arrêter le véhicule pour réaliser les opérations nécessitant une attention soutenue. Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

Recommandations

Ces recommandations sont valables pour l'écran tactile et pour le i-Toggles (selon équipement).
L'écran tactile et l'écran du i-Toggles sont de type capacitif.
Ne pas utiliser d'objets pointus sur la tablette tactile.
Ne pas toucher la tablette tactile avec les mains mouillées.

- Utiliser un chiffon propre et doux pour le nettoyage de la tablette tactile.

Commandes principales



Accès à l'une des pages d'accueil
Retour à la première page d'accueil



Accès à l'application d'**air conditionné**



Accès direct aux **Raccourcis des systèmes ADAS**

- Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder à une liste de réglages rapides (par exemple **Luminosité, Basculement eHUD, Profil, Paramètres de confidentialité, etc.**).
- Balayer vers les côtés pour faire défiler les pages.0



Affichage / Masquage du menu contextuel



Retour à la page précédente

- Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).



Accès à des informations complémentaires sur la fonction



Accès aux paramètres de la fonction



Ajout / Suppression de raccourcis



Appui court, contact coupé : Marche / Arrêt du système.
Appui court, contact mis : coupure / rétablissement du son.
Appui long, contact mis : lancement du mode veille (coupure du son, extinction des écrans et de l'horloge).



Réglage du volume sonore.

Applications

Appuyer sur cette touche pour accéder au mur des applications.
Pour obtenir des informations sur les autres applications non décrites ci-après, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.



Aides à la conduite

Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions d'aides à la conduite.



Climatisation

Réglages de la température, du débit d'air, etc.

Pour plus d'informations sur l'**Air conditionné automatique bizone**, se reporter à la rubrique correspondante. Activation / Désactivation du volant chauffant.

Pour plus d'informations sur le **Volant chauffant**, se reporter à la rubrique correspondante.



Sièges

Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions de confort des sièges (chauffage, ventilation et massages).

Pour plus d'informations sur les **sièges chauffants** ou sur les **massages multipoints**, se reporter à la rubrique correspondante.



Paramètres

Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du tableau de bord numérique.

Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions d'éclairage extérieur, d'accès au véhicule et de sécurité.



Énergie

Pour les versions PHEV

Accès aux fonctionnalités du système PHEV (flux d'énergie, statistiques de consommation, charge différée, fonction e-SAVE).

Application d'énergie (PHEV ou BEV)

Flux d'énergie

Cette page présente le fonctionnement de la transmission électrique en temps réel. Les flux d'énergie ont une couleur spécifique pour chaque type de roulage.

- Bleu : consommation d'énergie.
- Vert : récupération d'énergie.
- Blanc : Énergie provenant du moteur essence (PHEV).

Statistiques

Cette page présente l'historique de la consommation d'énergie électrique.

- Graphique supérieur (bleu) : énergie consommée directement issue de la batterie de traction.
- Graphique inférieur (vert) : énergie régénérée lors des phases de décélération et de freinage et utilisée pour recharger la batterie de traction.

Le résultat moyen sur le trajet en cours est exprimé en kWh/100 km.
Il est possible de visualiser les données des 500, 100 ou 50 kilomètres en cliquant sur la valeur correspondante à gauche du graphique.

Utilisation

Cette page présente les différents types de consommation des équipements du véhicule et l'énergie totale utilisée.

1. Consommation électrique moyenne sur le trajet en cours (kWh/100 km) et valeurs historiques :

- Graphique bleu : énergie consommée directement issue de la batterie de traction.
- Graphique vert : énergie régénérée lors des phases de décélération et de freinage et utilisée pour recharger la batterie de traction.

2. Consommation moyenne de carburant sur le trajet en cours (l/100 km) et valeurs historiques (graphique orange).

e-SAVE (PHEV)

La fonction **e-SAVE** permet de réserver tout ou partie de l'énergie électrique de la batterie de traction pour un usage ultérieur au cours d'un trajet (par ex. passage dans une zone urbaine ou dans une zone réservée aux véhicules BEV).

- Activer la fonction en appuyant sur **Définir e-SAVE**, puis sélectionner l'autonomie électrique à réserver **(10 km, 20 km** ou toute l'autonomie **Maximum**).



L'activation de la fonction est confirmée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments et l'indication de la réserve d'énergie en km.

- Pour utiliser la réserve d'énergie, choisir le mode de conduite **BEV** sur le sélecteur de mode.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'autonomie demandée dépasse l'autonomie disponible (non recommandé), le moteur thermique démarre pour assurer la recharge de la batterie de traction jusqu'au seuil demandé. Ceci entraîne une surconsommation de carburant.

Affichage tête haute



Ce système d'affichage tête haute étendu projette des informations sur le pare-brise, dans le champ de vision du conducteur pour lui permettre de ne pas quitter la route des yeux.
Pour activer l'affichage tête haute, ouvrir le centre de notification en tirant vers le bas depuis le haut de l'écran d'infodivertissement et en appuyant sur le bouton HUD.

⚠ AVERTISSEMENT

Aucun objet ne doit être déposé dans la cavité - Risque de détérioration du système !

ⓘ REMARQUE

Pour une utilisation optimale, penser à régler le siège conducteur et la hauteur de l'affichage tête haute étendu.
Dans certaines conditions climatiques extrêmes (par exemple pluie et/ou neige, fort ensoleillement) et en cas de port de lunettes de soleil polarisées, l'affichage tête haute étendu peut ne pas être lisible ou être perturbé momentanément.

ⓘ REMARQUE

L'AFFICHAGE TÊTE HAUTE ÉTENDU est associé à un pare-brise spécifique agréé par le Constructeur.
En cas de remplacement du pare-brise hors Réseau, suivre les préconisations du Constructeur.

Il est possible de personnaliser l'affichage en sélectionnant des widgets sur l'écran central. Les pages peuvent être sélectionnées à l'aide de la commande gauche. ⇨ 110

Pour régler la luminosité, accéder à **Paramètres > Luminosité** sur l'écran tactile.

Réglage de la position de l'affichage tête haute



- Remettre la commande en position avant.
- Déplacer la commande vers le haut ou vers le bas pour régler la hauteur de l'écran.

Réglage de la luminosité

Pour régler la luminosité :

1. Balayer vers le bas depuis le haut de l'écran d'infodivertissement pour accéder au centre de notification.
2. Appuyer sur le bouton Luminosité.
3. Régler le niveau de luminosité souhaité.

ou

1. Aller dans le menu Paramètres/Luminosité
2. Régler la luminosité comme souhaité

REMARQUE

L'eHUD s'éteint automatiquement si des conditions de faible luminosité sont détectées (par exemple la nuit). Cela ne modifie pas le réglage général de la luminosité.

SYSTÈME D'INFODIVERTISSEMENT

Introduction

⚠ DANGER

La distraction au volant peut provoquer une perte de contrôle du véhicule, et accident et des blessures.
Il est vivement recommandé de faire preuve d'une grande prudence en cas d'utilisation d'un appareil qui pourrait détourner l'attention du conducteur de la route.
Le conducteur est pleinement responsable de l'utilisation du véhicule en toute sécurité.
Il est déconseillé d'utiliser un appareil portable en conduisant. Utiliser plutôt des systèmes à commande vocale quand cela est possible.
Veiller à s'informer sur toutes les lois locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis :

- Connexion du smartphone via Bluetooth, USB ou Wi-Fi.
- L'utilisation du smartphone.
- Connexion aux applications CarPlay® ou Android Auto (certaines applications interrompent leur affichage à la reprise du roulage).
- Les réglages et paramétrages du système.

⚠ ATTENTION

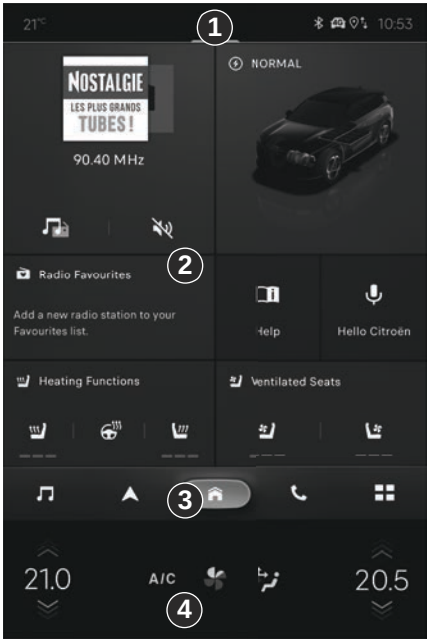
Surchauffe

Dans des conditions très chaudes, le fonctionnement peut être limité pour protéger le système (par exemple le volume peut être réduit). Un message d'avertissement s'affiche à l'écran.
Le retour à la situation initiale s'effectue lorsque la température de l'habitacle a baissé.

⚠ ATTENTION

Ne pas utiliser du détergent ou n'importe quel type de solvant pour nettoyer l'écran tactile.
Ne pas verser ou pulvériser de l'alcool sur l'écran tactile.
Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran.
Ne pas toucher l'écran avec les mains mouillées.

Informations sur les médias / la radio / le téléphone



1. Barre d'état
2. Zone personnalisable
3. Domaine des lanceurs
4. Commandes de climatisation

Menu

Premiers pas



À la mise du contact, le système se met en marche.

Appui court, contact coupé : Marche / Arrêt du système.
Appui court, contact mis : coupure / rétablissement du son.
Appui long, contact mis : lancement du mode veille (coupure du son, extinction des écrans et de l'horloge).

- Augmenter ou diminuer le volume sonore à l'aide de la molette ou des boutons "plus" ou "moins".

Information

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Commandes de l'équipement audio et du téléphone avec affichage des informations associées.
- Services connectés et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).
- Reconnaissance vocale (selon équipement).
- Heure et température extérieure.
- Commandes et rappels des réglages du système de chauffage / air conditionné.
- Paramétrage des fonctions d'aide à la conduite, des fonctions de confort et de sécurité, de la vision tête haute étendue (selon équipement et version), des équipements audio et du combiné d'instruments numérique.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.

Barre d'état

Certaines informations sont affichées en permanence dans la bannière supérieure de l'écran tactile :

- Température extérieure issue des capteurs du véhicule (associée à un symbole bleu en cas de risque de verglas).
- État des sièges chauffants/ventilés et du volant chauffant.
- Niveau de charge du téléphone connecté.
- État de la connexion du système (Bluetooth ®, Wi-Fi, réseau de téléphonie mobile).
- Heure.
- Accès rapide aux fonctions Mirror Screen ® (associées à un smartphone connecté).
- Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder au centre des notifications et afficher la liste des réglages rapides : Invité, Paramètres de confidentialité, Luminosité, Mes appareils, Mode nuit, etc.

Principes



- Utiliser ce bouton pour afficher la dernière page d'accueil utilisée, un second appui affiche la première page d'accueil, puis appuyer sur les touches matérialisées sur l'écran tactile.



- Faire défiler les pages d'accueil, par glissement du doigt sur l'écran vers la droite ou vers la gauche.

Principe de déplacement dans le système

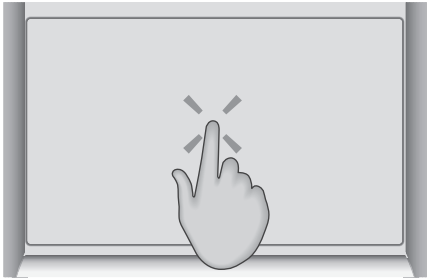
L'écran du système d'infodivertissement est doté d'une surface tactile permettant une interaction directe avec les commandes de menu affichées.

⚠ ATTENTION

Ne pas utiliser d'objets pointus ou durs comme des stylos à bille, crayons ou tout autre objet sur l'écran tactile.

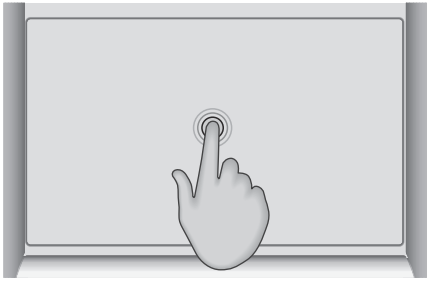
Utiliser les mouvements de doigts suivants pour commander le système d'infodivertissement.

Appui



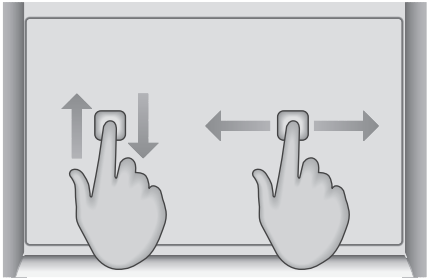
Pour ouvrir un menu ou sélectionner une option, toucher l'écran.

Appui et maintien



Pour sauvegarder des stations de radio, toucher et maintenir appuyé.

Balayage



Le balayage sert à faire défiler un menu ou à effectuer un panoramique sur une carte.

Touches tactiles

Afficher/masquer le menu contextuel Afficher/masquer le menu contextuel

Retour à la page précédente.

- Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).

Accès à des informations complémentaires sur la fonction.

Accès aux paramètres d'une fonction.

Ajouter / supprimer les raccourcis.

Profils

Paramétrage des profils

- Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "Profil".

Le profil "**Conducteur**" est préécréé et affiché par défaut. Il est possible de personnaliser ses paramètres et de supprimer ce profil

Un profil "**Invité**" est également disponible, mais les paramètres ne peuvent pas être personnalisés.

Si souhaité, il est également possible de créer plusieurs profils individuels pour répondre aux préférences de chaque conducteur.



Chaque profil créé peut être associé à un appareil mobile de son choix connecté en Bluetooth® ; activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil mobile.

Le dernier profil utilisé sera mis en évidence.



- Sélectionner **" Créer un profil"**, puis suivre la procédure.

Créer un nouveau profil permet de personnaliser :

- Langue, Unités, Paramètres de confidentialité.
- Configuration écran, aspect.
- Paramètres audio, stations radio favorites.
- Éclairage, ambiance intérieure (se reporter à la rubrique "**Ergonomie et confort**").
- Historique de navigation, points d'intérêts (POI) préférés, paramètres de navigation.
- Certaines aides à la conduite et la liste des favoris.



- Pour supprimer un profil, le sélectionner dans la liste des profils puis appuyer sur la corbeille.

Paramètres de confidentialité

La gestion "Paramètres de confidentialité" est associée à chaque profil. Cette fonction est utilisée avec : un profil "Invité" et un profil "Conducteur", qui sont préconfigurés par défaut en "Mode privé",
ou
un profil à créer dans le système, avec ou sans connexion avec un appareil mobile. Pour chaque profil (même "Invité"), la dernière valeur enregistrée du mode de confidentialité sera restaurée.



"Partager les données et la localisation"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données personnelles nécessaires à chaque service connecté valide disponible.

REMARQUE

Les données personnelles nécessaires pour utiliser les services connectés sont envoyées vers les fournisseurs de ces services.



"Partager les données"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données nécessaires à chaque service connecté valide disponible, à l'exception des données sur la position du véhicule (par exemple coordonnées GPS).

REMARQUE

Sans données sur la position du véhicule, certains services connectés peuvent ne pas fonctionner.

REMARQUE

Ce mode ne s'applique pas aux services soumis à des obligations l'égales (ex. : système eCall (SOS) et fonction d'information sur les limitations de vitesse, selon le cas), à certains services connectés essentiels pour le véhicule (ex. : mise à jour à distance du logiciel et du firmware par technologie "Over The Air"), ni à des services connectés spécifiques l'usage malveillant par d'autres utilisateurs doit être évité (ex. : alarme connectée).



"Mode privé"

Ce mode ne permet pas au véhicule de transmettre des données personnelles en dehors du véhicule.

REMARQUE

Les services connectés n'effectueront que le traitement local à l'intérieur du véhicule avec des fonctions limitées.

REMARQUE

Ce mode ne s'applique pas aux services soumis à des obligations l'égales (ex. : système eCall (SOS) et fonction d'information sur les limitations de vitesse, selon le cas), à certains services connectés essentiels pour le véhicule (ex. : mise à jour à distance du logiciel et du firmware par technologie "Over The Air"), ni à des services connectés spécifiques l'usage malveillant par d'autres utilisateurs doit être évité (ex. : alarme connectée).

REMARQUE

Utilisation à titre professionnel. Si le véhicule est utilisé à titre professionnel ou dans le cadre de contrats spécifiques (par exemple parc de véhicules, mission gouvernementale), certains modes privés ne seront pas disponibles à l'écran pour l'utilisateur, selon les données que ces services auront besoin de partager.

- Pour changer de mode et afficher tous les réglages rapides, balayer l'écran tactile du haut vers le bas.



- Appuyer sur cette touche et sélectionner le mode choisi. Le mode se met en surbrillance.

OU



- Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



- Sélectionner "**Paramètres de confidentialité**".



- Choisir le mode.

Mise à jour du système

Le logiciel et le firmware sont gérés et mis à jour à distance à l'aide de la technologie "Over the Air". Celle-ci met à jour le véhicule par le biais d'une connexion sécurisée au serveur du fabricant (réseau mobile ou Wi-Fi). Indépendamment d'un abonnement valide à un service connecté, la gestion à distance des appareils relative à ou en lien avec la sécurité des appareils et les mises à jour des logiciels et micrologiciels seront effectuées lorsque y procéder est nécessaire pour le respect d'une obligation légale s'appliquant au Fabricant (par exemple, la loi applicable en matière de responsabilité des produits, la réglementation sur l'ecall) ou lorsque cela est nécessaire pour protéger les intérêts vitaux respectifs des utilisateurs et passagers du véhicule.
S'assurer que :

- Une connexion Internet stable est établie via le réseau Wi-Fi ou le réseau mobile. ⇨111
- Les paramètres de confidentialité ne sont pas réglés sur le **mode privé** ⇨111
- Le véhicule est garé sur un terrain plat.
- Le moteur est éteint.
- Le contact est mis.
- BEV/PHEV : Le câble de recharge a été débranché pendant au moins quatre heures.

Téléchargement de la mise à jour automatique

Cette fonction est disponible lorsque les téléchargements automatiques sont activés dans l'application **Paramètres** ⚙.

Le véhicule vérifie automatiquement les mises à jour en arrière-plan lorsque le moteur est en marche. Lorsqu'une nouvelle mise à jour du logiciel est disponible, un message s'affiche sur l'écran tactile après l'arrêt du moteur.

REMARQUE

Pour que ce message apparaisse, le moteur doit être coupé et la porte du conducteur fermée.

Vérification manuelle des mises à jour disponibles

1. Ouvrir l'application **Paramètres** à l'écran tactile.
2. Sélectionner l'onglet Mise à jour.
3. Sélectionner une mise à jour disponible à télécharger en cliquant dessus.

Lorsque le téléchargement a réussi, un message de confirmation s'affiche à l'écran tactile. Les mises à jour disponibles s'affichent à l'écran. Si aucune mise à jour n'est affichée, attendre cinq minutes. Si une mise à jour n'est toujours pas affichée, cela signifie qu'aucune nouvelle mise à jour n'est disponible.

Pose

ATTENTION

Le moteur doit être coupé pendant l'installation. Le véhicule doit rester déconnecté du câble de charge.

Choisir une option :

- Lancer immédiatement l'installation de la mise à jour.
- Reporter l'installation.

En cas de report, le message contextuel s'affichera lors de la prochaine coupure du moteur. La durée d'installation peut prendre de quelques minutes à 2 heures maximum. Un message contextuel donnera une estimation de la durée et une description de la mise à jour. L'installation d'une mise à jour se poursuit même si le véhicule est quitté et fermé.

Au prochain démarrage du moteur, un message à l'écran indiquera si l'installation s'est terminée avec succès. Si l'installation échoue, contacter un centre d'assistance via l'application [MyBrand] ou un atelier.

Personnalisation



- Faire un appui long sur l'écran à partir de l'une des pages d'accueil du système.

Ou



- Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Personnalisation**". Appuyer dans le champ "**Affichage**".

Une page divisée en 2 parties s'affiche.
Il est possible d'appuyer à tout moment sur le bouton ACCUEIL pour quitter cette page.

Personnalisation de l'écran



Appuyer sur "**Personnaliser l'écran tactile**".

Une représentation de l'organisation des différents widgets de la page d'accueil **(ACCUEIL)** apparaît.

REMARQUE

Un widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajout d'un widget



- Pour ajouter un widget, appuyer sur "**Widget**" à gauche de l'écran.

Ou



- Appuyer sur un de ces boutons sur l'écran.

Sélectionner le Widget souhaité.



- Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Organisation des widgets dans une page d'accueil (ACCUEIL)

- Pour déplacer un widget, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser à l'emplacement souhaité.

Ajouter une page



- Pour ajouter une page, appuyer sur "**Page**" à gauche de l'écran.



- Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Suppression d'un widget



- Pour déplacer un widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser dans la corbeille.

Cybersécurité

Services connectés

De nombreux services connectés sont accessibles via l'application, en ligne ou à l'intérieur du véhicule.

REMARQUE

Les services connectés ne sont pas disponibles sur tous les marchés. Pour de plus amples informations, consulter l'atelier.

REMARQUE

Les fonctions complètes des services connectés ne sont disponibles que sous réserve d'enregistrement et d'activation correcte.

De plus amples informations sont disponibles en ligne.
Les services connectés peuvent inclure les données de navigation en direct, telles que les informations en ligne sur la circulation et l'état du véhicule, ainsi que des informations telles que les alertes de rappel d'entretien.
Les services accessibles à bord du véhicule comprennent également l'appel d'urgence et l'appel en cas d'assistance. Ces fonctions sont automatiquement activées. Des conditions générales s'appliquent.
Appel d'urgence ⇨ 231
Des paramètres de connectivité et de confidentialité corrects sont nécessaires pour établir la connexion avec les services connectés disponibles.

Réglages de connectivité

Pour afficher le menu Paramètres du système, ouvrir l'application Paramètres et sélectionner .
Sélectionner ensuite le menu Connectivité.
Les paramètres suivants peuvent être gérés :

- périphériques sans fil : afficher tous les périphériques appairés, connecter ou déconnecter un périphérique, choisir les préférences de connexion pour chaque périphérique (Bluetooth ou projection téléphonique) et rechercher les périphériques à proximité.
- Réseaux Wi-Fi : activer ou désactiver le Wi-Fi, rechercher des réseaux Wi-Fi à proximité et connecter le système à un réseau Wi-Fi.
- paramètres de renseignements privés : activer ou désactiver le partage des données et de la localisation pour les services autorisés.

Paramètres de confidentialité

REMARQUE

Même en mode privé, les données relatives à la réglementation et à l'intérêt légitime sont toujours transmises.

La gestion "Paramètres de confidentialité" est associée à chaque profil. Cette fonction est utilisée avec profil "Invité" configuré par défaut en "Mode privé",
ou
un profil à créer dans le système, avec ou sans connexion avec un appareil mobile.
Pour chaque profil (même "Invité"), la dernière valeur enregistrée du mode de confidentialité sera restaurée.



"Partage de données et de localisation"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données personnelles nécessaires à chaque service connecté valide disponible.

REMARQUE

Les données personnelles nécessaires pour utiliser les services connectés sont envoyées vers les fournisseurs de ces services.



"Partage de données"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données nécessaires à chaque service connecté valide disponible, à l'exception des données sur la position du véhicule (par exemple coordonnées GPS).

REMARQUE

Sans données sur la position du véhicule, certains services connectés peuvent ne pas fonctionner.

REMARQUE

Ce mode ne s'applique pas aux services soumis à des obligations l'égales (ex. : système eCall (SOS) et fonction d'information sur les limitations de vitesse, selon le cas), à certains services connectés essentiels pour le véhicule (ex. : mise à jour à distance du logiciel et du firmware par technologie "Over The Air"), ni à des services connectés spécifiques l'usage malveillant par d'autres utilisateurs doit être évité (ex. : alarme connectée).



"Mode privé"

Ce mode ne permet pas au véhicule de transmettre des données personnelles en dehors du véhicule.

REMARQUE

Les services connectés n'effectueront que le traitement local à l'intérieur du véhicule avec des fonctions limitées.

REMARQUE

Utilisation à titre professionnel

Si le véhicule est utilisé à titre professionnel ou dans le cadre de contrats spécifiques (exemple : parc de véhicules, mission gouvernementale), certains modes privés ne seront pas disponibles à l'écran pour l'utilisateur, selon les données que ces services auront besoin de partager.

- Pour changer de mode et afficher tous les réglages rapides, balayer l'écran tactile du haut vers le bas.



Appuyer sur cette touche et sélectionner le mode choisi. Le mode se met en surbrillance.

Ou



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner **"Paramètres de confidentialité"**.



Choisir le mode.

Portail Internet

Lors de la première utilisation, à l'acquisition du véhicule, l'utilisateur est invité à sélectionner le pays de résidence pour l'utilisation du portail Internet.
Si le pays n'est pas sélectionné, la notification est stockée dans le centre de notification et disparaît une fois le pays sélectionné. Faire glisser un doigt sur l'écran tactile du haut vers le bas pour afficher l'ensemble des notifications.
La sélection du pays est nécessaire pour utiliser les applications Internet disponibles.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner "**Services connectés**".



Choisir le pays.



Lors de la première utilisation, par l'intermédiaire d'un appareil mobile connecté, le système fait le lien avec le profil. L'appareil mobile connecté sert de clé d'accès aux informations personnelles enregistrées.

Activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil mobile. Sélectionner l'application souhaitée, une authentification sera demandée si nécessaire. Cette authentification sera sauvegardée pour les prochaines utilisations par l'intermédiaire de l'appareil mobile connecté au profil en cours.
Une authentification sera demandée à chaque utilisation si l'appareil mobile n'est pas connecté au profil en cours ou dans le cas de l'utilisation du profil Invité.



Avec l'utilisation du profil "Invité", une identification est demandée à chaque utilisation.

Système multimédia

Navigation GPS - Applications - Système audio multimédia - Téléphone Bluetooth®

REMARQUE

Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, et selon le pays de commercialisation.

AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles requièrent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être effectuées avec le **véhicule à l'arrêt** et le contact mis :

- Le jumelage du smartphone au système en Bluetooth®.
- L'utilisation du smartphone.
- Connexion à Mirror Screen (Apple® CarPlay® ou Android Auto).
- Les réglages et paramétrages du système.

REMARQUE

L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.

Pour plus d'informations sur le **mode économie d'énergie** , se reporter à la rubrique "**Informations pratiques**".

AVERTISSEMENT

La navigation est une aide à la conduite. Elle ne peut pas se substituer au conducteur. Toutes les instructions de guidage doivent être soigneusement vérifiées par l'utilisateur.
En utilisant la navigation, vous acceptez les conditions générales suivantes : https://www.tomtom.com/en_gb/legal/ eula-automotive/?388448

REMARQUE

Les codes sources OSS (Open Source Software) des systèmes sont disponibles sur les liens suivants : https://www.citroen.com/open-source

Informations générales

Commandes au volant

Selon version du véhicule et le pack d'options, différentes commandes au volant peuvent être utilisées pour interagir avec le système d'écran tactile de différentes manières.



Commandes vocales :

Appui court, commandes vocales du smartphone (selon équipement).

Appui long, voix du smartphone connecté par Bluetooth® ou Mirror Screen® (Apple® CarPlay®/Android Auto) via le système.



Augmenter le volume.



Diminuer le volume.

Couper le son : appui long sur le bouton diminution du volume sonore.
Rétablir le son par un appui sur un des deux boutons du volume sonore.



Appel entrant (appui court) : accepter l'appel.

Appel en cours (appui court) : raccrocher.

Appel entrant (appui long) : refuser l'appel entrant.

Hors appel (appui court) : accéder au journal des appels du téléphone connecté via Bluetooth®.

En connexion Mirror Screen® (appui court) : accéder à la vue projetée de l'application téléphone de l'équipement Mirror Screen®.





Radio : recherche automatique de la station précédente / suivante (dans la liste des radios triées par nom ou par fréquences).

Média : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.

Téléphone : naviguer dans le journal des appels du téléphone.

Appui court : validation d'une sélection. Hors sélection, afficher les listes.

Applications

Appwall



Depuis la page d'accueil, appuyer sur ce bouton pour accéder au mur des applications.
Ou appuyer avec trois doigts sur l'écran pour faire apparaître le mur des applications depuis n'importe quelle page.

Aide



Regarder les tutoriels.

Radio / Média



Sélectionner une source sonore, une station de radio.

Mirror Screen®



Smartphone connecté avec Mirror Screen® : accès à l'aperçu projeté d'Apple® CarPlay® ou Android Auto.

Smartphone non connecté : accéder au menu permettant de connecter un smartphone.

Navigation

(selon équipement)



Paramétrer le guidage et choisir sa destination.

Utiliser les services disponibles en temps réel selon équipement.

Téléphone



Téléphone non connecté : permet d'accéder au menu permettant de connecter un téléphone.

Un téléphone connecté : permet d'accéder au journal d'appels, aux contacts et aux réglages du téléphone.
Deux téléphones connectés : permet d'accéder au contenu du téléphone priorisé avec la possibilité de changer la priorité du téléphone.

Paramètres



Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du tableau de bord numérique.

Commandes vocales

Premiers pas

(selon équipement)

REMARQUE

Les réponses fournies par le système de reconnaissance vocale peuvent être générées par intelligence artificielle.

Le service de reconnaissance vocale propose un choix de 20 langues minimum (Français, Allemand, Anglais (UK), Anglais (US), Arabe, Brésilien, Chinois, Danois, Espagnol, Hébreu, Italien, Japonais, Néerlandais, Norvégien, Polonais, Portugais, Russe, Suédois, Tchèque, Turque) disponible avec le réseau cellulaire et en correspondance avec la langue choisie et paramétrée au préalable dans le système.
Le système embarque deux langues pour les cas où la zone dans laquelle le véhicule circule n'est pas couverte par le Réseau cellulaire.
Ces langues dites embarquées sont téléchargées dans le système.
Si la langue choisie n'a pas été téléchargée, un message à l'écran apparaît dès le premier cas de non connexion au réseau cellulaire pour proposer son téléchargement.
Pour utiliser cette nouvelle langue dans toutes les zones, la télécharger au préalable (contact mis sans démarrer le moteur) par l'intermédiaire du réseau Wi-Fi.
Appliquer la procédure de téléchargement affichée à l'écran.

Le téléchargement de cette nouvelle langue supprime la langue embarquée la moins utilisée.

Informations - Utilisation du système



À l'activation des commandes vocales, prononcer la commande après le signal sonore.

Pour les commandes en plusieurs étapes, un échange se fait avec le système pour compléter la demande initiale.
Certaines commandes s'auto-valident au bout de 7 secondes.
Si le système n'a pas pris en compte la commande, il l'indique par un message vocal et un affichage à l'écran.



- Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Assistant vocal**".



Activer/Désactiver :

- "**Écouter (Hello Citroën)**" : pour appeler la reconnaissance vocale à l'aide du mot-clé "**Hello Citroën**".
- "**Utilisation des données**" : pour autoriser notre fournisseur à réutiliser vos données afin de lui permettre d'améliorer globalement ses capacités en termes de reconnaissance vocale et d'assistance vocale.
- "**Interruption vocale**" : pour permettre à l'utilisateur de parler via des invites de dialogue vocales et d'être reconnu.

REMARQUE

Assistant vocal/Utilisation des données.
La localisation du véhicule et les enregistrements vocaux ne sont pas concernés ; seules les transcriptions textuelles de vos conversations avec l'assistant vocal sont conservées après avoir été pseudonymisées.

Ouverture de la reconnaissance vocale



Les commandes vocales peuvent être utilisées sur n'importe quelle page-écran, à condition qu'il n'y ait pas d'autres sources prioritaires en actions (marche arrière, appel d'urgence ou d'assistance, appel téléphonique, autre reconnaissance vocale du smartphone déjà lancée).

Choix de l'ouverture de la reconnaissance vocale :

- Dire "**Hello Citroën**".

ou

- Appuyer sur le bouton situé sur le volant.

ou

- Appuyer sur la touche de l'écran tactile.

⚠ AVERTISSEMENT

Prudence

Pour s'assurer que les commandes vocales sont toujours reconnues par le système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :

- **Utiliser un langage naturel, parler d'un ton de voix normal sans découper les mots, ni élever la voix.**
- Après l'ouverture de la reconnaissance vocale à l'aide du bouton sur le volant ou du bouton sur l'écran tactile, toujours attendre le "bip" (signal sonore) avant de parler.

Aucun "bip" n'est émis lorsque la reconnaissance vocale est ouverte avec "**OK Iris**".

- Pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres, le toit ouvrant (selon équipement) pour éviter toute perturbation extérieure et d'arrêter la ventilation.
- Avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de ne pas parler.



Exemple de commande vocale pour la climatisation :

"Augmenter la vitesse de ventilation"

"Allumer la climatisation"

"J'ai trop chaud"



Exemple de commande vocale pour la radio et les médias :

"J'aimerais écouter du Michael Jackson"

"Passer à la radio"

"Régler sur 88,5"

REMARQUE

Les commandes vocales médias sont disponibles uniquement en connexion USB.



Exemple de commande vocale pour la navigation :

"Aller vers le domicile"

"Aller chez Gabrielle"

"Rechercher un parking public à proximité"

REMARQUE

En fonction du pays, donner les instructions de destination (adresse) en correspondance avec la langue du système.



Exemple de commande vocale pour le téléphone :

"Appeler le portable de Matthieu"

"Appeler le 0113 345 9869"

"Appeler Jonathan"

REMARQUE

Si aucun téléphone n'est connecté en **Bluetooth®**, une fenêtre contextuelle apparaît : "**Connecter un téléphone par Bluetooth®**" et la séquence vocale sera fermée.



Exemple de commande vocale pour la météo :

"Ai-je besoin d'un imperméable ?"

"Comment est la météo ce soir ?"

"Quel est le taux d'humidité actuel ?"

Assistant IA

L'assistant IA fait partie des Services connectés et en s'y abonnant, l'utilisateur profitera de nombreuses fonctions supplémentaires.

Pour activer l'assistant IA, utiliser la même commande vocale "**Hello Citroën**".

Navigation

Accès à des vidéos complémentaires

https://www.tomtom.com/stellantis-connected-nav



Appuyer sur l'application "**Navigation**" pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



Appuyer sur "**Rechercher**" pour entrer une adresse ou un nom.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le mode 3D/2D ou pour afficher les directions cardinales (N, E, S, W).



Par appuis successifs sur ce bouton, sélectionner : "**Son activé**", "**Alertes uniquement**", "**Silencieux**".



Appuyer sur les touches "plus" / "moins" pour zoomer / dézoomer ou avec deux doigts sur l'écran.

Menu principal



Appuyer sur l'application "**Navigation**" pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu principal des différentes options.



Sélectionner "**Rechercher**" pour entrer une adresse, un nom ou des points d'intérêt.



Sélectionner "**Aller au domicile**" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "**Ajouter domicile**".



Sélectionner "**Aller au travail**" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "**Mes destinations**".



Sélectionner "**Destinations récentes**" pour afficher les dernières destinations recherchées.



Sélectionner "**Parcours actuel**" sur la page Aperçu de l'itinéraire pour ouvrir un autre menu et effectuer différentes actions sur l'itinéraire planifié en cours.



Sélectionner "**Mes destinations**" pour accéder rapidement aux lieux enregistrés et aux destinations favorites.



Sélectionner "**Parking**" pour afficher les différentes possibilités de stationnement dans la région.



Sélectionner "**Station-de recharge**" pour afficher les différentes stations de recharge sur l'itinéraire en cours ou à proximité.



Sélectionner "**Service TomTom**" pour accéder à l'état du réseau.



Sélectionner "**Paramètres**" pour renseigner le type de véhicule, pour personnaliser l'affichage, les instructions vocales, les options de carte, les planifications de parcours, les sons et alertes et les informations système.

? Sélectionner ce bouton pour afficher les détails sur les versions du logiciel ainsi que les informations légales. Les détails sur les bibliothèques de logiciel Open Source utilisés et leurs URL de licence.

REMARQUE

La connexion régulière à un point d'accès Wi-Fi permet de mettre à jour automatiquement la cartographie dans le monde entier.
La cartographie est également mise à jour via un réseau cellulaire, selon version, selon pays de commercialisation, suivant le niveau d'équipement du véhicule, ainsi que la souscription des services connectés et des options.
Cependant, l'utilisation des réseaux Wi-Fi et/ou cellulaire de son smartphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement de son forfait de données.
Ces frais, le cas échéant, sont reportés sur la facture émise par l'opérateur mobile du propriétaire du smartphone.

Paramètres de navigation

Ouvrir la page **Paramètres de navigation**.

Sur la page **Carte et Affichage**, l'utilisateur peut activer/désactiver la **Visualisation de l'autonomie** qui affiche l'autonomie restante.

Sur la page **Planification et Itinéraire**, l'utilisateur peut régler le niveau de charge en arrivant à une borne de recharge et l'état de charge souhaité en arrivant à destination.

Sur la page **Paramètres du véhicule**, l'utilisateur peut sélectionner la prise de borne de recharge en fonction du câble de recharge dont il dispose dans son véhicule.

EV Routing

REMARQUE

EV Routing peut fonctionner sans abonnement à Connect PLUS, mais il ne recevra pas de mises à jour sur l'état des stations de recharge.

Le système de navigation comporte plusieurs fonctions conçues pour guider le conducteur et lui garantir un trajet efficace et sans encombres.
Le système adapte l'itinéraire de manière à minimiser la durée du trajet, à maximiser l'efficacité EV et l'autonomie du véhicule, ainsi qu'à fournir des informations en temps réel sur les emplacements des bornes de recharge, pour aider le conducteur à trouver où charger son véhicule sur sa route.
Le système essaie de trouver l'itinéraire optimum, en privilégiant les stations de recharge les plus performantes, afin de réduire le nombre de trajets et de maximiser la vitesse de conduite. Si le niveau de charge n'est pas suffisant pour parcourir tout le trajet, la navigation EV ajoute automatiquement les arrêts pour la recharge.
La navigation EV affiche les détails de la station de recharge, l'heure d'arrivée estimée à la station, le temps de recharge estimé et l'heure d'arrivée estimée à destination finale.
Le système de navigation EV s'adapte automatiquement aux changements de conditions (disponibilité, détour), actualise en permanence l'itinéraire de manière à toujours garder la prochaine station de recharge à portée et avertit le conducteur en cas de nouveau calcul.
À la fin d'un trajet, la distance, la durée du trajet, la consommation moyenne d'énergie et l'autonomie restante s'affichent.

Sélection d'une autre station de recharge



Pour choisir une autre station de recharge, appuyer sur **Ajouter arrêt**, aller à l'icône Station de recharge et sélectionner la station de recharge souhaitée.

REMARQUE

Les calculs de charge du système ne tiennent pas compte des stations de recharge ajoutées manuellement. En revanche, dès que le véhicule est chargé et que le moteur redémarre, l'itinéraire est recalculé automatiquement et mis à jour.

Personnalisation de la gestion de la batterie

EV Routing propose deux façons de gérer l'économie de la batterie : par le biais des **Options d'itinéraire** pour des ajustements ponctuels et des Paramètres (**Options > Planification et Trajet**) pour les préférences par défaut.

Pour régler le niveau de batterie ponctuel pour la destination (Options d'itinéraire) :

- Ouvrir le menu **Options d'itinéraire**.
- Sélectionner le niveau de batterie souhaité à l'arrivée à destination.

Le système calcule automatiquement les arrêts pour la recharge et le pourcentage de recharge requis à chaque arrêt.

REMARQUE

Ce changement s'applique uniquement au trajet actuel et ne modifie pas les paramètres par défaut.

Pour régler un niveau de batterie minimum pour tous les trajets (**Options > Planification & Trajet**) :

- Aller à **Paramètres > Options > Planification & Trajet** dans le système de navigation.
- Régler l'état de charge minimum pour les arrêts pour recharge et pour l'arrivée à destination.

Ces paramètres seront utilisés pour tous les déplacements ultérieurs, à moins qu'ils ne soient modifiés manuellement.

Préconditionnement de la batterie

Pour activer le préconditionnement, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Navigation active
- Destination définie

Connectivité

Connexion d'un appareil filaire par USB

La connexion USB d'un appareil mobile en permet sa recharge. Elle permet de mettre à disposition du système son contenu média autorisé (contenu média type iPod®).

Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen (Apple® CarPlay® ou Android Auto) pour les appareils mobiles connectés compatibles et pour bénéficier de certaines applications de l'appareil sur l'écran tactile.

Pour plus d'informations sur la prise USB compatible avec la fonction Mirror Screen ®, se reporter à la rubrique "**Caractéristiques intérieures**".

L'appareil mobile est en mode charge lors de la connexion avec le câble USB.

REMARQUE

Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

ATTENTION

Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Connexion Bluetooth®

La connexion Bluetooth® d'un appareil mobile au système du véhicule assure l'accès à ses contenus et ses diffusions "Média". Elle permet également l'activation de la fonction Téléphone. La connexion peut être initiée soit à partir du menu Bluetooth® de l'appareil mobile, soit à partir du système du véhicule, ce qui nécessite d'ouvrir le menu "**Mes appareils**" pour la première connexion.

REMARQUE

Dans certains cas, il convient de déverrouiller votre appareil ainsi que de vérifier l'autorisation à la synchronisation des contacts et des appels récents.
Certaines fonctionnalités peuvent ne pas être supportées par votre appareil.
Pour connaître la compatibilité partielle ou complète des modèles d'appareils ou de smartphones, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

Procédure d'appairage à partir d'un appareil

- Dans le menu Bluetooth ® de votre appareil mobile, sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.

REMARQUE

Afin de rendre visible le Bluetooth® du système, commencer par ouvrir le menu "**Mes appareils**" du système.

Poursuivre la première procédure de connexion proposée par le système et sur l'appareil. Exemple : validation des codes d'appairage.

Procédure d'appairage à partir du système



- Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



- Sélectionner "**Mes appareils**".



- Sélectionner le nom de l'appareil mobile à connecter depuis :

- La liste des appareils connus (si l'appareil a déjà été connecté au système).

ou

- La liste des appareils détectés (si l'appareil n'a jamais été connecté au système ou s'il a été supprimé du système).

REMARQUE

Un appareil mobile déjà connecté au système pourra se reconnecter automatiquement au démarrage du véhicule dès lors que le choix du profil utilisateur a été effectué.

La reconnexion automatique est mise en attente dès l'ouverture du menu "**Mes appareils**".

Ceci afin de permettre au système de rendre visible son Bluetooth® en vue de la connexion d'un nouvel appareil.
Une déconnexion s'effectue à l'ouverture de la porte conducteur et contact coupé.

Reconnexion automatique

Le système permet une reconnexion automatique des appareils déjà connectés et détectés dès lors qu'un profil utilisateur est sélectionné. Les appareils reconnectés sont en priorité ceux qui ont été liés au profil utilisateur sélectionné ou à défaut les derniers appareils connectés.

Connexion Wi-Fi

Le système prédispose d'un mode de connexion Wi-Fi extérieur pour effectuer les mises à jour du système.



- Appuyer sur l'application "**Paramètres**".



- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".

- Sélectionner "**Wi-Fi**".



- Activer/Désactiver "**Wi-Fi**".

Le système lance une recherche des réseaux Wi-Fi environnants. Cette opération peut prendre quelques secondes.
Sélectionner le réseau Wi-Fi à connecter et saisir son mot de passe.

AVERTISSEMENT

Pour assurer la protection de votre système, seuls les réseaux présentant un niveau de sécurité suffisant sont autorisés à la connexion. Le niveau d'encryptage WPA2, équivalent à un niveau domestique est requis.

REMARQUE

Tout réseau déjà connecté au système se reconnectera automatiquement dès lors

qu'il est détecté par le système et après avoir au préalable activé la fonction Wi-Fi.

REMARQUE

La connexion Wi-Fi du système à un appareil déjà connecté en Mirror Screen® sans fil n'est pas possible. Dans ce cas, privilégier une connexion Mirror Screen® par la prise USB.

Gestion des appareils

Pour chaque appareil déjà connecté au système de manière sans fil (connexion Bluetooth® ou Mirror Screen® sans fil), il est possible de déterminer son mode de connexion préférentiel (selon les fonctions qu'il supporte). Ainsi, il est possible de déterminer si l'appareil doit être connecté de manière sans fil en Bluetooth® ou en Mirror Screen® sans fil à chaque démarrage du système dès lors que le profil est choisi.



- Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



- Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher la liste des appareils couplés.



- Appuyer sur cette touche pour gérer la connexion d'un appareil.

- Choisir un type de connexion, puis confirmer ce choix en appuyant sur "**APPLIQUER**".

Suppression d'un appareil



- Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



- Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher la liste des appareils couplés.



- Appuyer sur ce bouton.

- Appuyer sur "**SUPPRIMER**".

- Confirmer en appuyant sur "**OUI**".

ATTENTION

Certains appareils qui viennent d'être supprimés du système redemandent une connexion, refuser cette demande.

Duplication d'écran

REMARQUE

À la connexion d'un smartphone en Mirror Screen®, la position et certaines données du véhicule sont transmises au smartphone (ex : marque, conduite à gauche ou à droite, mode jour/nuit, vitesse mécanique).

Connexion des smartphones Apple®CarPlay®

La connexion d'un seul smartphone Apple ®CarPlay® peut être effectuée soit par câble USB, soit à l'aide d'une connexion sans fil.

REMARQUE

Activer au préalable la fonction Siri® sur votre smartphone de marque Apple®.
En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Apple pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction.
Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction CarPlay dans le menu **Paramètres, Bluetooth** du smartphone.

Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et désactiver CarPlay.



Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible avec Mirror Screen.

Le lancement de Apple® CarPlay® s'effectue automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. Elle peut nécessiter dans certains cas de déverrouiller l'appareil.
Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.
La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.

REMARQUE

Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen ® (Apple ® CarPlay ®) ; se reporter à la rubrique "**Aménagements intérieurs**".

Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Apple® CarPlay® peut être lancée à partir du menu "**Mes appareils**".

- Activer au préalable la fonction CarPlay® sur le smartphone. Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et activer CarPlay.



- Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



- Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher l'appareil à connecter à Apple ®CarPlay ®. Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les paramètres de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Apple® CarPlay® comme mode de connexion sans fil. Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son jumelage (se reporter à la rubrique "Connexion Bluetooth®").

Le système détecte si le smartphone est compatible avec Apple® CarPlay® et propose de s'y connecter à la suite du processus de jumelage. La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de l'appareil.



- Dès que la connexion est établie, appuyer sur ce bouton pour afficher l'interface "**Apple ® CarPlay ®**".



- Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.
- Ou appuyer brièvement sur le bouton de commande au volant (selon version).

Connexion du smartphone à Android Auto

La connexion d'un seul smartphone Android Auto peut s'effectuer soit par câble USB, soit à l'aide d'une connexion sans fil.

REMARQUE

Commencer par installer l'application "**Android Auto**" via "Play Store" sur votre smartphone.

La fonction "**Android Auto**" nécessite un smartphone compatible.

En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Android Auto pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction.
Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.
Pour garantir une connexion sans fil optimale, il est recommandé de ne pas placer

son smartphone trop près d'autres réseaux Wi-Fi auxquels il peut se connecter automatiquement.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction sans fil Android Auto dans le menu **Paramètres** de l'application "**Android Auto**" du smartphone.



- Connecter le smartphone au système à l'aide de la prise USB compatible avec Mirror Screen®.

Android Auto se lance automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. La première connexion nécessite de respecter un parcours de validation sur le smartphone, action à réaliser véhicule à l'arrêt.
Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.
La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.

La connexion sans fil d'un smartphone Android Auto peut être lancée à partir du menu "**Mes appareils**".

Commencer par activer la fonction sans fil Android Auto® du smartphone dans le menu Paramètres de l'application "**Android Auto**" du smartphone.



- Appuyer sur l'application "**Paramètres**".
- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



- Sélectionner **"Mes appareils"** pour afficher l'appareil à connecter à Android Auto.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son jumelage (se reporter à la rubrique "Connexion Bluetooth®").
Le système détecte si le smartphone est compatible avec Android Auto et propose de s'y connecter à la suite du processus de jumelage.
Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les paramètres de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Android Auto comme mode de connexion sans fil.
La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de l'appareil.



- Dès que la connexion est établie, appuyer sur ce bouton pour afficher l'interface "**Android Auto**".



- Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.
- Ou appuyer brièvement sur le bouton de commande au volant (selon version).

Média

Changement de source



- Appuyer sur l'application "**Média**".



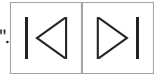
- Appuyer sur ce bouton pour changer de source (radio, flux audio via une prise USB, Bluetooth® ou Mirror Screen®).

Sélection d'une station de radio



- Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Lecteur".



- Appuyer sur l'un des boutons pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.

Ou



- Augmentation ou diminution des fréquences.

Ou



- ce bouton.



- Saisir les valeurs de fréquence sur le clavier virtuel.



- Appuyer sur ce bouton pour valider.

- Une liste des stations est disponible en appuyant sur l'onglet "**Stations**".



- Appuyer sur "**Muet**" pour désactiver le son.

⚠ ATTENTION

La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branchée dans la prise 12V.
L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol, etc.) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS.
Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit pas une défaillance du système.

Mémorisation d'une station radio

- Sélectionner une station.



- Appuyer sur l'application "**Média**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



- Appuyer sur le bouton "**Favoris Radio**".



- La mémorisation se fait par un appui long sur un de ces boutons, ou un appui long sur une radio favorite déjà existante, elle sera remplacée.
- Ou en cliquant sur le bouton en forme de cœur à côté de la station dans l'onglet **Stations** .



- Appuyer sur ce bouton pour revenir à la page précédente.

Recherche automatique des stations radio

Via l'application "**Média**".



- Appuyer sur l'application "**Média**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Stations**".

La recherche se fait automatiquement.



Par les commandes au volant, effectuer un appui long sur ce bouton.

La recherche se fait automatiquement.

Activation du suivi de station radio

Le système change de fréquence automatiquement afin d'obtenir une meilleure réception.



- Appuyer sur l'application "**Média**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".



- Activer "**Suivi de station radio**".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

Changement de bande radio



- Appuyer sur l'application "**Média**" .

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



- Appuyer sur cette touche pour changer de bande (FM - AM - DAB) selon le pays de commercialisation.

Activation des annonces trafic

Cette fonction rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte **Annonces trafic**. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message. Dès l'émission d'une info trafic, la radio en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message. L'écoute normale de la radio reprend dès la fin de l'émission du message.



- Appuyer sur l'application "**Média**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".



- Activer **" Annonce de trafic (TA) "**.

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

Streaming audio

La fonction de lecture en continu (streaming) permet d'écouter le flux audio provenant du (des) smartphone(s) connecté(s) en Bluetooth®, USB (iPod® type) ou Mirror Screen®.

Régler d'abord le volume de l'appareil mobile (niveau élevé).
Régler ensuite le volume du système.
Si la lecture ne démarre pas, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone.
Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.

REMARQUE

Une fois connecté en streaming, le smartphone est considéré comme une source média.

Lecture d'une piste de lecture



- Appuyer sur l'application "**Média**".



- Si plusieurs appareils sont connectés, appuyer sur ce bouton pour en sélectionner un.

Une fois l'appareil connecté, la navigation à travers les fichiers est possible en appuyant sur le bouton "**Liste de lecture**" ou "**Bibliothèque**".



Appui court : accéder à la piste précédente / suivante.
Appui maintenu : avance / retour rapide dans la piste.



Répétition du titre en cours ou de la liste de titres sélectionnés.



Lecture aléatoire des pistes.



Désactivation / Réactivation du son

Configuration des paramètres audio et radio

Les réglages audio sont accessibles de 2 manières différentes.

Par l'application "**Média**"



- Appuyer sur l'application "**Média**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".

Ou
Par l'application "Paramètres".



- Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Audio et Radio**".

Il est possible de paramétrer :

- Paramètres audio.

- Paramètres radio.
- Réglages volume.

Informations et conseils

Le système supporte les lecteurs mobiles USB Mass Storage, ou les lecteurs Apple® via les prises USB.
Le câble d'adaptation n'est pas fourni.
La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.
Le système lit les fichiers audio avec l'extension ".wma, .aac, .flac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.
Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).
Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu. Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.
Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 32, 44 et 48 KHz.
Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (par exemple " ? . ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.
Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

REMARQUE

Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil mobile.

Téléphone

Réception d'un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.
Accepter l'appel :

- appuyer brièvement sur le bouton du téléphone sur les commandes au volant pour accepter un appel entrant.

Ou



- Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile.

Raccrocher l'appel :



- faire un appui long...



- le bouton du téléphone sur les commandes au volant pour refuser l'appel.

Ou



- Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile.



- Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile pour envoyer un message automatique indiquant que vous êtes en train de conduire.

Passage d'un appel

AVERTISSEMENT

L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant.
Stationner le véhicule.

Appeler à l'aide du clavier numérique



- Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Clavier**" puis saisir le numéro.



- Appuyer sur ce bouton pour lancer l'appel

Appeler depuis la liste des derniers appels



- Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Appels**".

Ou



- Appuyer brièvement sur les commandes au volant.

- Sélectionner et appeler l'un des derniers appels dans la liste.

REMARQUE

Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Appeler un contact



- Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Contacts**".
- Sélectionner le contact dans la liste proposée.



- Appeler le contact en sélectionnant un des numéros de téléphone du contact.

Organisation de la liste des contacts



- Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**" pour afficher les paramètres liés au téléphone.



- Choisir de lister les contacts en commençant par leur nom ou leur prénom.

Paramètres

Paramétrage de l'affichage de l'écran



- Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Personnalisation**".

Il est possible de paramétrer :

- les couleurs de l'écran associées à l'éclairage d'ambiance. Se reporter à la rubrique "**Ergonomie et confort**".
- l'ambiance sonore.
- Les animations visuelles de bienvenue et d'adieu.
- Les animations de transition d'écrans.

Gestion de la connectivité du système



- Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".

Il est possible de gérer :

- La connexion Bluetooth ®.
- Les connexions smartphone Mirror Screen® (Apple® CarPlay® / Android Auto).
- La connexion Wi-Fi.
- Le mode privé.

Configuration du système



- Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Système**".

Il est possible de paramétrer :

- La langue.
- La date et l'heure.
- L'unité de distance et de consommation (kWh/100 miles - miles, mi/kWh - miles, km/kWh - km).
- L'unité de température (Celsius, Fahrenheit). Il est aussi possible de réinitialiser la configuration du système.

Sélection de la langue



- Sélectionner "**Langue**" pour changer de langue.



- Appuyer sur la langue souhaitée.



- Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Réglage date et heure

Sélectionner "Date et heure" pour modifier la date et l'heure.

- "**Date et Heure automatiques**" est activé par défaut, pour que le réglage s'effectue automatiquement en fonction de la géolocalisation.

Pour effectuer un réglage manuel, désactiver la fonction "Date et heure automatiques". Appuyer sur le champ "Sélectionner un fuseau horaire", puis définir un fuseau horaire.

- Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

- Appuyer sur la ligne "**Réglage de l'heure**", puis régler l'heure.

OK - Appuyer sur "**OK**" pour confirmer.

- Appuyer sur la ligne de la "**Date**" puis régler la date.

OK - Appuyer sur "**OK**" pour confirmer.

- Sélectionner le format heure (12h/24h).

- Sélectionner le format date.

REMARQUE

Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver (selon pays de commercialisation).

Aide

- Appuyer sur l'application "**Aide**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Tutoriels**" pour regarder des vidéos explicatives pour une prise en main rapide sur la gestion des écrans, certaines aides à la conduite et la reconnaissance vocale.

Applications tierces

Fonctionnalités complémentaires actionnables à distance (PHEV, BEV)

(Selon pays de commercialisation)

Les fonctionnalités suivantes sont disponibles dans l'application **MyCitroën App** accessible depuis un smartphone :

- Gestion de la charge de la batterie de traction (charge différée).
- Gestion du préconditionnement thermique.
- Affichage de l'état de charge et de l'autonomie du véhicule.

Procédure d'installation

- Télécharger l'application **MyCitroën App** dans le store correspondant du smartphone.
- Créer un compte.
- Saisir le numéro d'identification du véhicule (indiqué sur le certificat d'immatriculation).

Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

REMARQUE

Couverture réseau. Pour profiter de l'ensemble des fonctionnalités à distance, s'assurer que le véhicule se situe dans une zone couverte par le réseau mobile.

L'absence de couverture réseau peut empêcher la communication avec le véhicule (par exemple dans un parking en sous-sol). Un message sera alors affiché dans l'application indiquant que la connexion avec le véhicule n'a pu être établie.

Connect ONE

REMARQUE

Ce service est inclus pendant 10 ans à partir de la date de début de la garantie et est automatiquement activé lors de l'installation et de l'activation de Connect PLUS.

Connect PLUS

REMARQUE

Ce service est inclus pendant 12 mois à compter de la date de début de la garantie.
L'activation de Connect PLUS entraîne automatiquement l'activation de Connect ONE.

Après avoir créé son compte sur l'application **MyCitroën App**, l'utilisateur doit installer Connect PLUS pour accéder aux services connectés.

Connect PLUS offre la NAVIGATION CONNECTÉE, qui comprend des informations sur le trafic et des mises à jour cartographiques, ainsi que la reconnaissance vocale.
Après expiration de la période d'abonnement de 12 mois, accéder aux Services connectés Citroën pour renouveler les services du pack Connect PLUS.

Surveillance des émissions

Dans le cadre des nouvelles normes d'émissions, le système de diagnostic embarqué du véhicule surveille et enregistre les émissions. Ces données sont ensuite envoyées vers des serveurs Stellantis sécurisés.
En outre, des statistiques anonymisées sont envoyées à la Commission européenne :

- Durée de vie de la batterie
- Données de surveillance embarquées

Le transfert des éléments suivants à la Commission européenne peut être activé/désactivé :

- Compteur de consommation de carburant embarqué
- Données contextuelles

Passeport environnemental

Le véhicule dispose de son propre Passeport environnemental, accessible en scannant le QR Code figurant sur l'autocollant du Constructeur à l'intérieur de l'une des portes avant. Le passeport environnemental permet de vérifier les valeurs d'émissions du véhicule.

DÉMARRAGE ET UTILISATION

Démarrage et arrêt du moteur

REMARQUE

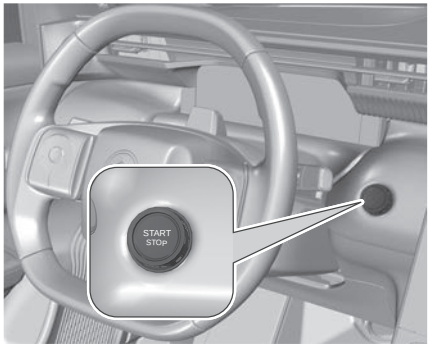
La présence de la clé électronique dans l'habitacle est impérative.
La clé électronique est également détectée dans le coffre.
En cas de non-détection de la clé électronique, un message s'affiche.
Déplacer la clé électronique afin de pouvoir démarrer ou arrêter le moteur.

En cas d'échec, se reporter à la rubrique "**Clé non détectée - Démarrage de secours ou Arrêt de secours**".

Démarrage du moteur

REMARQUE

Un défaut du système EEEDWS peut déclencher l'affichage d'un message lorsque le véhicule est mis en marche.
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.



- Sélectionner le mode **P** ou **N** sur la boîte de vitesses automatique et appuyer sur la pédale de frein.
- Appuyer sur le bouton "**START/STOP**" tout en maintenant l'appui sur la pédale jusqu'au démarrage du moteur.

Dans tous les cas, si l'une des conditions de démarrage n'est pas remplie, un message s'affiche.
Dans certains cas, un message indique qu'il est nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton "**START/STOP**" pour aider au déverrouillage de la colonne de direction.

REMARQUE

Moteurs essence / hybrides

Après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).

REMARQUE

Motorisations hybrides

Le véhicule démarre toujours avec le moteur à essence pour assurer l'efficacité du pot catalytique et la disponibilité de l'assistance au freinage.
Après quelques instants, le moteur essence peut s'arrêter si les conditions de fonctionnement le permettent (état de charge de la batterie de traction, température extérieure, demande de couple, mode de conduite sélectionné).

Véhicules PHEV

- Appuyer à fond sur la pédale de frein et appuyer environ 2 secondes sur le bouton "**START/STOP**".
- Maintenir le pied sur la pédale jusqu'à l'allumage de ce voyant "**READY**" qui signale l'ac-

tivation du système hybride rechargeable (confirmée par un signal sonore).

⚠ AVERTISSEMENT

Pour sortir du mode **Parking**, attendre l'allumage du voyant **READY**.

Par défaut, le système démarre en mode **Électrique**.

En fonction de certains paramètres (niveau de charge de la batterie ou température extérieure), le système détermine s'il est nécessaire de démarrer le moteur essence.
Il est possible à tout instant de modifier le mode de conduite à l'aide du sélecteur de mode.

Véhicules BEV

Le sélecteur de mode de conduite doit être en mode **P**.

- Appuyer à fond sur la pédale de frein et faire un appui court sur le bouton "**START/STOP**".
- Maintenir le pied sur la pédale de frein jusqu'à l'allumage du voyant **READY** et l'émission d'un signal sonore indiquant que le véhicule est prêt à rouler.
- Pied sur le frein, sélectionner le(s) mode(s) **D** ou **R**.
- Relâcher la pédale de frein, puis accélérer.

Au démarrage, le combiné d'instruments s'éclaire, le curseur de l'indicateur de puissance se place sur la position "neutre". La colonne de direction se déverrouille automatiquement (bruit et mouvement du volant perceptibles).

Arrêt du moteur

- Immobiliser le véhicule à l'aide du frein de stationnement.
- Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique.
- Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".
- Pour les véhicules PHEV, avant de quitter le véhicule, vérifier que le voyant **READY** est éteint.

La boîte de vitesses automatique se verrouille en mode **P.**

ⓘ REMARQUE

Si le véhicule n'est pas immobilisé, le moteur ne s'arrête pas.

⚠ AVERTISSEMENT

Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais quitter le véhicule en laissant la clé électronique à bord.

Véhicules BEV

- Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".

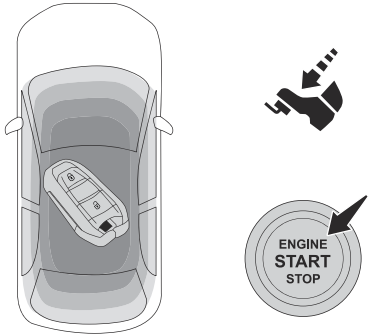
Avant de quitter le véhicule, vérifier que :

- Le sélecteur de mode de conduite est en mode **P**.
- Le voyant READY est éteint.

ⓘ REMARQUE

A l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore retentit accompagné de l'affichage d'un message d'alerte, si les conditions d'arrêt ne sont pas réunies.

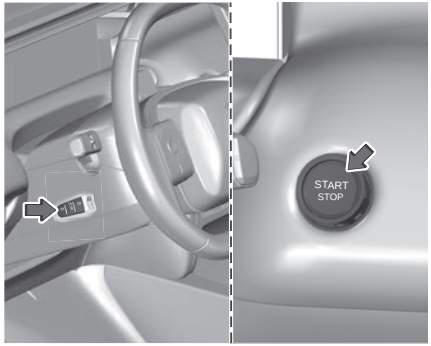
Mise du contact sans démarrage du moteur



Avec la clé électronique dans l'habitacle, l'appui sur le bouton "**START/STOP**", **sans action sur les pédales**, permet la mise du contact sans démarrer le moteur.

- Appuyer de nouveau sur ce bouton pour couper le contact et permettre le verrouillage du véhicule.

Démarrage de secours



Placer la télécommande contre le lecteur de secours et la maintenir en place.

1. **Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche**, sélectionner le mode **P**, puis appuyer sur la pédale de frein.
2. Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".

Le moteur démarre.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne quitter le véhicule qu'après avoir coupé le moteur, appliqué le frein de stationnement et, selon la transmission, engagé le premier rapport ou sélectionné **P**.

Fonction automatique Stop & Start

La fonction Stop & Start met temporairement le moteur en veille - mode STOP - pendant les phases d'arrêt du véhicule (par exemple feux rouges, embouteillages). Le moteur redémarre automatiquement - mode START - dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir.
La fonction est destinée à réduire, essentiellement en conduite urbaine, la consommation de carburant, les émissions de gaz polluants et le niveau sonore à l'arrêt.
La fonction ne modifie pas les fonctionnalités du véhicule, notamment le freinage.

Désactivation / Réactivation

Par défaut, la fonction est activée à la mise du contact du véhicule.

Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

L'affichage d'un message au combiné d'instruments confirme le changement d'état.
Si la fonction est désactivée pendant que le moteur est en mode STOP, il redémarre aussitôt.

Témoins associés

Fonction activée : moteur en veille (mode STOP)

Fonction désactivée ou dysfonctionnement.

⚠ AVERTISSEMENT

Ouverture du capot moteur. Avant toute intervention sous le capot, neutraliser le système Stop & Start pour éviter tout risque de blessure lié à un redémarrage automatique du moteur.



⚠ AVERTISSEMENT

Conduite sur chaussée inondée

Avant d'engager le véhicule dans une zone inondée, il est fortement recommandé de neutraliser le système Start & Stop.

Pour plus d'informations sur les **Conseils de conduite**, notamment sur chaussée inondée, se reporter à la rubrique correspondante.

Fonctionnement

Principales conditions de fonctionnement

- La porte conducteur doit être fermée.
- La ceinture de sécurité conducteur doit être bouclée.
- Le niveau de charge de la batterie doit être suffisant.
- La température du moteur doit être dans une plage de fonctionnement nominale.
- La température extérieure doit être comprise entre 0 et 35°C.

Mise en veille du moteur (mode STOP)

Le moteur se met automatiquement en veille dès que le conducteur manifeste l'intention de s'arrêter :

- Sélecteur de vitesses en mode **D** ou bouton **M**, pédale de frein enfoncée jusqu'à l'arrêt du véhicule.
- Sélecteur de vitesses en mode **N**, véhicule à l'arrêt.

Compteur de temps

Un compteur horaire totalise le temps passé en veille pendant le trajet. Il se remet à zéro à chaque mise du contact.

Cas particuliers

Le moteur ne se met pas en veille si les conditions de fonctionnement ne sont pas respectées et dans les cas suivants :

- Forte pente (montante ou descendante).
- Mode Sport sélectionné (selon équipement).
- Maintien nécessaire pour le confort thermique dans l'habitacle.
- Désembuage actif.



Dans ces cas, ce voyant clignote quelques secondes, puis s'éteint.

REMARQUE

Après redémarrage du moteur, le mode STOP est indisponible tant que le véhicule n'a pas atteint la vitesse de 8 km/h.

REMARQUE

En manœuvre de stationnement, le mode STOP est indisponible pendant les quelques secondes qui suivent le désengagement de la marche arrière ou la rotation du volant.

Redémarrage du moteur (mode START)

Le moteur redémarre automatiquement dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir :

Avec une boîte de vitesses automatique :

- Sélecteur de vitesses en mode **D** ou **M** : lorsque la pédale de frein est relâchée.
- Sélecteur de vitesses en mode **N** et pédale de frein relâchée : mode **D** ou **M** sélectionné.
- Sélecteur de vitesses en mode **P** et pédale de frein enfoncée : lorsque le mode **R**, **N**, **D** ou **M** est sélectionné.
- Quand la marche arrière est enclenchée.

Cas particuliers

Le moteur redémarre automatiquement si les conditions de fonctionnement sont de nouveau respectées et dans les cas suivants :

- Désélection du mode Sport (selon équipement).
- Boîte de vitesses automatique en mode **N**, vitesse du véhicule dépassant 1 km/h.



Dans ces cas, ce voyant clignote quelques secondes, puis s'éteint.

Anomalies de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement clignote quelques instants au combiné d'instruments, puis s'allume de manière permanente, accompagné d'un message.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Le véhicule cale en mode STOP

Tous les voyants du combiné d'instruments s'allument dans ce cas d'anomalie.

- Couper le contact, puis redémarrer le moteur avec le bouton **START/STOP**.

⚠ AVERTISSEMENT

Batterie de 12 V La fonction Stop & Start requiert une batterie de 12 V de technologie et caractéristiques spécifiques.

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Système d'avertissement du conducteur en cas d'émissions d'échappement excessives (EEEDWS)

ⓘ REMARQUE

Pour plus d'informations sur les **voyants**, **indicateurs et messages**, ainsi que les alertes associées, se reporter aux rubriques correspondantes.

Le système EEEDWS calcule et surveille les émissions du véhicule, générées par le groupe motopropulseur ou les freins, et les compare à un modèle d'émissions pour chaque trajet.
Si le système détecte des émissions excessives, un défaut ou même une altération de son propre fonctionnement, il déclenche, après une période de confirmation, des avertissements progressifs au combiné à chaque fois que le contact est mis ou coupé, et à intervalles réguliers.

Une fois la défaillance confirmée, "**Défaut du système de contrôle des émissions : Restriction de conduite dans X mi (km), réparation nécessaire** » s'affiche au combiné, accompagné d'un signal sonore. La révision du véhicule doit être effectuée avant que la distance indiquée ne soit parcourue.

Une fois la distance écoulée, l'EEEDWS affiche en permanence le message « **Défaut du système de contrôle des émissions : X démarrages avant immobilisation, réparation nécessaire** » au combiné.

Consulter le réseau ou un atelier qualifié pour faire réparer la défaillance.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le véhicule n'est pas entretenu avant que la distance restante et le nombre de démarrages ne soient écoulés, **il sera immobilisé et ne pourra pas démarrer** tant que le défaut n'aura pas été éliminé par le réseau agréé ou par un atelier qualifié.

Mode e-Auto (hybride 48 V)

Le moteur à essence s'arrête lorsqu'une faible puissance ou un faible couple est requis et dans des conditions stabilisées.
Le moteur à essence est redémarré par le démarreur à courroie.

Le mode e-Auto peut couper le moteur essence dans les cas suivants :

- Lorsque les stratégies de fonctionnement le permettent.
- Vitesse du véhicule jusqu'à 145 km/h.
- Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur dans des conditions stabilisées ou en décélération.
- Pendant les phases d'arrêt.

Le redémarrage ne s'effectue que par le démarreur à courroie lorsque la demande de couple est disponible et si la batterie de traction est suffisamment chargée. Lorsque la demande de couple est insuffisante, le moteur à essence redémarre.

ⓘ REMARQUE

L'utilisation des palettes au volant provoque également le redémarrage du moteur essence.

Le mode e-Auto ne peut pas couper le moteur à essence dans les cas suivants :

- L'état de charge est inférieur à 30% de l'énergie de la batterie de traction.
- Il y a un besoin d'assistance au freinage à dépression en fonction de l'altitude.
- Le mode Sport est sélectionné.
- Maintien du confort thermique dans l'habitacle (chauffage, climatisation, désembuage/dégivrage).

Désactivation / Réactivation

Par défaut, la fonction est activée à la mise du contact du véhicule.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

(mode e-Auto, selon la version**)**



Fonction désactivée, ce voyant s'allume au combiné d'instruments.

REMARQUE

Si une traction élevée est requise, le conducteur peut désactiver le mode e-Auto à l'aide de l'application de l'écran tactile.

Blocage du volant

AVERTISSEMENT

Ne jamais retirer la clé du commutateur d'allumage pendant la roulage, car cela bloquerait le volant, selon version

AVERTISSEMENT

Le véhicule ne peut pas être remorqué lorsque la batterie est déchargée ou ne peut pas démarrer en étant tracté car le volant ne peut pas être débloqué.

AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement de la pile de la clé, le blocage du volant reste engagé. Ne pas essayer de démarrer le véhicule en le poussant et ne pas le remorquer.

Mode économie d'énergie

Ce système gère la durée d'utilisation de certaines fonctions pour préserver une charge suffisante de la batterie, contact coupé.
Après l'arrêt du moteur, il est possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale d'environ 40 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les feux de croisement ou les plafonniers.

Sélection du mode

L'entrée en mode économie d'énergie est signalée par l'affichage d'un message et les fonctions actives sont mises en veille.

REMARQUE

Si une communication téléphonique est engagée au même moment, celle-ci sera maintenue pendant environ 10 minutes avec le kit mains-libres du système audio.

Sortie du mode

Ces fonctions sont réactivées automatiquement à la prochaine utilisation du véhicule.

- Pour retrouver l'usage immédiat de ces fonctions, démarrer le moteur et le laisser tourner :
  - Moins de 10 minutes, pour disposer des équipements pendant 5 minutes environ.
  - Plus de 10 minutes, pour les conserver pendant 30 minutes environ.
- Respecter les temps de mise en route du moteur pour assurer une charge correcte de la batterie.

Pour recharger la batterie, ne pas utiliser le redémarrage du moteur de façon répétée et continue.

AVERTISSEMENT

Une batterie déchargée ne permet pas le démarrage du moteur.

Pour plus d'informations sur le **Démarrage par câbles auxiliaires**, se reporter à la rubrique correspondante.

Mode délestage

Ce système gère l'utilisation de certaines fonctions par rapport au niveau d'énergie restant dans la batterie.
Véhicule roulant, le délestage neutralise temporairement certaines fonctions telles que l'air conditionné et le dégivrage de la lunette arrière.
Les fonctions neutralisées sont automatiquement réactivées dès que les conditions le permettent.

Système d'avertissement sonore pour les piétons

Ce système alerte les piétons de l'approche du véhicule, lors de la conduite en mode tout électrique (MHEV) ou en mode **électrique** (PHEV/BEV).

L'avertisseur sonore piéton fonctionne dès la mise en mouvement du véhicule et jusqu'à 30 km/h, en marche avant et arrière. Cette fonction ne peut pas être désactivée.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Freins

Frein de stationnement

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de quitter le véhicule, s'assurer que le frein de stationnement est serré.



Le voyant s'allume en permanence lorsque le frein de stationnement est serré.

Frein de stationnement électrique (EPB)

Le système de frein de stationnement électrique (EPB) effectue, en mode automatique, le serrage du frein de stationnement à l'arrêt du moteur et le desserrage dès la mise en mouvement du véhicule.
EPB est actif par défaut au démarrage du moteur.



Désactivation du fonctionnement automatique du système EPB

Dans certaines situations, comme par temps très froid ou en remorquage, il faut désactiver le fonctionnement automatique du système EPB.

- Démarrer le moteur
- Si le frein de stationnement est relâché, appliquer le frein de stationnement en tirant le commutateur (Ⓟ).
- Retirer le pied de la pédale de frein
- Appuyer sur le commutateur pendant 10 à 15 secondes
- Relâcher le commutateur
- Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée
- Tirer le commutateur pendant deux secondes



La désactivation du fonctionnement automatique du système EPB est confirmée par l'éclairage d'un voyant d'avertissement au combiné d'instruments

- Arrêter le moteur

Lorsque la fonction automatique du système EPB est désactivée, le frein de stationnement électrique reste opérationnel, mais doit être serré et relâché manuellement.
Pour réactiver le mode automatique, répéter les étapes décrites plus haut.

Stationnement du véhicule

⚠ DANGER

Ne jamais stationner et ne jamais laisser le moteur tourner sur des surfaces inflammables (par exemple herbes sèches, feuilles mortes).

Le système d'échappement du véhicule est très chaud, même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie !

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de sortir du véhicule, vérifier que le frein de stationnement est serré : les voyants de frein de stationnement doivent être allumés fixe au combiné d'instruments et sur la commande.
Si le frein de stationnement n'est pas serré, un signal sonore retentit et un message s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de stationnement : en forte pente, véhicule très chargé ou en remorquage

Avec une boîte de vitesses automatique, tourner les roues vers le trottoir et sélectionner le mode **P.**

En situation de remorquage, le véhicule est homologué pour pouvoir stationner sur des pentes inférieures à 12%.

Lorsque le véhicule est garé en pente, le frein de stationnement électrique doit être serré avant d'enclencher le mode **P** de la boîte de vitesses automatique.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas laisser un enfant seul à l'intérieur du véhicule, il pourrait desserrer le frein de stationnement.

Voyant



Ce témoin s'allume à la fois au combiné d'instruments et sur la commande pour confirmer le serrage du frein de stationnement, accompagné de l'affichage du message "**Frein de stationnement serré**".

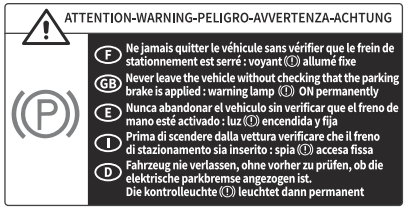
Le voyant s'éteint pour confirmer le desserrage du frein de stationnement, accompagné du message "**Frein de stationnement desserré**".

Le témoin clignote lors d'une demande manuelle de serrage ou de desserrage du frein.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de panne de batterie, le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas. Par sécurité, avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, si le frein de stationnement n'est pas serré, immobiliser le véhicule en installant la cale fournie contre une des roues.

Faire appel au Réseau PEUGEOT ou à un atelier qualifié.



⚠ AVERTISSEMENT

(P) Avant de sortir du véhicule, vérifier que le frein de stationnement est serré : les témoins de frein de stationnement doivent être allumés fixe au combiné d'instruments et sur la commande.
Si le frein de stationnement n'est pas serré, un signal sonore retentit et un message s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser un enfant seul à l'intérieur du véhicule, il pourrait desserrer le frein de stationnement.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de stationnement : en forte pente, véhicule très chargé ou en remorquage

Avec une boîte de vitesses automatique, tourner les roues vers le trottoir et sélectionner le mode **P.**

En situation de remorquage, le véhicule est homologué pour pouvoir stationner sur des pentes inférieures à 12%.
Lorsque le véhicule est garé en pente, le frein de stationnement électrique doit être serré avant d'enclencher le mode **P** de la boîte de vitesses automatique.

Fonctionnement manuel

Desserrage manuel

Contact mis ou moteur tournant :

- Appuyer sur la pédale de frein.
- En maintenant l'appui sur la pédale de frein, pousser brièvement la commande.

ⓘ REMARQUE

Sans appui sur la pédale de frein, le frein de stationnement ne se desserre pas et un message s'affiche.

Serrage manuel

Véhicule à l'arrêt :

- Tirer brièvement la commande.

La demande de serrage du frein est confirmée par le clignotement du témoin de la commande.

Fonctionnement automatique

Desserrage automatique

S'assurer au préalable que le moteur est démarré et que la porte conducteur est fermée.
Le frein de stationnement se desserre automatiquement et progressivement à la mise en mouvement du véhicule.
Avec une boîte de vitesses automatique

- Appuyer sur la pédale de frein.
- Sélectionner le mode **D, M** ou **R**.
- Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Avec un sélecteur de mode de conduite

- Appuyer sur la pédale de frein.
- Sélectionner le mode **D**, **B** ou **R**.
- Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

ⓘ REMARQUE

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, si le frein ne se desserre pas automatiquement, vérifier que les portes avant sont correctement fermées.

⚠ AVERTISSEMENT

À l'arrêt, moteur tournant, ne pas appuyer inutilement sur la pédale d'accélérateur. Risque de desserrage du frein de stationnement.

Serrage automatique

Véhicule à l'arrêt, le frein de stationnement se serre automatiquement à la coupure du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Au calage du moteur ou au passage en mode STOP en mode Stop & Start, le serrage automatique ne s'effectue pas.

ⓘ REMARQUE

En fonctionnement automatique, il est possible à tout instant de serrer ou desserrer manuellement le frein de stationnement à l'aide de la commande.

Désactivation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, comme par temps de grand froid ou remorquage (caravane, dépannage), il peut être nécessaire de désactiver le fonctionnement automatique du système.

1. Démarrer le moteur.

2. Serrer, avec la commande, le frein de stationnement s'il est desserré.
3. Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
4. Appuyer sur la commande et la maintenir enfoncée 10 à 15 secondes maximum.
5. Relâcher la commande.
6. Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
7. Tirer la commande pendant 2 secondes.



La désactivation des fonctions automatiques est confirmée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

- Relâcher la commande et la pédale de frein. Dès lors, seules les fonctions manuelles, à l'aide de la commande, permettent de serrer et de desserrer le frein de stationnement.
- Suivre de nouveau cette procédure pour réactiver le fonctionnement automatique (confirmé par l'extinction du témoin au combiné d'instruments).

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas laisser un enfant seul à l'intérieur du véhicule, il pourrait desserrer le frein de stationnement.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré. Risque de surchauffe et d'endommagement du système de freinage !

Cas particuliers

Immobilisation du véhicule, moteur tournant

Pour immobiliser le véhicule moteur tournant, tirer brièvement la commande.

Stationnement du véhicule, frein desserré

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de grand froid (gel), il est recommandé de ne pas serrer le frein de stationnement.
Pour immobiliser le véhicule, installer la cale contre une des roues.

ⓘ REMARQUE

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, le mode **P** est automatiquement engagé à la coupure du contact. Les roues sont bloquées.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

ⓘ REMARQUE

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode P. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

Assistance au freinage

Si la pédale de frein est enfoncée rapidement et avec force, l'effort de freinage maximal sera automatiquement appliqué.
Le fonctionnement de l'assistance au freinage peut se faire ressentir par une impulsion dans la pédale de frein et une résistance plus importante à l'enfoncement de la pédale de frein.
Maintenir une pression constante sur la pédale de frein tant qu'un freinage maximal est nécessaire.
La force de freinage maximale se réduit automatiquement quand la pédale de frein est relâchée.

Freinage d'urgence actif

Ce système réduit la distance d'arrêt d'urgence en optimisant la pression de freinage. Il se déclenche en fonction de la vitesse à laquelle la pédale de frein est enfoncée. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

Freinage régénératif (PHEV)

Utilisation du mode B

La fonction de freinage agit comme un frein moteur en produisant une décélération du véhicule sans appui sur la pédale de frein. Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, le véhicule décélère plus fortement.
L'énergie récupérée au lever de pied est alors utilisée pour recharger partiellement la batterie de traction, augmentant ainsi l'autonomie du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

La décélération du véhicule qui en résulte provoque l'allumage des feux de stop au-dessus d'un certain niveau.

- Utiliser le bouton **B** du sélecteur de conduite pour activer/désactiver le mode.

Lorsque le mode est activé, D sur le combiné d'instruments est remplacé par B.
L'état du mode n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Utilisation de la pédale de frein

À l'appui sur la pédale de frein, le système de freinage intelligent récupère automatiquement une partie de l'énergie pour recharger la batterie de traction.
Cette récupération d'énergie réduit également la sollicitation des plaquettes de freins limitant ainsi leur usure.

ⓘ REMARQUE

Le conducteur peut ressentir une sensation différente à l'appui sur la pédale de frein par rapport à un véhicule sans récupération d'énergie au freinage.

⚠ AVERTISSEMENT

Dans certaines situations (par exemple haut niveau de charge batterie, utilisation prolongée du freinage régénératif, conduite en descente sur une longue période, températures extrêmes), le niveau de freinage régénératif peut être temporairement limité et la décélération moins importante.

Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.

Freinage régénératif (BEV)

La fonction de freinage agit comme un frein moteur en produisant une décélération du véhicule sans appui sur la pédale de frein. Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, le véhicule décélère plus fortement. L'énergie récupérée au lever de pied est alors utilisée pour recharger partiellement la batterie de traction, augmentant ainsi l'autonomie du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

La décélération du véhicule qui en résulte provoque l'allumage des feux de stop au-dessus d'un certain niveau.

Il y a trois niveaux de freinage, contrôlés par les palettes situées derrière le volant :

+	Réduit l'effet du freinage régénératif.
−	Augmente l'effet du freinage régénératif.

Pour chaque niveau de décélération, l'information apparaît au combiné d'instruments sous la forme d'une ou de plusieurs flèches "vers le bas", à côté de D.

Le niveau de décélération est mémorisé à la coupure du contact.

ⓘ REMARQUE

Si les conditions de fonctionnement du système ne sont pas réunies, un message s'affiche sur le combiné.

⚠ AVERTISSEMENT

Dans certaines situations (par exemple haut niveau de charge batterie, utilisation prolongée du freinage régénératif,

conduite en descente sur une longue période, températures extrêmes), le niveau de freinage régénératif peut être temporairement limité et la décélération moins importante.

Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.

Avec la pédale de frein

À l'appui sur la pédale de frein, le système de freinage intelligent récupère automatiquement une partie de l'énergie pour recharger la batterie de traction. Cette récupération d'énergie réduit également la sollicitation des plaquettes de freins limitant ainsi leur usure.

REMARQUE

Le conducteur peut ressentir une sensation différente à l'appui sur la pédale de frein par rapport à un véhicule sans récupération d'énergie au freinage.

Transmission

Boîte de vitesses automatique

Boîte de vitesses automatique 6 ou 7 vitesses avec sélecteur impulsionnel.
En fonction du type de propulsion, un mode manuel et un contrôle de niveau de freinage régénératif sont également disponibles à l'aide des palettes situées derrière le volant.

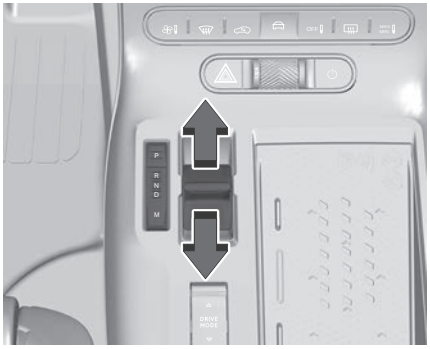
Sélecteur impulsionnel

En fonction du type de propulsion, un mode manuel et un contrôle de niveau de freinage régénératif sont également disponibles à l'aide des palettes situées derrière le volant.

Véhicules ICE/MHEV



Véhicules PHEV



P Parking (stationnement)
Appuyer sur ce bouton pour passer en mode Parking.
Pour stationner le véhicule : les roues avant sont bloquées.

R Reverse (marche arrière)

N Neutre
Pour mettre le véhicule en roue libre et le déplacer, contact coupé.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

D Conduite en mode automatique
La boîte gère le passage des vitesses en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule.
La boîte gère également le freinage au relâchement de la pédale d'accélérateur.

M Conduite en mode manuel (ICE, MHEV)
Appuyer sur ce bouton pour passer en mode manuel.
Le conducteur passe les vitesses à l'aide des commandes au volant.

B Mode de freinage augmenté (PHEV)

- En mode **N**, pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :

  • Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.

  • Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Relâcher complètement le sélecteur après chaque impulsion; il revient alors à sa position initiale.

Cas particuliers

Pour éviter le mode **N** (passage rapide de **D** à **R** et inversement) :

- En mode **R**, donner une impulsion vers l'arrière en franchissant le point de résistance, le mode **D** est sélectionné.
- En mode **D**, donner une impulsion vers l'avant en franchissant le point de résistance, le mode **R** est sélectionné.
- Pour revenir en mode **N**, donner une impulsion sans franchir le point de résistance.

Particularités du mode manuel

Le passage d'un rapport à un autre est réalisé uniquement si les conditions de vitesse du véhicule et de régime moteur le permettent. Le moteur à essence peut également être éteint en mode manuel lorsqu'il est arrêté dans la circulation ou lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée.

Pour les véhicules MHEV, le potentiel tout électrique du mode de conduite utilisé **(Normal ou Eco)** est également conservé.

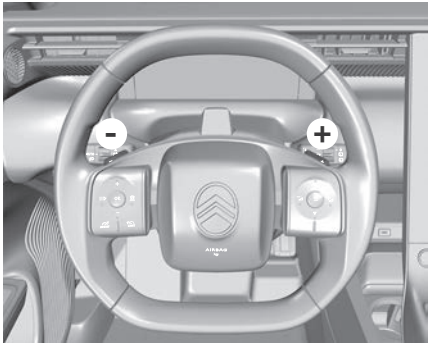
Pour les véhicules PHEV, le potentiel tout électrique du mode de conduite utilisé **(Hybride ou Électrique)** est également conservé.

REMARQUE

L'utilisation des palettes au volant provoque également le redémarrage du moteur essence.
Si une traction élevée est requise, le conducteur peut désactiver le mode e-Auto à l'aide de l'application de l'écran tactile.

Palettes de changement de vitesse

Selon la version, les palettes permettent de commander manuellement la boîte de vitesses ou de régler le niveau de freinage régénératif. Sur les versions ICE/MHEV/PHEV En mode **M** ou **D**, les palettes de commande au volant permettent de changer manuellement de rapport. Elles ne permettent pas de sélectionner le neutre, ni d'engager ou de quitter la marche arrière.
Sur les versions BEV, les palettes contrôlent l'intensité du freinage régénératif.



Véhicules ICE/Hybride 48 V/ PHEV :

Sélectionne le rapport supérieur.

Véhicules BEV :

Réduit l'effet du freinage régénératif.

Véhicules ICE/Hybride 48 V/ PHEV :

Sélectionne le rapport inférieur.

Véhicules BEV :

Augmente l'effet du freinage régénératif.

Affichage des informations au combiné d'instruments

Dès la mise du contact, l'état de la boîte de vitesses s'affiche au combiné d'instruments :

P	Stationnement
R	Reverse (marche arrière)
N	Neutre
D1 ... 8	Drive (marche avant automatique)
B1. ..8	Marche avant automatique avec fonction de freinage régénératif activée
M 1... 8	Marche avant manuelle

En roulage tout BEV, le rapport engagé n'est pas indiqué.
À la coupure du contact, l'état de la boîte de vitesses reste affiché quelques secondes au combiné d'instruments.

Moteur électrique Cas particulier (hybride)

Le moteur électrique inclus dans la boîte de vitesses automatique, utilisé lors du premier démarrage, assure
une alimentation de 12 V via le convertisseur DC/DC et assure l'assistance électrique du moteur essence.

Le moteur électrique offre les caractéristiques suivantes :

- Apporter un couple supplémentaire à la boîte de vitesses, optimisant ainsi les performances du moteur essence.
- Récupérer l'énergie cinétique des phases de décélération en la convertissant en énergie électrique, qui peut être utilisée pour la traction ou pour l'alimentation des accessoires électriques installés sur le véhicule.
- Recharger la batterie de traction 48 V lorsque l'état de charge est trop faible.
- Fournir une conduite entièrement électrique uniquement.

Ces caractéristiques sont obtenues grâce à l'ensemble de fonctions suivantes du mode de fonctionnement automatique : – e-Boost.

- e-Creeping.
- e-Launch.
- e-Queueing.
- e-Parking.

Un mode de fonctionnement manuel est également disponible pour activer/désactiver le redémarrage du moteur essence pendant la conduite : le mode e-Auto.

REMARQUE

Lorsque le mode **P** ou **N** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique, le niveau sonore dans le compartiment moteur peut augmenter du fait du démarrage de la phase de charge de la batterie de traction : ceci est normal et ne représente pas un dysfonctionnement.

Fonctionnement

Seules les demandes de changement de mode conformes sont prises en compte.
Moteur tournant, si un appui sur la pédale de frein est nécessaire pour changer de mode, un message d'alerte s'affiche au combiné d'instruments.

AVERTISSEMENT

Moteur tournant, freins desserrés, si **R**, **D** ou **M** est sélectionné, le véhicule se déplace même sans appuyer sur la pédale d'accélérateur.
Ne jamais appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein - Risque de détérioration de la boîte de vitesses !

REMARQUE

Avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

AVERTISSEMENT

À une vitesse inférieure à 5 km/h, l'ouverture de la porte conducteur déclenche l'en-

gagement du mode **P** - Risque de freinage brutal !

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de panne de batterie, placer impérativement la ou les cales fournie(s) avec l'outillage de bord contre une des roues pour immobiliser le véhicule.

Particularités du mode automatique

Ces fonctions répondent à des situations de conduite courantes où le moteur électrique est disponible pour fournir une puissance supplémentaire ou une conduite sans émission.

i REMARQUE

Ces fonctions ne sont disponibles que si la batterie de traction est suffisamment chargée.
Ces cinq fonctions ne peuvent pas être désactivées.

e-Launch

Moteur à essence éteint, cette fonction permet au véhicule de rouler en mode électrique sans affecter les performances.
En appuyant sur la pédale d'accélérateur, le véhicule commence à rouler dès que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Creeping

Moteur à essence éteint, en relâchant la pédale de frein, cette fonction permet d'avancer ou de reculer le véhicule en mode électrique sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur, dès que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Queueing

Cette fonction permet de suivre une file de véhicules avec plusieurs arrêts suivis de redémarrages du véhicule, en utilisant les modes e-Creeping, e-Launch et conduite électrique.

e-Parking

Cette fonction permet d'effectuer des manœuvres de stationnement à vitesse réduite à l'aide du moteur électrique lorsque le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Boost

Cette fonction permet le fonctionnement simultané du moteur à essence et du moteur électrique, associé à la boîte de vitesses automatique.
En appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur (fonction "kick-down"), lorsque la batterie de traction est complètement chargée, il est possible de dépasser le couple du moteur essence seul, grâce au couple supplémentaire apporté par le moteur électrique.

i REMARQUE

L'utilisation répétée de la pédale de frein provoque le redémarrage du moteur à essence pour assurer l'assistance au freinage.

Particularités du mode manuel

Le passage d'un rapport à un autre est réalisé uniquement si les conditions de vitesse du véhicule et de régime moteur le permettent.

Démarrage du véhicule

- Appuyer à fond sur la pédale de frein.
- Démarrer le moteur.
- En maintenant le pied sur la pédale de frein, donner une ou deux impulsions vers l'arrière pour sélectionner le mode automatique D, ou vers l'avant pour passer la marche arrière R.
- Relâcher la pédale de frein.
- Accélérer progressivement pour desserrer automatiquement le frein de stationnement électrique.

Le véhicule se déplace aussitôt.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Arrêt du véhicule

Quel que soit l'état de la boîte de vitesses à la coupure du contact, le mode **P** s'engage automatiquement et immédiatement.

Néanmoins, en mode **N**, le mode **P** s'engage après un délai de 5 secondes (pour réaliser la procédure de mise en roue libre du véhicule).

Vérifier que le mode **P** est bien engagé et que le frein de stationnement électrique s'est serré automatiquement ; à défaut, le serrer manuellement.



Les voyants correspondants du sélecteur de vitesses et de la commande du frein de stationnement électrique doivent être allumés, ainsi que les voyants au combiné.

Dysfonctionnement de la boîte de vitesses



Ce voyant d'avertissement s'allume, accompagné d'un message et d'un signal sonore, dès la mise du contact.

Se rendre chez un concessionnaire ou dans un atelier qualifié.
Ne pas rouler à une vitesse supérieure à 100 km/h en respectant les limitations de vitesse en vigueur.

Passage de la boîte de vitesses en mode secours

Le mode **D** se bloque sur le troisième rapport.

Les palettes au volant sont inopérantes et le mode **M** n'est plus accessible.

Un choc important peut être ressenti en passant la marche arrière. Il est sans risque pour la boîte de vitesses.

Anomalie de fonctionnement du sélecteur

Dysfonctionnement mineur



Ce voyant s'allume, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Rouler prudemment.
Se rendre chez un concessionnaire ou dans un atelier qualifié.
Dans certains cas, les voyants du sélecteur ne s'allument plus, mais l'état de la boîte de vitesses reste affiché au combiné d'instruments.

Dysfonctionnement grave



Ce voyant s'allume, accompagné d'un message.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est impératif d'arrêter le véhicule.

S'arrêter dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Sélecteur de mode de conduite (BEV)



Sélecteur de mode de conduite avec fonction de freinage régénératif pour véhicules électriques.
Le sélecteur de mode de conduite gère le contrôle de traction en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule.
Il gère également le frein moteur au relâchement de la pédale d'accélérateur.

- **P** Mode Stationnement
- **R** Mode Marche arrière
- **N** Mode Neutre
- **D** Mode de conduite (automatique)

Mode de stationnement P

Pour engager le mode Stationnement, appuyer sur le bouton **P**P lorsque le véhicule est à l'arrêt.

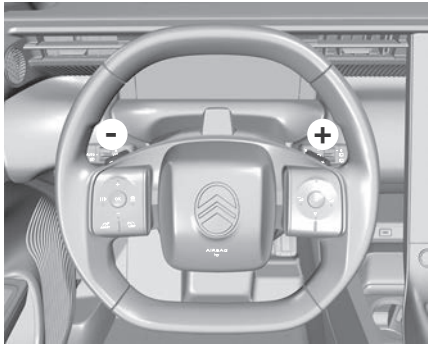
En position **P**, les roues avant sont bloquées mécaniquement.

Pour désengager le mode Stationnement, enfoncer la pédale de frein et sélectionner le mode de conduite désiré. Le mode stationnement (**P**) s'engage automatiquement lorsque :

- le contact est coupé
- la porte conducteur est ouverte alors que le véhicule roule à moins de 5 km/h
- Le mode **N** (Neutre) a été sélectionné pendant une période prolongée

Mode automatique D

Trois niveaux de freinage régénératif peuvent être sélectionnés à l'aide des palettes du volant :



- Tirer la palette de gauche (-) pour augmenter la force de freinage
- Tirer la palette de à droite (+) pour diminution la force de freinage

Utiliser le niveau de freinage maximum en conduisant :

- Sur des descentes raides
- Dans la neige profonde
- Sur les surfaces boueuses
- En cas d'arrêts/redémarrages fréquents

Le niveau freinage sélectionné est mémorisé à la coupure du contact.

Affichage des informations au combiné d'instruments

Dès la mise du contact, l'état du sélecteur de mode de conduite s'affiche au combiné :

P Stationnement

R Reverse (marche arrière)

N Neutre

D Drive (marche avant automatique)

B Brake (freinage régénératif activé)

Fonctionnement

- En mode **N,** pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :
  - Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.
  - Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Relâcher complètement le sélecteur après chaque impulsion; il revient alors à sa position initiale.

Cas particuliers

Pour éviter le mode **N** (passage rapide de **D** à **R** et inversement) :

- En mode **R**, donner une impulsion vers l'arrière en franchissant le point de résistance, le mode **D** est sélectionné.
- En mode **D**, donner une impulsion vers l'avant en franchissant le point de résistance, le mode **R** est sélectionné.
- Pour revenir en mode **N**, donner une impulsion sans franchir le point de résistance.

Mise en roue libre (ICE)

Dans certaines situations, il est nécessaire de mettre le véhicule en mode roue libre (par exemple remorquage, sur route roulante, lavage automatique (mode Wash), transport ferroviaire ou maritime).
La procédure diffère en fonction des types de boîte de vitesses et de frein de stationnement.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance lorsqu'il est en mode roue libre.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique ou d'un sélecteur de conduite, il est fortement recommandé

de rester à l'intérieur du véhicule lorsque celui-ci est en roue libre.

Avec boîte de vitesses automatique ou sélecteur de mode de conduite et frein de stationnement électrique

Procédure de déblocage

Véhicule à l'arrêt et moteur tournant :

- Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- Sélectionner le mode **N** sur le sélecteur impulsionnel et y rester.
- Appuyer sur le bouton **START/STOP** pendant 1 s environ pour éteindre le moteur (confirmé par le clignotement des témoins **P** et **N**).
- Relâcher la pédale de frein pour mettre le contact et désactiver le frein de stationnement électrique.

⚠ AVERTISSEMENT

Un message apparaît sur le tableau de bord pour confirmer le déblocage des roues pendant 15 minutes.
Lorsque le véhicule est en roue libre, la mise à jour de l'autoradio est impossible (message indiqué sur le tableau de bord).

Après 15 minutes ou pour revenir à un fonctionnement normal

- Pied sur le frein, redémarrer le moteur et sélectionner le mode **P**.

ⓘ REMARQUE

Accès et démarrage mains libres (Passive Entry)

Il est impératif de ne pas appuyer sur la pédale de frein pour la remise, puis la coupure du contact. Sinon, le moteur démarre et il faut recommencer la procédure.

Modes de conduite

Sélecteur de mode de conduite

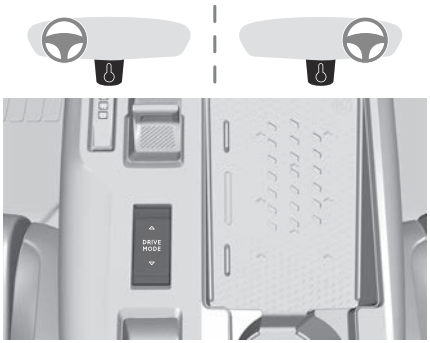
Les modes de conduite disponibles dépendent de la motorisation et de l'équipement du véhicule.

ICE, Hybride 48 V (MHEV): Sport / Normal / Eco / e-Auto (version MHEV uniquement)

PHEV : Électrique / Hybride / Sport

BEV : Sport / Normal / Eco

	ICE	Hybride 48 V	PHEV	BEV
Normal	•	•		•
Électrique			•	
ECO	•	•		•
Hybride			•	
Sport	•	•	•	•



La sélection d'un mode de conduite s'effectue à partir de la commande **Mode de conduite**.

1. Appuyer une fois sur le sélecteur de **Mode de conduite** pour afficher le mode actuel au combiné d'instruments
2. Chaque appui supplémentaire fera défiler les modes de conduite disponibles

À la mise du contact, le mode de conduite Normal est sélectionné par défaut.
À l'extinction du message, le mode sélectionné est activé et reste affiché au combiné d'instruments (hors mode Normal).
Pour les modèles PHEV, en entrant dans des zones à basses émissions, le véhicule passe automatiquement en mode électrique, à condition que la batterie de traction soit suffisamment chargée.

Hybride

Disponible uniquement en versions **PHEV**.

Le mode **hybride** optimise la consommation de carburant en gérant l'utilisation du moteur thermique et du moteur électrique, ou des deux, en fonction des conditions et du style de conduite.

Lorsque le niveau de charge de la batterie est suffisant et que la demande d'accélération est modérée, le véhicule peut fonctionner en utilisant 100% d'énergie électrique.

Électrique

Disponible uniquement en versions **PHEV**.

Le mode **électrique** est le réglage par défaut à chaque démarrage et permet de conduire en utilisant 100% de l'énergie électrique.

Dans ce mode, la vitesse maximale est de 135 km/h environ.
Au démarrage du véhicule, si les conditions ne permettent pas l'activation ou le maintien du mode **Électrique**, le message "**Mode électrique actuellement indisponible**" apparaît au combiné d'instruments. Le véhicule bascule automatiquement en mode **Hybride**.

Conditions d'activation

- Niveau de charge de la batterie suffisant. Un branchement du véhicule après chaque roulage est donc préconisé. Le mode **Électrique** est disponible tant qu'il reste de l'énergie dans la batterie.
- Température extérieure comprise entre -5°C et 45°C environ.

Sortie manuelle du mode

- Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur, ou
- Sélectionner un autre mode.

REMARQUE

En cas de non-utilisation du véhicule pendant une longue période (plusieurs mois), un redémarrage du moteur essence peut se produire même si la batterie est chargée.

AVERTISSEMENT

En cas de multiples démarrages du moteur thermique sans montée en température suffisante, le mode **Électrique** peut être temporairement indisponible (phénomène naturel de dilution de carburant dans l'huile). Le message "**Mode électrique indisponible : Opération automatique en cours**" apparaît alors sur le tableau de bord.
Pour retrouver un fonctionnement électrique nominal, rouler environ 80 km en conditions "autoroute" ou environ 200 km en condition urbaine.
Ce phénomène n'engendre aucun endommagement mécanique ou électrique. Il peut se produire plusieurs fois dans la vie du véhicule.

Sport

Le mode **Sport** permet un style de conduite plus dynamique en améliorant les performances du véhicule. Les information dynamiques du véhicule (par exemple, la vitesse, la puissance) peuvent être affichés au **combiné d'instruments**.

- Sur les modèles **BEV**, la puissance maximale du moteur électrique est disponible pour améliorer les performances.
- Sur les modèles **PHEV**, le moteur thermique et le moteur électrique fonctionnent ensemble pour obtenir une puissance maximale, tandis que la conduite entièrement électrique reste possible à faible vitesse (moins de 30 km/h).

Normal

Disponible sur toutes les versions sauf **PHEV**.

Le mode **Normal** est le réglage par défaut à chaque démarrage du véhicule.

Eco

Disponible sur toutes les versions sauf **PHEV**.

Selon version, le mode **Eco** réduit la consommation de carburant en optimisant le fonctionnement de :

- Réponse de la pédale d'accélérateur, qui devient moins sensible ;
- Comportement de la boîte de vitesses automatique, avec passage au rapport supérieur anticipé et passage au rapport inférieur tardif ;
- Fonction de roue libre, avec freinage réduit du moteur ;
- Climatisation, avec des performances réduites du chauffage et de la climatisation.

Sur les modèles **BEV**, la puissance du moteur électrique et la performance de chauffage de

l'habitacle sont réduits pour optimiser l'autonomie.

REMARQUE

Kick-down

En modes **Normal** et **Eco**, il est toujours possible d'obtenir un couple et une puissance maximum en enfonçant à fond la pédale d'accélérateur.

Manuel

Disponible uniquement en versions **ICE**, **MHEV**.
Le mode **manuel** est activé en plaçant le sélecteur impulsionnel en position **M**.
Une fois enclenchées, les vitesses peuvent être changées manuellement à l'aide des palettes situées derrière le volant.

Modes Grip Control

Ce système d'antipatinage spécifique breveté améliore la motricité dans la neige, la boue et le sable.

REMARQUE

Pour une adhérence optimale sur la neige, le véhicule est équipé de pneus hiver (3PMSF) ou de pneus 4 saisons (M+S), selon le pays de vente.

Modes de fonctionnement

Neige

Ce mode adapte en permanence le niveau de patinage pour offrir un maximum de motricité en fonction des conditions de neige (beaucoup de patinage dans la neige épaisse ; très peu sur le verglas). Le patinage des roues est également adapté aux conditions rencontrées en montée en optimisant l'accélération du véhicule (mode actif jusqu'à 80 km/h).

Boue

Ce mode autorise, lors du démarrage, beaucoup de patinage sur la roue la moins adhérente pour favoriser l'évacuation de la boue et retrouver de l'adhérence. Parallèlement, la roue la plus adhérente est gérée de façon à passer le plus de couple de traction possible.
En phase de progression, le système optimise le patinage pour répondre, au mieux, aux sollicitations du conducteur.
(mode actif jusqu'à 50 km/h)

Sable

Ce mode autorise un peu de patinage sur les deux roues motrices de façon simultanée pour faire progresser le véhicule et limiter les risques d'ensablement.
(mode actif jusqu'à 120 km/h)

AVERTISSEMENT

Sur le sable, ne pas utiliser les autres modes sous peine d'enliser le véhicule.

REMARQUE

Recommandations

Le véhicule est principalement conçu pour circuler sur des routes goudronnées, mais il peut emprunter occasionnellement d'autres voies moins carrossables.
Cependant, il ne permet pas la conduite tout-terrain :

- Conduite sur un terrain qui peut endommager le soubassement ou déchirer les éléments (par exemple tuyau de carburant, refroidisseur de carburant) par des obstacles ou des pierres en particulier.
- Conduite sur terrains à forte pente et à adhérence réduite.
- Franchissement de cours d'eau.

Gaz d'échappement

DANGER

Les gaz d'échappement du moteur contiennent du monoxyde de carbone toxique, incolore et inodore, qui peut être mortel en cas d'inhalation.

- Si des gaz d'échappement pénètrent dans l'habitacle, ouvrir les vitres.
- Faire remédier à la cause du problème par un atelier.
- Éviter de conduire avec un compartiment de chargement ouvert, sinon les

gaz d'échappement pourraient pénétrer dans le véhicule.

Filtre d'échappement

Processus de nettoyage automatique

Le système de filtre d'échappement filtre les particules de suie dans les gaz d'échappement du moteur.
Lorsqu'il est allumé, indique le début de la saturation du filtre d'échappement, accompagné d'un message au combiné.
Dès que la circulation le permet, régénérer le filtre en roulant à une vitesse de véhicule d'au moins 60 km/h (36 mph) jusqu'à ce que le témoin s'éteigne.

REMARQUE

Sur un véhicule neuf, la première régénération du filtre d'échappement peut s'accompagner d'une odeur de brûlé, ce qui est normal. Après le fonctionnement prolongé du véhicule à très basse vitesse ou au ralenti, de la vapeur d'eau peut être émise à l'échappement en accélération. Ceci n'affecte ni le comportement du véhicule ni l'environnement.

Processus de nettoyage impossible

Si reste allumé, avec un signal sonore et un message, ceci indique que le niveau d'additif du filtre d'échappement est trop bas.
Du produit doit être immédiatement ajouté au réservoir. Faire appel à l'assistance d'un atelier qualifié.

Catalyseur

Le catalyseur réduit la quantité de substances nocives dans les gaz d'échappement.

REMARQUE

Des carburants de qualité autre que ceux indiqués dans le chapitre « Carburant » peuvent endommager le convertisseur catalytique ou les composants électroniques. L'essence non brûlée surchauffe et endommage le convertisseur catalytique. Par conséquent, éviter toute utilisation excessive du démarreur, faire fonctionner le réservoir de carburant à sec et démarrer le moteur en le poussant ou en le remorquant.

En cas de ratés, de fonctionnement irrégulier du moteur, de réduction des performances du moteur ou d'autres problèmes inhabituels, faire remédier à la cause de la défaillance dès que possible. En cas d'urgence, il est possible de continuer à rouler pendant une brève période, à faible régime et à vitesse réduite.

Carburant

Compatibilité des carburants



Carburants essence conformes à la norme EN228 contenant respectivement jusqu'à 5% et 10% d'éthanol.

AVERTISSEMENT

L'utilisation de tout autre type de (bio)carburant (ex. : huiles végétales ou animales pures ou diluées, fuel domestique) est formellement prohibée - Risques d'endommagement du moteur et du circuit de carburant !

REMARQUE

Seule l'utilisation d'additifs carburants respectant la norme B715001 (essence) est autorisée.

Déplacement à l'étranger

Certains carburants pourraient endommager le moteur du véhicule.

Dans certains pays, l'utilisation d'un carburant particulier peut être imposée (indice d'octane spécifique, désignation commerciale spécifique, etc.) pour assurer le bon fonctionnement du moteur.
Pour plus d'informations, contacter un concessionnaire.

Ravitaillement

ICE ou hybride 48 V environ 55L et PHEV environ 60L

Niveau de réserve : 6 litres environ.

Réserve de carburant

Lorsque le niveau mini de carburant est atteint, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Au premier allumage, il reste environ **6 litres** de carburant.

Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, ce voyant réapparaît à chaque mise du contact, accompagné du message et du signal sonore. En roulant, ce signal sonore et l'affichage du message d'alerte sont répétés à une fréquence d'autant plus élevée que le niveau de carburant se rapproche de "**0**".

Faire rapidement un complément de carburant pour éviter la panne.

REMARQUE

Une petite flèche au niveau du témoin indique de quel côté du véhicule se situe la trappe à carburant.

AVERTISSEMENT

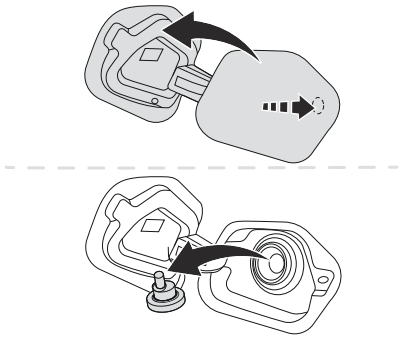
Stop & Start/Mode e-Auto

Ne jamais faire le plein en carburant avec le moteur en mode STOP ou en stand-by ; couper impérativement le contact.

Ravitaillement

Les compléments en carburant doivent être supérieurs à 10 litres pour être pris en compte par la jauge à carburant.
L'ouverture de la trappe peut déclencher un bruit d'aspiration d'air. Cette dépression est tout à fait normale, provoquée par l'étanchéité du circuit de carburant.
Pour effectuer le remplissage en toute sécurité :

1. **Arrêter impérativement le moteur.**



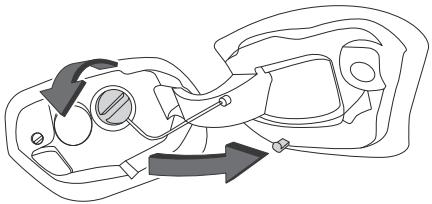
2. (Véhicules PHEV) déverrouiller la trappe de remplissage en appuyant sur le bouton de déverrouillage de la trappe présent sur la planche de bord.
3. Appuyer sur l'arrière de la trappe de remplissage.

REMARQUE

Véhicules PHEV

Après un appui sur le bouton de la planche de bord, l'ouverture de la trappe peut prendre quelques minutes. Un son accompagne l'ouverture de la trappe.
En cas de blocage de la trappe, faire un appui de plus de 3 secondes sur le bouton du tableau de bord.

4. Repérer la pompe correspondant au carburant conforme au moteur du véhicule (rappelé par l'étiquette collée sur la trappe).



5. Tourner le bouchon vers la gauche, le retirer et le poser sur son support sur la trappe (selon version).
6. Introduire le pistolet jusqu'en butée, avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).
7. Faire le plein.

Ne pas continuer après la troisième indication du pistolet. Cela pourrait provoquer des dysfonctionnements.

Après le ravitaillement :

1. Remettre le bouchon en place et le tourner vers la droite (selon version).
2. Pousser la trappe à carburant pour la refermer.

Le véhicule est équipé d'un catalyseur réduisant les substances nocives dans les gaz d'échappement.

Pour les moteurs essence, le carburant sans plomb est obligatoire.

La goulotte de remplissage a un orifice plus étroit qui n'autorise que l'essence sans plomb.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'introduction de carburant non conforme à la motorisation du véhicule, la vidange du réservoir est indispensable avant la mise en route du moteur.

Charge

Consignes générales

Ces recommandations et informations générales s'appliquent aux véhicules électriques :

- Hybride 48 V
- PHEV
- BEV

Le circuit de traction électrique, d'une tension d'environ 400 V, est identifié par des câbles de couleur orange et ses éléments repérés par ce symbole :



⚠ AVERTISSEMENT

Le système de motorisation du véhicule électrique peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact.
Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes, notamment dans la trappe de charge.

⚠ DANGER

En cas de problème

Toute intervention ou modification sur le système électrique du véhicule (batterie de traction, connecteurs, câbles de couleur violette et composants visibles de l'intérieur ou de l'extérieur) est strictement interdite - Risque de brûlure grave ou de choc électrique (court-circuit) pouvant entraîner la mort (électrocution) ! Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Système haute tension

⚠ DANGER

La tension du système haute tension est dangereuse et peut causer des brûlures ou d'autres blessures, ou même un choc électrique pouvant entraîner la mort.
Étant donné que les éléments à haute tension ne sont pas visibles, le Réseau recommande de :

- Ne jamais toucher les composants, endommagés ou non, et ne jamais laisser vos bijoux ou autres objets métalliques entrer en contact avec ces éléments.
- Ne jamais intervenir sur les câbles haute tension (violet ou orange) ou sur tout autre élément à haute tension repéré par l'étiquette de risque électrique. Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un

personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.
- Ne jamais endommager, modifier ni retirer les câbles de haute tension (violet ou orange) ou les débrancher du réseau haute tension.
- Ne jamais ouvrir, modifier ni retirer le couvercle de la batterie de traction.
- Ne jamais utiliser d'outils de découpe et de mise en forme ou des sources de chaleur à proximité d'éléments et câbles à haute tension.

Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.

⚠ DANGER

Les dommages causés au véhicule ou à la batterie de traction peuvent entraîner une fuite de gaz toxiques ou de fluides, dans l'immédiat ou ultérieurement. Le constructeur vous recommande de :

- Toujours informer les services de secours et des pompiers en cas d'incident, en prévenant que le véhicule est équipé d'une batterie de traction.
- Ne jamais toucher une fuite de liquide de la batterie de traction.
- Ne pas inhaler les gaz émis par la batterie de traction qui sont toxiques.
- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident ; les gaz émis sont inflammables et peuvent provoquer un incendie.

⚠ DANGER

En cas de niveau bas de liquide dans le réservoir de refroidissement, le remplissage devra uniquement être effectué dans un atelier qualifié et compétent afin de vérifier que la fuite n'est pas présente dans la batterie de traction.

⚠ AVERTISSEMENT

Lavage à haute pression

Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis. Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bar.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de choc sur le soubassement du véhicule

Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être sérieusement endommagés.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
S'éloigner du véhicule.
Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'accident avec déploiement d'un airbag

La batterie de traction est automatiquement déconnectée du circuit électrique pour éviter le déclenchement de courts-circuits et/ou d'incendies.

⚠ AVERTISSEMENT

Ce système peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact.
Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes.

Véhicules hybrides 48 V

Circuit électrique

Le circuit électrique du système hybride 48 V est identifié par des câbles de couleur violette et ses éléments sont repérés par ce symbole :



Batterie de traction

La batterie de traction 48V, de type Li-ion (Lithium-ion), emmagasine l'énergie électrique dédiée au mouvement du véhicule.
La batterie de traction est automatiquement chargée pour garantir que le niveau de charge se situe toujours autour de 50% du niveau maximum, afin d'exploiter pleinement la fonctionnalité hybride 48V et, en même temps, de toujours disposer d'une certaine capacité disponible pour la récupération d'énergie.
Elle est située en dessous du siège avant gauche.
L'autonomie de la batterie de traction varie en fonction du type de conduite, de parcours et du vieillissement de ses composants.

REMARQUE

Le vieillissement de la batterie de traction dépend de plusieurs paramètres, tels que les conditions climatiques ou le kilométrage parcouru.

AVERTISSEMENT

Afin de préserver le kilométrage du véhicule et la longévité de la batterie de traction, Stellantis recommande de :

- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30°C et supérieures à 60°C plus de 24 heures.
- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction de votre véhicule.

AVERTISSEMENT

Véhicule immobilisé plus de 1 mois.

Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10°C et +30°C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction).
Procéder au chargement de la batterie de traction (48 V) à l'aide de la batterie annexe (12 V) et le convertisseur DC/DC.

Se reporter à la rubrique **Batterie 12 V / Batterie accessoire** pour la recharge des batteries en suivant la procédure du chargeur de batterie.

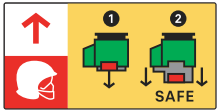
Véhicules PHEV, BEV - Recommandations spécifiques

Ces recommandations et informations spécifiques s'appliquent uniquement aux véhicules PHEV ou BEV.
Elles présentent le boîtier de contrôle (mode 2) nécessaire pour effectuer la recharge standard à domicile.

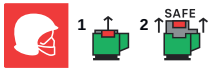
AVERTISSEMENT

Ces étiquettes sont exclusivement réservées aux pompiers et services de maintenance en cas d'intervention sur le véhicule.
Personne d'autre ne doit pas toucher aux dispositifs illustrés sur cette étiquette :

PHEV :



BEV :



AVERTISSEMENT

Éviter toute entrée d'eau ou de poussière dans le connecteur ou dans le pistolet de charge - Risque d'électrocution ou d'incendie !
Ne pas brancher / débrancher le câble ou le pistolet de charge avec les mains mouillées - Risque d'électrocution !

ATTENTION

Afin de préserver l'autonomie du véhicule et la longévité de la batterie, le Constructeur recommande de :

- Dans la mesure du possible, la batterie ne doit être chargée qu'à 80%.
- Ne jamais laisser la batterie se décharger jusqu'à 0%.

- En cas de stockage de longue durée (plus de 12 heures), lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est faible ou élevé, préférer un niveau de charge compris entre 20 et 40%.
- Limiter l'utilisation de la charge rapide.
- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30°C et supérieures à 60°C plus de 24 heures.
- Éviter de charger le véhicule lorsque la température est inférieure à 0°C (sauf si le véhicule a roulé pendant plus de 20 minutes) ou supérieure à +30°C.
- Ne pas utiliser la batterie de traction du véhicule comme source d'énergie, sauf si le véhicule est équipé du système V2L (Vehicle to Load).
- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction du véhicule.

⚠ ATTENTION

En cas de lavage

Avant tout lavage du véhicule, vérifier que la trappe de charge est correctement fermée.
Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie.

Batterie de traction

Surchauffe de la batterie de traction



Si les voyants d'avertissement suivants s'allument, accompagnés d'un message et d'un signal sonore, il convient de :



- Immobiliser le véhicule dès que possible si les conditions permettent de le faire en toute sécurité.
- Couper le contact.
- Évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre.
- Appeler les pompiers et/ou les services de secours et de leur préciser qu'il s'agit d'un véhicule électrique.

⚠ AVERTISSEMENT

Danger de mort / Risque de blessures graves

Une batterie de traction qui prend feu peut entraîner une réaction en chaîne.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'endommagement de la batterie de traction

Il est strictement interdit d'intervenir soi-même sur le véhicule.
Ne pas toucher aux liquides provenant de la batterie et, en cas de contact corporel avec ces produits, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin au plus vite.
S'adresser à un concessionnaire ou à un atelier qualifié pour faire vérifier le système.

Mise au rebut de la batterie de traction

La batterie de traction est conçue pour durer toute la vie du véhicule si les recommandations du Réseau sont respectées.
Si le remplacement de la batterie est nécessaire, faire appel au Réseau pour obtenir des instructions sur son évacuation. Une évacuation incorrecte implique des risques de brûlure grave, de choc électrique et de dommages pour l'environnement.
En conformité avec les règlementations, le Réseau assure une seconde vie ou un recyclage de ses composants en collaboration avec les opérateurs compétents.

Préservation de la capacité de la batterie

Pour préserver l'autonomie et la durée de vie de la batterie haute tension, il est recommandé de :

- Dans la mesure du possible, ne pas charger la batterie haute tension à plus de 80 %.
- Ne jamais laisser la batterie se décharger complètement.
- Ne pas laisser le véhicule pendant une période prolongée sans l'utiliser (plus de 12 heures) lorsque le niveau de charge de la batterie haute tension est faible ou élevé. Privilégier un niveau de charge entre 20 et 40%.

- Limiter la charge rapide, car une utilisation fréquente peut accélérer l'usure de la batterie.
- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30°C et supérieures à 60°C pendant plus de 24 heures.
- Dans la mesure du possible, éviter de charger le véhicule lorsque la température ambiante est extrêmement basse ou élevée (par exemple, en dessous de -10 °C ou au-dessus de +30 °C), en particulier lors d'une charge rapide.
  Lorsque les températures sont basses, il est préférable de commencer la charge après un trajet de 20 minutes pour réchauffer la batterie.
  En cas de températures élevées, préférer la recharge à l'ombre ou pendant les heures les plus fraîches.
- Si ce n'est pas absolument indispensable, ne pas utiliser la batterie haute tension comme source d'énergie (par exemple, pour des appareils externes)
- Éviter de recharger la batterie haute tension à l'aide d'un générateur externe.

Précautions

Les véhicules PHEV ou BEV ont été développés en respectant les recommandations relatives aux limites de champs électromagnétiques maximales établies par l'ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection - 1998 Guidelines).

Porteur d'un pacemaker ou équivalent



Les personnes porteuses d'un pacemaker ou d'un appareil similaire doivent consulter un médecin pour connaître les précautions ou instructions éventuelles à prendre pour garantir le fonctionnement de l'appareil dans un environnement conforme aux recommandations de l'ICNIRP.
En cas de doute, pendant la charge, ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de recharge ou encore du boîtier de charge.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de doute

Charge domestique ou accélérée (mode 2 ou 3) : ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de charge ou encore du boîtier de charge, même pour une courte durée.

Charge super rapide (Mode 4 ; Électrique) : ne pas l'utiliser soi-même et éviter de s'approcher d'un chargeur rapide public.

Quitter la zone et demander à une tierce personne de recharger le véhicule.

Circuit de charge

Le circuit électrique du système électrique est identifié par des câbles de couleur violette et ses éléments sont repérés par ce symbole :



⚠ DANGER

En cas de problème

Toute intervention ou modification sur le système électrique du véhicule (batterie de traction, connecteurs, câbles orange et composants visibles de l'intérieur ou de l'extérieur) est strictement interdite - Risques de brûlure grave ou de choc électrique (court-circuit) pouvant entraîner la mort (électrocution) !
Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

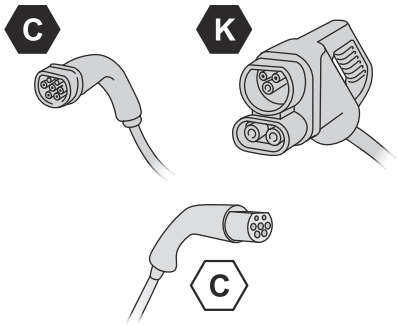
Câbles de charge, prises et chargeurs

Il est possible de charger la batterie de traction à l'aide de plusieurs types de câbles.
Les câbles de charge livrés avec le véhicule sont compatibles avec les installations électriques du pays de commercialisation. En cas de départ à l'étranger, se reporter aux tableaux suivants pour vérifier la compatibilité des installations électriques locales avec les câbles de charge.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour se procurer le ou les câbles de charge adéquats.

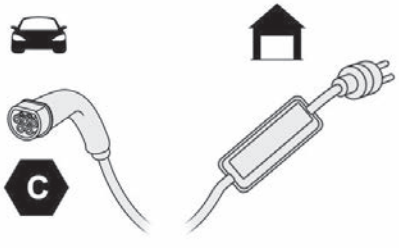
Étiquettes d'identification sur les prises/connecteurs de charge

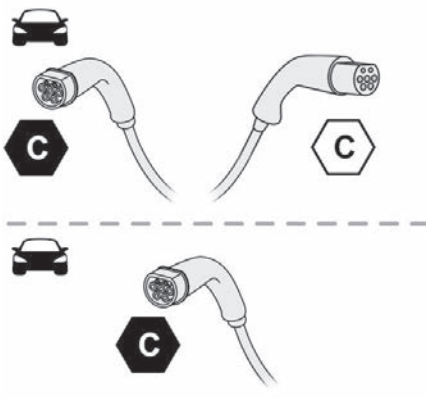
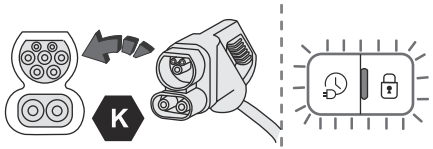
Les étiquettes d'identification collées sur le véhicule, le câble de charge et le chargeur permettent à l'utilisateur de savoir quels appareils utiliser.



Signification de chaque étiquette d'identification :

Étiquette d'identification	Emplacement	Configuration	Type d'alimentation
C	Connecteur de charge (côté véhicule)	TYPE 2	AC
C	Prise de charge (côté chargeur)	TYPE 2	AC
K	Connecteur de charge (côté véhicule)	COMBO 2 (FF)	DC

Type de recharge	Compatibilité	Spécifications
Câble de charge mode 2 avec boîtier de contrôle intégré  Étiquette d'identification **C** sur le connecteur de charge (côté véhicule)	Prise électrique classique (selon pays) 	Charge limitée à 10 A maximum
	Prise de type **Green'Up**  	Charge limitée à 16 A maximum

Type de recharge	Compatibilité	Spécifications
Câble de charge mode 3  Étiquettes d'identification **C** sur le connecteur de charge (côté véhicule) et sur la prise (côté chargeur).	Prise de boîtier de charge accélérée.  Boîtier de charge accélérée. 	Charge limitée à 32 A maximum par phase.
Câble de charge mode 4  Étiquettes d'identification **K** sur le connecteur de charge (côté véhicule) et sur la prise (côté chargeur).	Station de charge super rapide DC	Jusqu'à 250 A.

REMARQUE

Le temps de charge estimatif est indiqué sur le tableau de bord au branchement du véhicule. Il varie en fonction de différents facteurs tels que la température extérieure ou la qualité de l'alimentation électrique.
Si la température extérieure est inférieure à -10 °C, il est recommandé de brancher le véhicule dès que possible, car le temps de charge peut augmenter significativement. La batterie de traction pourrait ne pas se charger complètement.

ATTENTION

Câble de charge domestique (mode 2)

Il est recommandé de faire contrôler le réseau électrique domestique par un professionnel avant de l'utiliser pour recharger le véhicule.
Il est impératif de ne pas détériorer le câble de charge et de le conserver intact. En cas de détérioration, ne pas l'utiliser et contacter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour le faire remplacer.

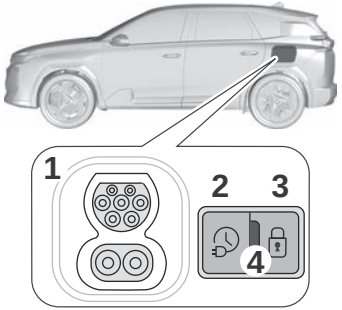
ATTENTION

Boîtier de charge accélérée (mode 3)

Ne pas démonter ou modifier le boîtier de charge accélérée - Risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Pour connaître les consignes d'utilisation, se reporter à la notice du boîtier de charge accélérée.

Trappe de charge

La trappe de charge est située sur le côté arrière gauche du véhicule.



1 Connecteur de charge

2 Bouton d'activation d'une charge différée

3 Témoin de verrouillage du pistolet
Rouge fixe : pistolet correctement positionné et verrouillé dans le connecteur.
Rouge clignotant : pistolet mal positionné ou incident de verrouillage.

4 Voyant de charge



Couleur du voyant	Signification
Blanc fixe	Éclairage d'accueil à l'ouverture de la trappe.
Bleu fixe	Charge différée.
Vert clignotant	Charge en cours.
Vert fixe	Charge terminée.
Rouge fixe	Défaillance.

DANGER

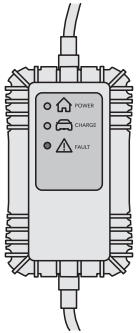
En cas de choc, même léger, contre la trappe de charge, ne pas l'utiliser.
Ne pas démonter ou modifier le connecteur de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Consulter le concessionnaire ou un atelier qualifié.

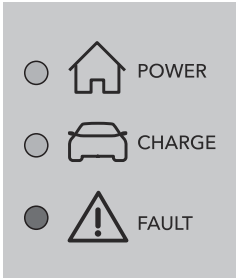
AVERTISSEMENT

Veiller à ne pas faire passer le câble de charge sous le pare-chocs lors de son branchement ou débranchement, car cela pourrait ouvrir le hayon par inadvertance.

Boîtier de contrôle (mode 2)

Se référer au manuel fourni avec le boîtier de contrôle avant toute utilisation.
Si la réinitialisation de l'appareil ne fonctionne pas, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.





S'allume fixe lorsque l'appareil est sous tension.

S'allume fixe lorsque la charge est terminée ou que la batterie est en phase de préconditionnement. Clignote lorsque le véhicule est alimenté en électricité.

S'allume fixe pendant l'autotest ou en cas de défaut.

Au branchement du câble de charge sur la prise domestique, tous les voyants s'allument pendant un instant.

Si aucun voyant ne s'allume, vérifier le disjoncteur associé à la prise domestique :

- Si le disjoncteur s'est coupé, contacter un professionnel pour vérifier la compatibilité de l'installation électrique et/ou la réparer.
- Si le disjoncteur ne s'est pas coupé, ne plus utiliser le câble de charge et contacter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Étiquette du boîtier de contrôle - Recommandations

Voir le Manuel d'utilisation avant de l'utiliser.



Procédure de réinitialisation manuelle

Le boîtier de contrôle peut être réinitialisé en débranchant simultanément le connecteur de charge et la fiche murale.
Ensuite, rebrancher en premier la fiche murale.
Pour plus d'informations, consulter le Manuel d'utilisation fourni avec le boîtier de contrôle.

Procédure de charge

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales sur les véhicules électriques** et les **Recommandations spécifiques sur les véhicules BEV**.

Pour charger, connecter le véhicule à un concessionnaire domestique (charge domestique ou accélérée) ou à un chargeur rapide public (charge super rapide).
Pour une charge complète, suivre la procédure de charge souhaitée sans l'interrompre, jusqu'à son arrêt automatique. La charge peut être immédiate ou différée (sauf en chargeur rapide public, mode 4).
Au branchement du véhicule, les informations suivantes s'affichent au combiné d'instruments :

- État de charge de la batterie de traction (%).
- Autonomie restante (km ou miles).
- Temps de charge estimé (le calcul peut prendre quelques secondes).
- Vitesse de charge (km ou miles acquis par heure).

Après la mise en veille du combiné d'instruments, il est possible de ré-afficher ces informations en déverrouillant le véhicule ou en ouvrant une porte.
Pour interrompre la charge domestique ou accélérée, à tout moment, déverrouiller le véhicule et retirer le pistolet. Pour la charge super rapide, se reporter à la rubrique Chargeur rapide public.
Pour plus d'informations sur les affichages liés à la charge dans le combiné d'instruments et l'écran tactile, se reporter aux rubriques correspondantes.

⚠ ATTENTION

Par sécurité, le moteur ne démarre pas si le câble de charge est branché sur le connecteur du véhicule.
Un avertissement s'affiche au combiné d'instruments.

REMARQUE

Refroidissement de la batterie de traction

Le moto-ventilateur du compartiment moteur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

⚠ AVERTISSEMENT

Niveau de charge bas / Roulage

Conduire lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est trop bas peut causer une immobilisation du véhicule et entraîner des accidents ou de graves blessures. TOUJOURS s'assurer que le niveau de charge de la batterie de traction est suffisant.

⚠ ATTENTION

Niveau de charge bas / Stationnement

Si la température extérieure est négative, il est recommandé de ne pas stationner son véhicule à l'extérieur plusieurs heures avec un niveau de charge bas (inférieur à 20%).

⚠ ATTENTION

Véhicule immobilisé plus de 1 mois

En cas de non-utilisation du véhicule pendant une longue période (plus de 4 semaines) sans possibilité de le recharger au redémarrage, la décharge automatique peut rendre impossible le redémarrage si le niveau de charge de la batterie de traction est faible ou très faible, spécialement à des températures ambiantes négatives.
TOUJOURS s'assurer que la charge de la batterie de traction est comprise entre 20 et 40% si l'on prévoit de ne pas utiliser le véhicule pendant plusieurs semaines.
Ne pas brancher le câble de charge.
Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10°C et 30°C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction).
Débrancher le câble de la borne (+) de la batterie d'accessoires dans le compartiment moteur.
Brancher un chargeur de batterie 12V aux bornes (+) et (-) de la batterie d'accessoires environ tous les 3 mois afin de recharger la batterie d'accessoires et conserver une tension de service.

Pour la procédure de débranchement des batteries, se reporter à la rubrique **Démarrage par câbles auxiliaires**.

Branchement

- Avant la charge, vérifier que le sélecteur de mode de conduite est en mode **P**, sinon la charge est impossible.
- Appuyer sur les symboles sur l'arrière de la trappe de charge pour l'ouvrir et s'assurer de l'absence de tout corps étranger sur le connecteur de charge.

⚠ ATTENTION

Avant la charge :

Selon le contexte :

- Faire vérifier par un professionnel que l'installation électrique à utiliser est aux normes et compatible avec le véhicule.
- Faire installer par un professionnel une prise domestique dédiée ou un boîtier de charge accélérée compatible avec le véhicule.

Utiliser de préférence le câble de charge disponible comme accessoire. Pour plus d'informations, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

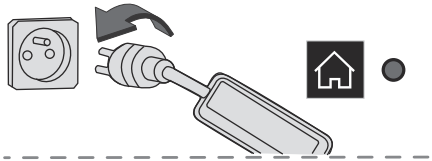
⚠ DANGER

Pendant la charge

Charge en cours, le déverrouillage du véhicule entraîne l'arrêt de la charge.
Sans action sur un des ouvrants (porte ou coffre) ou sur le pistolet de charge, le véhicule se reverrouille au bout de 30 secondes et la charge reprend automatiquement.
Ne jamais intervenir sous le capot :

- Certaines zones restent très chaudes même une heure après la fin de la charge - Risque de brûlure !
- Le ventilateur peut se mettre en marche à tout moment - Risque de coupure ou d'étranglement !

Charge domestique (Mode 2)



- Brancher le câble de charge côté boîtier sur la prise domestique.

Au branchement, tous les voyants du boîtier de contrôle s'allument, puis seul le voyant **POWER** reste allumé en vert.

- Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
- Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

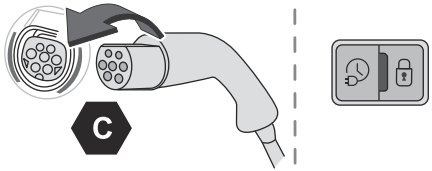
Le début de la charge est confirmé par le clignotement des voyants **CHARGE** verts dans la trappe, puis sur le boîtier de contrôle.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que tous les branchements sont corrects.
L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

REMARQUE

Charge terminée et câble de charge toujours branché, l'ouverture de la porte conducteur rappelle l'affichage du niveau de charge au combiné pendant une vingtaine de secondes.

Charge accélérée (Mode 3)



- Suivre les consignes d'utilisation du boîtier de charge accélérée.
- Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
- Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du voyant de charge dans la trappe.
Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.
L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

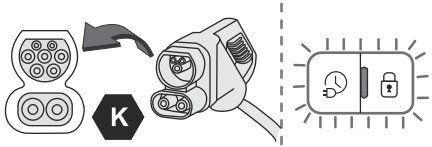
Charge super rapide (Mode 4)

REMARQUE

Avant la charge

Vérifier la compatibilité du chargeur rapide public et de son câble de charge avec le véhicule.
Si la température extérieure est inférieure à :

- 0°C, les temps de charge peuvent être plus longs.
- -20°C, la charge reste possible, mais les temps de charge sont encore plus longs (liés au réchauffement préalable de la batterie).

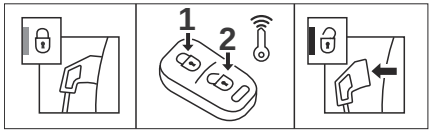


- Selon version, retirer le cache de protection sur la partie basse du connecteur.

- Suivre les consignes d'utilisation du chargeur rapide public et brancher le câble du chargeur rapide public sur le connecteur du véhicule.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du témoin de charge dans la trappe.
Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.
L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Débranchement



Avant de débrancher le pistolet du connecteur de charge :

- Si le véhicule est déverrouillé, le **verrouiller puis le déverrouiller**.
- Si le véhicule est verrouillé, le déverrouiller.

L'extinction du témoin rouge dans la trappe de charge confirme le déverrouillage du pistolet de charge.

- En modes 2 et 3, retirer le pistolet de charge dans les **30 secondes.**

Le voyant de charge s'allume en blanc.

REMARQUE

Déverrouillage sélectif des portes activé, appuyer 2 fois sur le bouton de déverrouillage pour débrancher le pistolet de charge.

REMARQUE

Charge terminée, le voyant de charge vert dans la trappe s'éteint au bout d'environ 2 minutes.

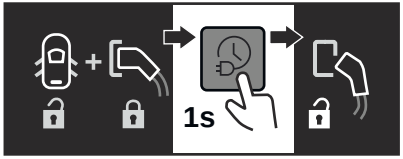
DANGER

Après la charge

Vérifier la fermeture de la trappe de charge.
Ne pas laisser le câble branché sur la prise domestique - Risque de court-circuit ou d'électrocution en cas de contact ou d'immersion dans l'eau !

Déverrouillage manuel du connecteur de charge

Si le pistolet reste bloqué dans le port de charge, appuyer sur le bouton de charge différée à l'intérieur de la trappe de charge et le maintenir enfoncé pour le déverrouiller.



Charge différée

La charge différée permet de fixer une heure précise pour le début de la charge.
Par défaut, l'heure de début de la charge différée est paramétrée aux alentours de minuit.
L'heure peut être modifiée.

Paramètres

1. Dans l'application **Énergie** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Charge**.
2. Définir l'heure de début de la charge.

- Appuyer sur **OK** pour confirmer.

Le paramétrage est mémorisé dans le système.

La programmation de la charge différée s'effectue également depuis un smartphone via l'application **MYPEUGEOT APP**.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires actionnables à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

Limiteur de charge de la batterie

La fonction de limiteur de charge de la batterie fait partie des systèmes conçus pour préserver l'intégrité et les performances de la batterie pendant toute la durée de vie du véhicule.

Cette limite est fixée à **80%** pour une utilisation quotidienne.

Pour modifier exceptionnellement la limite de charge, par exemple pour des trajets plus longs, désactiver cette limite et charger jusqu'à 100%.

REMARQUE

Cette limite ne s'applique pas à la charge rapide DC (mode 4).

REMARQUE

Lors de la livraison d'un nouveau véhicule, il est possible que le limiteur de charge ne soit pas activé. Vérifier et activer le limiteur si nécessaire.

Activation

Si la limite de charge de la batterie n'est pas activée, il est possible de l'activer manuellement.

- Ouvrir l'application **Énergie**
- Aller à l'onglet **Charge**
- Activer la **Limite de charge**.

Désactivation

- Ouvrir l'application **Énergie**
- Aller à l'onglet **Charge**
- Désactiver la **Limite de charge**.

ATTENTION

Il n'est pas recommandé de laisser la limite de charge désactivée, car cela aura un impact négatif sur la santé de la batterie au fil du temps et réduira les performances globales.

Battery Care Mode

Le Battery Care Mode automatise la gestion du limiteur de charge.
Si le limiteur de charge est désactivé, une fois la charge à 100% terminée, le Battery Care Mode le réactivera pour la charge suivante.

Désactivation du Battery Care Mode

Pour désactiver définitivement le Battery Care Mode :

- Ouvrir l'application **Énergie**
- Ouvrir l'onglet **Charge**
- Taper sur la roue dentée à côté du limiteur de charge
- Toucher pour désactiver le Battery Care Mode

REMARQUE

Après 1500 km avec le Battery Care Mode désactivé, une fenêtre contextuelle s'affiche à chaque démarrage du véhicule pour conseiller au conducteur de réactiver le Battery Care Mode.

Pour plus d'informations sur le **Préconditionnement de la batterie**, se reporter à la rubrique correspondante. ⇨166

Plug & Charge

Plug&Charge est spécifique aux modèles BEV. Cette fonction permet l'authentification et le paiement automatiques lorsque le véhicule est connecté à une borne de recharge compatible.
Fonctionnalités (basées sur le modèle du véhicule) :

- **Méthode de paiement automatique pour les événements de recharge,** le véhicule autorise et traite les paiements sans intervention de l'utilisateur.
- **Possibilité pour l'utilisateur d'activer et de désactiver la fonction,** le client a un contrôle total sur les paramètres de Plug&Charge.

- **Examen de toutes les transactions de recharge,** possibilité d'accéder à l'historique détaillé de la session de recharge.
- L'**expérience client à bord et en dehors du véhicule,** un système entièrement intégré à travers les affichages à bord des véhicules et les plates-formes numériques externes, garantit un parcours de recharge sans faille.

Préconditionnement de la batterie

Pour obtenir les meilleures performances de charge de la batterie et des temps de charge réguliers, la batterie doit atteindre une température spécifique.
Le préconditionnement de la batterie permet de chauffer la batterie jusqu'à cette température en préparation d'un arrêt de charge.

REMARQUE

Si le niveau de charge de la batterie est inférieur à 30%, le préconditionnement n'est pas disponible.

REMARQUE

L'activation du préconditionnement utilise une petite partie de la charge de la batterie, ce qui a un impact sur l'autonomie du véhicule.

Préconditionnement manuel

Le préconditionnement manuel de la batterie est activé par le conducteur lorsqu'un arrêt de charge est prévu.

- Ouvrir l'application **Énergie**.
- Aller dans l'onglet **Charge**.
- Activer le **Préconditionnement de la batterie**.

REMARQUE

Le préconditionnement thermique est le plus efficace lorsqu'il est activé 30 à 45 minutes avant le début de la charge pour permettre à la batterie d'atteindre sa température idéale.

Préconditionnement automatique avec planificateur d'itinéraire

(Selon version)
Lorsqu'un trajet comprenant des arrêts de charge est entré dans le système de navigation, le système lance automatiquement le processus de préconditionnement pour atteindre la station de charge avec la batterie prête à se charger dans des conditions optimales.

Activation automatique avant le départ

Le préchauffage de la batterie ne s'activera que lorsque toutes les conditions suivantes seront remplies :

- L'état de charge de la batterie (SOC) est supérieur à 90 % (ou supérieur à 80 % si le paramètre de charge CA est désactivé).
- Toutes les vitres et portes sont fermées, le véhicule est verrouillé.

Si le véhicule est branché (mode 2 ou mode 3) et que la charge limite de 80 % de la batterie est désactivée, la programmation d'une heure de départ sur l'écran ou via l'application smartphone permet de programmer le préconditionnement de l'habitacle et de la batterie afin d'atteindre les températures idéales prédéfinies avant de prendre le départ.
Cette fonction est utile si l'on s'attend à ce que le véhicule soit chargé peu de temps après le départ.

Vehicle to Load (V2L)

La fonction V2L (Vehicle to Load) permet d'utiliser la batterie de traction pour alimenter ou charger des appareils externes tant que la charge de la batterie est supérieure à 30%. Si la batterie atteint 30%, le transfert d'énergie s'arrête automatiquement.
L'adaptateur se branche sur le port de charge du véhicule et offre une prise standard 230V / 16A pour connecter l'appareil externe.

AVERTISSEMENT

Une mauvaise utilisation de l'adaptateur peut provoquer des chocs électriques ou un incendie.

AVERTISSEMENT

L'appareil est étanche à la pluie, mais il est déconseillé de le brancher par mauvais temps, car cela pourrait endommager l'appareil externe. L'adaptateur V2L ne résiste pas à l'immersion.

REMARQUE

L'utilisation de l'appareil décharge la batterie, vérifier que le véhicule est suffisamment chargé pour atteindre un point de charge.

REMARQUE

Faire attention au véhicule et à l'appareil externe lors de l'utilisation du V2L afin que seules les personnes prévues utilisent le système.

REMARQUE

Pour plus d'informations, consulter le manuel fourni avec l'appareil V2L.

Activation



1. Appuyer sur le bouton de l'adaptateur.
2. Lorsque la LED de l'adaptateur est allumée en vert fixe, brancher l'appareil externe sur l'adaptateur

 clignote en vert lorsque l'appareil externe est en cours de charge. Une page dédiée s'affiche sur l'écran tactile.

Désactivation

1. Appuyer sur le bouton de l'adaptateur pour arrêter le chargement de l'appareil externe
2. Débrancher l'appareil externe.
3. Déconnecter l'adaptateur.
4. Fermer le volet du port de charge en appuyant fermement pour le verrouiller correctement.

Chargement du véhicule

Barres de toit

AVERTISSEMENT

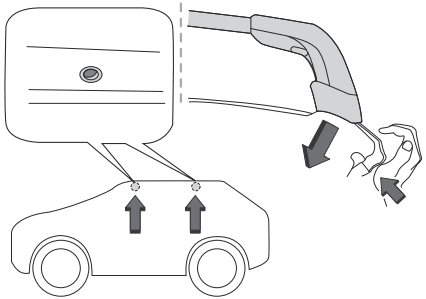
Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est impératif d'utiliser des barres de toit transversales homologuées pour le véhicule.
Respecter les consignes de montage et les conditions d'utilisation indiquées dans la notice fournie avec les barres de toit.

AVERTISSEMENT

Charge maximale répartie sur les barres de toit transversales, pour une hauteur de chargement ne dépassant pas 40 cm (sauf porte-vélos) : **80 kg**.

Cette valeur pouvant être modifiée, vérifier la charge maximale mentionnée dans la notice livrée avec les barres de toit.
Si la hauteur dépasse 40 cm, adapter la vitesse du véhicule en fonction du profil de la route, afin de ne pas endommager les barres de toit et les fixations sur le véhicule.
Se référer aux législations nationales afin de respecter la réglementation du transport d'objets plus longs que le véhicule.

Pose directe sur pavillon

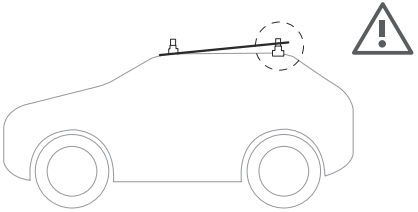


Les barres transversales doivent être fixées exclusivement aux quatre points d'ancrage situés sur le cadre de pavillon.
Ces points sont masqués par les portes du véhicule lorsque les portes sont fermées.
Les fixations des barres de toit comportent un goujon qu'il faut introduire dans l'orifice de chacun des points d'ancrage.

⚠ AVERTISSEMENT

Recommandations

Répartir la charge uniformément, en évitant de surcharger un des côtés.
Disposer la charge la plus lourde le plus près possible du toit.
Arrimer solidement la charge.
Conduire avec souplesse : la sensibilité au vent latéral est augmentée et la stabilité du véhicule peut être modifiée.
Vérifier régulièrement la tenue et le bon serrage des barres de toit, au minimum avant chaque trajet.
Retirer les barres de toit aussitôt le transport terminé.



⚠ AVERTISSEMENT

Toit ouvrant

Si le toit ouvrant reste ouvert, le véhicule est verrouillé et la surveillance périmétrique s'active, mais pas les surveillances volumétrique et antisoulèvement.

Mode Délestage

Ce système gère l'utilisation de certaines fonctions par rapport au niveau d'énergie restant dans la batterie.
Véhicule roulant, le délestage neutralise temporairement certaines fonctions telles que l'air conditionné et le dégivrage de la lunette arrière.
Les fonctions neutralisées sont automatiquement réactivées dès que les conditions le permettent.

Traction d'une remorque

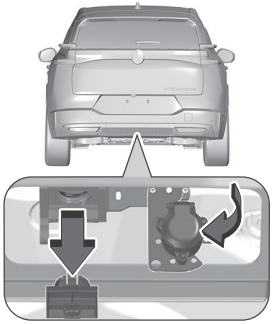
Dispositif d'attelage

⚠ ATTENTION

Lorsqu'elle n'est pas utilisée, retirer la barre d'attelage.

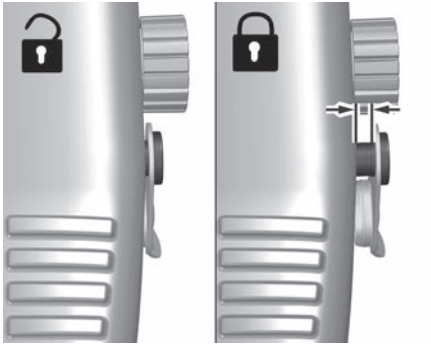
Montage de la barre d'attelage

Rangement de la barre d'attelage avec double plancher de coffre Soulever le double plancher de coffre et ranger le sac avec la barre d'attelage en dessous.

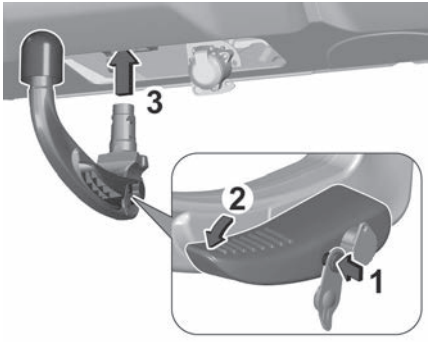


- Enlever le bouchon de l'ouverture de barre d'attelage et l'engager.

Insertion de la barre d'attelage

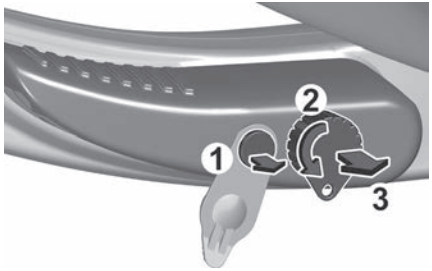


- Vérifier que le mécanisme est déverrouillé (seule la marque rouge doit être visible).

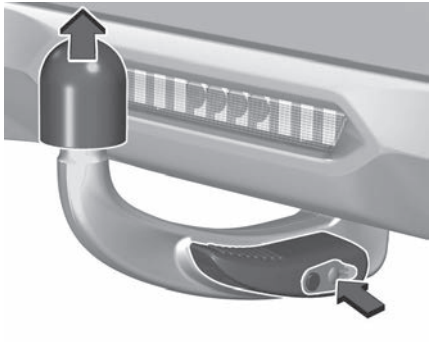


- Insérer la barre d'attelage dans le logement et pousser fermement vers le haut jusqu'au déclic audible.

La poignée doit s'encliqueter vers le haut.



- Fermer la serrure avec la clé en la tournant dans le sens anti-horaire et en tirant dessus.



- Clipper le capuchon sur la serrure.
- Retirer le cache de protection de la rotule d'attelage.

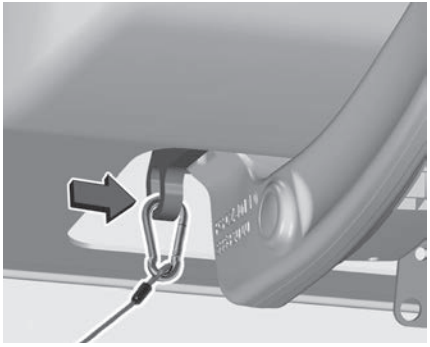
Contrôle de l'installation correcte de la barre d'attelage

- Le mécanisme doit être verrouillé (la marque verte est entièrement visible).
- La serrure doit être fermée.
- La clé doit être retirée. La clé ne peut pas être retirée que lorsque la serrure est fermée.
- Le capuchon doit être clippé sur la serrure.
- Le cache de protection doit être retiré.

⚠ AVERTISSEMENT

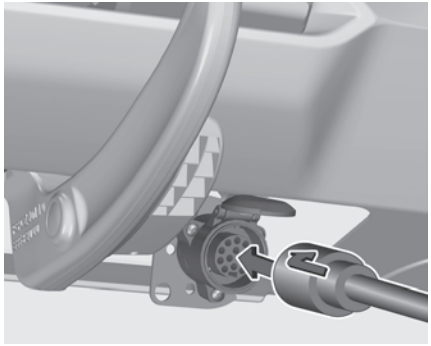
Une remorque ne peut être tractée que si une boule d'attelage est montée correctement. Si la boule d'attelage ne s'engage pas correctement, prendre contact avec un atelier.

Œillet pour câble de rupture d'attelage



- Attacher le câble de rupture d'attelage à l'œillet.

Branchement de la prise de courant



- Ouvrir le couvercle de protection de la fiche. Insérer la fiche et la tourner d'un quart de tour dans le sens horaire pour la verrouiller.

Démontage de la barre d'attelage

- Saisir la fiche électrique, la tourner d'un quart de tour dans le sens anti-horaire et la retirer de la prise.
- Détacher le câble de rupture d'attelage de l'œillet.
- Déclipper le capuchon de la serrure.
- Insérer la clé et ouvrir la serrure en la tournant dans le sens horaire.
- Maintenir la rotule d'attelage d'une main et pousser sur le levier pour la dégager.
- Remettre en place le capuchon de protection sur la rotule d'attelage et le bouchon d'étanchéité sur l'ouverture du support.
- Remettre en place le bouchon d'étanchéité dans son sac pour le protéger et le ranger.

Charges remorquables

Les charges admissibles remorquables sont des valeurs maximales qui dépendent du moteur et qui ne doivent pas être dépassées.
La charge remorquable réelle est la différence entre le poids total en charge réel de la remorque et le poids à la flèche réel avec la remorque accrochée.
Les charges remorquables admissibles sont spécifiées dans les papiers du véhicule. En général, ces valeurs sont valides pour des pentes jusqu'à 12%.
La charge autorisée pour les remorques s'applique à la pente spécifiée et au niveau de la mer. Comme la puissance du moteur décroît quand l'altitude augmente en raison de la raréfaction de l'air, les performances en montagne sont réduites ; le poids total roulant autorisé est également réduit de 10% par 1000 m d'altitude. Le poids total roulant ne doit pas être réduit quand le véhicule roule sur des routes à faible déclivité (moins de 8%, par exemple des autoroutes).
Le poids total roulant autorisé ne doit pas être dépassé. Ce poids est mentionné sur la plaquette signalétique. ⇨ 276

Charge verticale à l'attelage

⚠ AVERTISSEMENT

Si des accessoires, comme un porte-vélos, une remorque, etc. sont accrochés à la boule d'attelage, ne pas respecter la charge verticale à l'attelage maximale admissible.
En cas d'utilisation d'un porte-vélos, ne pas transporter plus de quatre vélos conventionnels ou deux vélos électriques. Veiller à placer le vélo le plus lourd le plus près possible du véhicule.

La charge verticale à l'attelage est la charge exercée par la remorque sur la boule d'attelage. Elle peut varier en modifiant la répartition du poids lors du recharge de la remorque.
La charge verticale à l'attelage maximale admissible 80 kg est spécifiée sur la plaquette signalétique du dispositif d'attelage et dans les documents du véhicule.
Toujours essayer d'être proche de la charge maximale d'accouplement vertical, en particulier dans le cas de lourdes remorques. La charge verticale à l'attelage ne doit jamais descendre sous 25 kg.

Charge sur l'essieu arrière

Quand la remorque est accrochée et que le véhicule tracteur est chargé au maximum, la charge admissible sur l'essieu arrière (voir plaquette d'identification ou papiers du véhicule) peut être dépassée de 60 kg, le poids total autorisé en charge ne doit pas être dépassé. Si la charge admissible sur l'essieu

arrière est dépassée, la vitesse maximale est de 100 km/h.

Caractéristiques de conduite et conseils pour le remorquage

Avant d'accrocher une remorque, lubrifier la boule d'attelage. Toutefois, il ne faut pas la lubrifier si un stabilisateur qui agit sur la boule est utilisé pour réduire les mouvements de lacet.
Avec une remorque, ne pas dépasser une vitesse de 80 km/h. Une vitesse maximale de 100 km/h ne convient si un amortisseur d'oscillation est utilisé et que le poids autorisé en charge de la remorque ne dépasse pas le poids à vide du véhicule.
Pour les remorques de faible stabilité et les caravanes, il est fortement recommandé d'utiliser un amortisseur d'oscillation.
Si la remorque commence à balancer, ralentir, ne pas contre-braquer, freiner à fond si nécessaire.
En descente, engager le même rapport que pour monter la pente et rouler à plus ou moins la même vitesse.
Régler la pression de gonflage à la valeur pour pleine charge.

Programme de stabilité de la remorque

Si le système détecte un fort mouvement de lacet, la puissance du moteur est réduite et l'attelage est freiné de manière déterminée jusqu'à la disparition du lacet. Quand le système est en action, garder le volant aussi immobile que possible. Le système fonctionne entre 60 km/h et 160 km/h.

⚠ AVERTISSEMENT

Dans certaines situations, le système peut ne pas détecter le louvoiement de la remorque, par exemple en tractant une remorque légère. Sur des chaussées glissantes ou en mauvais état, le système peut ne pas être en mesure d'empêcher le louvoiement soudain de la remorque.

Conseils de conduite

Important !

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser le moteur tourner dans un local fermé sans aération suffisante. Les moteurs thermiques émettent des gaz d'échappement toxiques, comme le monoxyde de carbone.

Danger d'intoxication et de mort !

⚠ AVERTISSEMENT

En conditions hivernales très sévères (température inférieure à -23°C), laisser le moteur tourner pendant 4 minutes avant de rouler, pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des éléments mécaniques du véhicule (moteur et boîte de vitesses).

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré. Risque de surchauffe et d'endommagement du système de freinage !

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais garer le véhicule ni tourner le moteur sur une surface inflammable (par exemple herbe sèche, feuilles mortes). Le système d'échappement du véhicule est très chaud, même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie !

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais rouler sur des surfaces recouvertes de végétaux (ex. : herbes hautes, accumulation de feuilles mortes, moissons, débris) tel qu'un champ, un chemin de campagne broussailleux, ou un accotement de route. Ces végétaux peuvent entrer en contact avec le système d'échappement du véhicule ou certains systèmes qui sont très chauds. Risque d'incendie !

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer de ne pas laisser dans l'habitacle des objets qui pourraient agir comme une loupe sous l'effet des rayons du soleil et

causer un incendie. Risque d'incendie ou de dommages sur les surfaces intérieures !

⚠ AVERTISSEMENT

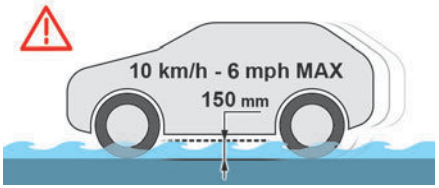
Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance, moteur tournant. Si le conducteur doit quitter le véhicule moteur tournant, il faut serrer le frein de stationnement et placer la boîte de vitesses automatique sur la position **N** ou **P**.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur d'un véhicule.

Sur chaussée inondée

Il est fortement recommandé de ne pas conduire sur chaussée inondée, car cela pourrait gravement endommager le moteur (thermique et/ou électrique), la boîte de vitesses ainsi que les systèmes électriques du véhicule.



Si le véhicule doit impérativement emprunter un passage inondé :

- Vérifier que la profondeur d'eau n'excède pas 15 cm, en tenant compte des vagues qui pourraient être générées par d'autres usagers.
- Désactiver la fonction Stop & Start.
- Rouler aussi lentement que possible sans caler. Ne dépasser en aucun cas la vitesse de 10 km/h.
- Ne pas s'arrêter et ne pas éteindre le moteur. En sortie de chaussée inondée, dès que les conditions de sécurité le permettent, freiner légèrement à plusieurs reprises afin de sécher les disques et les plaquettes de frein. En cas de doute sur l'état du véhicule, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Bruit (BEV)

À l'extérieur

Le conducteur doit être particulièrement vigilant en raison du faible bruit émis en circulation.
Lors de manœuvres, le conducteur doit toujours vérifier l'environnement immédiat du véhicule.
Jusqu'à 30 km/h, l'avertisseur sonore piéton prévient de la présence du véhicule.

ⓘ REMARQUE

Refroidissement de la batterie de traction

Le moto-ventilateur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

À l'intérieur

En fonctionnement, il est possible d'entendre des bruits normaux propres au véhicule électrique tels que :

- Relais de la batterie de traction lors du démarrage.
- Pompe à vide lors d'un freinage.
- Pneus ou aérodynamique du véhicule en roulage.
- À-coup et bruit de claquement lors d'un redémarrage en pente.

Remorquage

⚠ AVERTISSEMENT

La conduite avec remorque soumet le véhicule tracteur à des sollicitations plus importantes et exige une attention particulière.

ⓘ REMARQUE

Respecter les masses remorquables maximales.

En altitude : réduire la charge maximale de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude ; la densité d'air réduite en altitude diminue les performances du moteur.

AVERTISSEMENT

Véhicule neuf : ne pas tracter une remorque avant d'avoir roulé au minimum 1 000 kilomètres.

REMARQUE

Lorsque la température extérieure est élevée, laisser tourner le moteur 1 à 2 minutes après l'arrêt du véhicule pour faciliter son refroidissement.

Avant la conduite

Poids sur flèche

- Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche (au point d'attelage du véhicule et de la remorque) approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

Pneus

- Vérifier la pression des pneus du véhicule tracteur et de la remorque en respectant les pressions recommandées.

Éclairage

- Vérifier la signalisation électrique de la remorque et le réglage du site des projecteurs du véhicule.

Pendant la conduite

Refroidissement

En côte, tracter une remorque augmente la température du liquide de refroidissement. La charge maximale remorquable dépend de l'inclinaison de la pente et de la température extérieure. La capacité de refroidissement du ventilateur n'augmente pas avec le régime moteur.

- Réduire la vitesse et le régime moteur, afin de limiter l'échauffement.
- Être en permanence attentif à la température du liquide de refroidissement.



En cas d'allumage simultané de ce voyant d'alerte et du voyant **STOP**, arrêter le véhicule et couper le moteur dès que possible.



Freins

Utiliser le frein moteur est recommandé pour limiter l'échauffement des freins. Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Vent latéral

Tenir compte de l'augmentation de la sensibilité au vent du véhicule.

Obligations légales

Afin de respecter la réglementation européenne GSR v2 et pour des raisons de sécurité, ces fonctions ne peuvent être désactivées partiellement ou totalement par le conducteur :

- Informations sur les limites de vitesse dans le système de reconnaissance des panneaux routiers.
- Frein de sécurité actif/Alerte risque de collision.
- Aide au maintien dans la voie.
- Alerte Attention Conducteur.
- Respecter le code de la route et être vigilant, quelles que soient les conditions de circulation.
- Surveiller l'environnement et garder les mains sur le volant afin d'être en état de réagir à toute éventualité à tout moment.
- Adopter une conduite souple, anticiper les freinages et augmenter les distances de sécurité, particulièrement en cas d'intempéries.
- Arrêter le véhicule pour effectuer les opérations nécessitant une attention soutenue (par exemple réglages).
- Faire une pause toutes les 2 heures lors d'un long trajet.

SYSTÈMES AVANCÉS D'AIDE À LA CONDUITE (ADAS)

Présentation des systèmes d'aide

Informations générales

REMARQUE

Les aides à la conduite et les aides à la manœuvre ne peuvent, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.
Le conducteur doit respecter le code de la route, rester maître de son véhicule en toutes circonstances et pouvoir en garder le contrôle à tout moment. Il doit adapter sa vitesse aux conditions climatiques, de circulation et à l'état de la chaussée.
Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, d'évaluer la distance et la vitesse relative des autres véhicules, d'anticiper leurs manœuvres avant de mettre le clignotant et de changer de file.
Ces systèmes ne permettent pas de s'affranchir des lois de la physique.

REMARQUE

Aides à la conduite

Il convient de tenir le volant à deux mains, de toujours utiliser les rétroviseurs extérieurs et intérieur, de toujours laisser les pieds à proximité des pédales et de faire une pause toutes les 2 heures.

REMARQUE

Aides à la manœuvre

Le conducteur doit toujours vérifier les alentours de son véhicule avant et pendant la totalité de la manœuvre, notamment en utilisant les rétroviseurs.

Obligations légales

Afin de respecter la réglementation européenne GSR v2 et pour des raisons de sécurité, ces fonctions ne peuvent être désactivées partiellement ou totalement par le conducteur :

- Informations sur les limites de vitesse dans le système de reconnaissance des panneaux routiers.
- Frein de sécurité actif/Alerte risque de collision.
- Aide au maintien dans la voie.
- Alerte attention conducteur par caméra.
- Capteurs de stationnement.

AVERTISSEMENT

Le fonctionnement du ou des radar(s), ainsi que les fonctions associées, peuvent être affectés par l'accumulation de saleté (par exemple, boue, glace), dans des conditions météorologiques difficiles (par exemple, forte pluie, neige), si la zone de détection est masquée par des étiquettes adhésives ou d'autres objets ou si les pare-chocs sont endommagés.
Si le pare-chocs avant doit être repeint, contacter le Réseau STELLANTIS ; certains types de peinture pourraient nuire au fonctionnement du (des) radar(s).
Veiller à ne pas masquer les zones de détection, situées sur les pare-chocs avant et arrière, par des étiquettes adhésives ou d'autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

AVERTISSEMENT

Caméra des aides à la conduite

Cette caméra, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbées ou ne pas fonctionner si la zone du pare-brise située devant la caméra est encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant.
Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.
Les mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, fortes précipitations, brouillard dense, chute de neige), les éblouissements (feux d'un véhi-

cule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières) peuvent également dégrader les performances de détection.
En cas de remplacement du pare-brise, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour recalibrer la caméra, sinon le fonctionnement des aides à la conduite associées pourrait être perturbé.

REMARQUE

Autres caméras

Les images fournies par la ou les caméras affichées sur la tablette tactile ou sur le combiné peuvent être déformées par le relief.
La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peut assombrir l'image et réduire le contraste.
Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

AVERTISSEMENT

Capteurs de stationnement

Le fonctionnement des capteurs, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par des interférences sonores telles que celles émises par des véhicules et engins bruyants (par ex. camions, marteaux-piqueurs), par l'accumulation de neige ou de feuilles mortes sur la chaussée, en cas de pare-chocs et de rétroviseurs endommagés.
Au passage de la marche arrière, un signal sonore (bip long) indique que les capteurs peuvent être encrassés.
Un choc sur l'avant ou l'arrière du véhicule peut provoquer un déréglage des capteurs qui n'est pas toujours détecté par le système : les mesures de distances peuvent être faussées.
Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles qui sont trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage).
Certains obstacles situés dans les angles morts des capteurs peuvent ne pas être détectés ou ne plus être détectés au cours de la manœuvre.
Certains matériaux (tissus) absorbent les ondes sonores : des piétons peuvent ne pas être détectés.

REMARQUE

Entretien

Nettoyer régulièrement les pare-chocs, les rétroviseurs extérieurs et le champ de vision des caméras.
En cas de lavage à haute pression, ne pas diriger la lance à moins de 30 cm du radar, des caméras ou des capteurs.

AVERTISSEMENT

Tapis / Couvre-pédales

L'utilisation de tapis ou de couvre-pédales non homologués par le fabricant peut nuire au fonctionnement du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse.
Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Veiller à la bonne fixation du tapis.
- Ne jamais superposer plusieurs tapis.

REMARQUE

Unités de vitesse

S'assurer que l'unité de vitesse affichée au combiné d'instruments (km/h ou mph) correspond à celle du pays de circulation.
Dans le cas contraire, véhicule arrêté, programmer l'affichage de cette unité de vitesse pour qu'elle soit conforme à celle qui est autorisée localement.
En cas de doute, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Raccourcis des aides à la conduite

La liste complète des aides à la conduite disponibles se trouve dans l'onglet **Fonctions**.

Il est possible d'accéder directement aux aides à la conduite pour les activer / désactiver rapidement.

Par défaut, les aides à la conduite sont déjà enregistrées dans l'onglet **Raccourcis** (par exemple Stop & Start, Aide au maintien dans la voie).

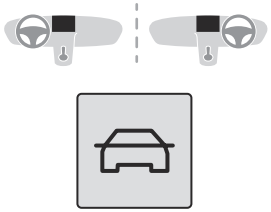
D'autres aides à la conduite peuvent être ajoutées ou supprimées dans cet onglet.

Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS > Fonctions** de l'écran tactile.

Appuyer sur la touche correspondant à l'aide à la conduite concernée :

- Symbole plein : la fonction est ajoutée à l'onglet **Raccourcis**.
- Symbole vide : la fonction est supprimée de l'onglet **Raccourcis**.

Vérifier le changement dans l'onglet **Raccourcis**.



- Appuyer sur ce bouton pour accéder directement à l'onglet **Raccourcis**

Désactivations multiples

⚠ AVERTISSEMENT

Selon la version et en raison des exigences légales, le système ne peut être désactivé que dans le menu de personnalisation du véhicule jusqu'au prochain cycle de démarrage. Le système est automatiquement activé par défaut à chaque fois que le moteur électrique est prêt ou que le moteur est mis en marche, même s'il a été désactivé lors de la précédente coupure du contact.

Il est possible de désactiver plusieurs fonctions d'assistance au conducteur simultanément.
Pour ce faire, deux étapes :

- Commencer par sélectionner toutes les fonctions à désactiver.
- Ensuite, les désactiver toutes simultanément.

Sélection des fonctions

Appuyer sur ce bouton situé au combiné d'instruments pour afficher les onglets **ADAS**.

Sélectionner l'onglet **Fonctions**.

Appuyer sur ce bouton pour afficher la liste des fonctions disponibles.

- Sélectionner les fonctions qui seront désactivées par un appui long sur le bouton **ADAS** à chaque démarrage (par exemple Stop&Start, Aide au maintien dans la voie, Système de freinage automatique (Active Safety Brake).

Appuyer sur ce bouton pour revenir à la page précédente.

Les fonctions à désactiver sont mémorisées dans le système.

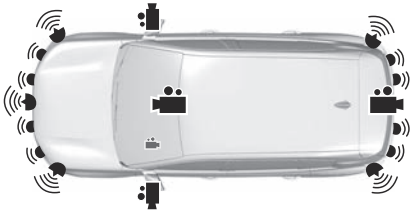
Désactivation de ces fonctions

Appuyer longuement sur ce bouton situé au combiné.

+3s

Toutes les fonctions précédemment sélectionnées sont désactivées jusqu'au redémarrage du véhicule (confirmée par un signal sonore).

Capteurs de détection





Caméra



Radar



Capteur à ultrasons



Caméra infrarouge

Radar

Le véhicule est équipé de radars à chaque coin, installés dans les pare-chocs. Ils communiquent au système la distance et la vitesse de rapprochement et permettent de détecter les objets qui arrivent à l'avant et à l'arrière du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Radars

Le fonctionnement des radars, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par l'accumulation de salissures (comme la boue ou le givre), des conditions météorologiques extrêmes (fortes précipitations ou neige) par le masquage de la zone de détection avec des étiquettes adhésives ou d'autres objets, ou en cas de pare-chocs endommagés.

En cas de retouche de peinture du pare-chocs avant ou arrière, consulter le Réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement des radars.
Veiller à ne pas masquer les zones de détection, situées sur les pare-chocs avant et arrière, par des étiquettes adhésives ou d'autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

Caméras vidéo

Le véhicule est équipé de plusieurs caméras qui permettent de surveiller la route, le conducteur et les environs immédiats lors des manœuvres de stationnement.

⚠ AVERTISSEMENT

Caméra des aides à la conduite

Cette caméra, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbées ou ne pas fonctionner si la zone du pare-brise située devant la caméra est encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant.
Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.
Les mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, fortes précipitations, brouillard dense, chute de neige), les éblouissements (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières) peuvent également dégrader les performances de détection.
En cas de remplacement du pare-brise, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour recalibrer la caméra, sinon le fonctionnement des aides à la conduite associées pourrait être perturbé.

ⓘ REMARQUE

Autres caméras

Les images fournies par la ou les caméras affichées sur la tablette tactile ou sur le combiné peuvent être déformées par le relief.
La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peut assombrir l'image et réduire le contraste.
Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

ⓘ REMARQUE

Le système de détection de perte d'attention du conducteur utilise une caméra placée en haut de la colonne de direction pour surveiller les signes de distraction et de somnolence du conducteur.

REMARQUE

Entretien

Nettoyer régulièrement les pare-chocs, les rétroviseurs extérieurs et le champ de vision des caméras.
En cas de lavage à haute pression, ne pas diriger la lance à moins de 30 cm du radar, des caméras ou des capteurs.

Capteurs à ultrasons

Les pare-chocs sont équipés de capteurs à ultrasons qui détectent les obstacles à courte distance lors des manœuvres de stationnement.

AVERTISSEMENT

Capteurs

Le fonctionnement des capteurs, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par des interférences sonores telles que celles émises par :

- Véhicules et machines bruyants (par exemple, camions, marteaux-piqueurs)
- Accumulation de neige, de feuilles mortes sur la chaussée,
- Pare-chocs et rétroviseurs endommagés

Au passage de la marche arrière, un signal sonore (bip long) indique que les capteurs peuvent être sales.
Un choc sur l'avant ou l'arrière du véhicule peut provoquer un déréglage des capteurs qui n'est pas toujours détecté par le système : les mesures de distances peuvent être faussées.
Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles qui sont trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage).
Certains obstacles situés dans les capteurs ? Des angles morts peuvent ne pas être détectés ou ne plus être détectés au cours de la manœuvre.
Certains matériaux absorbent les ondes sonores : des piétons peuvent ne pas être détectés.

Volant avec détection de présence des mains

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Le volant est équipé d'un système de détection des mains pour éviter toute distraction de la part du conducteur.
Il est proscrit de recouvrir ou d'attacher quoi que ce soit au volant.

AVERTISSEMENT

Le conducteur doit toujours vérifier l'environnement du véhicule et superviser l'ensemble de la manœuvre.
Toute utilisation d'un système intégré à Drive Assist Plus 2.0 doit rester sous la vigilance du conducteur.
Le système détecte aussi la présence des mains lors de l'utilisation du système Aide au maintien de la position dans la voie avec Drive Assist Plus.

REMARQUE

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner correctement si :

- Le volant est recouvert par une quelconque protection.
- Le conducteur porte des gants épais (comme des gants de ski).

En cas de mauvaise détection des mains sur le volant, Drive Assist Plus ne s'active pas ou se désactive au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

L'installation d'antivol mécanique sur le volant est proscrite - Risque de détérioration !

Système d'aide à la régulation de vitesse

Limiteur de vitesse

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

LIMIT

Ce système empêche le véhicule de dépasser la vitesse programmée par le conducteur (vitesse de consigne).

La mise en marche du limiteur de vitesse est manuelle.
Vitesse supérieure à 30 km/h (19 mph). La valeur de la vitesse de consigne reste en mémoire à la coupure du contact.

Commandes au volant

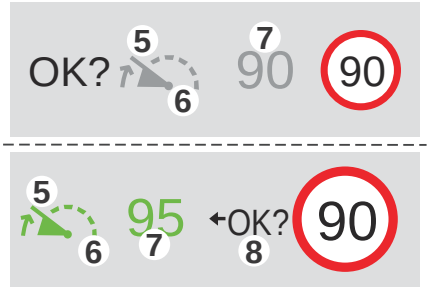


1. Sélection du limiteur de vitesse
2. Mise en marche / Pause de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne
4. Activation de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée

   Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de **reconnaissance des panneaux routiers (TSR)**

Pour plus d'informations sur la fonction de **reconnaissance des panneaux routiers (TSR)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichage des informations au combiné d'instruments



5. Indication de sélection du mode limiteur de vitesse
6. Indication de marche (vert) / pause (gris) de la limitation
7. Valeur de la vitesse de consigne
8. Vitesse proposée par fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR) (selon version)

Mise en marche / Pause

1. Appuyer sur (**1**) LIMIT pour sélectionner le mode limiteur ; la fonction est en pause (gris).
2. Si le seuil de vitesse limite convient (dernière vitesse programmée dans le système), appuyer sur (**2**) ⏸▶ ou (**4**) **OK** pour mettre en marche le limiteur de vitesse (vert).

3. Un nouvel appui sur (**2**) ||▶ permet d'interrompre momentanément la fonction (pause)

REMARQUE

En cas de vitesse de consigne inférieure à la vitesse du véhicule de façon prolongée, une alerte sonore est émise.

Réglage de la vitesse de consigne

Il n'est pas nécessaire de mettre en marche le limiteur pour régler la vitesse.
Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des pas de **+/-** 1 km/h, faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur (**3**) pour augmenter / diminuer.
- Pour des pas de **+/-** 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur (**3**) pour augmenter / diminuer. Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance automatique des panneaux routiers affichée au combiné d'instruments :

Au passage du panneau :

- Appuyer sur (**4**) **OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné d'instruments.

Après avoir dépassé le panneau :

- Appuyer sur (**4**) **OK**. Le message "**OK?**" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- Appuyer une seconde fois sur (**4**) **OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur.

Le limiteur est neutralisé momentanément et la vitesse de consigne affichée clignote.

- Relâcher la pédale d'accélérateur pour revenir au-dessous de la vitesse de consigne.

Lorsque le dépassement de vitesse n'est pas dû à l'action du conducteur (par exemple en cas de forte pente), un signal sonore se déclenche immédiatement.

AVERTISSEMENT

En cas de forte descente ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse n'empêche pas le véhicule de dépasser la vitesse de consigne.
Freiner si nécessaire pour maîtriser l'allure du véhicule.

Lorsque la vitesse du véhicule retrouve le niveau de la vitesse de consigne, le limiteur fonctionne de nouveau : l'affichage de la vitesse de consigne redevient fixe.

Off

- Appuyer sur (**1**) LIMIT : l'affichage des informations liées au limiteur de vitesse disparaît.

Défaut

En cas de défaillance du limiteur de vitesse, la vitesse est effacée, résultant dans un clignotement de tirets.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Régulateur de vitesse

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

ASSIST

Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à la valeur programmée par le conducteur (vitesse de consigne), sans action sur la pédale d'accélérateur.

La mise en marche du régulateur de vitesse est manuelle.
La vitesse minimale du véhicule doit être de 40 km/h
Avec une boîte de vitesses automatique, le mode **D** ou le deuxième rapport ou supérieur en mode **M** doit être engagé.
Avec un sélecteur de mode de conduite, le mode **D** ou **B** doit être engagé.

REMARQUE

Quel que soit le type de boîte de vitesses, la régulation reste active après un changement de rapport sur les motorisations équipées de la fonction Stop & Start.

REMARQUE

La coupure du contact annule toute vitesse de consigne.

Recommandations spécifiques

AVERTISSEMENT

Le régulateur de vitesse ne garantit pas le respect de la vitesse maximale autorisé et de la distance de sécurité entre les véhicules, le conducteur reste responsable de sa conduite.
Dans l'intérêt de la sécurité publique, n'utiliser le régulateur de vitesse que si les conditions de circulation le permettent pour conduire à une vitesse constante et maintenir une distance de sécurité adéquate.

Rester vigilant lorsque le régulateur de vitesse est activé. En cas d'appui maintenu sur l'une des touches de modification de la vitesse de consigne, un changement très rapide de la vitesse du véhicule peut survenir.

En cas **de forte descente**, le régulateur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser la vitesse du véhicule.

En cas de **forte montée** ou de remorquage, la vitesse de consigne pourra ne pas être atteinte ou maintenue.

REMARQUE

Dépassement de la vitesse de consigne

Vous pouvez dépasser **temporairement** la vitesse en appuyant sur la pédale d'accélération (le signal de pause apparaît). Pour revenir au réglage de la vitesse, appuyer sur SET+/SET-, la vitesse réglée sera égale à la vitesse actuelle du véhicule (lorsque la vitesse réglée est à nouveau atteinte, le signal de pause disparaît).

AVERTISSEMENT

Limites de fonctionnement.

Ne jamais utiliser le système dans les situations suivantes :

- En zone urbaine avec piétons risquant de traverser la voie.
- En circulation dense (sauf versions avec fonction Stop & Go).
- Sur route sinueuse ou escarpée.
- Sur chaussée glissante ou inondée.
- En cas de conditions météorologiques défavorables.
- En cas de visibilité dégradée pour le conducteur.
- Conduite sur un circuit.
- Roulage sur banc à rouleau.
- Utilisation d'une roue de secours de type "galette".
- Utilisation de chaînes à neige ou d'enveloppes antidérapantes.

Commandes au volant



1 Sélection du régulateur de vitesse

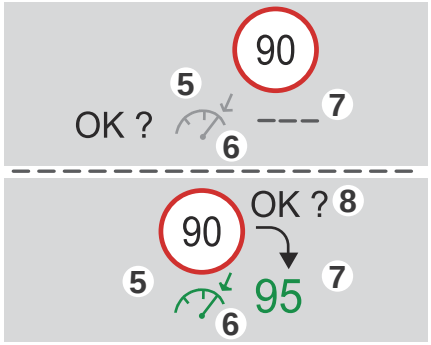
2 Mise en marche / Pause de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée

3 Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne (si le régulateur est activé)
Activation de la régulation à la vitesse en cours (si le régulateur est désactivé)

4 Activation de la régulation à la vitesse en cours
Prise en compte de la vitesse proposée par la reconnaissance des panneaux routiers (TSR)

Pour plus d'informations sur la fonction de **reconnaissance des panneaux routiers (TSR)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichage des informations au combiné d'instruments



5 Indication de sélection du mode régulateur de vitesse

6 Indication de marche (vert) / pause (gris) du régulateur de vitesse

7 Valeur de la vitesse de consigne

8 Vitesse proposée par fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR) (selon version)

Mise en marche / Pause

1. Appuyer sur (**1**) ASSIST pour sélectionner le mode régulateur de vitesse ; la fonction est en pause (gris).
2. Appuyer sur (**3**) vers le haut / vers le bas ou sur (**4**) **OK** pour activer le régulateur et enregistrer une vitesse de consigne dès que la vitesse du véhicule atteint le niveau souhaité (vert).
3. L'appui sur le bouton (**2**) ||▶ permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).
4. En appuyant à nouveau sur (**2**) ||▶, (**3**) ou (**4**) **OK**, le régulateur de vitesse (vert) est réactivé.

REMARQUE

Le fonctionnement du Cruise control est aussi momentanément interrompu (pause) :

- par appui sur la pédale de frein
- automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC)
- par passage au point mort ou engagement de la marche arrière
- par appui sur la pédale d'embrayage plus de 5 secondes
- par utilisation du frein de stationnement électrique

Modification de la vitesse de consigne

Le régulateur de vitesse doit être actif. Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur (**3**) pour augmenter / diminuer.
- Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur (**3**) pour augmenter / diminuer.

AVERTISSEMENT

L'appui maintenu prolongé vers le haut / bas sur (**3**) entraîne une modification très rapide de la vitesse du véhicule.

AVERTISSEMENT

Par prudence, il est recommandé de retenir une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle du véhicule, afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule.

Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance automatique des panneaux routiers affichée au combiné d'instruments :

Au passage du panneau :

- Appuyer sur (**4**) **OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné d'instruments.

Après avoir dépassé le panneau :

- Appuyer sur (**4**) **OK**. Le message "**OK?** " s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- Appuyer une seconde fois sur (**4**) **OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Off

- Appuyer sur (**1**) ASSIST : l'affichage des informations liées au régulateur de vitesse disparaît.

Défaut

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants, puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)

REMARQUE

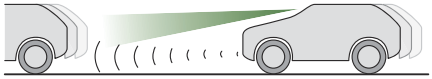
Pour plus d'informations, se reporter au chapitre **Informations générales** dans **systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)** et **recommandations spécifiques** sur le **régulateur de vitesse**.

Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à une valeur fixée par le conducteur (vitesse de consigne), en respectant une distance de sécurité avec le véhicule le précédant (véhicule cible) préalablement fixée par le conducteur. Le système gère automatiquement l'accélération et la décélération du véhicule.

Avec la **fonction Stop & Go** (avec la boîte de vitesses automatique e-DCS7 ou sélecteur de mode de conduite), le système gère le freinage jusqu'à l'arrêt complet du véhicule et redémarre ce dernier.

AVERTISSEMENT

Toute décélération du véhicule effectuée par le système allume les feux de stop.
Le système n'est pas opérationnel en cas de défaillance des feux de stop.



Pour cela, le système utilise une caméra implantée en haut du pare-brise et un radar implanté dans le pare-chocs avant.

AVERTISSEMENT

Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

REMARQUE

Si le conducteur active le clignotant pour dépasser un véhicule plus lent, le régulateur de vitesse pourra momentanément réduire la distance au véhicule cible pour faciliter le dépassement, sans dépasser la vitesse de consigne.

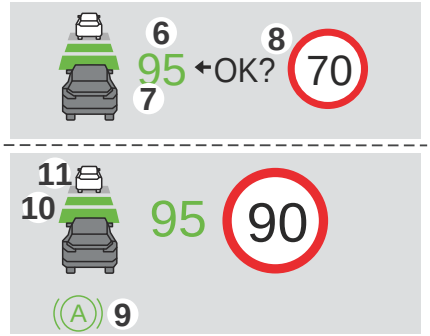
Commandes au volant



1. Sélection / Désélection du régulateur de vitesse adaptatif ou du Drive Assist (selon version)
2. Pause / Reprise de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
   Confirmation du redémarrage du véhicule après un arrêt automatique (version avec fonction Stop&Go)
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne (si le régulateur est activé)
   Activation de la fonction avec la vitesse actuelle comme valeur de consigne
4. Activation du régulateur de vitesse
   Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR)
5. Affichage et réglage de la consigne de distance inter-véhicules

Pour plus d'informations sur la fonction de **reconnaissance des panneaux routiers (TSR)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichage des informations au combiné d'instruments



6. Régulation de vitesse active (vert) / en pause (gris)
7. Valeur de la vitesse de consigne
8. Vitesse proposée par la fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR)
9. Véhicule maintenu à l'arrêt (version avec fonction Stop&Go)
10. Consigne de distance inter-véhicules
11. Position du véhicule détecté par le système

Utilisation

Sélection du système

- Moteur tournant, faire des appuis successifs sur (**1**) ASSIST jusqu'à l'affichage du mode régulateur de vitesse au combiné.

Après quelques secondes, le mode Régulateur de vitesse est sélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite s'affiche (gris) et la régulation est prête à être activée.

Mise en marche de la régulation

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, la vitesse doit être comprise entre 0 et 180 km/h.
L'activation du système est également soumise aux conditions suivantes :

- Porte conducteur fermée.
- Ceinture de sécurité conducteur bouclée.
- Mode **D** sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.
- Frein de stationnement desserré.
- Si véhicule à l'arrêt, pédale de frein enfoncée.

Un messages **OK ?** apparaît si toutes les conditions d'activation sont réunies.

- Appuyer sur (**4**) **OK** : la vitesse actuelle devient la vitesse de consigne (minimum 30 km/h) et la régulation est active immédiatement (vert).

Modification de la vitesse de consigne

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur (**3**) pour augmenter / diminuer.
- Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur (**3**) pour augmenter / diminuer.

⚠ AVERTISSEMENT

L'appui maintenu prolongé vers le haut / bas sur (**3**) entraîne une modification très rapide de la vitesse du véhicule.

Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance automatique des panneaux routiers affichée au combiné d'instruments :

Au passage du panneau :

- Appuyer sur (**4**) **OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné d'instruments.

Après avoir dépassé le panneau :

- Appuyer sur (**4**) **OK**. Le message "**OK?** " s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- Appuyer une seconde fois sur (**4**) **OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Mise en pause/Relance du régulateur de vitesse

- Appuyer sur (**2**) ⏯ ou sur la **pédale de frein**. Le symbole "⏯" s'affiche si toutes les conditions d'activation sont réunies.

La régulation de vitesse peut avoir été mise en pause également :

- automatiquement en cas de déclenchement du programme électronique de stabilité (ESC).
- par passage au neutre ou engagement de la marche arrière.
- Par utilisation du frein de stationnement électrique.
- Par débouclage de la ceinture de sécurité.
- Par ouverture de la porte conducteur.
- Appuyer sur (**2**) ⏯ ou (**4**) **OK** pour relancer la régulation.

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, après un freinage ayant entraîné l'arrêt du véhicule, si les conditions de circulation ne permettent pas le redémarrage immédiat du véhicule dans les 3 secondes qui suivent l'immobilisation, appuyer sur (**2**) ⏯ ou sur la pédale d'accélérateur pour repartir.

ⓘ REMARQUE

La régulation reste active après un changement de rapport.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le régulateur de vitesse est en pause et que le conducteur tente de le réactiver, le message "**Activation impossible, conditions non réunies**" s'affiche temporairement si la réactivation est impossible (conditions requises non réunies).

Modification de la vitesse de consigne programmée avec la fonction de reconnaissance des panneaux routiers

- Appuyer sur (**4**) **OK** pour prendre en compte la vitesse proposée par la fonction au combiné, puis réappuyer pour valider.

⚠ ATTENTION

Si la vitesse sélectionnée est éloignée de la vitesse actuelle du véhicule, une forte accélération ou décélération est ressentie.

Modifier la distance inter-véhicules

- Appuyer sur (**5**) pour afficher les seuils de consigne de distance ("**Loin**", "**Normal**" ou "**Proche**"), puis faire des appuis courts successifs vers le haut / bas pour sélectionner un seuil.

Après quelques secondes, l'option est prise en compte et sera mémorisée à la coupure du contact.
Le conducteur doit garder une distance de sécurité suffisante avec le véhicule qui le précède.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- Appuyer sur la pédale d'accélérateur. Le système est suspendu tant que l'accélération est maintenue. Au relâchement de la pédale d'accélérateur, la vitesse de consigne clignote tant que la vitesse actuelle du véhicule est supérieure à la vitesse de consigne.

Désélection du système

- Appuyer successivement sur **(1)** ASSIST jusqu'à ce que le mode **OFF** s'affiche au combiné d'instruments.

Après quelques secondes, le mode Régulateur de vitesse est désélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite disparaît.

Messages et alertes

REMARQUE
L'ordre réel d'affichage des messages ou des alertes peut être différent.

90 (gris)	Régulateur de vitesse sélectionné, mais non activable. Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.
90 OK? (gris)	Régulateur de vitesse sélectionné, en attente de confirmation pour l'activation.
	Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.
90 95 (gris) / (gris)	Régulateur de vitesse en pause, mais non réactivable. Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.
90 II▶95 (gris) / (gris)	Régulateur de vitesse en pause, en attente de confirmation pour la réactivation. Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.
90 70 (vert) / (vert)	Régulateur de vitesse actif, véhicule détecté.
90 95 (vert) / (gris)	Régulateur de vitesse suspendu, suite à une accélération momentanée du conducteur.



(orange)

"Prenez le contrôle"

- Freiner ou accélérer, selon le contexte.



(rouge)

"Prenez le contrôle"

- **Reprenez immédiatement le contrôle du véhicule :** le système n'est pas capable de gérer la situation de conduite actuelle.



"Activation refusée, conditions inadaptées"

Le système refuse d'activer le régulateur de vitesse, car les conditions requises ne sont pas remplies.

Fonction Stop



"Régulateur en pause" (pendant quelques secondes).

(gris) // (vert)

Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet et le maintient immobilisé : Régulateur en pause.
Le conducteur doit accélérer pour repartir, puis réactiver le régulateur.

Fonction Stop & Go



Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet.

(gris) // (vert)

En dessous de 3 secondes d'arrêt, le véhicule redémarre automatiquement et progressivement si aucune cible n'est détectée ou si la cible détectée est suffisamment éloignée.
Au-delà de 3 secondes d'arrêt, le conducteur doit accélérer ou appuyer sur **(2)** ||▶ pour repartir.

REMARQUE

Sans action du conducteur après l'immobilisation, le frein de stationnement électrique se serre automatiquement au bout d'environ 5 minutes.

AVERTISSEMENT

Pendant la phase d'immobilisation du véhicule, il est recommandé de :

- Que le conducteur ne quitte pas le véhicule.
- De ne pas ouvrir le coffre.
- De ne pas déposer ni prendre de passagers.
- De ne pas engager la marche arrière.

AVERTISSEMENT

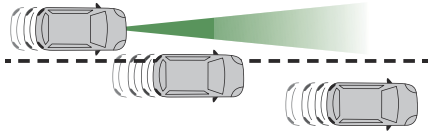
Au redémarrage du véhicule, prendre garde aux cyclistes, piétons ou animaux qui ne sont pas pris en compte par le système.
Le conducteur doit surveiller son environnement.

Limites de fonctionnement

Le régulateur de vitesse fonctionne de jour comme de nuit, par temps sec ou de pluie modérée.
Certaines situations peuvent ne pas être gérées par le système et nécessitent l'intervention du conducteur.

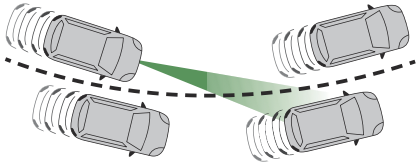
Cas de non-prise en compte par le système :

- Piétons, cyclistes, animaux.
- Véhicules à l'arrêt (ex. : embouteillage, panne), atténuateurs montés sur camion (TMA).

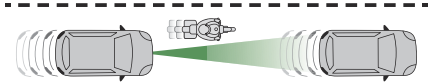


- Véhicules traversant la voie.
- Véhicules roulant en sens inverse.

Mise en pause requise du système par le conducteur :



- Véhicules dans un virage serré.
- À l'approche d'un rond-point.

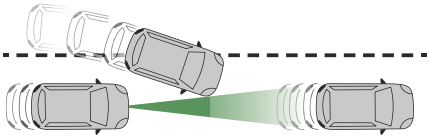


- En suivant un véhicule étroit.

Réactiver le système lorsque les conditions le permettent.

Cas d'incitation de reprise en main immédiate par le conducteur :

- Décélération trop brutale du véhicule qui vous précède.



- Rabattement brutal d'un véhicule entre votre véhicule et celui qui le précède.

AVERTISSEMENT

Certains véhicules sur la route peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et/ou le radar (par ex. un camion), ce qui peut conduire à une mauvaise évaluation des distances et entraîner une accélération ou un freinage inapproprié du véhicule.

AVERTISSEMENT

Faire particulièrement attention :

- En présence de motocycles et de véhicules décalés sur la voie de circulation.
- En s'engageant dans un tunnel, sur un pont.

⚠ AVERTISSEMENT

Si un de ces cas de défaillance survient, ne pas utiliser la fonction :

- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra ou sur le pare-chocs avant.
- Non-fonctionnement d'un feu de stop.

⚠ AVERTISSEMENT

Après une de ces modifications du véhicule, ne pas utiliser le système : transport d'objets longs sur barres de toit / remorquage / partie avant du véhicule modifiée (ajout de projecteurs longue portée, de peinture sur le pare-chocs avant) / obstruction du radar et/ou de la caméra.

ⓘ REMARQUE

Les cibles immobiles sont prises en compte lorsqu'elles sont détectées sur la trajectoire du véhicule à des vitesses inférieures à 50 km/h.

Défaut

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent (orange) en lieu et place de la vitesse de consigne.



L'allumage de ce voyant d'avertissement, accompagné d'un message et d'un signal sonore, confirme le dysfonctionnement.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Drive Assist Plus

Ce système régule automatiquement la vitesse et corrige la trajectoire du véhicule en utilisant le régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop&Go en conjonction avec l'Aide au positionnement dans la voie. Ces deux fonctions doivent être activées et en fonction-nement.
Pour plus d'informations sur le **régulateur de vitesse adaptatif** et l'**assistance au maintien dans la voie**, se reporter aux rubriques correspondantes.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système assiste le conducteur en agissant sur la direction, l'accélération et le freinage dans les limites physiques et des capacités du véhicule. Certains éléments de l'infrastructure routière ou des véhicules environnants peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et le radar, ce qui peut induire un changement de direction inattendu, une absence de correction de la direction et/ou une gestion inappropriée de l'accélération ou du freinage.

⚠ AVERTISSEMENT

Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

Sélection / Désélection du système



- Faire des appuis successifs sur ce bouton jusqu'à l'affichage du mode Drive Assist Plus au combiné d'instruments.

Après quelques secondes, le mode Drive Assist Plus est sélectionné. La zone des Aides à la conduite s'affiche au combiné d'instruments.



La couleur des symboles, représentant le volant et les lignes latérales, dépend de l'état de fonctionnement du système :



(gris) Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.



(vert) Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



(orange) Dysfonctionnement du système.

- Faire de nouveau des appuis successifs sur ce bouton jusqu'à l'affichage du mode **OFF** au combiné d'instruments.

Après quelques secondes, le mode Drive Assist Plus est désélectionné. La zone des aides à la conduite disparaît.

Drive Assist Plus 2.0

Ce système régule automatiquement la vitesse et corrige la trajectoire du véhicule en associant les fonctions suivantes :

- Drive Assist Plus avec régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop&Go et Aide au maintien au centre de la voie.
- Changement de voie semi-automatique.
- Préconisation anticipée de vitesse de consigne.

Pour plus d'informations sur ces fonctions, se reporter aux rubriques correspondantes.
La disponibilité du système dépend du pays de circulation.
Ce système est à utiliser uniquement sur autoroutes et voies rapides éligibles.

Sélection / Désélection du système



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

- Sélectionner l'onglet **Fonctions**, puis sélectionner/désélectionner **Assistant de conduite urbaine**.

L'état du système est mémorisé à la coupure du contact.

Système anti-collision

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système anti-collision :

- prévient le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste ;
- Réduit la vitesse du véhicule afin d'éviter la collision ou d'en limiter la sévérité.

REMARQUE

Le système prend également en compte les motocyclistes.
Il peut également réagir en cas d'animaux. Les animaux (en particulier inférieurs à 0,5 m) et les objets sur la chaussée ne sont pas forcément détectés.

Ce système comprend trois fonctions :

- Alerte Risque Collision
- Freinage d'urgence actif (AEB).
- Freinage automatique

Le véhicule comporte une caméra multifonction implantée en haut du pare-brise et, selon version, un radar situé dans le pare-chocs avant.

AVERTISSEMENT

Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur.
Ce système est conçu pour aider le conducteur et améliorer la sécurité de conduite.
Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation dans le respect du code de la route.

REMARQUE

Dès que le système détecte une collision potentielle, il prépare le circuit de freinage.

Cela peut produire un léger bruit et une légère sensation de décélération.

Conditions / Limites de fonctionnement

- Véhicule roulant en marche avant sans remorque.
- Système de freinage en état de fonctionnement.
- Système ASR activé.
- Ceintures de sécurité de tous les passagers bouclées.
- Vitesse stabilisée sur routes peu ou non sinueuses.



Ce voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments sans autre message pour indiquer que le système de freinage automatique n'est pas disponible.

Ce phénomène est normal et indique qu'une condition n'est pas remplie ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Lorsque le contact est mis et que le freinage automatique post-collision présente un risque, il est recommandé de désactiver le système via l'application Aides à la conduite de l'écran tactile, par exemple :

- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Passage dans une station de lavage automatique.
- Réalisation d'une tâche d'entretien (par exemple changement d'une roue, intervention dans le compartiment moteur).
- Passage sur un banc à rouleaux dans un atelier qualifié.
- Remorquage du véhicule.
- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra de détection.

REMARQUE

Le système se désactive automatiquement après détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" de diamètre différent ou du dysfonctionnement du feu de stop droit ou gauche.
Après une forte collision (ex. : avec déploiement de l'airbag), le système se désactive automatiquement. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Les performances du système peuvent être dégradées ou indisponibles en raison de :

- Capteur recouvert de neige, de givre, de neige fondante, de boue ou de saleté.
- Pare-brise endommagé ou maculé, avec une vue floue ou couvert d'éléments étrangers (par exemple des autocollants).
- Pare-chocs avant endommagé (ou déformé dans le passé) ou recouvert d'objets étrangers (par exemple des autocollants).
- Caméra avant mal positionnée ou cache manquant.
- Processus de refroidissement des disques de frein en cours.
- En virages.
- Processus d'initialisation du système après débranchement de la batterie.
- Soleil ou lumières qui brillent dans l'objectif de la caméra avant.
- Conditions environnementales défavorables (par exemple pluie, brouillard ou neige).
- Véhicule qui précède créant des projections sur la route.

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Système de stabilité du véhicule en cours.
- Tension de la batterie du véhicule hors plage.
- Route mouillée réfléchissant les éclairages.
- Rapprochement des véhicules qui précèdent.
- Tracteurs, véhicules boueux ou véhicules avec remorque.
- Routes inclinées.
- Routes sinueuses ou vallonnées.
- Mauvaises conditions d'éclairage.
- Changements d'éclairage brusques.
- Modifications sur le véhicule (par exemple pneus).

REMARQUE

Si la détection est dégradée ou temporairement indisponible en raison des conditions de l'environnement, aucune indication pour le conducteur n'est affichée (car aucune action de la part du conducteur n'est nécessaire).

⚠ AVERTISSEMENT

Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur ne doit pas surcharger le véhicule (respecter la limite MTAC et les limites de hauteur de charge pour les barres de toit).

Alerte Risque de collision

Cette fonction prévient le conducteur s'il risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste.

Modification du seuil de déclenchement de l'alerte

Le seuil de déclenchement détermine la sensibilité avec laquelle la fonction avertit du risque de collision.



Dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions > Système de freinage automatique**.

- Sélectionner l'un des 3 seuils prédéfinis : "**Loin**", "**Moyen**" ou "**Près**".

Le seuil retenu est mémorisé à la coupure du contact.

Fonctionnement

En fonction du risque de collision détecté par le système et du seuil de déclenchement de l'alerte choisi par le conducteur, différents niveaux d'alerte peuvent se déclencher et s'afficher au combiné d'instruments.
Le système prend en compte la dynamique véhicule, l'écart de vitesse entre le véhicule et l'objet identifié pour le risque de collision et la situation de vie (actions sur les pédales, le volant, etc.) pour déclencher l'alerte à l'instant le plus pertinent.



(orange)

Niveau 1 : alerte visuelle seule signalant que le véhicule qui vous précède est très proche.

Le message "**Véhicule proche**" s'affiche.



(rouge)

Niveau 2 : alerte visuelle et sonore signalant qu'une collision est imminente.

Le message "**Freiner !**" s'affiche.

Niveau 3 : un micro-freinage peut venir confirmer le risque de collision (en option).

REMARQUE

Si le véhicule se rapproche de l'obstacle trop rapidement, l'alerte de niveau 2 peut s'afficher directement.

Important : l'alerte de niveau 1 dépend du seuil de déclenchement sélectionné. Elle ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement. Elle se désactive automatiquement à faible vitesse.

REMARQUE

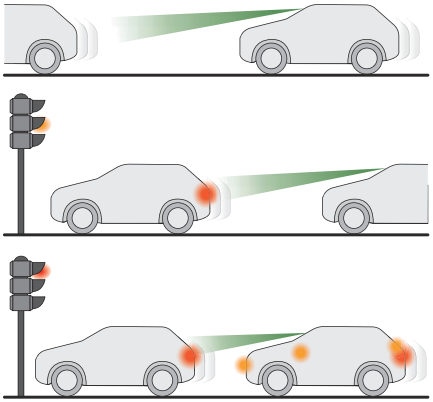
En cas de sélection de "**Loin**" sur l'écran tactile, le système émet un avertissement plus tôt. Cela accroît la sécurité mais augmente également le nombre d'alertes si la distance de sécurité légale n'est pas respectée.

Pour réduire le nombre d'alertes, régler le paramètre sur l'une des deux autres options.

⚠ ATTENTION

Il peut arriver que des avertissements de collision ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés. Le conducteur doit rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

Freinage d'urgence actif (AEB)



Cette fonction, également appelée "Freinage de sécurité actif (ASB)", intervient après l'alerte sonore si le conducteur n'appuie pas assez vite sur la pédale de frein.
Le système a pour objectif de réduire la vitesse d'impact ou d'éviter une collision en cas de non-intervention du conducteur.

REMARQUE

À des vitesses inférieures à 50 km/h, un freinage automatique d'urgence peut entraîner le ralentissement du véhicule jusqu'à l'arrêt complet.
Le freinage automatique d'urgence peut réduire la vitesse d'un maximum de 50 km/h.

Fonctionnement

Le système fonctionne dans les conditions suivantes :

- La vitesse du véhicule est comprise entre 8 km/h et 80 km/h lorsqu'un piéton, un cycliste ou un motocycliste est détecté.
- Le véhicule roule entre 8 et 80 km/h lorsqu'un véhicule à l'arrêt ou un motocycliste est détecté.
- Le véhicule roule entre 8 et 140 km/h lorsqu'un véhicule en mouvement est détecté.

Ce voyant d'avertissement clignote (pendant environ 10 secondes) dès que la fonction agit sur le freinage du véhicule.

Tant que le voyant clignote, la fonction n'est pas disponible.
Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, en cas de freinage automatique d'urgence, maintenir l'appui sur la pédale de frein, même si le véhicule a atteint l'arrêt complet, pour l'empêcher de rouler.

REMARQUE

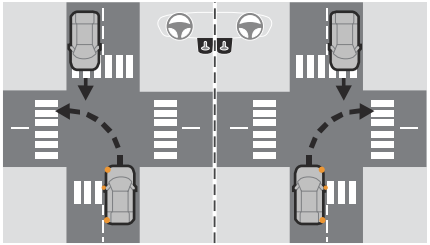
À tout instant, le conducteur peut passer outre le freinage automatique d'urgence en exerçant une action franche sur le volant (manœuvre évasive) et/ou sur la pédale d'accélérateur.

REMARQUE

Le fonctionnement peut se manifester par une résistance de la pédale de frein et de légères vibrations sur celle-ci.
En cas d'arrêt complet du véhicule, le freinage automatique est maintenu 1 à 2 secondes.

Scénarios d'intersections

Braquage et croisement de la trajectoire d'un véhicule venant en sens inverse

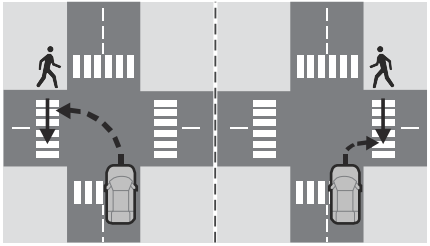


Le système peut s'activer lorsque le véhicule braque et détecte un autre véhicule venant en sens inverse si :

- L'indicateur de direction correspondant est activé.
- Le véhicule est sur le point de couper la trajectoire d'un véhicule ou d'une moto venant en sens inverse.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 8 et 25 km/h (5 et 15 mph).
- Une collision avec le côté de l'autre véhicule (ou moto) est prévisible.

Le système prend également en compte les motocyclistes et peut réagir en conséquence.

Traversée d'une route en détectant un piéton

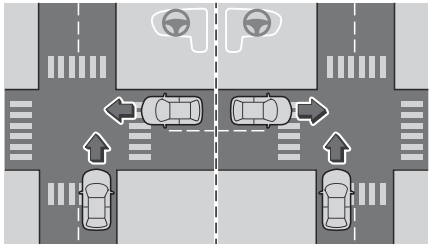


Le système peut s'activer lorsque le véhicule détecte un piéton qui traverse pendant qu'il tourne à gauche ou à droite si :

- Le piéton traverse devant le véhicule.
- Le piéton est très bien détecté par les capteurs.
- L'environnement est détectable par les capteurs (exemple : luminosité, contraste vs arrière-plan).
- La vitesse du véhicule est comprise entre 8 et 25 km/h (5 mph et 15 mph).

Le système prend également en compte les cyclistes et peut réagir en conséquence.

Véhicule croisé



Le système peut fonctionner lorsqu'un véhicule visible croise la route du conducteur et si :

- Le véhicule visible croise la route du conducteur et peut être clairement détecté par les capteurs.
- La vitesse visible du véhicule est inférieure à 65 km/h (40 mph).
- La vitesse du véhicule est inférieure à 65 km/h (40 mph).

Activation / Désactivation

Par défaut, à chaque cycle de démarrage, le système est automatiquement activé.

Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

La désactivation du système est signalée par l'allumage de ce voyant, accompagné de l'affichage d'un message au combiné d'instruments.

REMARQUE

Le système ne peut pas être désactivé au-dessus de 10 km/h.

Défaut

Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message "**Défaut du système d'avertissement sonore : Réparation nécessaire** » si le système d'avertissement sonore est en panne.

Le système peut être perturbé ou indisponible.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant ou le radar avant sont recouverts de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.



Si ces voyants s'allument après un arrêt du moteur puis un redémarrage, consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour faire vérifier le système.



Ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments et/ou sur l'afficheur des voyants de ceintures de sécurité et d'airbag passager avant pour signaler le non-bouclage de la ceinture du conducteur et/ou du passager avant (selon version).

Le système de freinage automatique est désactivé tant que les ceintures ne sont pas bouclées.

Freinage automatique

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Juste avant la collision imminente, cette fonction applique automatiquement un freinage limité pour réduire la vitesse d'impact de la collision ou empêcher un accident.



Clignote lorsque le freinage automatique est activé.
Clignote pendant quelques secondes après la fin du freinage automatique.

Pendant ce temps, le freinage d'urgence actif ne peut pas être appliqué s'il y a un risque de nouvelle collision.
À une vitesse inférieure à 50 km/h, le freinage d'urgence automatique peut ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt complet. Si la vitesse dépasse cette limite, le freinage automatique réduit la vitesse. Cependant, le conducteur doit freiner pour pouvoir s'arrêter complètement.

Si le véhicule s'arrête complètement, le freinage automatique est maintenu pendant un certain temps. **Maintenir la pédale de frein enfoncée pour éviter un nouveau déplacement du véhicule.**

Le régulateur de vitesse est désactivé lorsqu'un freinage automatique se produit.
Dans certains cas, le conducteur peut vouloir annuler le freinage automatique fourni par le système de freinage d'urgence actif.
Appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur ou tourner fermement le volant pour neutraliser le freinage automatique si la situation et l'environnement le permettent.

AVERTISSEMENT

Ne pas compter sur le système pour freiner le véhicule. Le système de freinage d'urgence actif ne freine pas automatiquement en dehors de sa plage de vitesses de fonctionnement.

Freinage pendant une collision (ICB)

En cas d'accident, le véhicule déclenche un freinage automatique pendant une collision. Ce système vise à réduire le risque de suraccident si le conducteur ne réagit pas.
Le système n'est pas opérationnel en cas d'indisponibilité de la fonction de déclenchement et d'exécution du freinage automatique pendant une collision ; cela peut arriver lors d'accidents destructeurs ou dans d'autres scénarios d'accidents spécifiques.
Il est possible de neutraliser le freinage automatique post-collision en appuyant sur la pédale d'accélérateur.

Conditions de fonctionnement

Le système fonctionne si les conditions suivantes sont remplies :

- Les airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité ont été déclenchés lors de la collision.
- Les systèmes de freinage et les fonctions électriques restent continuellement opérationnels pendant et après la collision.
- Le conducteur n'a pas appuyé sur la pédale d'accélérateur.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, l'un de ces voyants s'allument fixement au combiné d'instruments, accompagnés du voyant Service, d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Prévention d'actionnement de la mauvaise pédale (WPP)

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Cette fonction empêche ou réduit les dégâts si le conducteur appuie fortement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein lorsqu'un obstacle est détecté devant ou derrière le véhicule, en effectuant un freinage d'urgence.
Cette fonction, qui intervient à l'arrêt ou à vitesse très lente, utilise les capteurs de stationnement pour la détection.

Fonctionnement

Le système freine si :

- En marche avant, le conducteur appuie rapidement et fortement sur la pédale d'accélérateur et les capteurs avant détectent une cible.

ou

- En marche arrière, le conducteur appuie rapidement et fortement sur la pédale d'accélérateur et les capteurs arrière détectent une cible.

Fonctionnement



La fonction est signalée par l'allumage de ce voyant et des feux de stop, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le frein d'urgence est arrêté et l'état actif est abandonné si la pédale de frein est enfoncée.

Si le système est activé et que le conducteur n'appuie pas sur la pédale de frein pour désactiver la fonction dans les 90s, le frein de stationnement électronique (EPB) s'engage automatiquement et le message "**Frein de stationnement serré**" s'affiche.



La fonction peut être désactivée dans l'application ADAS de l'écran tactile (sélectionnée de nouveau après un cycle de mise à l'arrêt/en marche).



La désélection du système WPP par le conducteur est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments et l'affichage d'un message.

Limites de fonctionnement

Le système peut ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Capteur recouvert de boue, saletés, givre, feuilles de la route
- Couverture externe de la surface du véhicule à proximité des capteurs de stationnement (par exemple autocollants)
- Dégât de la surface du véhicule à proximité des capteurs de stationnement
- Nouveau revêtement du véhicule à proximité des capteurs de stationnement
- Conditions climatiques défavorables (par exemple fortes précipitations, neige ou brouillard)
- Perturbations d'air importantes générées par le véhicule à l'avant
- Coffre lourdement chargé
- Pente très raide
- Capteurs de stationnement bloqués
- Obstacles très petits ou très minces
- Changements extrêmes de température
- Attelage d'un porte-vélos ou d'une remorque
- Surfaces d'objets qui réfléchissent ou absorbent les ondes ultrasoniques

⚠ ATTENTION

Le système n'est pas désactivé lorsque la remorque est attelée, mais il ne réagit pas aux obstacles situés derrière la remorque. En fonction de la remorque, celle-ci peut être détectée comme un objet proche.
Il n'est pas possible d'accélérer à vitesse maximale en marche arrière.

⚠ ATTENTION

Tout dégât de la surface du véhicule à proximité des capteurs de stationnement doit être réparé par un atelier qualifié pour en préserver toutes les performances.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance et les contrôles du conducteur. Le conducteur reste responsable de sa conduite en surveillant son environnement.
Le conducteur est responsable de l'utilisation correcte des pédales de frein et d'accélérateur, ainsi que du sélecteur de rapport. Ne jamais se diriger volontairement vers un obstacle pour tester le fonctionnement du système, car cela est extrêmement dangereux.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système ne peut fonctionner que dans ses limites physiques.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore. En cas d'anomalie du contacteur dans une direction, le système ne s'active pas dans l'autre direction.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

En cas de dysfonctionnement à l'engagement de la marche arrière, en marche arrière ou lorsque le conducteur tente d'activer le système, le message "**Capteur d'aide au stationnement occulté : Nettoyer le capteur, voir le Manuel d'utilisation**" s'affiche accompagné d'un signal sonore si le capteur est occulté.
Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la capteurs de stationnement sont couverts de saletés, de boue, de sable, de neige, de givre ou tout ce qui empêche la détection. Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Aide à la stabilité du véhicule

Contrôle électronique de stabilité (ESC)

Le programme de stabilité électronique intègre les systèmes suivants :

- Antipatinage des roues (ASR) / Contrôle dynamique de stabilité (DSC).

Antipatinage des roues (ASR) / Contrôle dynamique de stabilité (CDS)

L'antipatinage des roues optimise la motricité en agissant sur les freins des roues motrices et sur le moteur, afin d'éviter le patinage d'une ou plusieurs roues. Il améliore aussi la stabilité directionnelle du véhicule.
En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique.
Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule.



En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, ces systèmes se mettent en marche (confirmé par le clignotement de ce voyant au combiné d'instruments).

Désactivation / Réactivation

Dans des conditions exceptionnelles (par exemple démarrage du véhicule embourbé, immobilisé dans la neige, sur sol meuble), il peut s'avérer utile de désactiver les systèmes DSC/ASR pour faire patiner les roues et retrouver de l'adhérence.
Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver le système.



Le système ASR se neutralise / se réactive via l'application **ADAS** de l'écran tactile.



La neutralisation / réactivation du système ASR est signalée par l'allumage / l'extinction de ce voyant au combiné d'instruments et l'affichage d'un message.

Le système ASR se réactive automatiquement après chaque coupure de contact ou à partir de 50 km/h.
La réactivation est manuelle en dessous de 50 km/h.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

ASR/DSC

Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne doivent pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées.
C'est dans des conditions d'adhérence réduite (pluie, neige, verglas) que le risque de perte d'adhérence augmente. Il est donc important pour la sécurité de maintenir ces systèmes activés dans toutes les conditions, et particulièrement dans des conditions difficiles.
Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des préconisations du fabricant, concernant tant les roues (pneus et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention des concessionnaires.
Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est recommandé d'utiliser des pneus neige ou 4 saisons. Il est alors impératif d'équiper les quatre roues avec des pneus homologués pour le véhicule.

Toutes les caractéristiques des pneus sont regroupées sur l'étiquette pneus / peinture. Pour plus d'informations sur les **Marquages - Désignations des pneus**, se reporter à la rubrique correspondante.

Système d'aide à la performance de freinage

L'assistance au freinage comprend les systèmes suivants :

- Antiblocage des roues (ABS) et répartiteur électronique de freinage (REF)
- Assistance au freinage d'urgence (EBA)

Système de freinage antiblocage (ABS)/Répartiteur de freinage électronique (EBFD)

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité du véhicule lors du freinage et contribuent à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.
Le système ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.
L'EBFD gère la pression de freinage générale sur chaque roue.

- **En cas de freinage d'urgence, appuyer très fortement sur la pédale sans jamais relâcher l'effort.**

ⓘ REMARQUE

Le fonctionnement normal du système ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.

L'allumage fixe de ce voyant signale un dysfonctionnement du système ABS.

Le véhicule conserve un freinage classique.
Rouler prudemment à vitesse modérée.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

L'allumage de ce voyant, couplé aux voyants **STOP** et ABS, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, signale un dysfonctionnement du répartiteur électronique de freinage.

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Consulter le concessionnaire ou un atelier qualifié.

AVERTISSEMENT

En cas de changement de roues (pneus et jantes), veiller à ce qu'elles soient homologuées pour le véhicule.

Après un impact

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Assistance au freinage d'urgence (EBA)

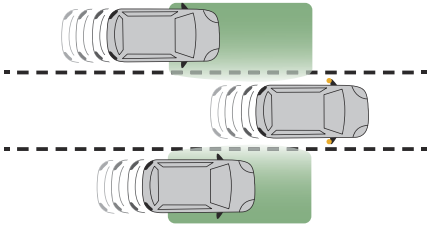
Ce système réduit la distance d'arrêt en cas d'urgence, en optimisant la pression de freinage.
Il se déclenche en fonction de la vitesse d'actionnement de la pédale de frein. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

Système d'aide à l'amélioration de la visibilité

Surveillance des angles morts (BSM)

REMARQUE

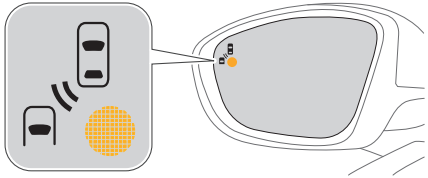
Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système avertit le conducteur de l'approche rapide de véhicules par l'arrière sur les voies adjacentes (jusqu'à environ 75 m) et de la présence d'un véhicule dans les zones d'angles morts de son véhicule, à partir des radars d'angles placés dans le pare-chocs arrière.

REMARQUE

Ce système prend en compte les véhicules de type automobile, camion et moto, en couvrant les angles morts ou les zones masquées du champ de vision du conducteur.



Un témoin lumineux apparaît dans le rétroviseur du côté concerné :

- **Fixe**, immédiatement lorsqu'un autre véhicule est dans la zone d'angle mort ou s'approche dans une voie adjacente.
- **Clignotant**, après un délai de 1 seconde environ lorsque l'indicateur de direction est utilisé.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Au démarrage du véhicule, le voyant lumineux s'allume dans chaque rétroviseur pour signaler l'activation du système.
L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

REMARQUE

Le système est désactivé automatiquement en cas de remorquage avec un dispositif d'attelage homologué par le Constructeur.

Conditions de fonctionnement

- Tous les véhicules roulent dans le même sens de circulation et sur des voies contiguës.
- En dépassant un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 15 km/h.
- Le flux de circulation est fluide.
- Une manœuvre de dépassement se prolonge et le véhicule dépassé stagne dans la zone d'angles morts.

Limites de fonctionnement

Aucune alerte n'est déclenchée dans les situations suivantes :

- Présence d'objets immobiles (par exemple véhicules en stationnement, rails de sécurité, lampadaires, panneaux).
- véhicules roulant en sens inverse.
- Si le pare-chocs arrière a été endommagé.

AVERTISSEMENT

Il est possible que les avertissements ne soient pas émis, soient émis trop tard ou semblent injustifiés.
Ce système ne remplace pas la surveillance requise par le conducteur. Toujours utiliser les rétroviseurs et regarder par-dessus son épaule avant de changer de voie pour éviter un accident.
En cas de retouche de peinture du pare-chocs arrière, consulter le Réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du radar.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

REMARQUE

Le système peut être passagèrement perturbé par certaines conditions climatiques (par exemple : fortes précipitations, grêle ou changements extrêmes de température).
En particulier, rouler sur route mouillée ou passer d'une zone sèche à une zone mouillée peut provoquer de fausses alertes (par exemple, présence d'un nuage de gouttelettes d'eau dans l'angle mort interprété comme un véhicule).
Par mauvais temps ou par temps hivernal, s'assurer que les radars ne sont pas recouverts par de la boue, du givre ou de la neige.
Veiller à ne pas masquer la zone d'avertissement, située sur les rétroviseurs extérieurs, ainsi que les zones de détection, situées sur le pare-chocs arrière, par des étiquettes adhésives ou autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

Système d'aide au maintien dans la voie

Alerte de franchissement involontaire de ligne (LDW)

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Le système d'avertissement de franchissement de ligne aide le conducteur à ne pas quitter involontairement la voie de circulation. La caméra avant observe les bords de la route, ainsi que les marquages des voies entre lesquelles circule le véhicule. Si le véhicule franchit un bord de route ou un marquage de voie, le système avertit le conducteur.
Le système ne détecte pas une sortie de voie involontaire lorsque les clignotants sont actionnés et pendant quelques secondes après leur extinction.
Aucun avertissement ne sera notifié en cas de conduite dynamique, c'est-à-dire appui sur la pédale de frein ou d'accélérateur ou direction lourde.



Lorsque le système détecte une sortie de voie involontaire, ce voyant de contrôle clignote rapidement en jaune.

Conditions de fonctionnement

Pour un bon fonctionnement du système, les conditions suivantes doivent être remplies :

- la vitesse du véhicule doit être comprise entre 65 et 180 km/h (40 et 112 mph)
- clignotants pas activés
- aucune conduite dynamique, c'est-à-dire une pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur
- Les limites des voies peuvent être clairement détectées par le système
- Le véhicule ne roule pas dans un virage serré
- Aucun défaut système n'est présent empêchant les corrections

Désactiver le système lorsque le véhicule est remorqué.

AVERTISSEMENT

Le système n'aide le conducteur que s'il existe un risque que le véhicule quitte involontairement la voie dans laquelle il circule. Il ne gère pas la distance de sécurité, la vitesse du véhicule ou le freinage.
Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'intervenir (par exemple, en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

Activation

AVERTISSEMENT

Selon la version et en raison des exigences légales, le système ne peut être désactivé que dans le menu de personnalisation du véhicule jusqu'au prochain cycle de démarrage. Le système est automatiquement activé par défaut à chaque fois que le moteur électrique est prêt ou que le moteur est mis en marche, même s'il a été désactivé lors de la précédente coupure du contact.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.



Éteint si le système est activé.

Désactivation



Le système peut être désactivé via le menu de personnalisation du véhicule, à l'écran d'infodivertissement.

Limitations du système

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Une caméra recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou impactée par des dommages au pare-brise ou des

objets étrangers, par exemple des autocollants
- Rapprochement des véhicules qui précèdent
- Routes inclinées
- Routes sinueuses ou vallonnées
- Mauvaises conditions d'éclairage
- Changements soudains d'éclairage
- une lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflète directement dans la lentille de la caméra
- conditions d'environnement défavorables, comme une forte pluie, du brouillard ou de la neige
- modifications sur le véhicule, par exemple pneus
- Routes avec un mauvais marquage des voies

REMARQUE

Les performances du système peuvent être affectées par les virages serrés et les chantiers.

Défaut



Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.



En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore.



En cas de détection d'une anomalie du module audio, le voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments, accompagné d'un message.
Aucun signal sonore ne retentit, pas plus que pour le système d'aide à la conduite.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Indisponibilité après rebranchement de la batterie

Le système d'alerte de franchissement involontaire de ligne peut être temporairement indisponible ou inactif lorsque l'alimentation du véhicule est rebranchée.

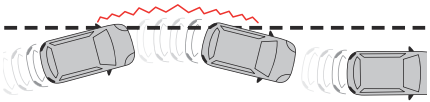
Aide au maintien dans la voie (LKA)

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Le système rectifie la trajectoire du véhicule en alertant le conducteur dès qu'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).
Pour cela, le système utilise une caméra, placée sur la partie supérieure du pare-brise, identifiant les lignes de marquage au sol et les bords de route (selon version).

L'utilisation de ce système est surtout optimale sur les autoroutes et les voies rapides.



Conditions de fonctionnement

- Vitesse du véhicule comprise entre 65 et 180 km/h.
- Voie de circulation délimitée par une ligne médiane.
- Volant maintenu à deux mains.
- Indicateurs de direction éteints à l'activation du système.
- Système ESC activé et en état de fonctionnement.

AVERTISSEMENT

Le système n'aide le conducteur que s'il existe un risque que le véhicule quitte involontairement la voie dans laquelle il circule.

Il ne gère pas la distance de sécurité, la vitesse du véhicule ou le freinage.
Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'intervenir (par exemple, en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

Fonctionnement

Dès que le système identifie un risque de franchissement involontaire d'une des lignes de marquage au sol détectées ou une limite de voie (par exemple bordure d'herbe), il effectue la correction de trajectoire nécessaire au rétablissement du véhicule dans sa voie initiale.
Le conducteur remarque un mouvement de rotation du volant.



Ce voyant clignote pendant la durée de la correction de trajectoire.

REMARQUE

Le conducteur peut empêcher la correction en maintenant fermement le volant (par exemple, durant une manœuvre d'urgence).
La correction est interrompue dès l'activation des feux indicateurs de direction.

Tant que les feux indicateurs de direction sont activés et pendant quelques secondes après leur arrêt, le système considère un écart de trajectoire comme volontaire et ne déclenche aucune correction pendant cette période.
Selon version, seul le système d'avertissement de franchissement de ligne est actif, lorsqu'un défaut du système est présent, lorsqu'une roue de secours est utilisée, que le contrôle électronique de stabilité n'est pas activé ou par exemple, lorsqu'une remorque est attachée.

REMARQUE

Les performances du système peuvent être affectées par les virages serrés et les chantiers.

Situations de conduite et alertes associées

Le tableau ci-après décrit les alertes et les messages affichés en fonction des situations de conduite.
L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

État de la fonction	Affichage	Commentaire
OFF		Fonction désactivée.
ON	Aucun.	Fonction active, conditions non remplies : - Vitesse inférieure à 65 km/h (40 mph). - Pas de reconnaissance de ligne. - ESC en cours de régulation. - Conduite "sportive".
ON		Désactivation / Mise en veille automatique de la fonction (par exemple détection d'une remorque, utilisation de la roue de secours "galette" fournie avec le véhicule, défaillance).
ON	Aucun.	Détection du marquage au sol. Vitesse supérieure à 65 km/h (40 mph).
ON		Le système corrige la trajectoire du côté où le risque de franchissement de voie a été détecté. Les mains du conducteur sont sur le volant.
ON	  **"Tenez le volant" ou "Restez dans la voie"** (selon version)	Si, pendant la correction, le système détecte qu'elle sera insuffisante et qu'une ligne continue est franchie : le conducteur est averti qu'il doit impérativement modifier la correction de trajectoire. Dans le cas où le volant n'est pas correctement tenu, une alerte sonore est émise accompagnée d'un message tant que la correction de trajectoire n'est pas terminée ou que le conducteur n'a pas repris correctement le volant. Plus les corrections se succèdent, plus la durée de l'alerte sonore se rallonge. Elle devient continue tant que le conducteur n'intervient pas.

Alerte pendant une longue intervention

Le système informe le conducteur par un message et un signal sonore en cas de correction continue pendant plus de dix secondes. Si le conducteur ne parvient toujours pas à maintenir le véhicule dans la voie, la correction s'interrompt après un court instant.

Sans mains

Lorsque la conduite sans mains est détectée au cours d'une correction dans un intervalle de roulement de 180 secondes, le système intervient :



Intervention 1 : clignote jusqu'à la fin de l'intervention.

Intervention 2 : clignote et un signal sonore retentit jusqu'à la fin de l'intervention mais pendant au moins une seconde.

Autres interventions : clignote en permanence et le signal sonore retentit pendant 10 secondes de plus que le signal précédent.

Un avertissement de franchissement de ligne au combiné d'instruments avertit lorsque le système ne peut pas maintenir le véhicule dans la voie et qu'une action immédiate du conducteur est requise.

Limites de fonctionnement

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Système ESC désactivé ou en cours de régulation.
- Branchement électrique d'une remorque.
- Détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" (la détection n'est pas immédiate, il est recommandé de désactiver la fonction).
- Détection d'un comportement de conduite dynamique, pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Roulage au-delà des lignes de marquage.
- Franchissement de la ligne intérieure d'un virage.
- Roulage en virage serré.
- Détection d'une inactivité du conducteur pendant une correction.
- Détection d'une voie étroite.

⚠ ATTENTION

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes :

- Aide au maintien de la position dans la voie activée.
- Mauvaises conditions de visibilité (par exemple éclairage insuffisant de la chaussée, fortes précipitations, brouillard dense, chutes de neige).
- Éblouissement (par exemple feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières).
- Zone du pare-brise située devant la caméra (encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant).
- Marquages au sol absents, usés, masqués (par exemple neige, boue, feuilles mortes) ou multiples (zones de travaux).
- Faible distance avec le véhicule qui précède (marquages au sol non détectés).
- Routes étroites, sinueuses.

Risque de déclenchements indésirables

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Chaussée en mauvais état, non stabilisée ou à très faible adhérence (risque d'aquaplanning, neige, verglas).
- Conditions météorologiques défavorables.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.
- Remorquage du véhicule.

Activation

⚠ AVERTISSEMENT

Selon la version et en raison des exigences légales, le système ne peut être désactivé que dans le menu de personnalisation du véhicule jusqu'au prochain cycle de démarrage. Le système est automatiquement activé par défaut à chaque fois que le moteur électrique est prêt ou que le moteur est mis en marche, même s'il a été désactivé lors de la précédente coupure du contact.

En fonction de la version, le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du véhicule, même s'il a été désactivé lors de la dernière coupure du contact.



Le système peut être activé via le menu de personnalisation du véhicule, à l'écran d'infodivertissement.



Éteint si le système est activé.

Désactivation



Le système peut être désactivé via le menu de personnalisation du véhicule, à l'écran d'infodivertissement.

Défaut



Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.



En cas de défaillance, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore.



En cas de détection d'une anomalie du module audio, le voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments, accompagné d'un message.
Aucun signal sonore ne retentit, pas plus que pour le système d'aide à la conduite.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Indisponibilité après rebranchement de la batterie

L'aide au maintien dans la voie peut être temporairement indisponible ou inactive lorsque l'alimentation du véhicule est rebranchée.

Aide au positionnement dans la voie (LPA)

REMARQUE

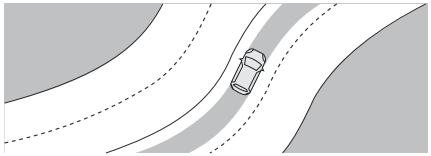
Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système aide le conducteur à gérer la direction, l'accélération et le freinage dans les limites des lois de la physique et des capacités du véhicule.
Certains éléments d'infrastructure routière ou des véhicules présents sur la route peuvent ne pas être vus correctement ou être mal interprétés par la caméra et le radar, ce qui peut entraîner un changement imprévu de direction, un manque de correction de la direction ou une gestion inadéquate de l'accélération ou du freinage.

L'aide au positionnement dans la voie est une amélioration du système d'aide au maintien dans la voie.
Le système activé repère les marquages de la voie à l'aide de la caméra placée en haut du

pare-brise. Il dirige le véhicule à l'intérieur de la voie détectée. Le conducteur remarque un mouvement de rotation du volant.



La position actuelle du véhicule dans la voie est ainsi maintenue.
Cette position n'est pas nécessairement le centre de la voie.
Lorsque le véhicule se déplace à sur le bord extérieur de la voie, le système corrige en douceur la trajectoire vers le centre de la voie actuelle lorsqu'une vitesse déterminée a été dépassée.
Le conducteur remarque à nouveau un mouvement de rotation du volant.



S'allume en vert lorsque le véhicule est dirigé par le système. Toutefois, le contrôle du véhicule peut être repris à tout moment par le conducteur.

Le conducteur doit donc exercer une force supplémentaire pour tourner le volant.
Si le système détecte que le conducteur ne tient pas assez fermement le volant, il déclenche une série d'alertes progressives.



Si l'interruption prend trop de temps, le système est désactivé, le témoin s'éteint au combiné.

Le système doit être réactivé par le conducteur. L'aide au positionnement dans la voie fonctionne uniquement avec le régulateur de vitesse adaptatif.

Conditions préalables requises

- L'aide à la conduite doit être désactivée.
- Le conducteur doit tenir le volant de direction.
- Les feux de direction ne sont pas activés.
- La fonction de contrôle électronique de stabilité est activée et ne fonctionne pas.
- Aucune fiche n'est branchée à la prise de courant de l'attelage de remorque.
- Aucune conduite dynamique n'est détectée, c'est-à-dire une pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Les limites des voies peuvent être clairement détectées par le système.
- Aucune roue de secours temporaire n'est utilisée.
- Le véhicule ne roule pas dans un virage serré.
- Aucun système de défaillance n'empêche les corrections.

Activation / Désactivation



1. Appuyer plusieurs fois jusqu'à ce que le mode d'aide à la conduite soit sélectionné. L'écran d'aide à la conduite s'affiche au combiné.
2. Appuyer plusieurs fois jusqu'à ce que le mode pour désactiver l'aide soit sélectionné.

Mise en pause / Suspension du système

REMARQUE

En utilisant le changement de voie semi-automatique, l'activation des feux de direction déclenche une manœuvre semi-automatique de changement de voie.

L'assistance au maintien de trajectoire avancée peut être mise en pause ou suspendue dans les situations suivantes :

- Le contrôle de stabilité dynamique fonctionne ou a été désactivé.
- Au moins un des marquages de voie n'est pas détecté par le système pendant plusieurs secondes. Le système se réactive lorsque les conditions de fonctionnement sont rétablies.
- Le conducteur actionne les feux de direction et tourne le volant.
- En conduisant hors des limites de la voie.
- Le volant est tenu trop serré ou tourné trop de manière dynamique.
- La pédale de frein ou la pédale d'accélérateur est enfoncée.
- Le régulateur de vitesse adaptatif est mis en pause.

- La route est trop étroite ou trop large.
- L'accélération latérale dans les virages est trop élevée.

Limitations du système

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Une caméra recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou impactée par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants
- Rapprochement des véhicules qui précèdent
- Routes inclinées
- Routes sinueuses ou vallonnées
- Mauvaises conditions d'éclairage
- Changements soudains d'éclairage
- une lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflète directement dans la lentille de la caméra
- conditions d'environnement défavorables, comme une forte pluie, du brouillard ou de la neige
- modifications sur le véhicule, par exemple pneus
- Routes avec un mauvais marquage des voies

Un message d'avertissement peut s'afficher lorsque le véhicule roule sur une longue ligne droite sur une chaussée lisse, même si le conducteur tient le volant correctement.
Désactiver le système s'il est perturbé par des traces de goudron, des ombres, des fissures sur la chaussée, des marquages de voie temporaires ou de chantier, ou d'autres imperfections de la route.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours maintenir son attention sur la route et son véhicule en bonne position sur la voie, pour éviter tout dommage matériel au véhicule ou des accidents corporels graves ou mortels.
Le système peut ne pas maintenir le véhicule dans la voie ou produire une alerte, même si un marquage au sol est détecté.
La direction du système peut ne pas être suffisante pour éviter une sortie de voie.
Le système peut ne pas détecter que le volant a été lâché pour des causes externes (état de la route ou du revêtement, conditions météorologiques, etc.).
Le conducteur est pleinement responsable du contrôle de son véhicule et doit toujours garder ses mains sur le volant en roulant.
L'utilisation du système sur des routes glissantes peut faire perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident. Désactiver le système.

Défaut



En cas de défaut, le voyant Service et ce pictogramme (orange) s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Changement de voie semi-automatique (SALC)

(Avec Drive Assist 2.0)

ⓘ REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Ce système assiste le conducteur pour effectuer un changement de voie.
Pour cela, il utilise la caméra située en haut du pare-brise, le radar situé à l'avant et les quatre radars d'angle situés dans les pare-chocs.

⚠ AVERTISSEMENT

Le volant est équipé d'un système de détection des mains pour éviter toute distraction de la part du conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur. Le conducteur reste responsable de sa conduite en surveillant son environnement et en gardant les mains sur le volant. Le conducteur doit intervenir dès qu'il estime que les conditions de circulation ou l'état de la chaus-

sée le nécessitent, par action sur le volant, pour la suspension temporaire du système. Toute intervention sur la pédale de frein qui entraîne la mise en pause ou la suspension de l'atténuateur de choc mobile provoquera également la désactivation du système.

Sélection du système

Pour que le système soit actif, deux conditions doivent être remplies :

- Drive Assist 2.0 doit être activé dans l'onglet Fonctions de l'application ADAS.
- SALC doit être sélectionné en appuyant successivement sur ASSIST du volant jusqu'à ce que Drive Assist 2.0 soit sélectionné.

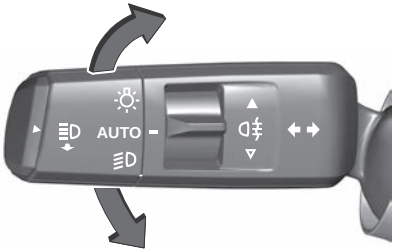
Une fois que SALC est actif et si la route sur laquelle le véhicule roule est éligible, SALC autorisera le dépassement automatique.

Conditions de fonctionnement

(Selon pays)

- Routes éligibles : routes à chaussées séparées avec accès interdit aux piétons et cyclistes.
- La ligne séparant les voies doit être suffisamment nette pour être repérée par le système.
- La position et la vitesse d'autres véhicules doivent permettre au système d'assurer un changement de voie en toute sécurité.
- Drive Assist 2.0 activé.
- Aide au maintien de la position dans la voie activée.
- Vitesse du véhicule comprise entre 70 et 180 km/h (43 mph et 112 mph).

Activation / Désactivation



- Actionner l'indicateur de direction du côté correspondant au changement de voie en dépassant ou non le point de résistance de la commande d'éclairage.

Le conducteur peut reprendre le contrôle du véhicule à tout moment :

- En désactivant l'indicateur de direction si le véhicule n'a pas encore franchi la ligne.
- En maintenant le volant fermement.
- En agissant sur les pédales.

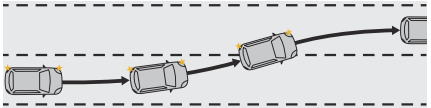
Pour plus d'informations sur les **Indicateurs de direction**, se reporter à la rubrique correspondante.

REMARQUE

En cas de forte accélération, le SALC peut se désactiver automatiquement.

Demande de changement de voie autorisée

Si l'indicateur de direction est enclenché et que les conditions requises sont réunies, une animation apparaît au combiné d'instruments pour initier la procédure d'aide au changement de voie.



Le système procède alors au changement de voie du véhicule.
Une fois la manœuvre effectuée, le système se désactive automatiquement et l'aide au maintien de la position dans la voie reprend la main.
Si l'indicateur de direction a été mis en dépassant le point de résistance, le conducteur doit le retirer.

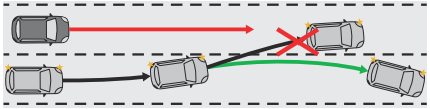
REMARQUE

Le conducteur doit tenir correctement le volant.
Dès que le changement de voie semi-automatique débute, le système dirige le véhicule vers la voie visée par de petites actions sur la direction pour le positionner dans la voie de destination.

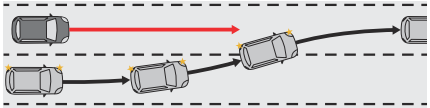
Le conducteur perçoit les mouvements du volant.

Interruption du changement de voie

Il est possible qu'en cours de changement de voie, les conditions nécessaires au fonctionnement du système ne soient plus remplies.



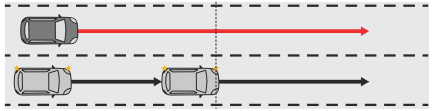
Si cela se produit avant que l'une des roues ait franchi la ligne séparant les deux voies, le système remet automatiquement le véhicule dans sa voie initiale (confirmé par l'affichage d'un message d'annulation de la manœuvre au combiné d'instruments et un signal sonore). Puis le système se désactive automatiquement.



Si cela se produit tandis que le changement de voie a commencé, le système demande au conducteur de reprendre immédiatement le contrôle du véhicule (confirmé par l'affichage d'un message au combiné d'instruments et un signal sonore), et le système se désactive automatiquement.

Demande de changement de voie refusée

À l'activation de l'indicateur de direction, si les conditions nécessaires ne sont pas remplies, les lignes s'affichent en orange au combiné d'instruments.



Le système maintient le véhicule dans la voie initiale. Le système se désactive et le changement de voie semi-automatique n'est pas réalisé.

Messages et alertes

L'ordre réel d'affichage des messages ou des alertes peut être différent.

Affichage	Commentaire
 (gris)/(gris continu)/(gris)	Système en attente de sélection.
 (gris)/(vert continu)/(vert)	Demande de sélection du système.
 (vert)/(vert continu)/(vert)	Système sélectionné.
 (vert)/(vert pointillé)/(vert)	Demande de confirmation pour une manœuvre de changement de voie.
 (vert)/(vert pointillé)/(vert)	Manœuvre de changement de voie en cours.
 (vert)/(orange continu)/(vert)	Manœuvre de changement de voie refusée à l'activation de l'indicateur de direction.



(orange)

"**Changement de voie interrompu : Restez dans la voie**"

Le système n'est pas capable de gérer la situation de conduite actuelle.
Freiner ou agir sur la direction, selon le contexte.



(bleu)

"**Changement de voie annulé**"

Poursuite du fonctionnement des systèmes : Aide au maintien au centre de la voie et Régulateur de vitesse adaptatif.
ou
Interruption à l'initiative du conducteur.



(rouge)

"**Reprenez le contrôle**"

Le système n'est pas capable de gérer la situation de conduite actuelle.
Freiner, accélérer ou agir sur la direction, selon le contexte.

Limites de fonctionnement

Utiliser le système uniquement sur une voie de circulation. Le système peut ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Port de gants épais.
- Mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, chute de neige, pluie, brouillard).
- Éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombre et de lumière).
- Zone du pare-brise devant la caméra encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou masquée par un autocollant.
- Marquages au sol dégradés, partiellement masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux, raccords de revêtement).
- Roulage dans un virage serré.
- Routes sinueuses.
- Raccords de goudron sur la chaussée.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Conditions météorologiques défavorables.
- Chaussée à faible adhérence (risque d'aquaplanning, neige, verglas).
- Zones de travaux et de péages.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le système détecte que le conducteur ne tient pas suffisamment le volant, il déclenche une série d'alertes progressives puis, en l'absence de réaction du conducteur, il se désactive.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

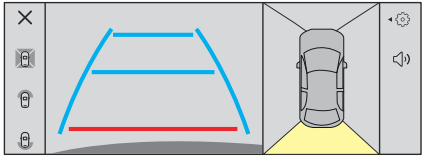
Système d'aide au stationnement et à la marche arrière

Vision panoramique

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Ce système permet de visionner sur l'écran tactile les alentours proches du véhicule à l'aide de caméras, situées à l'avant et à l'arrière du véhicule, ainsi que sous les rétroviseurs extérieurs.



L'écran se divise en 4 parties avec deux menus latéraux, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.

Les capteurs de stationnement complètent l'information dans la vue de dessus du véhicule.
En fonction de l'angle de vue choisi dans le menu latéral gauche, le système apporte une aide visuelle spécifique dans des conditions de conduite particulières comme s'engager dans un carrefour sans visibilité ou manœuvrer dans des zones à visibilité réduite.
Différentes vues contextuelles sont disponibles pour l'arrière ou pour l'avant :

- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

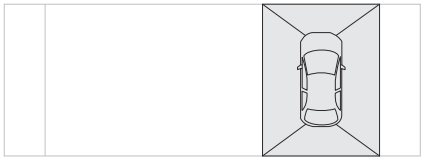
En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).
À tout moment, pendant la manœuvre, le type de vue est modifiable.
L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement

Vue reconstituée

Les caméras s'activent et une reconstitution d'une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche s'affiche sur l'écran tactile.

Vue en direct



Les vues avant, arrière et latérales apparaissent automatiquement dans la vue de dessus du véhicule.
Il est également possible d'afficher en direct n'importe quelle vue en sélectionnant la zone correspondante.
La vue avant peut être sélectionnée en marche avant jusqu'à 16 km/h.

REMARQUE

L'installation de l'écran grand froid peut altérer l'image transmise par la caméra avant.

Paramètres

Dans le menu latéral :

Cette fenêtre permet de régler le volume du signal sonore.

Ce bouton permet de couper/réactiver le signal sonore.

Activation / Désactivation

Automatique

Avec la caméra arrière, moteur tournant et véhicule à l'arrêt, la vision arrière s'affiche automatiquement si la marche arrière est engagée.
Avec la caméra avant, moteur tournant et vitesse inférieure à 16 km/h, la vision avant s'affiche automatiquement si une vitesse est engagée.

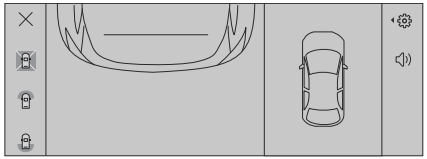
Manuel

Dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions > Caméra panoramique**

Le système est désactivé :

- Automatiquement pour l'arrière, au retrait de la marche arrière.
- automatiquement pour l'avant, à partir d'environ 16 km/h.
- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de la tablette tactile.

Vue zoom automatique



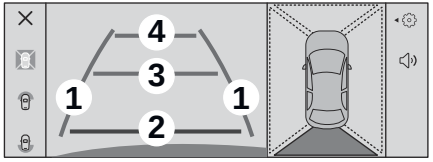
La caméra avant ou arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus avant ou arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants.
À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs avant ou arrière, la vue agrandie automatique s'affiche à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre.
Cette vue est uniquement disponible automatiquement.

Selon version, elle peut être activée / désactivée dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

REMARQUE

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.
Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.
L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue Standard

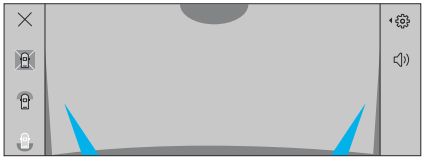


En fonction du contexte, la zone située derrière ou devant le véhicule s'affiche à l'écran.

Les lignes de gabarit en bleu (à l'arrière) / en orange (à l'avant) (**1**) représentent la largeur du véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant.

À partir du pare-chocs arrière ou avant, la ligne rouge (**2**) représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues (à l'arrière) / orange (à l'avant) (**3**) et (**4**), respectivement à 1 m et à 2 m.
Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral gauche.

Vue panoramique

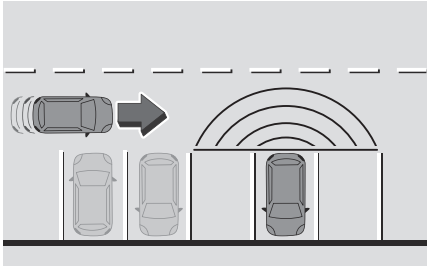


La vue panoramique arrière ou avant permet de quitter une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.
Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.
Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral gauche.

Alerte de trafic arrière

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

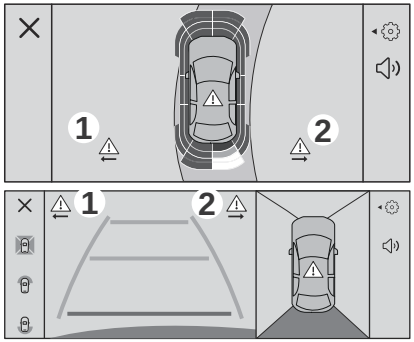


À l'engagement de la marche arrière moteur tournant ou pendant une marche arrière jusqu'à 10 km/h, ce système avertit de l'approche d'obstacles (par ex. piéton, cycliste, véhicule, camion, moto) dans les zones d'angles morts du véhicule, grâce aux radars implantés dans le pare-chocs.
Le système détecte des obstacles qui se déplacent à une vitesse supérieure à 3 km/h et à une distance maximale de 40 m.
Le système fonctionne en complément des fonctions Aide au stationnement, Caméra de recul ou Vision panoramique (selon version).

AVERTISSEMENT

Le conducteur doit surveiller son environnement avant et pendant toute la manœuvre. Rouler lentement et prudemment en marche arrière en cas de visibilité faible ou nulle.

Principe de fonctionnement



Lorsqu'un obstacle en approche est détecté, le symbole (**1**) ou (**2**) clignote à l'écran tactile, dans la vue de l'Aide au stationnement ou dans les différentes vues contextuelles des fonctions Caméra de recul ou Vision panoramique (selon version).
Le symbole est complété par un signal sonore lorsque le véhicule recule.



Un obstacle est en approche dans la zone d'angle mort sur le côté arrière droit / arrière gauche ou des deux côtés du véhicule.

En cas de dysfonctionnement de ces fonctions d'affichage visuel, de l'écran tactile, ou si le conducteur désactive les vues de ces fonctions sur l'écran tactile, la détection d'un obstacle en approche est toujours signalée par le signal sonore lorsque le véhicule est en marche arrière.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

L'état du système est mémorisé à la coupure du contact.

Limites de fonctionnement

Le système peut ne pas fonctionner dans les cas suivants :

- Remorque attelée au véhicule.
- Utilisation d'un porte-vélos sur attelage.
- Changements extrêmes de température.
- Pare-chocs arrière endommagé.
- Accumulation ou projection d'éléments extérieurs (exemple : boue, givre, neige), pose d'autocollants.

⚠ AVERTISSEMENT

Il peut arriver que des avertissements ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés.
En conséquence, rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de retouche de peinture sur le pare-chocs arrière, consulter le réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peintures pourraient perturber le fonctionnement des radars.

Défaut

En cas de dysfonctionnement, au passage de la marche arrière, pendant une marche arrière ou lorsque le conducteur tente d'activer le système, un message apparaît au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

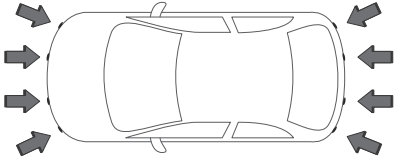
Ce message apparaît au combiné d'instruments "**Capteur d'aide au stationnement occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si les radars d'angle, la caméra de recul et/ou les capteurs de stationnement arrière sont recouverts de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Capteurs de stationnement

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système détecte et signale la proximité d'obstacles (par exemple piéton, véhicule, arbre, barrière) grâce à des capteurs situés dans le pare-chocs.

Capteurs de stationnement arrière

Le démarrage du système est disponible dans les conditions suivantes :

- Au passage de la marche arrière.
- En marche arrière (par exemple en descente, au neutre).

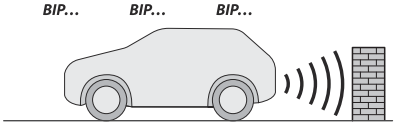
Il est signalé par un signal sonore de confirmation et une indication sur l'écran.

REMARQUE

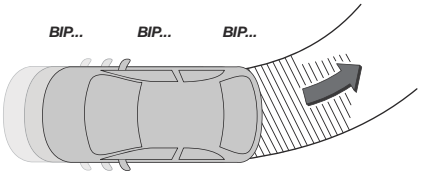
Si un obstacle est détecté dès l'engagement de la marche arrière, un signal sonore de détection est émis directement à la place du signal sonore de confirmation.

Si aucun signal sonore n'est émis, si l'indication de l'écran ne s'affiche pas ou si un message d'avertissement apparaît, cela signifie que le système a un problème.

Aide sonore



Le système signale la présence d'obstacles à la fois dans la zone de détection des capteurs et dans la trajectoire du véhicule définie par l'orientation du volant.



Selon version, dans l'exemple illustré, seuls les obstacles présents dans la zone hachurée seront signalés par l'aide sonore.

L'information de proximité est donnée par un signal sonore discontinu, dont la fréquence est d'autant plus rapide que le véhicule est proche de l'obstacle.
Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle devient inférieure à une trentaine de centimètres, le signal sonore devient continu.
Le son diffusé par le haut-parleur (droit ou gauche) indique de quel côté se situe l'obstacle.
Le signal sonore est automatiquement suspendu lorsque le véhicule est à l'arrêt pendant quelques secondes.
Le signal sonore est automatiquement rétabli lorsque le véhicule se remet en mouvement ou si un obstacle se rapproche du véhicule.

Réglage du signal sonore de détection

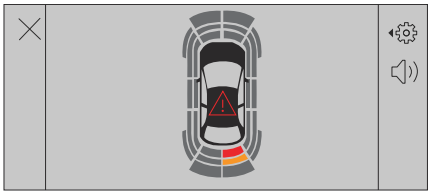


Une pression sur ce bouton ouvre la fenêtre de réglage du volume du signal sonore.



Une pression sur ce bouton coupe/rétablit le signal sonore.

Aide graphique



Elle complète l'aide sonore, sans tenir compte de la trajectoire du véhicule, par l'affichage

à l'écran de segments dont l'emplacement représente la distance entre l'obstacle et le véhicule (blanc : éloigné, orange : proche, rouge : très proche).

Au plus près de l'obstacle, le symbole "**Danger**" s'affiche à l'écran.

Fermeture de la fenêtre d'affichage du système



L'appui sur ce bouton ferme la fenêtre d'affichage du système.



Ce voyant d'avertissement clignote lors de la détection d'un obstacle au tableau de bord.

REMARQUE

Couper l'assistance sonore / Fermer l'assistance visuelle

Si le signal sonore de détection est coupé ou si la fenêtre d'affichage du système est fermée par le conducteur pendant la détection d'obstacle, seul le témoin continue de clignoter sur le tableau de bord.

Capteurs de stationnement avant

En complément les capteurs stationnement arrière, les capteurs de stationnement avant se déclenchent lorsqu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h.

L'aide au stationnement avant est interrompue si le véhicule s'arrête plus de 3 secondes en marche avant, s'il n'y a plus d'obstacle détecté ou dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.

REMARQUE

Le son diffusé par le haut-parleur (avant ou arrière) permet de situer l'obstacle par rapport au véhicule, dans la trajectoire du véhicule, à l'avant ou à l'arrière.

Activation / Désactivation

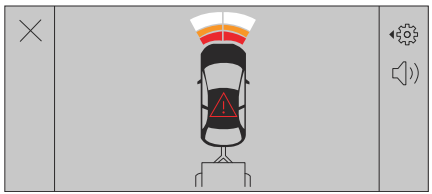
(Selon pays de commercialisation)
Par défaut, le signal sonore s'active automatiquement à chaque fois que le véhicule recule.

REMARQUE

Ce système ne peut pas être désactivé.



Le système peut être démarré manuellement et le signal sonore peut être activé/désactivé dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.



REMARQUE

L'aide au stationnement arrière est désactivée automatiquement en cas de branchement d'une remorque ou d'un porte-vélo sur un dispositif d'attelage installé selon les préconisations du Constructeur.
Dans ce cas, le dessin d'une remorque s'affiche à l'arrière de la représentation du véhicule.

REMARQUE

Au démarrage du véhicule, les aides graphique et sonore sont seulement disponibles après le démarrage de la tablette tactile.

Limites de fonctionnement

L'inclinaison du véhicule en cas de chargement important du coffre peut perturber les mesures de distance.
En cas de panne de boîte de vitesses, le système n'est pas actif lorsque la marche arrière est engagée.

Défaut

REMARQUE

En cas de défaillance de l'affichage ou des haut-parleurs, le système peut être perturbé ou indisponible.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de défaillance du véhicule, il se peut que le système soit désactivé.



En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore (bip court).

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.



Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message "**Capteur d'aide au stationnement occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

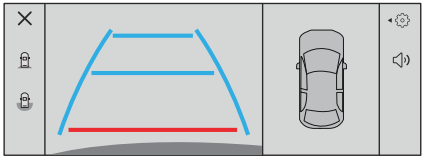
Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si les capteurs arrière et/ou avant sont recouverts de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Télécaméra arrière (RVC)

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

À l'engagement de la marche arrière, moteur tournant, ce système affiche sur l'écran tactile des vues des alentours proches du véhicule à l'aide d'une caméra, située à l'arrière du véhicule.

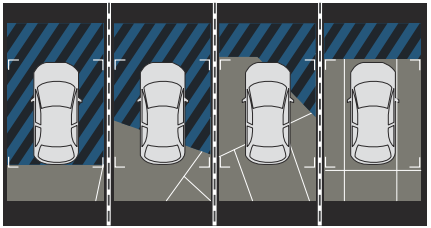


L'écran se divise en 4 parties avec deux menus latéraux, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.
Les capteurs de stationnement complètent l'information dans la vue de dessus du véhicule.
Différentes vues contextuelles sont disponibles :

- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).
À tout moment, pendant la manœuvre, le type de vue est modifiable.
L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement



À l'aide de la caméra, les alentours proches du véhicule sont enregistrés pendant les manœuvres à basse vitesse.
Une image du dessus du véhicule dans son environnement proche est créée en temps réel (sur le côté de l'écran), au fur et à mesure de la progression du véhicule.
Cette vue permet de faciliter l'alignement du véhicule lors du stationnement et de percevoir les obstacles situés à proximité.
Elle s'efface automatiquement si le véhicule reste immobile trop longtemps.

REMARQUE

Une buse supplémentaire est implantée au dessus de la plaque minéralogique pour

nettoyer la caméra de recul (selon la version).

Paramètres

Dans le menu latéral :

Cette fenêtre permet de régler le volume du signal sonore.

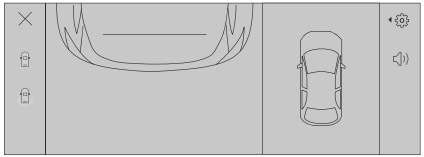
Ce bouton permet de couper/réactiver le signal sonore.

Activation / Désactivation

Pour activer la caméra, engager la marche arrière.
Le système est désactivé :

- Au retrait de la marche arrière.
- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de la tablette tactile.

Vue zoom automatique



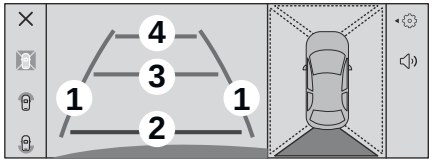
La caméra arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants.

À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs arrière, la vue zoom automatique s'affiche à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre. Cette vue est uniquement disponible automatiquement.

REMARQUE

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.
Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.
L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue Standard



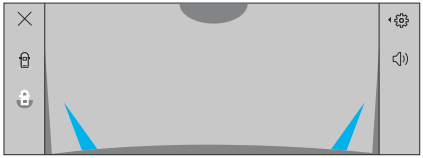
La zone située derrière le véhicule s'affiche à l'écran.

Les lignes bleues (**1**) représentent la largeur du véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant.

À partir du pare-chocs arrière, la ligne rouge (**2**) représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues (**3**) et (**4**), respectivement à 1 m et à 2 m.

Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral.

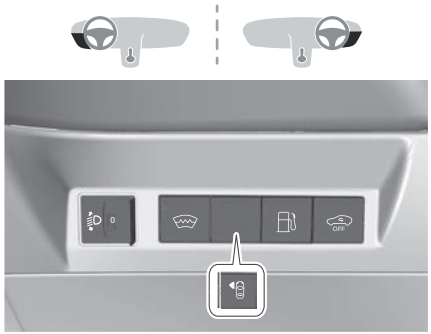
Vue panoramique

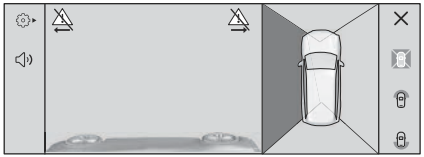


La vue panoramique permet de quitter, en marche arrière, une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.
Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.
Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral.

Vue latérale

(Selon version)
En utilisant une caméra sur le rétroviseur extérieur du côté passager, le véhicule peut afficher une vue conçue pour améliorer la visibilité du conducteur lorsqu'il se gare près d'un obstacle du côté passager.
Lorsque la vitesse est inférieure à 16km/h (10 mph), une pression sur le bouton de vue latérale ouvre le mode Vue latérale.





Pour quitter le mode Vue latérale :

- Couper le moteur.
- Dépasser 16 km/h (10 mph).
- Appuyer sur la croix de l'écran d'infodivertissement pour quitter le mode.

Système de détection de perte d'attention du conducteur

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Le système de détection de perte d'attention du conducteur surveille le temps de conduite et la vigilance du conducteur. Le contrôle de la vigilance du conducteur est basé sur les variations de trajectoire du véhicule par rapport au marquage des voies, et sur l'analyse du visage du conducteur (selon version).
Le système ne peut pas se substituer à la vigilance dont doit faire preuve le conducteur.

AVERTISSEMENT

En aucun cas, ces systèmes n'ont pour but de maintenir le conducteur éveillé ou de l'empêcher de s'endormir au volant.
Il est de la responsabilité du conducteur de s'arrêter lorsqu'il se sent fatigué.
Faire une pause en cas de sensation de fatigue ou au minimum toutes les 2 heures.

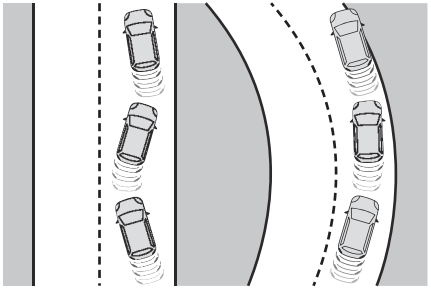
Alerte Attention Conducteur par minuterie

S'éclaire en tant que partie intégrante d'un message, accompagné d'un signal sonore. 2h de conduite à des vitesses supérieures à 70 km/h (43 mph) se sont écoulées. Faire une pause.

L'alerte est répétée toutes les heures jusqu'à ce que le véhicule soit arrêté, quelle que soit l'évolution de la vitesse du véhicule.
Le décompte de l'alerte de temps de conduite est remis à zéro lorsque :

- L'allumage a été coupé pendant quelques minutes
- ou la ceinture de sécurité du conducteur a été détachée
- la porte conducteur a été ouverte.

Alerte Attention Conducteur par caméra avant



Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 70 km/h (43 mph).

Le système peut effectuer une procédure d'apprentissage jusqu'à 30 minutes après le début de la surveillance. Durant cette période, le comportement de conduite individuel du conducteur est analysé et aucune alerte n'est émise.
Dans certaines conditions routières (revêtement de chaussée dégradé ou vents forts, etc.), le système peut déclencher des alertes indépendamment du niveau de vigilance du conducteur.

Alerte conducteur

Allumé, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Une somnolence ou une distraction a été détectée.

Après trois alertes, le témoin s'allume à nouveau, accompagné d'un message et d'un signal sonore plus prononcé.

Alerte Attention Conducteur par caméra de surveillance du conducteur

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter le risque de lésion oculaire : Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant.

Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 20 km/h (13 mph).
Le système surveille et analyse les signes visuels et la somnolence et la distraction du conducteur en surveillant les mouvements du visage, de la tête et des yeux.
Le système n'enregistre pas de vidéo et n'est pas non plus capable d'identifier le conducteur.
Les signes visuels de somnolence et de distraction du conducteur peuvent être les suivants :

- Le conducteur détourne plus longtemps et plus souvent son regard du trafic
- Ses paupières se ferment ou clignotent
- Signes de micro-sommeil

Si le système détecte certains mouvements faciaux, par exemple une fermeture complète des yeux pendant un certain temps, ou s'il analyse un certain niveau de somnolence ou de distraction, une alerte est déclenchée.

Alerte conducteur

Le conducteur est alerté par un message et un signal sonore retentit.

Allumé, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Une somnolence ou une distraction a été détectée.

Allumé, accompagné d'un message et d'un signal sonore prononcé.
Une distraction ou une somnolence importante est détectée (micro-sommeil, épisodes de sommeil).

Les alertes de somnolence et de micro-sommeil ne se déclenchent qu'après quelques minutes de conduite et à partir d'une certaine vitesse.

Activation / Désactivation

Par défaut, à chaque démarrage, la fonction est automatiquement activée.

Les paramètres sont modifiés dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

La désactivation est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

⚠ AVERTISSEMENT

Mode Sécurité Alerte Attention Conducteur

Si la somnolence du conducteur est détectée, les systèmes d'**aide au maintien dans la voie (LKA)** et de **freinage actif d'urgence (AEB)** sont automatiquement réactivés (s'ils ont été désactivés par le conducteur dans l'application **ADAS**) et le seuil de déclenchement de la fonction d'**Alerte**

risque de collision est fixé à sa valeur la plus sensible.
Il est recommandé de désactiver la détection des distractions dans l'application **ADAS** dans les mêmes cas que ceux pour lesquels il est recommandé de désactiver les systèmes d'**aide au maintien dans la voie (LKA)** et de **freinage actif d'urgence (AEB)**.

Réinitialisation

Selon version, la détection de somnolence et de distraction du conducteur est réinitialisée dans les situations suivantes :

- L'allumage a été coupé pendant quelques minutes
- Le conducteur a changé
- Le système est resélectionné

Limitations du système

Le système avec caméra avant peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- Faible visibilité consécutive à un éclairage insuffisant de la chaussée, des chutes de neige, de fortes pluies, du brouillard dense, etc.
- Éblouissement provoqué par les phares des véhicules approchant en sens inverse, au lever/coucher de soleil, les réflexions lumineuses sur les routes humides, les sorties de tunnel, les alternances d'ombre et de lumière, etc.
- Aucun marquage de voie détecté ou marquages de voie trop nombreux en raison de travaux routiers.
- Véhicules proches à l'avant.
- Routes sinueuses ou étroites.
- Assistance avancée au maintien de trajectoire active.
- Caméra avant recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saletés, ou affectée par des dommages du pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants.

La caméra de surveillance du conducteur peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- la caméra de surveillance du conducteur est recouverte de saletés ou d'objets étrangers, par exemple des autocollants.
- Le conducteur porte des lunettes de vue ou des lunettes de soleil présentant certaines caractéristiques (par exemple, une protection élevée contre les infrarouges, etc.).
- La caméra de surveillance du conducteur est exposée à des températures extrêmement élevées.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.



S'allume avec le message **"Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.
Si le voyant d'avertissement resté allumé après avoir nettoyé la caméra, faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



S'allume au combiné, accompagné d'un message.
La caméra de surveillance du conducteur n'est pas en mesure de détecter les mouvements du visage et/ou des yeux, par exemple à cause de lunettes de soleil.

Système d'assistance à la conduite hors route et gamme lente

Contrôle de descente en pente (HADC)

Système de contrôle en descente sur pentes moyennes à fortes, sur chaussées goudronnées ou non (par exemple gravier, boue).

Ce système permet de réduire le risque de glissade ou d'emballement du véhicule lors de sa progression en descente, en marche avant comme en marche arrière.
En descente, le système assiste le conducteur dans la mise en mouvement du véhicule à une vitesse constante, en fonction du rapport engagé, tout en relâchant progressivement les freins.

REMARQUE

Pour que le système s'active, la pente doit être supérieure à 5 %. Le système peut être utilisé avec la transmission au point mort.
À défaut, engager un rapport correspondant à la vitesse pour éviter que le moteur cale. Avec une transmission automatique, le système peut être utilisé avec le sélecteur en **N**, **D** ou **R**.

REMARQUE

Lorsque ce système entre en régulation, le système de freinage d'urgence actif est automatiquement désactivé.

REMARQUE

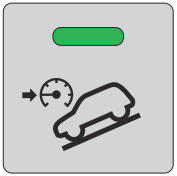
Le système n'est plus disponible, si la vitesse du véhicule est :

- supérieure à 70 km/h (43 mph).
- gérée par le régulateur de vitesse adaptatif, suivant le type de transmission.

Mise en service

Par défaut, le système n'est pas sélectionné. L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.







Pour sélectionner le système, vitesse inférieure à 50 km/h (31 mph), appuyer sur ce bouton jusqu'à l'allumage de son témoin vert ; ce témoin apparaît en gris au combiné.



Vitesse inférieure à 30 km/h (19 mph), le système devient actif ; ce témoin s'allume en vert au combiné.

- Dès que le véhicule commence sa descente, le conducteur peut relâcher les pédales d'accélérateur et de frein, le système régule la vitesse :



Si la transmission est engagée sur le premier ou le deuxième rapport, la vitesse diminue et le témoin clignote rapidement.

Si la transmission est au neutre ou si la pédale d'embrayage est enfoncée, la vitesse diminue et le témoin clignote lentement ; dans ce cas, la vitesse maintenue en descente est plus lente.
En descente, véhicule à l'arrêt, si le conducteur relâche les pédales d'accélérateur et de frein, le système relâchera les freins pour une mise en mouvement progressive du véhicule.
Les feux stop s'allument automatiquement lorsque le système est en régulation.
Si la vitesse dépasse 30 km/h (19 mph), la régulation se met en pause automatiquement, le témoin repasse en gris au combiné, mais le témoin vert du bouton reste toujours allumé.
La régulation reprend automatiquement dès que la vitesse repasse en dessous de 30 km/h, que les conditions de pente et de relâchement des pédales sont respectées.
À tout moment, il est possible d'appuyer de nouveau sur la pédale d'accélérateur ou de frein.

Arrêt

- Appuyer sur le bouton jusqu'à l'extinction de son témoin ; le témoin s'éteint au combiné.

Au-delà de 70 km/h (43 mph), le système se désactive automatiquement ; le témoin du bouton s'éteint.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume en vert au combiné d'instruments, accompagné d'un message.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Aide au démarrage en côte (HSA)

Ce système maintient le véhicule immobilisé un court instant (environ 2 secondes) lors d'un démarrage en pente, le temps de passer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur.
Le système est actif uniquement lorsque :

- Le véhicule a été complètement immobilisé pied sur la pédale de frein.
- Certaines conditions de pente sont réunies.
- La porte conducteur est fermée.

⚠ AVERTISSEMENT

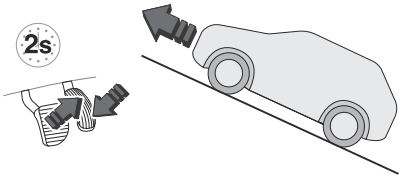
Ne pas sortir du véhicule pendant la phase de maintien temporaire de l'aide au démarrage en pente.

Si quelqu'un doit sortir du véhicule moteur tournant, serrer manuellement le frein de stationnement. Puis vérifier que le voyant de frein de stationnement et le voyant **P** de la commande sont allumés de manière fixe.

⚠ AVERTISSEMENT

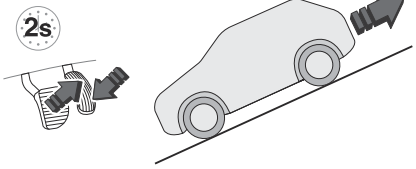
L'aide au démarrage en pente ne peut pas être désactivée. Cependant, l'utilisation du frein de stationnement pour immobiliser le véhicule interrompt son fonctionnement.

Fonctionnement



En pente montante, véhicule à l'arrêt, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein :

- Si le mode **D**, **M** ou **B** est sélectionné sur une transmission automatique.
- Si le mode **D** est sélectionné sur le sélecteur de marche.



En descente, véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné, accompagnés d'un message.

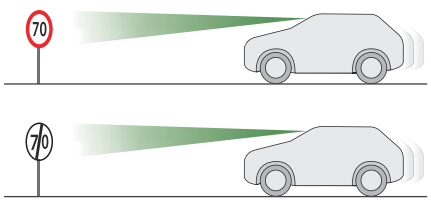
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Autres fonctions d'aide à la conduite

Reconnaissance des panneaux routiers (TSR)

ⓘ REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système affiche au combiné d'instruments la vitesse maximale autorisée localement, à partir de :

- Panneaux de limitation de vitesse détectés par la caméra.
- Informations sur les limitations de vitesse issues de la cartographie du système de navigation embarqué.
- Informations sur les limitations de vitesse des services connectés.
- Panneaux indiquant une zone de rencontre détectés par la caméra.

Panneau détecté	Vitesse proposée (calculée)
Entrée dans une zone de rencontre Exemple : 	**Sans Connect Nav** 12 mph ou 20 km/h (selon l'unité du combiné d'instruments) **Avec Connect Nav** Affichage de la vitesse en vigueur dans le pays de circulation.

Certains panonceaux détectés par la caméra.

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
Limitation de vitesse en cas de pluie Exemples : 	Si la commande d'essuie-glace est en position "balayage intermittent" ou "balayage automatique" (afin que le capteur de pluie soit activé) : 110 km/h (68 mph) (exemple)
Limitation de vitesse en cas de remorquage 	Si un attelage homologué est fixé sur le véhicule : 90 km/h (56 mph) (exemple)
Limitation de vitesse applicable pendant une certaine distance Exemple : 	70 km/h (43 mph) (exemple)

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
Limitation de vitesse pour les véhicules dont le poids total autorisé en charge ou le poids total roulant autorisé est inférieur à 3,5 tonnes 	90 km/h (56 mph) (exemple)
Limitation de vitesse en cas de neige Exemple : 	Si la température extérieure est inférieure à 3°C : 30 km/h (19 mph) (exemple) avec un symbole de flocon de neige
Limitation de vitesse pendant certains horaires Exemple : 	30 km/h (19 mph) (exemple) avec un symbole d'horloge

REMARQUE

Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télé-

matique et est immédiatement supprimé après traitement.
Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible.
Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité des services connectés.

⚠ AVERTISSEMENT

Afin d'obtenir une information de limitation de vitesse issue du système de navigation pertinente, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement la cartographie de la navigation embarquée.

⚠ AVERTISSEMENT

L'unité de la limitation de vitesse (km/h ou mph) dépend du pays traversé.
Elle est à prendre en compte lors du respect de la vitesse maximale autorisée.
Pour que le système fonctionne correctement lors d'un changement de pays, l'unité de vitesse du combiné doit correspondre à celle du pays de circulation.
La sélection du pays n'est disponible que pour les systèmes audio sans navigation embarquée.

⚠ AVERTISSEMENT

La lecture automatique des panneaux est un système d'aide à la conduite et n'affiche pas toujours les limitations de vitesse correctes.
Les panneaux de limitation de vitesse présents sur la route sont toujours prioritaires par rapport à l'affichage à ceux affichés par le système.
Le système est conçu pour détecter les panneaux conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

ⓘ REMARQUE

Les limitations de vitesse spécifiques, telles que celles destinées aux poids lourds, ne sont pas affichées.
L'affichage de la limitation de vitesse dans le combiné s'actualise au dépassement d'un panneau de signalisation destiné aux voitures (véhicules légers).

Affichage des informations au combiné d'instruments



1 Indication de la fin de limitation de vitesse

ou

2 Indication de la limitation de vitesse détectée



Le système est activé, mais il n'est pas capable de détecter le panneau routier ou les informations sur la limitation de vitesse ne sont pas connues.



À la détection d'une information de limitation de vitesse, le système affiche la valeur, accompagnée d'un signal sonore.

ⓘ REMARQUE

Le signal sonore peut être désactivé au menu ADAS de l'écran tactile.



Pour une vitesse maximale proposée, lorsque la vitesse du véhicule la dépasse, la vitesse s'affiche en clignotant pendant 3 secondes.



Si le véhicule continue à dépasser la vitesse maximale, la vitesse s'affiche en clignotant

pendant 8 secondes, accompagnée d'un signal sonore.

Limites de fonctionnement

Le système ne prend pas en compte les réductions de limitations de vitesse imposées notamment dans les cas suivants :

- Pollution atmosphérique.
- Remorquage.
- Conduite avec roue de secours de type galette ou chaînes à neige.
- Pneu réparé avec le kit de dépannage provisoire.
- Jeunes conducteurs.

Il est possible que le système n'affiche pas de limitation de vitesse s'il ne détecte pas de panneaux pendant une certaine durée et dans les situations suivantes :

- Signalisation routière non standard.
- Panneaux masqués, endommagés ou déformés.

Paramètres

Activation / Désactivation

Par défaut, l'alerte sonore d'excès de vitesse est automatiquement activée à chaque démarrage du moteur.



L'alerte d'excès de vitesse et le son de changement de limite de vitesse peuvent être activés / désactivés.

ou Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

REMARQUE

Le système ne peut pas être désactivé.
Le changement de limite de vitesse est mémorisé à la coupure du contact.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.



Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté. Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Préconisation de vitesse de consigne

Le conducteur peut retenir la vitesse affichée par le système **Reconnaissance des panneaux routiers (TSR)** comme vitesse de consigne pour le limiteur de vitesse, le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif à l'aide de la touche **OK**.
En cas de détection de pluie, le système propose au conducteur une vitesse de consigne inférieure à la vitesse lue / issue de la cartographie afin de s'adapter aux conditions météorologiques (par exemple sur autoroute, la vitesse proposée est de 110 km/h au lieu de 130 km/h).

REMARQUE

Pour plus d'informations sur le **Limiteur de vitesse**, le **Régulateur de vitesse.** ou le **Régulateur de vitesse adaptatif**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Limiteur de vitesse ⇨179
Régulateur de vitesse ⇨180
Régulateur de vitesse adaptatif ⇨183

Préconisation anticipée de la vitesse de consigne

Avec Drive Assist Plus 2.0 activé, le système détecte le prochain panneau de limitation de vitesse, l'affiche en arrière-plan et propose cette nouvelle vitesse comme vitesse de consigne.
Une fois mémorisée :

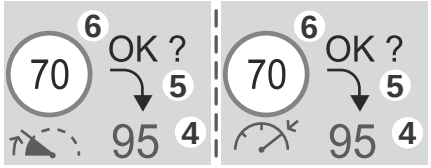
- Si la vitesse de consigne est inférieure à la précédente, le véhicule ralentit pour atteindre cette nouvelle vitesse au niveau du panneau.
- Si la vitesse de consigne est supérieure à la précédente, le véhicule accélère à cette nouvelle vitesse à partir du panneau.

Commandes au volant

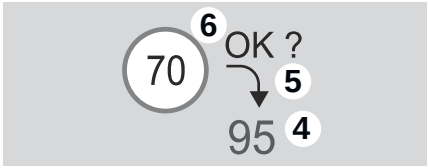


1. Sélection du mode Limiteur de vitesse
2. Sélection du mode régulateur
3. Mémorisation de la vitesse de consigne

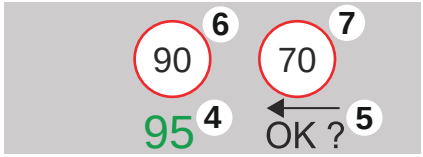
Affichage des informations au combiné d'instruments



Sans préconisation anticipée de vitesse de consigne



Avec préconisation anticipée de vitesse de consigne



4. Vitesse de consigne actuelle
5. Invite de mémorisation de la vitesse
6. Indication de la limitation de vitesse en cours
7. Indication de la prochaine limitation de vitesse

Conditions de fonctionnement

- Routes éligibles : routes à chaussées séparées avec accès interdit aux piétons et cyclistes.
- Drive Assist Plus 2.0. activé.
- Vitesse du véhicule comprise entre 0 et 180 km/h (0 mph et 112 mph).
- Volant tenu correctement par le conducteur.

Mémorisation de la vitesse de consigne

- Mettre en marche le limiteur de vitesse (**1**) LIMIT ou le régulateur de vitesse (**2**) ASSIST.

Les informations liées au limiteur de vitesse ou au régulateur de vitesse s'affichent.

À la détection d'une nouvelle vitesse de consigne, le système affiche la valeur et " **OK ?** " pour proposer de l'enregistrer comme nouvelle vitesse de consigne.

REMARQUE

En cas d'écart inférieur à 5 km/h (3 mph) entre la vitesse de consigne et la vitesse affichée par la Reconnaissance automatique des panneaux routiers, le symbole "**OK?**" ne s'affiche pas.

Selon les conditions de route, plusieurs vitesses peuvent s'afficher.

- Appuyer sur (**3**) **OK** pour valider la nouvelle vitesse de consigne.

L'afficheur revient ensuite à l'affichage courant.

Reconnaissance étendue des panneaux routiers

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système complémentaire reconnaît ces panneaux de signalisation routière et les affiche au combiné d'instruments.
À son approche, le pictogramme du panneau correspondant s'affiche au combiné d'instruments.

AVERTISSEMENT

Les panneaux routiers réels sont toujours prioritaires par rapport à ceux affichés par le système.
Les panneaux doivent être conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.
Les panneaux peuvent varier en fonction de la configuration du véhicule.

Activation / Désactivation

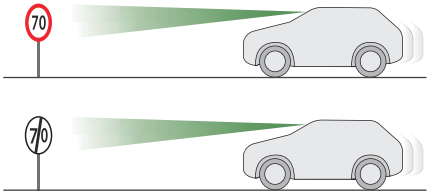


Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Assistant de détection des panneaux routiers (TSA)

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

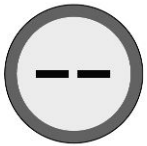


Ce système affiche au combiné d'instruments la vitesse maximale autorisée localement, à partir de :

- Panneaux de limitation de vitesse détectés par la caméra.
- Informations sur les limitations de vitesse issues de la cartographie du système de navigation embarqué.
- Informations sur les limitations de vitesse des services connectés.
- Panneaux indiquant une zone de rencontre détectés par la caméra.

Assistant de vitesse intelligent

À l'aide de la caméra montée en haut du pare-brise et du système de navigation intégré au véhicule, ce système détecte et lit les panneaux de limitation de vitesse et de fin de limitation de vitesse au combiné. Jusqu'à deux panneaux de limitation de vitesse, y compris des panneaux supplémentaires, sont affichés au combiné. Si plusieurs limitations de vitesse sont reconnues, le véhicule peut analyser et afficher la limitation de vitesse en vigueur.
Lorsqu'un panneau routier pour une certaine zone, par exemple une ville ou une autoroute, est reconnu et que le véhicule est équipé d'une navigation intégrée, la limite de vitesse correspondante est également affichée.
Si le système est activé, mais ne détecte pas de panneau de limitation de vitesse, le panneau suivant est affiché :



Si le véhicule dépasse la limite de vitesse d'au moins 5 km/h, la limite de vitesse affichée clignote pendant 10 secondes environ.

Activation/Désactivation



- Faire des appuis successifs sur ce bouton jusqu'à l'affichage du mode Drive Assist Plus au combiné d'instruments.

Après quelques secondes, le mode Drive Assist Plus est sélectionné. La zone des Aides à la conduite s'affiche au combiné d'instruments.



La couleur des symboles, représentant le volant et les lignes latérales, dépend de l'état de fonctionnement du système :



(gris) Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.



(vert) Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



(orange) Dysfonctionnement du système.

- Faire de nouveau des appuis successifs sur ce bouton jusqu'à l'affichage du mode **OFF** au combiné d'instruments.

Après quelques secondes, le mode Drive Assist Plus est désélectionné. La zone des aides à la conduite disparaît.

Assistant de vitesse intelligent avancé

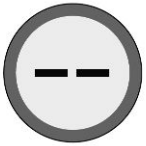
Ce système affiche en permanence les informations relatives aux limitations de vitesse au combiné, indépendamment de la vitesse du véhicule.
Selon version, la fourniture de l'information sur les limites de vitesse implique les systèmes suivants :

- la caméra montée en haut du pare-brise
- le système de navigation intégré du véhicule
- service de télématique

En cas de déplacement sur une route sans limitation de vitesse, par exemple sur les autoroutes allemandes, le panneau suivant est affiché :



Si aucune information de limite de vitesse ne peut être obtenue, le panneau suivant est affiché :



Si une nouvelle limite de vitesse est fournie, un signal sonore de confirmation est émis.
Le signal sonore de confirmation peut être activé/désactivé à l'écran d'infodivertissement.

Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)

Ce système alerte le conducteur lorsqu'un ou plusieurs pneus présentent une perte de pression.
L'alerte est remontée lorsque le véhicule roule, et non à l'arrêt.

Il compare les informations transmises par les capteurs de vitesse de roues **à des valeurs de référence qui doivent être réinitialisées après chaque réajustement de la pression des pneus ou un changement de roue**.

Il tient compte des dernières valeurs mémorisées lors de la demande de réinitialisation.
Il est donc indispensable que la pression des pneus soit correcte lors de l'opération. Cette opération est de la responsabilité du conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système TPMS ne remplace en aucun cas la vigilance du conducteur et la nécessité de vérifier régulièrement la pression des pneus (y compris la roue de secours), surtout avant un long voyage.
Rouler en situation de sous-gonflage, en particulier en conditions sévérisées (forte charge, vitesse élevée, long trajet) :

- aggrave la tenue de route
- allonge les distances de freinage
- provoque l'usure excessive des pneus
- augmente la consommation d'énergie

ⓘ REMARQUE

Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour le véhicule sont indiquées sur l'étiquette de pression des pneus.

Pour plus d'informations sur les **Marquages - Désignations des pneus**, se reporter à la rubrique correspondante.

⚠ AVERTISSEMENT

Contrôle de la pression des pneus

Ce contrôle doit être effectué mensuellement "à froid" (véhicule à l'arrêt depuis 1 h ou après un trajet inférieur à 10 km (6 miles) effectué à vitesse modérée).

Dans le cas contraire, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

ⓘ REMARQUE

Chaînes à neige. Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des chaînes à neige.

Système de contrôle de pression des pneus Avertissement pression basse



Elle est signalée par l'allumage fixe de ce voyant d'avertissement, accompagné d'un signal sonore et, selon équipement, d'un message.

- Réduire immédiatement la vitesse, éviter les coups de volant et tout freinage brusque.
- Arrêter le véhicule dès que les conditions de circulation le permettent.

⚠ AVERTISSEMENT

La perte de pression détectée n'entraîne pas toujours une déformation visible du pneu.
Ne pas se contenter d'un seul contrôle visuel.

- À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de dépannage provisoire de pneu, contrôler à froid la pression des quatre pneus.
- S'il n'est pas possible d'effectuer ce contrôle immédiatement, rouler prudemment à vitesse réduite.
- En cas de crevaison, utiliser le kit de dépannage provisoire de pneu ou la roue de secours (selon équipement).

⚠ AVERTISSEMENT

En roulant à moins de 40 km/h (25 mph) ou en adoptant un style de conduite dynamique, l'alerte TPMS peut être retardée.
Après une perte de pression soudaine ou un éclatement du pneu, l'alerte n'est pas immédiatement déclenchée. Ceci est dû à l'analyse des valeurs des capteurs de vitesse de roues qui peut prendre plusieurs minutes.

ⓘ REMARQUE

L'alerte est maintenue jusqu'à la réinitialisation du système.

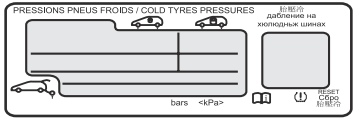
Réinitialisation

Réinitialiser le système après chaque ajustement de la pression d'un ou de plusieurs pneus, et après le changement d'une ou de plusieurs roues.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de réinitialiser le système, s'assurer que la pression des quatre pneus est adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule

et conforme aux valeurs inscrites sur l'étiquette de pression des pneus. Vérifier la pression des quatre pneus avant d'effectuer la réinitialisation. Le système ne prévient pas si la pression est incorrecte au moment de la réinitialisation.



Véhicule à l'arrêt, la réinitialisation du système se fait dans l'application **Paramètres >Véhicule** de l'écran tactile.

- Puis, sélectionner **Sécurité > Réglage de pression des pneus**.
- Appuyer sur **OUI** pour confirmer.

Un signal sonore et un message confirment la réinitialisation.

Défaut

En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments.

Un message apparaît accompagné d'un signal sonore.
Dans ce cas, la fonction de contrôle de pression des pneus n'est plus assurée.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

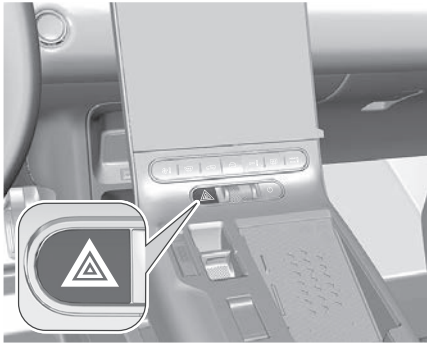
REMARQUE

Roue de secours non homogène ou de type "galette".

L'utilisation de ce type de roue peut suspendre la surveillance des pneus.
Dans ce cas, le témoin d'avertissement de défaillance s'allume et disparaît une fois la roue remplacée par une de taille homogène aux autres, le réajustement des pressions et la réinitialisation effectués.

EN CAS D'URGENCE

Feux de détresse



- Appuyer sur ce bouton rouge, tous les feux indicateurs de direction clignotent.

Ils peuvent fonctionner contact coupé.

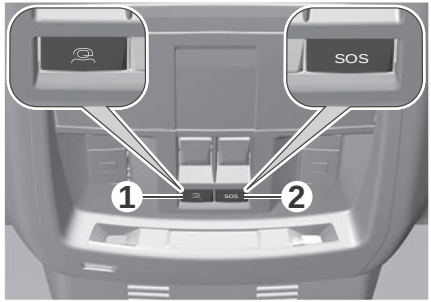
Feux de détresse automatiques

Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la force de décélération, les feux de détresse s'allument automatiquement. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération.
Ils peuvent être éteints en appuyant sur le bouton.

Assistance et SOS

REMARQUE

Pour être disponible et opérationnel, le système nécessite que le système électrique du véhicule, un service mobile et une liaison satellite GPS ou GLONASS fonctionnent. Selon l'équipement, une batterie de secours est utilisée.



1. ASSISTANCE
2. eCall (SOS)

Appel d'urgence (eCall)

Le système eCall (SOS) peut être équipé de série sur le véhicule ou proposé en option.

La fonction d'appel d'urgence établit une connexion avec le centre d'appel de sécurité publique (PSAP) le plus proche.
Un ensemble minimal de données, y compris les informations sur le véhicule et l'emplacement, sera envoyé au centre d'appel de sécurité publique (PSAP).

Le système eCall (SOS), complètement intégré au véhicule permet de contacter directement les services de secours. Ce contact s'établit automatiquement via les capteurs intégrés au véhicule ou par un appui sur le bouton **2**.

Selon pays de commercialisation, le système eCall (SOS) correspond aux systèmes PE112, ERAGLONASS, 999, etc.

REMARQUE

Le système d'appel d'urgence eCall (SOS) est un service public d'intérêt général et gratuit.

Fonctionnement du système

- À la mise du contact, le voyant s'allume quelques secondes puis s'éteint : fonctionnement correct du système.
- Le voyant clignote en rouge : pile de secours déchargée. Elle se recharge en roulant quelques minutes.
- Le voyant s'allume en rouge fixe : dysfonctionnement du système. Les services d'ap-

pels d'urgence et d'assistance risquent de ne pas fonctionner.
- Si le voyant ne s'allume pas à la mise du contact, il y a également un dysfonctionnement.

Si le problème persiste, consulter un atelier qualifié dans les meilleurs délais.

REMARQUE

Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.

REMARQUE

Lors d'une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système eCall (SOLS) est indisponible.

REMARQUE

Traitement des données

Tout traitement de données à caractère personnel par la fonction eCall (SOS) est effectué dans le respect des règles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par le Règlement 2016/679 (Règlement général sur la protection des données – RGPD) ou par le règlement britannique RGPD 2019 (Data Protection, Privacy and Electronic Communications) et la Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, vise à sauvegarder l'intérêt vital des personnes concernées, conformément à l'Article 6 (1), paragraphe d) du RGPD.
Le traitement de ces données est strictement limité à la prise en charge de la fonction eCall (SOS) associé au numéro européen d'appel d'urgence 112.
La fonction eCALL (SOS) ne peut collecter et traiter que les données suivantes sur le véhicule : numéro d'identification du véhicule, type de véhicule (véhicule de tourisme, véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois dernières positions et directions suivies, nombre de passagers, fichier journal horodaté de l'activation automatique du système, avec horodatage.
Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels destinés au numéro 112.

Pour plus d'informations sur eCall et les données personnelles, voir le chapitre **Informations du client**.

REMARQUE

Conservation des données. Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante en mode de fonctionnement normal.
Les données de la mémoire interne du système sont automatiquement et constamment effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées.
Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

REMARQUE

Accès aux données. L'utilisateur dispose d'un droit d'accès aux données et peut demander la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement de ses données à caractère personnel, et dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions du RGPD. Tout tiers auquel les données ont été divulguées doit être notifié de toute rectification, tout effacement ou toute limitation effectué(e) conformément au RGPD correspondant, sauf si cela s'avère impossible ou suppose un effort disproportionné.

L'utilisateur peut également exercer son droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente en matière de protection des données.
Pour faire valoir les droits mentionnés ci-dessus, nous contacter par courrier électronique à l'adresse privacyrights@stellantis.com.

Pour plus d'informations sur nos coordonnées, consulter notre **Politique en matière**

de confidentialité et de cookies sur le site Internet de la Marque.

Appel d'urgence manuel

En cas d'urgence, appuyer sur le bouton rouge SOS **2** dans le vide-poches de pavillon pendant plus de deux secondes.

La LED clignote en vert pour confirmer qu'une connexion avec le centre d'appel de sécurité publique (PSAP) le plus proche est en cours d'établissement. La LED s'allume en permanence tant que l'appel est actif.
En appuyant sur le bouton SOS immédiatement une seconde fois, l'appel est interrompu. La LED s'éteint.

Appel d'urgence automatique (eCall)

Notification automatique d'accident

En cas d'accident, si les airbags se sont déployés mais que le matériel nécessaire n'est pas endommagé, un appel d'urgence automatique est établi et une notification automatique d'accident est transmise au PSAP le plus proche.

Appel d'assistance

- En cas d'immobilisation du véhicule, appuyer plus de deux secondes sur le bouton **1** pour demander une assistance. Un message vocal confirme que la connexion est établie.
- Un nouvel appui immédiat annule la demande.

REMARQUE

La langue dépend de la couverture géographique des systèmes eCall et Demande d'assistance, ainsi que de la langue du système du véhicule.

REMARQUE

Le mode Privé permet de gérer le niveau de partage (données et/ou position) entre le véhicule et le concessionnaire.

Il est paramétrable dans l'application **Paramètres** de l'écran tactile.

REMARQUE

Si vous avez acheté votre véhicule en dehors du Réseau, vous êtes invité à vérifier la configuration de ces services et pouvez en demander la modification auprès de votre Réseau.
Dans un pays multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de votre choix.

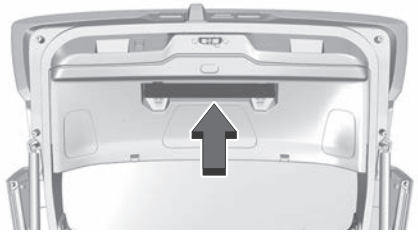
REMARQUE

Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéficiant au client, le Constructeur se réserve le droit d'opérer à tout moment des mises à jour du système télématique embarqué du véhicule.

REMARQUE

Durant une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système ASSISTANCE est indisponible.

Triangle de présignalisation



Un compartiment est aménagé dans la garniture intérieure du hayon pour le rangement d'un triangle de présignalisation.
Après ouverture du hayon, décrocher l'élastique de retenue pour libérer le boîtier contenant le triangle de présignalisation.

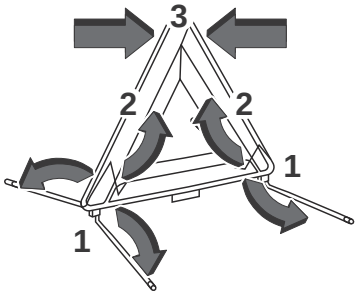
Kit du triangle de présignalisation

Ce dispositif réfléchissant et démontable est à installer au bord de la route lorsqu'un véhicule est en panne ou accidenté.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de descendre du véhicule. Allumer les feux de détresse, puis enfiler le gilet de sécurité pour monter et installer le triangle.

Assemblage du triangle



Pour les versions où un triangle est fourni comme équipement d'origine, se reporter à l'illustration ci-dessus.
Pour les autres versions, se reporter aux instructions de montage fournies avec le triangle.

Placement du triangle

Installer le triangle derrière le véhicule, en se conformant à la législation en vigueur localement.

Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue

Kit d'outils pour changement d'une roue

Ensemble des outils livrés avec le véhicule. Sa composition dépend de l'équipement du véhicule :

- Cale et anneau de remorquage.
- Roue de secours.
- Kit de dépannage provisoire de pneu.

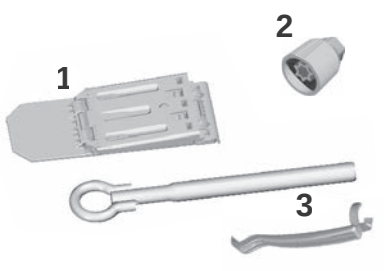
⚠ ATTENTION

L'outillage de bord est spécifique au véhicule et peut varier selon version.
Ne pas l'utiliser pour d'autres usages.

L'outillage de bord est rangé dans le coffre, sous le plancher.
Pour y accéder :

1. Ouvrir le coffre.
2. Soulever le plancher de coffre au-delà des deux butées rétractables.
3. Reposer le plancher de coffre sur ces deux butées pour le maintenir relevé.
4. Sortir le sac de rangement du coffre, puis ouvrir le zip.

Détail de l'outillage



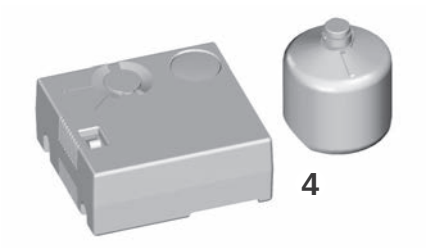
1 Cale pour immobiliser le véhicule (selon équipement)

2 Douille pour vis antivol (située dans la boîte à gants, selon équipement) pour adapter la clé démonte-roue aux vis spéciales "antivol".

3 Anneau amovible de remorquage et outil d'ouverture des caches de protection avant et arrière (selon équipement)

Pour plus d'informations sur le **Remorquage du véhicule** et l'utilisation de l'anneau amovible, se reporter à la rubrique correspondante.

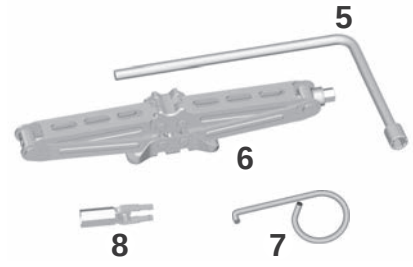
Avec kit de dépannage provisoire de pneu



4 Compresseur 12 V avec cartouche de produit de colmatage et autocollant de limitation de vitesse. Pour réparer temporairement la roue et ajuster la pression du pneu.

Pour plus d'informations sur le **Kit de dépannage provisoire de pneu**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avec roue de secours



5. Clé démonte-roue pour retirer les boulons de roue.

6. Cric avec poignée intégrée pour soulever le véhicule.

7. Démonte cache-boulons central pour retirer le cache-boulons central des jantes en alliage.

8. Démonte cache-boulons de roue (selon équipement) ; pour déposer les enjoliveurs de tête de vis sur les roues en alliage.

Pour plus d'informations sur la **Roue de secours**, se reporter à la rubrique correspondante.

⚠ AVERTISSEMENT

Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneu endommagé.
Ne pas utiliser un autre cric que celui fourni avec le véhicule.
Si le véhicule n'est pas équipé de son cric d'origine, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié afin d'obtenir celui prévu par le Constructeur.
Le cric est conforme à la réglementation européenne, telle que définie dans la Directive Machines 2006/42/CE, et est également conforme à la réglementation UKCA, telle que définie dans le Règlement no 1597 de 2008 sur la fourniture de machines (sécurité).
Le cric ne nécessite aucun entretien.

Roue de secours

(Selon version)
La roue de secours peut être qualifiée de roue de dépannage en raison de sa taille par rapport aux autres roues du véhicule et selon les réglementations nationales. Dans ce cas, une vitesse maximale autorisée s'applique, même si aucune étiquette ne l'indique sur la roue de secours.
Si une étiquette est apposée sur la roue de secours, la vitesse autorisée dépend de la réglementation du pays.
Ne monter qu'une seule roue de dépannage temporaire. Prendre les virages à vitesse modérée. Ne pas utiliser pendant une période prolongée.
Selon la version, la roue de secours se trouve dans le coffre, sous le recouvrement de plancher ou dans un support derrière le plancher du véhicule.

REMARQUE

Pour plus d'informations sur l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

REMARQUE

Pression de la roue de secours

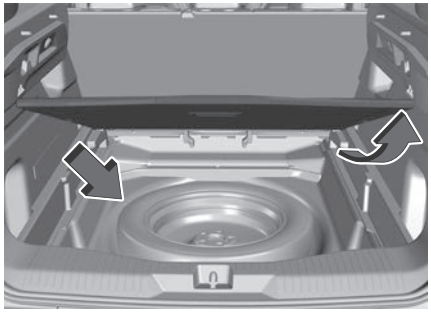
La pression de gonflage de la roue de secours est indiquée sur l'étiquette du pneu, veiller à contrôler régulièrement sa pression.

Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, notamment sur l'étiquette du pneu, se reporter à la rubrique correspondante.

⚠ ATTENTION

L'utilisation d'une roue de secours plus petite que les autres roues ou conjointement avec des pneus hiver peut altérer la tenue de route. Faire remplacer le pneu défectueux dès que possible.

Accès à la roue de secours

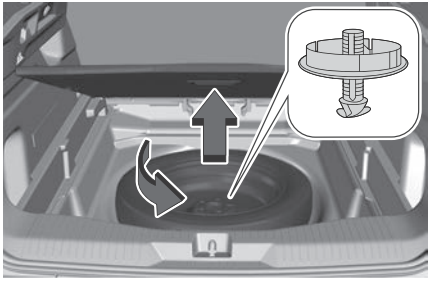


La roue de secours est installée dans le coffre sous le plancher.

REMARQUE

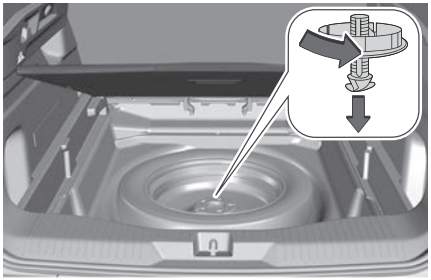
Selon version, la roue de secours peut être une roue de secours standard en acier, non standard ou de type "galette".

Retrait de la roue de secours



1. Dévisser l'écrou central.
2. Retirer le dispositif de fixation (écrou et vis).
3. Relever la roue de secours vers soi par l'arrière.
4. Retirer la roue du coffre.

Remise en place de la roue de secours



1. Remettre en place la roue de secours dans son logement.
2. Dévisser de quelques tours l'écrou sur la vis.
3. Mettre en place le dispositif de fixation (écrou et vis) au centre de la roue.

Dépose d'une roue

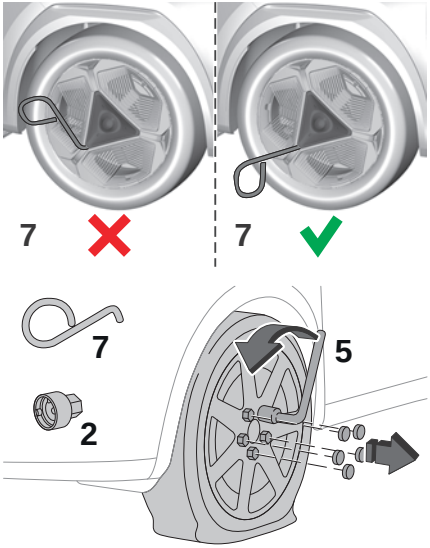
⚠ AVERTISSEMENT

Stationnement du véhicule.

Immobiliser le véhicule de façon à ne pas gêner la circulation : le sol doit être horizontal, stable et non glissant.
Serrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique, et couper le contact.
S'assurer impérativement que les occupants sont sortis du véhicule et à l'abri dans une zone garantissant leur sécurité.

Placer une cale de roue, si nécessaire, contre les roues qui ne sont pas remplacées.
Ne jamais s'engager sous un véhicule levé par un cric ; utiliser une chandelle.

La semelle du cric au sol doit être à l'aplomb de l'emplacement avant ou arrière prévu sur le soubassement, le plus proche de la roue à changer.

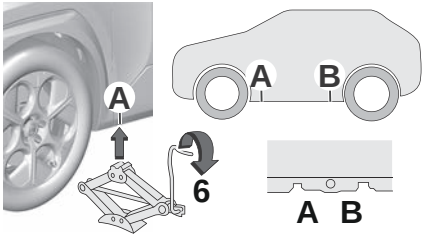


1. Si le véhicule est équipé d'enjoliveurs, les retirer.
2. Si le véhicule est équipé de jantes aluminium, retirer le cache-vis central à l'aide de l'outil **7**.
3. Si le véhicule en est équipé, monter la douille antivol **2** sur la clé démonte-roue **5** pour débloquer la vis antivol.
4. Débloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.

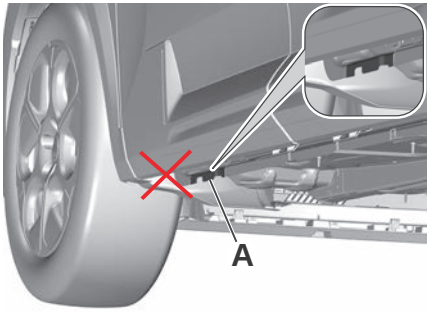
⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser de clé à chocs sur la douille du boulon de sécurité.

Pour les versions ICE / MHEV / PHEV



5. Positionner la semelle du cric **6** au sol et vérifier que celle-ci est à l'aplomb de l'emplacement avant **A** ou arrière **B** prévu sur le soubassement, le plus proche de la roue à changer.



6. Déployer le cric **6** jusqu'à ce que sa tête vienne en contact avec l'emplacement **A** ou **B** utilisé ; la zone d'appui **A** ou **B** du véhicule doit être bien insérée dans la partie centrale de la tête du cric.
7. Lever le véhicule jusqu'à laisser un espace suffisant entre la roue et le sol, pour mettre facilement ensuite la roue de secours (non crevée).

Pour les versions BEV

8. Pour changer la roue avant, placer le pied du cric **6** au sol et s'assurer qu'il se trouve directement sous le point de levage avant **A** sur le soubassement.

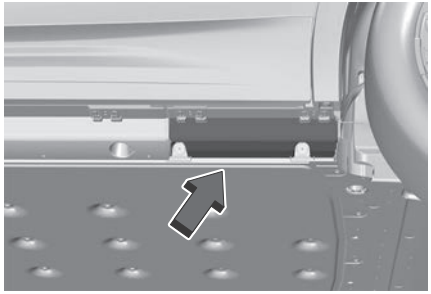
ⓘ REMARQUE

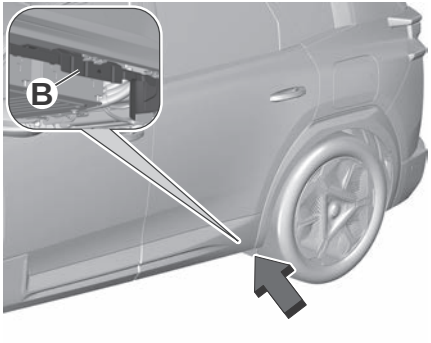
Pour les versions électriques haut de gamme, il est normal de constater que le

couvercle souple est poussé par le vérin lorsqu'il est déployé au point de levage avant **A**.

9. Sur changer la rouge arrière, veiller à retirer le couvercle situé sur le point de levage arrière (**B**) avant de placer le cric.

   Après avoir retiré le couvercle placer le pied du cric **6** au sol et s'assurer qu'il se trouve directement en dessous du point de levage arrière **B** sur le rail de fixation de la batterie de traction.



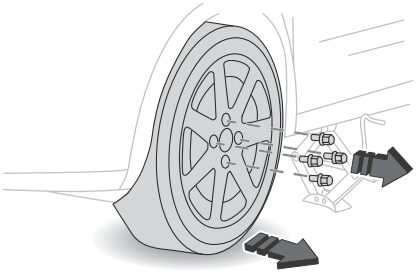


10. Déployer le cric **6** à l'aide de la clé démonte-roue **5**, jusqu'à ce que sa tête vienne en contact avec l'emplacement **A** ou **B** utilisé ; la zone d'appui **A** ou **B** du véhicule doit être bien insérée dans la partie centrale de la tête du cric.

11. Lever le véhicule jusqu'à laisser un espace suffisant entre la roue et le sol, pour mettre facilement ensuite la roue de secours (non crevée).

⚠ AVERTISSEMENT

Veiller à ce que le cric soit bien stable. Si le sol est glissant ou meuble, le cric risque de déraper ou de s'affaisser - Risque de blessure.
Veiller à positionner le cric uniquement aux emplacements **A** ou **B** sous le véhicule, en s'assurant que la tête du cric est bien centrée sous la zone d'appui du véhicule. Sinon, le véhicule risque d'être endommagé et/ou le cric de s'affaisser - Risque de blessure.



12. Retirer les vis et les conserver dans un endroit propre.

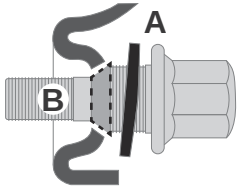
13. Dégager la roue.

Montage des roues

1. Pour installer la roue de rechange, procéder dans l'ordre inverse de celui suivi pour démonter la roue.
2. Une fois le véhicule descendu du cric, vérifier la pression de la roue de secours avant de reprendre la route.

Versions ICE/Hybrides 48 V

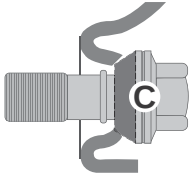
REMARQUE



Dans le cas des roues en aluminium, les rondelles **A** ne viennent pas en contact avec la roue de secours en acier ou de type "galette". Le maintien de la roue se fait par l'appui conique **B** de chaque vis.

Versions PHEV et BEV

REMARQUE



Si le véhicule est équipé de roues en alliage, la roue est maintenue en place par l'appui sphérique **C** de chaque vis. Dans le cas des roues en aluminium, les rondelles **C** ne viennent pas en contact avec la roue de secours en acier ou de type "galette".

Après changement d'une roue

La roue crevée ne peut pas être rangée en lieu et place de la roue de secours, la placer dans le coffre.

AVERTISSEMENT

Avec une roue de secours non standard ou de type "galette"



Désactiver certaines fonctions d'aides à la conduite (Freinage automatique d'urgence, Régulateur de vitesse adaptatif, ...).
Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 80 km/h (50 mph) ou la distance maximale de 200 km (125 miles).
Il est interdit de rouler avec plus d'une roue de secours de ce type.
Ne pas remonter l'enjoliveur provenant de la roue crevée.

AVERTISSEMENT

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.
Faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours.
Faire examiner la roue crevée. Après diagnostic, le technicien pourra dire si le pneu peut être réparé ou s'il doit être remplacé.

Kit de réparation des pneus

Kit de réparation des pneus

REMARQUE

Suivre ce lien pour visionner les vidéos explicatives : http://q-r.to/bagGl9

Les petits dégâts sur la bande de roulement du pneu peuvent être réparés avec le kit de réparation de pneus.
Ne pas éliminer les corps étrangers du pneu.
Les dégâts au pneu d'une taille supérieure à 4 mm ou se situant dans le flanc du pneu ne peuvent pas être réparés à l'aide du kit de réparation des pneus.

Composé d'un compresseur et d'une cartouche de produit de colmatage, il permet d'effectuer une **réparation temporaire** du pneu pour se rendre dans le garage le plus proche.

Il est prévu pour réparer la plupart des crevaisons se situant sur la bande de roulement.

REMARQUE

Un dégât situé sur le flanc du pneu ou d'une taille supérieure à 4 mm ne peut pas être réparé avec ce type de kit.

Pour éviter de décharger la batterie du véhicule, il est recommandé de n'utiliser le kit de réparation des pneus que dans les cas suivants :
En cas de pneu plat :

1. Serrer le frein de stationnement, engager la 1ère, la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur P.
2. Prendre le kit de réparation des pneus situé dans le coffre sous le plancher.

Pour éviter de décharger la batterie du véhicule, il est recommandé d'utiliser le kit de réparation des pneus uniquement lorsque le moteur thermique tourne ou lorsque le moteur électrique est en mode READY.

REMARQUE

Le circuit électrique du véhicule permet de brancher le compresseur à la prise 12V pour la durée nécessaire à la réparation du pneu endommagé.

REMARQUE

En cas de réglage de la pression d'un ou de plusieurs pneus, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage.

AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h et ne pas rouler plus de 80 km avec un pneu réparé à l'aide de ce type de kit.
Consulter impérativement le Réseau ou un atelier qualifié pour faire vérifier la réparation et, si nécessaire, faire changer le pneu.

AVERTISSEMENT

En cas de réglage de la pression d'un ou de plusieurs pneus, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage.

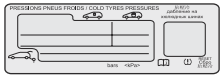
Pour de plus amples informations sur le système de **Détection de sous-gonflage**, se reporter à la rubrique correspondante.

REMARQUE

Pour plus d'informations sur l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

REMARQUE

La pression de gonflage des pneus est indiquée sur cette étiquette.

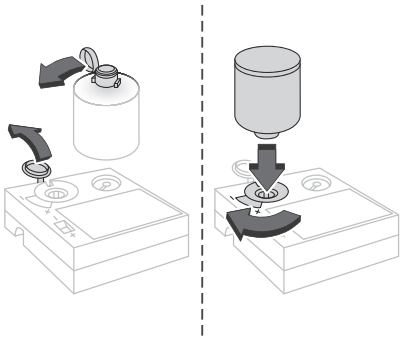


Procédure de réparation des pneus

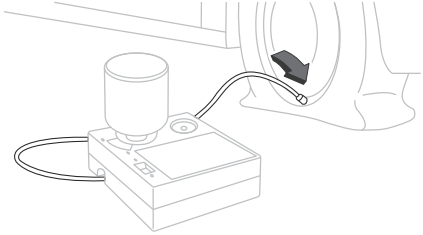
AVERTISSEMENT

Ne pas retirer les corps étrangers (par exemple clou, vis) ayant pénétré dans le pneu.

1. Stationner sans gêner la circulation et serrer le frein de stationnement.
2. Appliquer les consignes de sécurité (feux de détresse, triangle de signalisation, gilet de sécurité...) selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
3. Couper le contact.



4. Retirer le bouchon transparent du flacon de produit de colmatage.
5. Soulever le cache de protection avant d'installer le flacon de produit de colmatage sur le compresseur.
6. Retourner le flacon de produit de colmatage et le visser d'un quart de tour sur le compresseur.
7. Retirer le bouchon de la valve du pneu à réparer et le conserver dans un endroit propre.



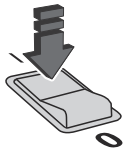
8. Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
9. Raccorder le tuyau du compresseur à la valve du pneu à réparer et serrer fermement.
10. Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "**O**".
11. Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
12. Connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.
13. Coller l'autocollant de limitation de vitesse.

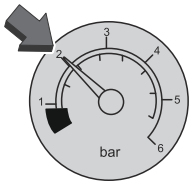


⚠ AVERTISSEMENT

L'autocollant de limitation de vitesse doit être collé à l'intérieur du véhicule, dans l'environnement proche du conducteur, pour lui rappeler qu'une roue est en usage temporaire.

14. Mettre le contact.
Pour éviter de décharger la batterie du véhicule, il est recommandé d'utiliser le kit de réparation des pneus uniquement lorsque le moteur à combustion tourne ou lorsque le moteur électrique est prêt.





15. Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "**I**" jusqu'à ce que la pression du pneu atteigne 2 bar. Le produit d'étanchéité est injecté sous pression dans le pneu ; ne pas débrancher le tuyau de la valve pendant cette opération (risque d'éclaboussures).

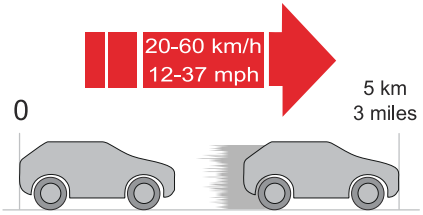
⚠ AVERTISSEMENT

Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout de 7 minutes, le pneu est endommagé ; contactez un concessionnaire ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

16. Basculer l'interrupteur sur la position "**0**".
17. Débrancher la prise électrique du compresseur de la prise 12V du véhicule.
18. Retirer le kit.
19. Replacer le bouchon sur la valve.
20. Retirer puis ranger la bouteille de produit d'étanchéité.

⚠ AVERTISSEMENT

Le produit d'étanchéité est nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux. Tenir ce produit hors de portée des enfants.
La date limite d'utilisation du liquide est inscrite sur la bouteille.
Après utilisation, ne pas jeter le flacon dans la nature, le rapporter dans le Réseau ou à un organisme chargé de sa récupération.
Ne pas oublier de se réapprovisionner avec un nouveau flacon disponible dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.



21. Rouler immédiatement pendant environ 5 kilomètres (3 miles) à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h) (12 et 37 mph), afin de colmater la crevaison.
22. S'arrêter pour vérifier la réparation et contrôler **la pression** à l'aide du kit :
    - Si la pression du pneu n'est pas correcte, contacter le Réseau pour faire changer le pneu.
    - Si la pression du pneu est correcte, rouler de nouveau pendant environ 5 kilomètres (3 miles) à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h (12 et 37 mph)) ; arrêter le véhicule, puis contrôler de nouveau la pression du pneu à l'aide du kit pour être sûr que la crevaison est réparée

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h et ne pas rouler plus de 200 km avec un pneu réparé à l'aide de ce type de kit.
Consulter impérativement le concessionnaire ou un atelier qualifié pour faire vérifier la réparation et faire changer le pneu.

Contrôle - Réglage de la pression des pneus

Il est possible d'utiliser le compresseur, **sans injection de produit**, pour contrôler ou gonfler occasionnellement les pneus.

- Retirer le bouchon de la valve du pneu, et le conserver dans un endroit propre.
- Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
- Visser le tuyau sur la valve et serrer fermement.
- Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "**0**".
- Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- Connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.
- Mettre le contact.
- Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "**I**" et ajuster la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneus du véhicule. Pour dégonfler : appuyer sur le bouton noir situé sur le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve.
- Une fois la pression atteinte, basculer l'interrupteur sur la position "**0**".
- Retirer le kit, puis le ranger.
- Replacer le bouchon sur la valve.

⚠ AVERTISSEMENT

Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, c'est que le pneu n'est pas réparable ; consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

AVERTISSEMENT

En cas de réglage de la pression d'un ou de plusieurs pneus, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage.

Pour d'informations sur le système de **Détection de sous-gonflage**, se reporter à la rubrique correspondante.

Démarrage par câbles auxiliaires

Lorsque la batterie du véhicule est déchargée, le moteur peut être démarré à l'aide d'une batterie de secours (externe ou d'un autre véhicule) et de câbles de secours ou bien à l'aide d'un booster de batterie.

AVERTISSEMENT

Si la batterie tombe en panne (après la fin de la garantie), la remplacer par une batterie de même spécification que celle utilisée dans le véhicule.
Toutes les informations sur la batterie sont disponibles en ligne, sur : https://public.servicebox-parts.com/ACddb/index.html ou https://service.citroen.com/ACddb/index.html

Versions BEV

REMARQUE

En cas de batterie d'accessoires déchargée. La mise en route du moteur n'est plus assurée et la charge de la batterie de traction ne peut plus être effectuée.

AVERTISSEMENT

Avant toute intervention sur la batterie d'accessoires. Sélectionner le mode **P**, couper le contact, vérifier que le tableau de bord est éteint et que le véhicule n'est pas branché.

AVERTISSEMENT

Dépannage d'un autre véhicule

Ne pas utiliser la batterie 12 V pour dépanner ou recharger la batterie d'un autre véhicule.

Recommandation MHEV

Sur les versions MHEV, la recharge de la batterie 12V permet de démarrer le moteur et de charger la batterie de traction 48V via le convertisseur DC/DC.

AVERTISSEMENT

Ne pas tenter de charger directement le système hybride.

Le système hybride est connecté au réseau de 12 V via le convertisseur DC/DC. Toute opération peut affecter le comportement général du système.

REMARQUE

Le système hybride démarre le véhicule, mais une alimentation 12 V est nécessaire. Le démarrage du véhicule peut être impossible pour plusieurs raisons.

AVERTISSEMENT

Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctions du véhicule (par exemple Mode e-Auto).

AVERTISSEMENT

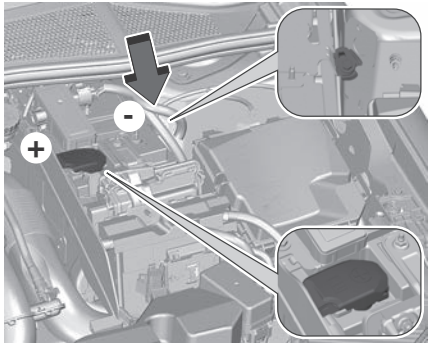
Utiliser uniquement un chargeur de batterie de 12 V spécifique capable de maintenir 13,5 V avec un courant élevé de 40-50 A (environ 600 W).
Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

Accès à la batterie 12 V

La batterie 12 V est située sous le capot.

- (+) Borne positive
- (–) Borne négative



REMARQUE

Se reporter à la rubrique "**Compartiment moteur - Ouverture du capot**".

Démarrage au moyen de la batterie d'un autre véhicule

AVERTISSEMENT

Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage.

Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie.
Se laver les mains en fin d'opération.

AVERTISSEMENT

Avant de procéder, toujours vérifier qu'il n'y a pas de fuites, de fissures ou de signes évidents de dommages sur la batterie déchargée.

AVERTISSEMENT

Calculateurs électroniques / Projecteurs LED

Ne jamais connecter le câble de secours négatif sur la partie métallique des calculateurs électroniques ou à l'arrière des projecteurs.
Risque de destruction des calculateurs électroniques et/ou projecteurs ! Se connecter au point de masse déporté dédié à cet usage.

AVERTISSEMENT

Ne jamais démarrer le moteur en branchant un chargeur de batterie.
Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.
Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.
Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-glaces, feux, etc.).
Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie, ...).
Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.

AVERTISSEMENT

Batterie gelée

Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion !
Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

REMARQUE

Si la batterie 12V est complètement déchargée, les serrures électriques des portes ne fonctionneront pas et empêcheront l'accès au levier d'ouverture du capot.

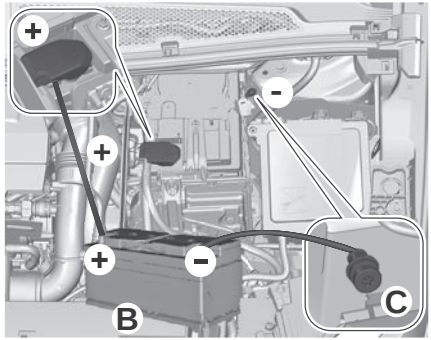
Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Clés - Verrouillage centralisé inopérant**.

REMARQUE

Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

Avant de commencer la procédure

1. Pas de flamme nue ni d'étincelles à proximité de la batterie du véhicule.
2. Une batterie déchargée peut commencer à geler à une température de 0°C. Dégeler la batterie gelée avant de raccorder les câbles de démarrage.
3. Utiliser une batterie de démarrage de même tension (12V). Sa capacité (Ah) ne doit pas être trop inférieure à celle de la batterie de véhicule déchargée.
4. Utiliser des câbles auxiliaires de démarrage avec pinces-crocodiles isolées et présentant une section d'au moins et de 16 mm^2.
5. Ne pas débrancher la batterie de véhicule déchargée du réseau de bord.
6. Arrêter les appareils électriques non indispensables.
7. Pendant le démarrage par câbles auxiliaires, ne pas se pencher sur la batterie du véhicule.
8. Veiller à ce que les pinces-crocodiles des câbles auxiliaires de démarrage ne se touchent pas.
9. Les véhicules ne doivent pas se toucher pendant le démarrage à l'aide des câbles auxiliaires.
10. Serrer le frein de stationnement électrique, mettre la boîte automatique sur **P**.



Procédure de démarrage

1. Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
2. Connecter le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne **A** (au niveau de la partie métallique coudée), puis à la borne (+) de la batterie de secours **B** ou du booster.
3. Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours **B** ou du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).
4. Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir au point de masse **C**.
5. En cas d'utilisation d'un autre véhicule ou d'un chargeur de batterie, démarrer l'appareil et le laisser fonctionner pendant quelques minutes.
6. Actionner le bouton START/STOP de moteur du véhicule en panne, puis démarrer le moteur. Dans le cas d'un véhicule BEV, attendre que le voyant **READY** s'allume avant d'essayer de démarrer le moteur. Si le véhicule ne démarre pas immédiatement, attendre quelques instants avant de réessayer.

Démarrage

1. Démarrer le moteur du véhicule dépanneur et le laisser tourner pendant quelques minutes.
2. En versions **ICE, PHEV** ou **MHEV**, actionner le démarreur du véhicule en panne et laisser tourner le moteur.
3. En versions **BEV**, appuyer sur le bouton **START/STOP** du véhicule en panne et attendre que l'indicateur **READY** apparaisse.
4. Au bout de cinq minutes, démarrer l'autre moteur. Les tentatives de démarrages ne doivent pas dépasser 15 secondes avec un intervalle de une minute entre elles.
5. Faire tourner les deux moteurs pendant environ trois minutes au ralenti avec les câbles branchés.
6. Activer des appareils consommateurs d'électricité, par exemple les phares, la lunette arrière chauffante.
7. Le retrait des câbles se fait exactement dans l'ordre inverse de l'installation.

Déconnexion des fils

1. Débrancher les câbles de secours dans **l'ordre inverse**.
2. Reposer le cache en plastique de la borne (+), selon équipement.
3. Laisser tourner le moteur (véhicule à l'arrêt), au minimum 30 minutes afin que la batterie atteigne un niveau de charge suffisant.

⚠ AVERTISSEMENT

Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctions du véhicule (ex. Stop&Start).

⚠ AVERTISSEMENT

Selon la source d'alimentation :

- Vérifier que le générateur est éteint avant de connecter les câbles.
- Vérifier que le véhicule dépanneur est éteint et qu'il n'est pas en contact avec le véhicule à dépanner.
- Vérifier le bon état des câbles du chargeur.

Chargeur batterie 12 V

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie :

- utilisation du véhicule essentiellement pour des trajets courts
- en prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines

Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

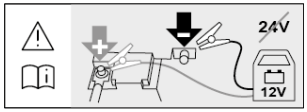
Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

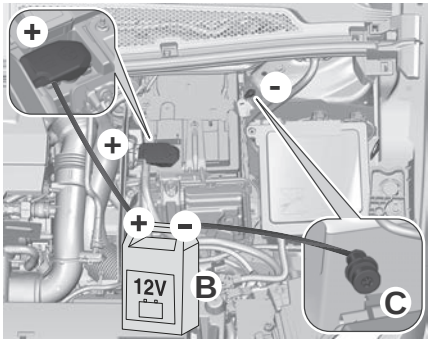
⚠ AVERTISSEMENT

Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur.
Ne jamais inverser les polarités.

⚠ ATTENTION

En présence de cette étiquette, utiliser uniquement un chargeur 12V, au risque de provoquer la dégradation irréversible des équipements électriques.





1. Couper le contact.
2. Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-glaces...).
3. Éteindre le booster de batterie 12 V **B** avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
4. Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
5. Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
6. Connecter les câbles du booster de batterie 12 V **B** comme suit :
   - le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie **A**.
   - le câble noir négatif (–) au châssis (métal non revêtu) ou à la borne (–) de la batterie **C**.
7. Allumer le booster de batterie **B** (certains modèles s'allument automatiquement lorsqu'ils sont connectés).

8. Attendre quelques secondes pour que le booster se stabilise.
9. Essayer de démarrer le véhicule. Ne pas faire tourner le moteur pendant plus de 5 secondes. Si l'appareil ne démarre pas, attendre 30 secondes avant de réessayer.
10. Une fois le moteur démarré, le laisser tourner pour permettre à la batterie de se recharger.
11. À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur (**B**) avant de déconnecter les câbles de la batterie (**A**).
12. Débrancher les câbles de secours dans **l'ordre inverse**.
13. Remettre en place le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
14. Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 30 minutes afin que la batterie atteigne un niveau de charge suffisant.

REMARQUE

Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

Recharge d'un autre véhicule

La procédure de démarrage d'un autre véhicule est identique à la procédure de "**Démarrage au moyen d'une autre batterie**", du point de vue du véhicule dépanneur.

AVERTISSEMENT

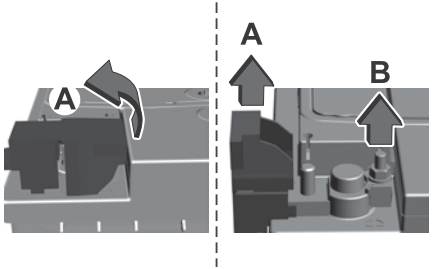
Vérifier que la batterie d'alimentation est complètement chargée et dans des conditions de fonctionnement optimales.

AVERTISSEMENT

Vérifier que le véhicule à plat peut être démarré par câbles auxiliaires (c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'un véhicule BEV).

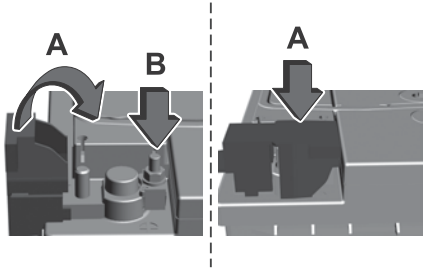
Cosse de batterie à verrouillage rapide

Débranchement de la borne (+)



1. Soulever le cache en plastique **A** de la borne **(+)**.
2. Utiliser une clé ou une douille de 10 mm pour revisser l'écrou **B** et décrocher le couvercle en plastique.
3. Déposer le couvercle en plastique **A** en le soulevant.

Rebranchement de la borne (+)



1. Reposer le cache en plastique **A** de la borne **(+)**.
2. Utiliser une clé ou une douille de 10 mm pour revisser l'écrou **B**.
3. Fermer le couvercle en plastique **A** des bornes.

REMARQUE

Ne pas forcer le levier en appuyant dessus, car si la pince n'est pas correctement positionnée, le verrouillage ne sera alors pas possible. Recommencer la procédure.

Déconnexion - Connexion de la batterie

Afin de maintenir une charge suffisante pour démarrer le véhicule, il est recommandé de déconnecter la batterie 12 V si le véhicule reste inutilisé pendant une période prolongée.

Avant de procéder au débranchement de la batterie de 12 V :

1. fermer tous les ouvrants (portes, coffre, vitres, toit).
2. couper tous les consommateurs électriques (autoradio, essuie-glaces, lampes, etc.).
3. couper le contact et attendre 4 minutes.

Après avoir accédé à la batterie, il suffit de débrancher la borne (**+**).

REMARQUE

Lors du trajet suivant le premier démarrage du moteur, le Stop & Start pourrait ne pas être opérationnel.
Dans ce cas, la fonction ne sera de nouveau disponible qu'après une immobilisation continue du véhicule, dont la durée dépendra de la température ambiante et de l'état de charge de la batterie (jusqu'à environ 8 heures).

Après recharge - redémarrage

Après avoir rebranché la batterie, mettre le contact et attendre 1 minute avant de démarrer le moteur, pour permettre l'initialisation des systèmes électroniques.
Si de légères perturbations subsistent après cette procédure, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.
En se reportant à la rubrique correspondante, réinitialiser certains équipements :

- Clé électronique.
- Toit ouvrant.
- Lève-vitres électriques.
- Date et heure.
- Stations radio mémorisées.
- Détection de sous-gonflage des pneus

REMARQUE

Après le rebranchement de la batterie, le message "**Défaut système de détection du risque de collision**" apparaît au combiné d'instruments à la mise du contact.
Ce fonctionnement est parfaitement normal. Le message disparaît en roulant.

Remorquage

REMARQUE

Consignes générales

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.
Vérifier que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué.
Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide.
Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, toujours utiliser une barre de remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites.
Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement.
Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.

AVERTISSEMENT

Appel impératif à un professionnel du remorquage :

- en panne sur autoroute ou sur voie rapide
- impossibilité de mettre la boîte de vitesses au neutre, de débloquer la direction, de desserrer le frein de stationnement
- impossibilité de tracter un véhicule à boîte de vitesses automatique, moteur en marche
- remorquage avec deux roues au sol seulement
- véhicule à quatre roues motrices
- absence de barre de remorquage homologuée

AVERTISSEMENT

Avant de le remorquer, il est impératif de mettre le véhicule en roue libre.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

⚠ AVERTISSEMENT

Particularité du remorquage pour véhicules hybrides

Avec les deux roues arrière au sol : ceci est autorisé uniquement sur de courtes distances (environ 15 km/h) et à vitesse réduite (maximum 25 km/h).

Les quatre roues au sol : le véhicule peut être remorqué sur 100 mètres maximum à une vitesse maximale de 10 km/h (boîte de vitesses automatique en mode **N** et **N** affichés sur le tableau de bord).

⚠ AVERTISSEMENT

Véhicules PHEV

Avant toute intervention, contact mis, appuyer sur la pédale de frein et sélectionner le mode **N**, puis couper le système hybride (témoin **READY** éteint).
Faire impérativement appel à un professionnel pour le remorquage du véhicule sur un plateau.

Utiliser l'anneau de remorquage **uniquement** pour dégager le véhicule ou pour l'arrimer dans le cadre du remorquage sur un plateau.

ⓘ REMARQUE

Véhicules BEV

Un véhicule BEV ne peut en aucun cas être utilisé pour le remorquage d'un autre véhicule.
Cependant, il peut être utilisé par exemple dans le cas de sortie d'ornière.

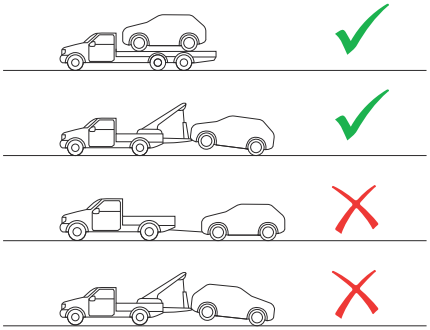
ⓘ REMARQUE

En cas de panne de batterie ou du frein de stationnement électrique, il est impératif de faire appel à un professionnel utilisant le remorquage avec plateau.

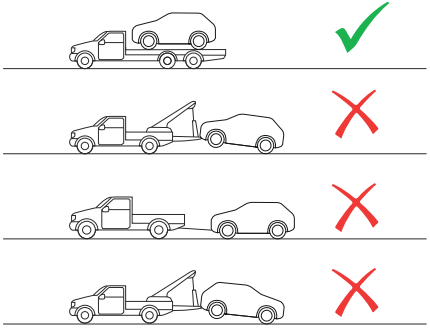
Contraintes de remorquage

Pour remorquer le véhicule, toujours dégager les roues non motrices du sol.

ICE/MHEV/PHEV/BEV (2WD)



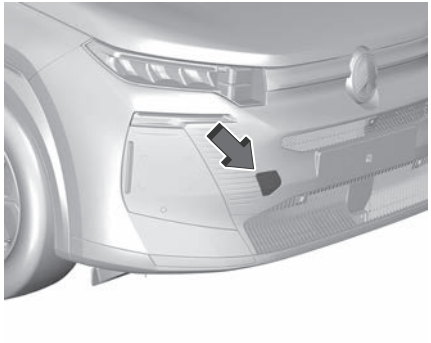
BEV 4WD (4 roues motrices)



Remorquage du véhicule

Pour accéder au pas de vis avant :

1. Déclipper le cache en appuyant sur l'angle supérieur gauche.
2. Dégager le cache vers le bas.



⚠ ATTENTION

Pour remorquer le véhicule moteur, toujours dégager les roues non motrices du sol.



Pour être remorqué :

1. Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
2. Installer la barre de remorquage.
3. Mettre la transmission au neutre.

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect de cette consigne peut conduire à la détérioration de certains organes (par ex. freinage, transmission) et à l'absence d'assistance de freinage au redémarrage du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais remorquer le véhicule roues motrices au sol avec le moteur arrêté.

4. Débloquer la direction et desserrer le frein de stationnement.
5. Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.

⚠ ATTENTION

Désactiver les systèmes d'assistance au conducteur comme le freinage d'urgence actif, sans quoi le véhicule est susceptible de freiner automatiquement pendant le remorquage.

6. Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.
7. Après le remorquage, dévisser l'anneau de remorquage.
8. Remettre le couvercle en place.

⚠ ATTENTION

Rouler lentement. Sans à-coups.
Une force de traction excessive peut endommager le véhicule.

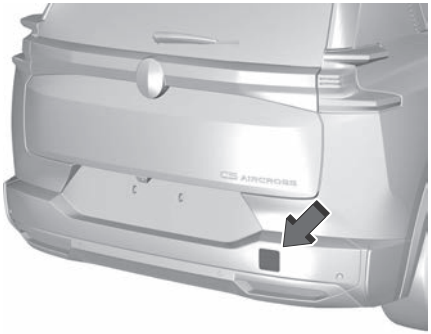
Quand le moteur est arrêté, le freinage et la direction nécessitent de plus grands efforts. Mettre en marche le système de recyclage de l'air et fermer les fenêtres afin d'éviter toute pénétration des gaz d'échappement du véhicule tracteur.

L'anneau de remorquage est rangé avec l'outillage du véhicule ⇨ 234.

Remorquage d'un autre véhicule

Pour accéder au pas de vis arrière :

1. Déclipper le cache en appuyant sur sa partie droite.
2. Dégager le cache vers le bas.





Pour remorquer :

1. Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
2. Installer la barre de remorquage.
3. Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules.
4. Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

L'anneau de remorquage est rangé avec l'outillage du véhicule ⇨ 234.

MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU VÉHICULE

Introduction à la Maintenance et à l'entretien du véhicule

⚠ AVERTISSEMENT

Pour toute intervention sur le véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de l'information technique, de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau est en mesure d'apporter.

Remarques générales

Nous vous recommandons d'utiliser les pièces et accessoires d'origine et les pièces homologuées par l'usine correspondant spécifiquement à votre type de véhicule. Nous ne pouvons porter aucun jugement sur la fiabilité d'autres pièces, même s'ils disposent d'un agrément officiel ou autre devait exister, et nous ne pouvons pas non plus en répondre. Toute modification, conversion ou autres changements apportés aux spécifications standard du véhicule (y compris, mais sans s'y limiter, des modifications de logiciel, des modifications des boîtiers de commande électroniques) peuvent invalider la garantie proposée par le constructeur. En outre, de telles modifications peuvent avoir un impact sur les systèmes d'assistance au conducteur, la consommation de carburant ou d'énergie électrique, les émissions de CO_2 et les autres émissions du véhicule, ce qui peut rendre le véhicule non conforme à l'homologation et remettre en question la validité de l'immatriculation du véhicule.

⚠ ATTENTION

L'accès à la prise de diagnostic associée à l'électronique embarquée est réservé aux techniciens qualifiés et aux outils agréés.

⚠ ATTENTION

Les bavettes garde-boue peuvent être endommagées lors du transport du véhicule sur un train ou sur une dépanneuse.

Écran grand froid

(Selon moteur et du pays de commercialisation)
Ce dispositif amovible évite l'accumulation de neige au niveau du ventilateur de refroidissement du radiateur.
Il est constitué de deux éléments pour la partie supérieure de la calandre et de deux autres pour la partie inférieure.

ⓘ REMARQUE

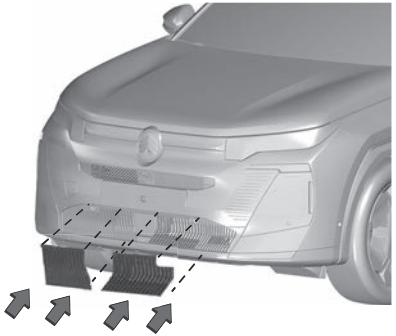
En cas de difficulté pour le montage / démontage

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant toute manipulation, s'assurer que le moteur et le ventilateur sont à l'arrêt.

Pose



1. Présenter un des écrans du côté correspondant de la grille inférieure du pare-chocs.

2. Engager les pattes de fixation inférieures dans le pare-chocs de manière à pouvoir voir l'arrière de celui-ci.
3. Positionner et engager les deux pattes de fixation supérieures.
4. Vérifier le bon maintien de l'ensemble en appuyant sur son pourtour.

Répéter les mêmes opérations pour l'autre protection inférieure.

REMARQUE

Il est nécessaire de laisser une barre verticale de chaque côté du cache du radar (cache central sur le pare-chocs) : à deux espaces du cache du radar de chaque côté.

Dépose



1. Insérer un tournevis dans les encoches situées sur le haut des écrans pour les dégager de la grille.
2. Basculer légèrement les écrans vers le bas.
3. Tirer vers soi pour accompagner le déclippage de l'ensemble.

AVERTISSEMENT

Il est impératif de les retirer en cas de :

- Température extérieure supérieure à 10°C.
- Remorquage.
- Vitesse supérieure à 120 km/h (75 mph).

Mise au rebut des véhicules hors d'usage

Des informations sur les centres de reprise des véhicules hors d'usage et leur recyclage sont disponibles sur notre site Web, selon les exigences légales. Ne confier ce travail qu'à un centre de recyclage agréé.



Informations sur l'entretien

Pour garantir un fonctionnement économique et sûr du véhicule, et pour conserver sa valeur, il est très important que tous les travaux d'entretien soient effectués aux intervalles corrects.
Le dernier plan d'entretien détaillé pour votre véhicule est disponible auprès de votre atelier.

Des conditions de fonctionnement intenses existent si une ou plusieurs des circonstances suivantes se produisent fréquemment : Démarrage à froid, utilisation de l'arrêt / démarrage, comme pour les taxis et véhicules de police, utilisation d'une remorque, conduite en montagne, conduite sur des surfaces routières en mauvais état et sableuses, augmentation de la pollution de l'air, présence de sable dans l'air et haute teneur en poussières, conduite à haute altitude et variations importantes de température.
Dans ces conditions d'utilisation intenses, certains entretiens peuvent être plus souvent nécessaires que l'intervalle d'entretien habituel indiqué dans l'affichage de service. Contacter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour obtenir des plans d'entretien personnalisés.

Entretien programmé

Contrôles périodiques

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du constructeur et en fonction du moteur.
Sinon, les faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié.

AVERTISSEMENT

N'utiliser que des produits recommandés par le Constructeur ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes. Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de frei-

nage, le Constructeur sélectionne et propose des produits spécifiques.

Contrôle des niveaux des liquides

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du constructeur.
Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire.
En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Les liquides doivent être conformes aux recommandations du Constructeur et au moteur du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

Produits usagés

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter tout contact prolongé de l'huile et des liquides usagés avec la peau.

La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.

Ne pas jeter l'huile et les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol.
Vider l'huile usagée dans les containers réservés à cet usage dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Huile moteur



La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis 30 minutes, soit avec l'indicateur de niveau d'huile au combiné, à la mise du contact (pour les véhicules équipés d'une jauge électrique), soit avec la jauge manuelle.

Il est normal de faire des appoints d'huile entre deux révisions (ou vidanges). Il est préconisé d'effectuer un contrôle, avec appoint si nécessaire, tous les 5000 km.
La consommation maximale d'huile moteur est de 0,6 l par 1000 km.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, ne jamais utiliser d'additif dans l'huile moteur.

Contrôle du niveau d'huile ⇨ 259
Liquides et lubrifiants ⇨ 285

Liquide de freins



Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "**MAX**". Sinon, vérifier l'usure des plaquettes de frein.

Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, consulter le plan d'entretien du constructeur.

⚠ AVERTISSEMENT

Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour faire l'appoint. Utiliser uniquement du liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

Liquide de refroidissement moteur

Versions MHEV/PHEV



Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appoint doivent être faits impérativement moteur froid.

Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le moteur, il doit se situer proche du repère "**MAX**" sans jamais le dépasser.

Si le niveau est proche ou en-dessous du repère "**MIN**", il est impératif de faire un appoint.

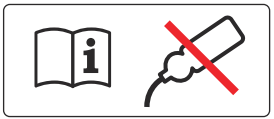
Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur. Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur avant toute intervention.
En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression.
Lorsque celle-ci est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.

Version BEV

⚠ AVERTISSEMENT



Ne pas réaliser d'appoint du liquide de refroidissement.



Si le niveau est proche ou en dessous du repère "**MIN**", il est impératif de consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Liquide de lave-glace



Compléter le niveau dès que cela est nécessaire.

Caractéristiques du liquide

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi.
En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).
Utiliser uniquement du liquide de lave-glace agréé pour le véhicule pour éviter d'endommager les balais d'essuie-glace, la peinture, les pièces en plastique et en caoutchouc. Consulter un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire). L'utilisation de vinaigre ou d'autre produit non conçu à cet effet peut endommager irrémédiablement le système de lave-glace.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandés

Utiliser uniquement des produits satisfaisant les spécifications recommandées.

⚠ AVERTISSEMENT

Les produits sont dangereux et peuvent être toxiques. Manipuler avec précaution. Lire attentivement les informations fournies sur les bidons.

Huile moteur

L'huile moteur est identifiée par sa qualité et par sa viscosité. Lors du choix de l'huile moteur à utiliser, la qualité est plus importante que la viscosité. La qualité de l'huile garantit, par exemple la propreté du moteur, la protection contre l'usure et le contrôle du vieillissement de l'huile, alors que la classe de viscosité définit la capacité d'écoulement de l'huile sur une certaine plage de températures.
Utiliser l'huile moteur adéquate indiquée sur la fiche du plan d'entretien remise par le concessionnaire vendeur.

Appoint d'huile moteur

REMARQUE

En cas d'épandage d'huile moteur, l'essuyer et évacuer conformément aux règles en vigueur.

Les huiles moteur de différentes marques et différents fabricants peuvent être mélangées sous réserver de respecter les critères d'huile moteur spécifiés en termes de qualité et de viscosité.
L'utilisation d'huiles moteur classées uniquement ECA pour tous les moteurs à essence est interdite, car le moteur risquerait d'être endommagé dans certaines conditions de fonctionnement.

Additifs supplémentaires d'huile moteur

L'utilisation d'additifs supplémentaires d'huile moteur peut entraîner des dégâts et rendre la garantie caduque.

REMARQUE

Afin de préserver la fiabilité du moteur et du système de contrôle des émissions, ne jamais utiliser d'additifs dans l'huile moteur.

Degrés de viscosité d'huile moteur

Les classes de viscosité SAE définissent la capacité d'écoulement d'une huile. L'huile multigrade est représentée par deux chiffres, par exemple SAE 5W-30. Le premier chiffre, suivi d'un W, indique la viscosité à basse température et le second chiffre, la viscosité à haute température.
Contrôle du niveau d'huile ⇨259
Liquides et lubrifiants ⇨285

Liquides de frein et d'embrayage

Au fil du temps, le liquide de frein absorbe l'humidité, ce qui réduit l'efficacité du freinage. Le liquide de frein doit donc être remplacé à l'intervalle spécifié.
Utiliser uniquement du liquide de frein approuvé pour le véhicule. Consulter un atelier qualifié.

Antigel/Liquide de refroidissement

Utiliser uniquement un liquide de refroidissement antigel approuvé pour le véhicule. Consulter un atelier qualifié.
Le système est rempli en usine avec un liquide de refroidissement conçu pour offrir une excellente protection contre la corrosion ainsi que le gel à des températures allant approximativement jusqu'à -28 °C. Dans les régions froides à très basses températures, le liquide de refroidissement rempli en usine offre une protection contre le gel à des températures allant jusqu'à -37 °C. Cette concentration doit être maintenue toute l'année.
L'utilisation d'additifs supplémentaires pour liquide de refroidissement dont le but est de procurer une protection supplémentaire contre la corrosion ou d'assurer l'étanchéité en cas de petites fuites peut provoquer des problèmes de fonctionnement. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences liées à l'utilisation d'additifs supplémentaires.

Compartiment moteur

AVERTISSEMENT

Intervention dans le compartiment moteur

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !

AVERTISSEMENT

Le système de démarrage utilise une tension extrêmement élevée. Ne pas toucher.

AVERTISSEMENT

Versions électriques : Ne jamais tenter d'effectuer soi-même l'entretien de composants haute tension. Ceci pourrait provoquer des blessures ou endommager le véhicule. L'entretien et la réparation de ces composants haute tension ne doivent être effectués que par un technicien d'entretien formé ayant les connaissances et les outils appropriés. L'exposition à une tension élevée peut provoquer des chocs, des brûlures et même la mort. Les composants haute tension du véhicule ne peuvent être réparés que par des techniciens ayant reçu une formation spéciale. Les composants haute tension sont identifiés par des étiquettes. Ne pas déposer, ouvrir, séparer ou modifier ces composants. Le câble ou le câblage haute tension est de couleur orange. Ne pas sonder, altérer, couper ou modifier le câble ou le câblage haute tension.

AVERTISSEMENT

Pour procéder à des contrôles du compartiment moteur, vérifier que le contact est coupé.
Le ventilateur de refroidissement pourrait se mettre en marche, même si le contact est coupé.

⚠ ATTENTION

Même une contamination de faible importance des liquides peut endommager les systèmes du véhicule.
Ne pas laisser des contaminants entrer en contact avec les liquides, les bouchons de réservoir ou les jauges.

⚠ AVERTISSEMENT

Stop&Start/Mode e-Auto

Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact pour éviter tout risque de redémarrage automatique du moteur.
Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !



⚠ AVERTISSEMENT

Moteur électrique

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !

Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact, vérifier que le témoin **READY** est éteint au combiné et débrancher le pistolet du connecteur de charge si celui-ci est branché.



ⓘ REMARQUE

L'implantation de la commande intérieure empêche l'ouverture tant que la porte avant gauche est fermée.

⚠ AVERTISSEMENT

Moteur chaud, manipuler avec précaution la commande extérieure et la béquille de capot (risque de brûlure), en utilisant la zone protégée.
Capot ouvert, faire attention de ne pas heurter la commande d'ouverture.
Ne pas ouvrir le capot en cas de vent violent.

⚠ AVERTISSEMENT

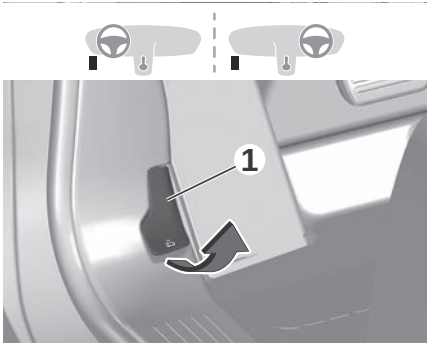
Refroidissement du moteur à l'arrêt

Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur.

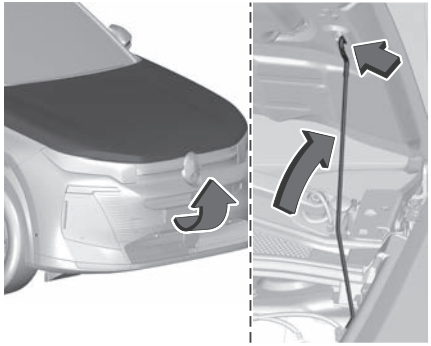
Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur !

Accès au compartiment moteur

Ouverture



1. Ouvrir la porte conducteur (pour les versions à conduite à gauche) ou la porte passager (pour les versions à conduite à droite).
2. Tirer une fois vers soi la commande intérieure (1), située en bas de l'encadrement de la porte pour déverrouiller le capot.
3. Tirer deux fois le levier de déverrouillage intérieur (1) vers soi pour déverrouiller le loquet de sécurité.



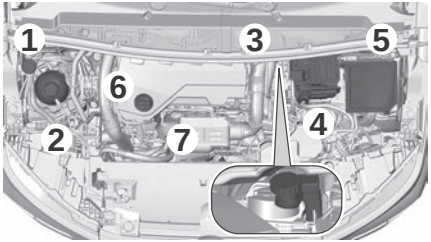
4. Soulever complètement le capot.
5. Déclipper la béquille de son logement et la fixer dans le cran pour maintenir le capot ouvert.

Fermeture

1. Abaisser le capot et le lâcher en fin de course.
2. Vérifier que le capot est bien verrouillé.

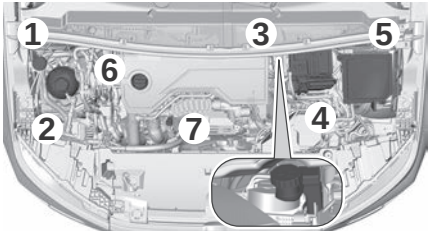
> **⚠ ATTENTION**
>
> Ne pas enfoncer le capot dans la serrure pour éviter les bosses.

Moteur ICE / PHEV



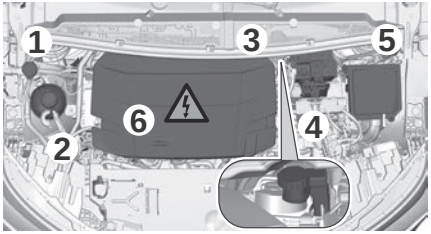
1 Réservoir du liquide de lave-glace
2 Réservoir du liquide de refroidissement du moteur
3 Réservoir du liquide de frein
4 Batterie / Fusibles
5 Boîte à fusibles
6 Bouchon de remplissage d'huile moteur
7 Jauge d'huile moteur

Motorisation MHEV



1 Réservoir du liquide de lave-glace
2 Réservoir du liquide de refroidissement du moteur
3 Réservoir du liquide de frein
4 Batterie / Fusibles
5 Boîte à fusibles
6 Bouchon de remplissage d'huile moteur
7 Jauge d'huile moteur

Moteur BEV



1 Réservoir du liquide de lave-glace

2 Réservoir du liquide de refroidissement (niveau uniquement)

3 Réservoir du liquide de frein

4 Batterie / Fusibles

5 Boîte à fusibles

6 Circuit électrique 400 V

Pour plus d'informations sur le **Système de charge**, se reporter à la rubrique correspondante.

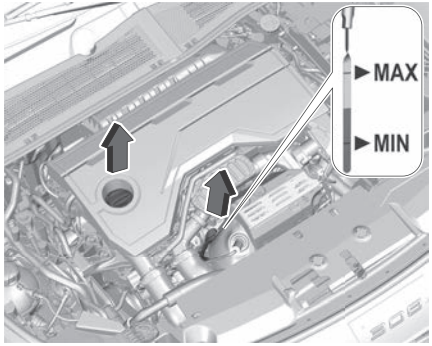
Contrôle du niveau d'huile

Contrôler régulièrement le niveau d'huile moteur afin de protéger le moteur contre toute détérioration. Veiller à ce que l'huile moteur utilisée respecte les valeurs spécifiées. Le moteur doit avoir atteint sa température de fonctionnement et être arrêté depuis au moins cinq minutes.

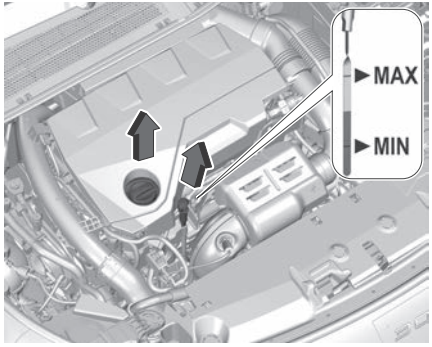
⚠ ATTENTION

Il incombe au propriétaire de veiller à maintenir le niveau correct d'huile de qualité appropriée dans le moteur.

Version MHEV

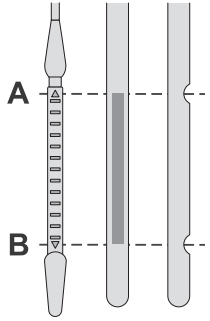


Version ICE/MHEV



En fonction du moteur, différentes jauges d'huile sont utilisées.
Pour l'emplacement de la jauge manuelle, consulter l'illustration correspondante du compartiment moteur.

1. Saisir la jauge par son embout coloré et la dégager complètement.
2. Essuyer la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux.
3. Remettre la jauge en place, jusqu'en butée, puis la retirer de nouveau pour effectuer un contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères **A (max.)** et **B (min.)**.



Ne pas démarrer le moteur si le niveau est :

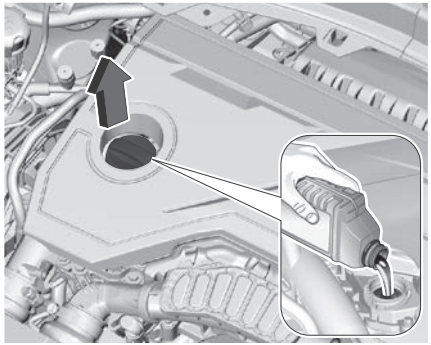
- supérieur au repère **A** : faire appel à un concessionnaire ou à un atelier qualifié.
- inférieur au repère **B** : faire impérativement l'appoint en huile moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

La jauge doit être complètement enfoncée pour éviter que l'huile ne se répande sur le moteur. Risque d'incendie à l'intérieur du compartiment moteur.

Lorsque le niveau d'huile moteur est descendu sous le repère **MIN**, faire l'appoint d'huile moteur.

Nous recommandons d'utiliser une huile moteur de même qualité que celle utilisée lors de la dernière vidange.



Le niveau d'huile moteur ne doit pas dépasser le repère **MAX** de la jauge.

⚠ ATTENTION

Un excès d'huile moteur doit être vidangé ou aspiré. Si l'huile dépasse le niveau maximum, ne pas faire démarrer le véhicule et s'adresser à un atelier.

Remettre le bouchon droit et le serrer.

⚠ AVERTISSEMENT

Caractéristiques de l'huile

Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile correspond à la motorisation et est conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès d'un concessionnaire ou d'un atelier qualifié).
L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

Appoint en huile moteur

Pour l'emplacement de l'orifice de remplissage de l'huile moteur, consulter l'illustration du compartiment moteur correspondant.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais retirer le bouchon de l'orifice de remplissage moteur tournant. Risque de brûlure et d'éclaboussures dans le compartiment moteur.

1. Verser l'huile par petites quantités, en évitant les projections sur les éléments du moteur (risque d'incendie).
2. Attendre quelques minutes avant de faire une vérification du niveau avec la jauge manuelle.
3. Compléter le niveau, si nécessaire.
4. Après vérification du niveau, revisser soigneusement le bouchon de l'orifice de remplissage et repousser la jauge dans son logement jusqu'en butée.

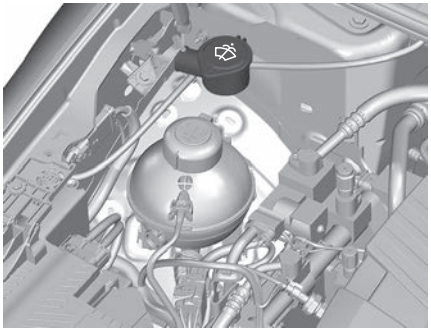
ⓘ REMARQUE

Dans les 30 minutes qui suivent un appoint d'huile, l'indication du niveau d'huile au combiné à la mise du contact n'est pas valable.

Liquides et lubrifiants ⇨ 285

Appoint en liquide lave-glace

Remplir avec de l'eau propre mélangée d'une quantité adéquate de produit de lave-glace homologué contenant de l'antigel.

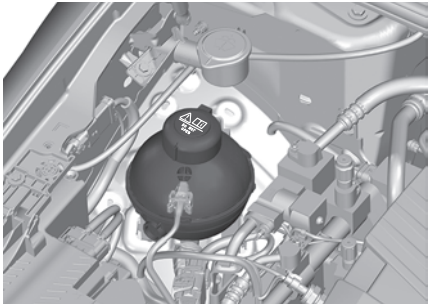


⚠ ATTENTION

Seul le liquide de lave-glace avec une concentration suffisante d'antigel offre une

protection à basse température ou en cas de chute soudaine de température.

Appoint en liquide de refroidissement



Version BEV

Si le niveau du liquide de refroidissement est au niveau du repère **MIN** ou en dessous, demander l'assistance d'un atelier pour faire l'appoint de liquide de refroidissement du moteur.

⚠ ATTENTION

L'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur inadéquat peut causer de graves dommages à la batterie haute tension. Seuls des mécaniciens expérimentés sont autorisés à ouvrir le réservoir de liquide de refroidissement et à faire l'appoint de liquide de refroidissement.

Versions ICE/MHEV

Le liquide de refroidissement rempli à l'usine offre une protection contre le gel allant jusqu'à environ -37°C.

⚠ ATTENTION

Un niveau insuffisant de liquide de refroidissement peut provoquer des dommages au moteur.

⚠ ATTENTION

N'employer que du produit antigel homologué.

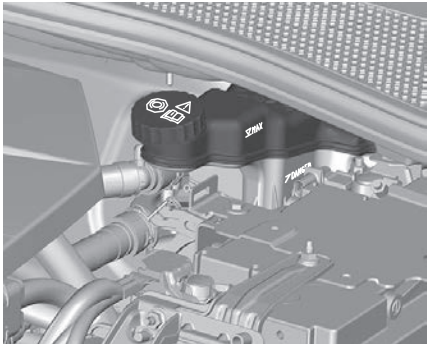
Si le système de refroidissement est froid, le niveau de liquide de refroidissement doit se trouver au-dessus du repère **MIN**. Faire l'appoint si le niveau est bas.

⚠ AVERTISSEMENT

Laisser refroidir le moteur avant d'ouvrir le bouchon. Ouvrir délicatement le bouchon, en laissant la pression s'échapper lentement.

Pour faire l'appoint, utiliser un mélange 1:1 de concentré de liquide de refroidissement recommandé et d'eau de ville propre. Si du concentré de liquide de refroidissement n'est pas disponible, utiliser de l'eau de ville propre. Serrer fermement le bouchon. Faire contrôler la concentration de liquide de refroidissement et faire remédier à la cause de la perte de liquide de refroidissement par un atelier qualifié.

Contrôle du liquide de frein



Le niveau de liquide de frein doit se situer entre les repères **MIN** et **MAX**.

Si le niveau de liquide est en dessous du niveau **MIN**, contacter un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Le liquide de frein est toxique et corrosif. Éviter tout contact avec les yeux, la peau, les tissus et les surfaces peintes. En cas de contact accidentel, laver immédiatement les pièces concernées avec de l'eau et du savon doux. Rincer ensuite soigneusement. Appeler immédiatement un médecin en cas d'ingestion.

Batterie 12V

La batterie du véhicule ne nécessite aucun entretien, à condition que le style de conduite adopté garantisse une charge suffisante de la batterie.
Les petits trajets et les démarrages fréquents peuvent entraîner la décharge de la batterie.
Éviter d'utiliser les consommateurs électriques non indispensables.



Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Elles doivent être recyclées via les centres de collecte appropriés.
Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de quatre semaines, la batterie peut se décharger. Débrancher la cosse de la borne négative de la batterie du véhicule.
Ne brancher et débrancher la batterie que quand le contact est coupé.

Remplacement de la batterie du véhicule

Si nécessaire, remplacer la batterie 12 V par une autre batterie d'origine présentant les mêmes caractéristiques. Suivre les instructions du fabricant de la batterie pour l'entretien.

REMARQUE

Le non-respect des instructions fournies dans cette section peut entraîner une désactivation ou une perturbation du système Stop-Start.

Lors du remplacement de la batterie du véhicule, s'assurer qu'il n'y a pas de trous de ventilation ouverts à proximité de la borne positive. Si un trou de ventilation est ouvert dans cette zone, il doit être obturé par un capuchon borgne et la ventilation à proximité de la borne négative doit être ouverte.
Veiller à toujours faire remplacer la batterie par une batterie de même type.
La batterie du véhicule doit être remplacée par un atelier.

Vérification des connexions

Vérifier régulièrement le serrage des cosses vissées (pour les versions sans collier rapide) et l'état de propreté des branchements.

Recharge de la batterie du véhicule

AVERTISSEMENT

Sur les véhicules dotés du système Stop & Start, s'assurer que le potentiel de charge ne dépasse pas 14,6 V si un chargeur de batterie est utilisé.
Dans le cas contraire, la batterie du véhicule peut être endommagée.

Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb).
Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères. Déposer les batteries usées dans un point de collecte spécial.

Symboles

Les symboles de sécurité suivants sont visibles sur la batterie 12 V :



Pas d'étincelles ni de flammes nues, interdit de fumer.



Toujours protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent provoquer la cécité et des blessures.



Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants.



La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou provoquer de graves brûlures.



Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.



Des gaz explosifs peuvent être présents à proximité de la batterie.

Lavage des moteurs

⚠ AVERTISSEMENT

En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

Entretien du véhicule

Remplacement des balais d'essuie-glace

⚠ ATTENTION

Ne **JAMAIS** essayer de déplacer les essuie-glaces manuellement. Cela peut causer des dommages permanents au mécanisme.

⚠ AVERTISSEMENT

Faire attention à ne pas saisir le bras au niveau du gicleur.
Ne pas toucher aux balais - Risque de déformations irrémédiables.
Ne pas les dégager en les faisant bouger. Risque de détérioration du pare-brise.

- Nettoyer le pare-brise à l'aide du liquide lave-glace.

ⓘ REMARQUE

Ne pas appliquer de produits déperlants du type « Rain X ».

Position de maintenance

Cette position de maintenance permet de nettoyer les lames ou de procéder au remplacement des balais. Elle peut également être utile, par temps hivernal (gel, neige), pour dégager les balais du pare-brise.

1. Couper le contact.
2. Dans les 60 secondes qui suivent, tirer la tige de commande droite vers soi.

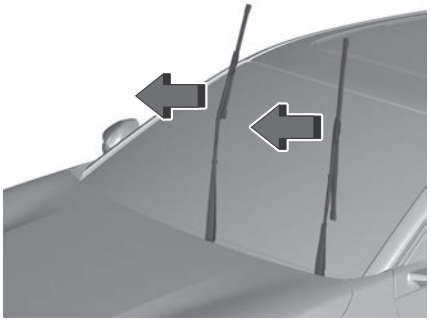
Les essuie-glaces se mettent en position verticale pour faciliter l'accès.

Démontage / Remontage à l'avant

ⓘ REMARQUE

Pour conserver l'efficacité des essuie-glaces à balais plats, il est conseillé de :

- les manipuler avec précaution
- les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse
- ne pas les utiliser pour maintenir un morceau de carton contre le pare-brise
- les remplacer dès les premiers signes d'usure



⚠ ATTENTION

Ne pas claquer les bras d'essuie-glace sur le pare-brise. Cela peut endommager les balais et le pare-brise.

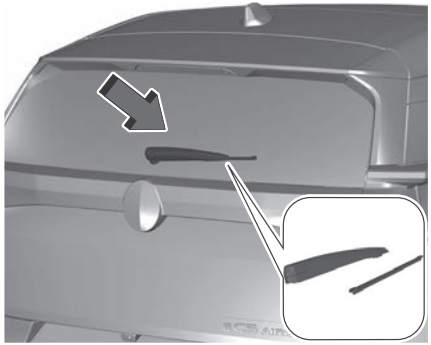
1. Débrancher le connecteur rapide hydraulique du bras de la goulotte de remplissage du balai d'essuie-glace usé.
2. Faire pivoter le balai d'essuie-glace usé jusqu'en butée par rapport à l'axe du bras.
3. Déclipper le balai usé le plus proche de soi et le retirer.
4. Installer le nouveau balai d'essuie-glace et le fixer au bras ; un clic indique un assemblage correct.
5. Brancher le connecteur rapide hydraulique du bras sur la goulotte de remplissage du balai d'essuie-glace neuf ; un clic indique un assemblage correct.
6. Répéter la procédure pour l'autre balai.

7. En commençant par le balai le plus proche de soi, saisir de nouveau chaque bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'au pare-brise.

Pour remettre les essuie-glaces en position normale :

1. Placer délicatement les bras d'essuie-glace sur le pare-brise.
2. Mettre le contact.
3. Utiliser la commande d'essuie-glace.

Démontage/Remontage à l'arrière



1. Saisir le bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.
2. Nettoyer la lunette arrière à l'aide d'un liquide lave-glace.
3. Déclipper le balai usé et le retirer.
4. Installer le nouveau balai et le clipper.
5. Saisir de nouveau le bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'à la lunette arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

Faire attention à ne pas se tromper de position lors du montage - Risque de détérioration !

Filtre à huile moteur



Changer le filtre à huile à chaque vidange d'huile moteur.

Filtre à air moteur



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent**.

Filtre habitacle



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent**.

ⓘ REMARQUE

Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

Boîte de vitesses automatique



La transmission est sans entretien (pas de vidange)

Plaquettes de frein



L'usure des freins dépend du style de conduite, en particulier pour les véhicules utilisés en ville, sur courtes distances. Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule.

Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.

ⓘ REMARQUE

Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée. Effectuer de légères manœuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

État d'usure des disques de frein



Pour plus d'informations sur la vérification de l'état d'usure des disques de freins, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Frein de stationnement électrique



Ce système ne nécessite aucun contrôle particulier. Néanmoins, en cas de problème, ne pas hésiter à le faire vérifier par un concessionnaire ou par un atelier qualifié.

REMARQUE

Pour plus d'informations sur les **Frein de stationnement électrique**, se reporter à la rubrique correspondante.

Amortisseurs



Des amortisseurs usés sont difficilement repérables par l'utilisateur. Or, ils influencent fortement l'efficacité du freinage et la tenue de route.

Un contrôle régulier par un concessionnaire ou un atelier qualifié est nécessaire pour assurer la sécurité et le confort de conduite.

Kits de distribution et d'accessoires



Les kits de distribution et d'accessoires sont sollicités dès la mise en route du moteur et jusqu'à son arrêt complet. Il est normal qu'ils s'usent au fil du temps.

Un kit de distribution ou d'accessoires défectueux peut altérer le moteur et le mettre hors d'usage. Respecter la préconisation de remplacement donnée en kilomètres parcourus ou en temps, au premier des deux termes atteint.

Système d'échappement

(Versions ICE/MHEV/PHEV)
Un entretien adéquat du système d'échappement du moteur représente la meilleure protection contre les fuites de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

AVERTISSEMENT

Les émissions d'échappement sont très dangereuses et peuvent être mortelles. Elles contiennent du monoxyde de carbone, un gaz incolore et inodore qui peut provoquer un évanouissement et un empoisonnement en cas d'inhalation.

AVERTISSEMENT

Le système d'échappement peut atteindre des températures élevées et provoquer un incendie si le véhicule est stationné sur des matériaux inflammables. L'herbe sèche ou les feuilles peuvent également prendre feu si elles entrent en contact avec le système d'échappement. Ne pas stationner et ne pas utiliser le véhicule dans un endroit où le système d'échappement pourrait entrer en contact avec des matériaux inflammables.

REMARQUE

Les véhicules équipés d'un catalyseur doivent être alimentés uniquement avec de l'essence sans plomb. L'essence au plomb endommagerait définitivement le pot catalytique et éliminerait sa capacité à réduire les émissions polluantes, compromettant gravement les performances du moteur, qui serait irrémédiablement endommagé. Si le moteur ne fonctionne pas correctement, en particulier s'il démarre de manière irrégulière ou si ses performances sont réduites, se rendre immédiatement dans le Réseau de concessionnaires ou dans un atelier qualifié. Un fonctionnement prolongé et défectueux du moteur peut provoquer une surchauffe du pot catalytique et, par conséquent, un endommagement possible du pot catalytique et du véhicule.

Fusibles

Boîte à fusibles

⚠ AVERTISSEMENT

Changement d'un fusible

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par un concessionnaire ou par un atelier qualifié.
Le remplacement d'un fusible par un tiers peut provoquer un dysfonctionnement grave du véhicule.

ⓘ REMARQUE

Installation d'accessoires électriques

Le circuit électrique du véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou optionnels.
Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, consulter le réseau agréé.

⚠ ATTENTION

Le Constructeur décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou la réparation de dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires non fournis, non homologués et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque l'absorption de courant de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 mA.

Remplacement des ampoules

Feux avant

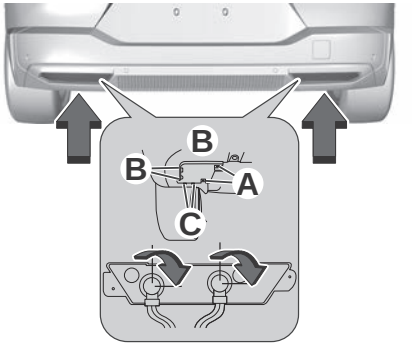
Les feux avant sont des LED irremplaçables.

⚠ AVERTISSEMENT

Diodes électroluminescentes (LED)

Ne pas toucher aux feux à LED – Risque d'électrocution !
Pour le remplacement de ce type de feux, s'adresser impérativement au Réseau ou à un atelier qualifié.

Feux de recul et antibrouillard arrière



Ces feux peuvent être changés depuis l'intérieur du pare-chocs arrière.

1. À l'aide d'un tournevis Torx, retirer les 2 vis de fixation **A** du panneau d'accès situé sous le pare-chocs.
2. Pousser les deux crochets latéraux **B** vers l'intérieur à l'aide d'un tournevis plat pour déclipser le panneau d'accès.
3. Basculer le panneau d'accès en retirant les deux crochets de fixation **C** et la goupille de centrage latérale du pare-chocs.
4. Tourner d'un quart de tour le porte-ampoule et le retirer.
5. Tourner l'ampoule d'un quart de tour pour la retirer et la remplacer.

ⓘ REMARQUE

Pour faciliter l'accès au support du feu antibrouillard, commencer par déposer le support du feu de recul. Pour réinstaller le panneau d'accès, insérer les deux crochets de fixation **C** et la goupille de centrage latérale dans le pare-chocs, et clipser les deux crochets latéraux **B**.

ⓘ REMARQUE

Repose des feux

Effectuer les opérations de démontage en sens inverse.

Pneus et roues

Informations sur la sécurité des pneus

Les informations relatives à la sécurité des pneus couvrent les aspects suivants :

- Marquage des pneus
- Numéros d'identification des pneus
- Terminologie et définitions relatives aux pneus
- Pression et charge des pneus

Marquage des pneus - Désignations

Par exemple, **225/60 R18 96H**

225	largeur des pneus (mm)
60	rapport de section (hauteur du pneu sur largeur du pneu) (%)
R	type de carcasse : Radiale
18	diamètre des jantes (pouces)
96	indice de capacité de charge par exemple : 96 correspond à 710 kg
H	indicatif de vitesse

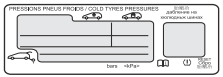
Indicatif de vitesse :

Q	jusqu'à 160 km/h
S	jusqu'à 180 km/h
T	jusqu'à 190 km/h
H	jusqu'à 210 km/h
V	jusqu'à 240 km/h
O	jusqu'à 270 km/h

Choisir un pneu approprié à la vitesse maximale du véhicule.
La vitesse maximale peut être atteinte avec le poids à vide avec conducteur (75 kg) plus une charge utile de 125 kg. Des équipements optionnels peuvent réduire la vitesse maximale du véhicule.

Plaque d'information sur les pneus et le chargement

L'étiquette d'information sur la pression des pneus présente à l'intérieur de la porte côté conducteur indique l'équipement pneumatique d'origine du véhicule et les pressions de gonflage correspondantes.



Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus hiver.
Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de 50 km/h, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.
Toujours gonfler la roue de secours à la pression de pneus pour pleine charge.

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur est responsable du bon réglage de la pression des pneus. Une pression trop basse pourrait provoquer une surchauffe considérable et l'endommagement interne du pneu, avec pour conséquence le décollement de la bande de roulement et même l'éclatement du pneu à vitesses élevées.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour des pneus spécifiques, la pression de gonflage recommandée dans le tableau de pression des pneus peut dépasser la pression maximale des pneus indiquée sur le pneu. Ne jamais dépasser la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu.

Pneus hiver

Les pneus hiver améliorent la sécurité de conduite à des températures inférieures à 7°C et devraient donc être montés sur toutes les roues.
Disposer l'autocollant de vitesse dans le champ de vision du conducteur selon la réglementation du pays.
Toutes tailles de pneus sont permises comme pneus hiver.



Les pneus hiver ou 4 saisons sont identifiables grâce à ce symbole apposé sur leurs flancs.

Pression des pneus

Vérifier la pression des pneus (à froid) au moins tous les 14 jours et avant chaque long voyage.

Ne pas oublier la roue de secours (le cas échéant). Cela vaut également pour les véhicules avec système de surveillance de la pression des pneus.
L'étiquette des pneus indique les pressions de gonflage à vide et en charge. Elle est collée au niveau de la porte côté conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours rouler avec chaque pneu gonflé à la pression de gonflage à froid recommandée.

Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus hiver.
Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres (6 miles) à plus de 50 km/h (31 mph), ajouter 0,3 bar (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.
La pression des pneus dépend de la température des pneus. Pendant la conduite, la pression et la température des pneus augmentent. La pression augmente de près de 10 kPa pour une augmentation de température de 10°C. Cet élément doit être pris en compte lors de la vérification de pneus chauds.
Les valeurs de pression des pneus données sur l'étiquette d'information et dans le tableau de pression des pneus sont valables pour les pneus à froid, c'est-à-dire à 20°C.
Toujours gonfler la roue de secours à la pression de pneus pour pleine charge.
Le surgonflage ou le sous-gonflage des pneus par rapport aux pressions prescrites influence défavorablement la sécurité, la tenue de route, le confort routier et la consommation et augmente l'usure des pneus.
La pression des pneus change selon les différentes options. Pour obtenir une valeur de pression des pneus correcte, appliquer la procédure ci-après :

- identifier l'appellation du moteur
- identifier les pneus correspondants

Les tableaux de pression des pneus indiquent toutes les combinaisons de pneus possibles. Pour les pneus homologués pour le véhicule, consulter le certificat de conformité CEE fourni avec le véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.
Le conducteur est responsable du bon réglage de la pression des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non conforme provoque l'usure prématurée des pneus et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident.

⚠ AVERTISSEMENT

Le surgonflage réduit la capacité d'un pneu à amortir les chocs. Les objets sur la route et les nids-de-poule peuvent causer des dommages qui entraînent une défaillance des pneus. Des pneus surgonflés ou sous-gonflés peuvent affecter la tenue de route du véhicule et peuvent céder soudainement, entraînant une perte de contrôle du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

La pression des pneus doit être vérifiée à froid. Si, pour une raison quelconque, il est nécessaire de vérifier la pression avec des pneus chauds, ne pas réduire la pression même si elle est supérieure à la valeur prescrite, mais répéter le contrôle lorsque les pneus sont froids.

⚠ AVERTISSEMENT

Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer des collisions.

⚠ AVERTISSEMENT

Des pressions de pneus inégales peuvent entraîner des problèmes de direction. Il existe un risque de perte de contrôle du véhicule. Une pression inégale des pneus d'un côté à l'autre du véhicule peut entraîner une dérive du véhicule vers la droite ou la gauche.

Profondeur de sculpture

Contrôler régulièrement la profondeur des sculptures.
Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de ne pas dépasser un écart de plus

de 2 mm entre les profondeurs de sculpture de pneus d'un même essieu.



La profondeur minimale de sculpture légalement autorisée (1,6 mm) est atteinte lorsque le profil est usé jusqu'au repère d'usure (TWI = Tread Wear Indicator). La position des repères d'usure est indiquée par des marques sur les flancs du pneu.
Si l'usure est plus importante à l'avant qu'à l'arrière, permuter régulièrement les roues avant avec les roues arrière. S'assurer que le sens de rotation des roues reste le même.
Les pneus vieillissent même sans rouler. Il est recommandé de remplacer les pneus tous les 6 ans.

Tailles de pneus et de jantes autorisées

En cas d'utilisation d'une taille de pneus autre que celle montée d'origine, il faut, le cas échéant, reprogrammer le système de détection de sous-gonflage des pneus et procéder à d'autres modifications du véhicule.
L'utilisation de roues et de pneus de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneus, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route.
Le montage de pneus différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC.
Faire remplacer l'étiquette d'indication de pression des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de pneus ou de jantes non adaptés peut donner lieu à des accidents et entraîner la perte de l'homologation d'usage du véhicule.

Pneus directionnels

Les pneus directionnels doivent être montés de telle sorte qu'ils tournent dans le bon sens de rotation. Le sens de rotation correct est reconnaissable au symbole (par exemple une flèche) placé sur le flanc du pneu.

Chaînes à neige

En conditions hivernales, les chaînes à neige améliorent la traction ainsi que le comportement du véhicule au freinage.

Utiliser uniquement des chaînes conçues pour être montées sur le type de roues qui équipent le véhicule :

Dimensions des pneus d'origine	Type de chaînes
225/60 R18	9 mm
225/55 R19	9 mm
235/55 R19	9 mm
235/50 R20	Polaire PSGB 140

Pour plus d'informations, contacter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Un pneu endommagé est un pneu qui peut éclater.

Pour poser les chaînes à neige, suivre les instructions fournies par le fabricant des chaînes à neige.
Après avoir monté les chaînes à neige, arrêter le véhicule après avoir parcouru une courte distance et s'assurer que les chaînes à neige sont correctement serrées.

⚠ AVERTISSEMENT

Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant.
Elles ne doivent pas être montées sur les roues de secours de type "galette".

REMARQUE

Tenir compte de la réglementation spécifique à chaque pays pour l'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée.

Conseils d'installation

1. Pour installer les chaînes à neige pendant le trajet, arrêter le véhicule sur une surface plane, en bord de route.
2. Serrer le frein de stationnement et poser éventuellement des cales sous les roues pour éviter que le véhicule ne glisse.
3. Installer les chaînes à neige en suivant les instructions fournies par le fabricant.
4. Démarrer lentement et rouler quelques instants, sans dépasser la vitesse de 50 km/h.
5. Arrêter le véhicule et vérifier que les chaînes à neige sont correctement tendues.

REMARQUE

Il est vivement recommandé de s'entraîner au montage des chaînes à neige avant le départ, sur un sol plat et sec.

AVERTISSEMENT

Éviter de rouler sur route déneigée avec des chaînes à neige pour ne pas endommager les pneus du véhicule ainsi que la chaussée. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage d'aluminium, vérifier qu'aucune partie de la chaîne ou des fixations n'entre en contact avec la jante.

Changement d'une roue

Se référer au chapitre "Mise sur cric du véhicule et changement de roue" dans la section "En cas d'urgence".

Remisage du véhicule

Remisage de longue durée

Si le véhicule doit être remisé pendant plusieurs mois :

1. Laver le véhicule.
2. Faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement.
3. Nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc.
4. Vider le réservoir de liquide de lave-glace.
5. Vérifier la protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement.
6. Régler la pression de gonflage à la valeur pour pleine charge.
7. Garer le véhicule dans un local sec et bien ventilé. Enclencher la première ou engager **P**. Caler le véhicule pour l'empêcher de rouler.
8. Ne pas serrer le frein de stationnement.
9. Ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule.

Remisage de longue durée d'un véhicule hybride- électrique

Si le véhicule doit être remisé pendant plusieurs mois :

1. laver et lustrer le véhicule.
2. faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement
3. nettoyer et protéger les parties métalliques brillantes à l'aide de produits spéciaux disponibles dans le commerce
4. saupoudrer du talc sur les balais en caoutchouc du pare-brise et de l'essuie-glace de la lunette arrière et les soulever de la vitre
5. nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc
6. recouvrir le véhicule d'une toile ou d'une feuille de plastique perforée, en veillant particulièrement à ne pas endommager la surface peinte en entraînant la poussière qui pourrait s'y être accumulée. Ne pas utiliser de feuilles de plastique compactes qui ne permettent pas à l'humidité de s'évaporer de la surface du véhicule
7. désactiver le système d'alarme du véhicule (le cas échéant)
8. vider le réservoir de liquide de lave-glace
9. vérifier la protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement. Ne pas vidanger le système de refroidissement
10. Vérifier l'état de charge de la batterie conventionnelle tous les 30 jours. La charge de la batterie haute tension peut diminuer progressivement lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Il faut donc éviter les

séjours prolongés avec un état de charge proche de zéro. Si possible, surveiller le niveau de charge et éviter qu'il n'atteigne des niveaux trop bas. Suivre ces avertissements même pour des séjours de moins d'un mois (quelques semaines)

11. amener la batterie haute tension à un niveau de charge proche de 100%
12. régler la pression de gonflage à la valeur pour pleine charge
13. faire fonctionner le système de climatisation pendant au moins 5 minutes, en réglant l'air extérieur et en réglant le ventilateur à la vitesse maximale
14. cette opération assurera une lubrification appropriée du système, réduisant ainsi le risque d'endommager le compresseur lors de la remise en service du système
15. garer le véhicule dans un endroit sec et bien ventilé et ouvrir légèrement les vitres. Enclencher la première ou engager **P**. Caler le véhicule pour l'empêcher de rouler.
16. ne pas serrer le frein de stationnement électrique
17. ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule

Jusqu'à quatre semaines

Brancher le câble de charge.

Quatre semaines à douze mois

1. Décharger la batterie haute tension jusqu'à ce qu'il reste 30% sur le témoin d'autonomie de batterie (symbole de batterie) du combiné d'instruments.
2. Ne pas brancher le câble de charge.
3. Toujours entreposer le véhicule dans un endroit où la température se situe entre –10°C et 30°C.
4. Le stockage du véhicule par des températures extrêmes peut endommager la batterie haute tension.
5. Déposer le câble noir négatif (–) de la batterie 12 V du véhicule et fixer un chargeur aux cosses de la batterie du véhicule ou bien garder les câbles de la batterie 12 V du véhicule connectés et charger depuis les cosses positive (+) et négative (–) dans le compartiment moteur.
6. Tous les trois mois, vérifier l'état de charge de la batterie. Si l'état de charge est inférieur à 30 pour cent, recharger la batterie à 30 pour cent.

Remise en service

Quand le véhicule est remis en circulation :

1. Brancher la pince de la borne positive de la batterie du véhicule dans le compartiment moteur.
2. Initialiser les lève-vitres électriques.
3. Contrôler la pression des pneus.
4. Remplir le réservoir de lave-glace.
5. Contrôler le niveau de liquide de refroidissement.
6. Le cas échéant, poser la plaque d'immatriculation.

Pour plus d'informations, voir "Types de propulsion".

Carrosserie - Entretien extérieur

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur - Risque d'endommager les organes électriques ! Ne pas laver en plein soleil ou par grand froid.

REMARQUE

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique ainsi qu'à désactiver la fonction mains-libres (Accès bras chargés).
Lors de l'utilisation d'une lance à haute pression, respecter une distance d'au moins 30 cm avec le véhicule (en particulier, sur les impacts de gravillons, capteurs, joints d'étanchéité).
Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la peinture (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron).
En fonction de l'environnement, nettoyer le véhicule fréquemment pour éliminer les dépôts iodés (zones côtières), les suies (zones industrielles) et les boues/sels

(zones humides ou froides) qui sont très corrosifs.
Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.
Faire effectuer les retouches de peinture de préférence par un concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Consignes générales

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

Peinture haute brillance

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, essence, pétrole pour nettoyer la carrosserie.
Ne jamais utiliser d'éponge abrasive pour nettoyer des salissures persistantes - Risque de rayer la peinture !
Ne pas appliquer le produit lustrant en plein soleil, sur les plastiques ou caoutchoucs.

REMARQUE

Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre.
Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec.
Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

Autocollants

(Selon version)

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

REMARQUE

Utiliser le lavage au jet d'eau haute pression (température comprise entre 25°C et 40°C).
Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer.
Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

Entretien de l'intérieur

AVERTISSEMENT

Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression.
Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant !

Pour nettoyer les combinés, les écrans tactiles ou d'autres affichages, essuyer délicatement avec un chiffon doux et sec. Ne pas appliquer de produits (comme de l'alcool ou un désinfectant) ou d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - risque de dommages !

Consignes générales

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

Entretien des ceintures de sécurité

Ne pas blanchir, teindre les ceintures de sécurité ou les nettoyer avec des solvants chimiques et des détergents abrasifs. Cela affaiblirait le tissu. Les dommages causés par le soleil peuvent également affaiblir le tissu.
Si les ceintures de sécurité sont sales, les nettoyer avec une solution savonneuse neutre ou de l'eau tiède. Ne par retirer les ceintures de sécurité du véhicule pour les laver. Sécher avec un chiffon doux.
Remplacer les ceintures de sécurité si elles sont effilochées ou usées ou si les boucles ne fonctionnent pas correctement.

AVERTISSEMENT

Une ceinture de sécurité effilochée ou déchirée peut se déchirer lors d'une collision et vous laisser sans protection. Inspecter régulièrement le système de ceinture de sécurité, en vérifiant qu'il n'y a pas de coupures, d'effilochages ou de pièces desserrées. Les pièces endommagées doivent

être remplacées immédiatement. Ne pas démonter ou modifier le système de ceinture de sécurité. Si le véhicule est impliqué dans une collision, ou pour toutes questions concernant l'état des ceintures de sécurité ou des enrouleurs, confier le véhicule pour inspection à un concessionnaire FCA agréé ou à un établissement agréé dans le cadre du programme FCA Certified Collision Care.

Éléments en matière plastique et revêtues

Nettoyer les parties intérieures en plastique avec un chiffon humide (si possible en microfibre) et une solution d'eau et de détergent neutre et non abrasif.
Pour nettoyer les taches grasses ou persistantes, il convient d'utiliser des produits spécifiques exempts de solvants et conçus pour préserver l'aspect et la couleur d'origine des composants.
Éliminer la poussière à l'aide d'un chiffon en microfibre, éventuellement humidifié avec de l'eau. L'utilisation de mouchoirs en papier n'est pas recommandée car ils peuvent laisser des résidus.

REMARQUE

Le contact direct de désodorisants, d'insectifuges, de lotions solaires ou de désinfectants pour les mains avec les surfaces plastiques, peintes ou décorées de l'intérieur peut causer des dommages permanents. Essuyer immédiatement.

REMARQUE

Les dommages causés par ce type de produits peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée sur le véhicule neuf.

Combiné d'instruments et écrans

Les lentilles situées devant les instruments de ce véhicule sont moulées en plastique transparent.
Lors du nettoyage des lentilles, veiller à ne pas rayer le plastique.
Nettoyer avec un chiffon doux et humide. Une solution savonneuse douce peut être utilisée, mais ne pas utiliser de nettoyants abrasifs ou à forte teneur en alcool. En cas d'utilisation de savon, nettoyer avec un chiffon propre et humide. Sécher avec un chiffon doux.

REMARQUE

Ne jamais utiliser d'alcool, d'essence ou de dérivés pour nettoyer le tableau de bord et les lentilles du tableau de bord.

Surfaces en verre

Toutes les surfaces vitrées doivent être nettoyées régulièrement à l'aide d'un nettoyant commercial pour vitres.
Ne pas utiliser de grattoirs ou d'autres instruments tranchants qui pourraient rayer les éléments.
Pour nettoyer le rétroviseur, vaporiser du nettoyant sur la serviette ou le chiffon utilisé. Ne pas vaporiser le nettoyant directement sur le miroir.

REMARQUE

Ne jamais utiliser de nettoyant de type abrasif. Faire preuve de prudence pour nettoyer la vitre arrière intérieure équipée de dégivreurs électriques ou les vitres équipées d'antennes radio.

Pièces textiles

Enlever la poussière à l'aide d'une brosse douce ou d'un aspirateur.
Il est conseillé d'utiliser une brosse humide pour nettoyer le rembourrage qui n'est pas en textile.
Frotter les sièges à l'aide d'un chiffon doux en microfibre humecté d'une solution d'eau et de détergent neutre.

Alcantara®

L'Alcantara® est un matériau pratique et élégant, très résistant et facile à entretenir.

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de chiffons ou de papiers absorbants imprimés.
Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur.

REMARQUE

Dépoussiérer les pièces en Alcantara® régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur.
Nettoyer les pièces en Alcantara®, sans frotter trop vigoureusement, avec un chiffon en coton blanc légèrement humide.

Pour connaître les produits et les procédures à utiliser en fonction du type de tache, se reporter à la rubrique "**Textile - Détachage**".

Pour en savoir plus, visiter le site Internet de la marque Alcantara® : www.alcantara.com.

Surfaces en cuir

(selon version)
Le cuir est un produit naturel. Un entretien régulier approprié est essentiel pour sa durabilité.
Il doit être protégé et nourri à l'aide d'un produit "spécial cuir" pour conserver sa souplesse et son aspect d'origine.

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de produit d'entretien non-adapté au nettoyage du cuir (par exemple, solvant, détergent, essence, alcool pur).
Ne pas utiliser de produit de blanchiment ou de décoloration (par exemple, perchloroéthylène).
Dans le cas d'un élément composé partiellement de cuir, veiller à ne pas endommager les autres matières avec le produit "spécial cuir".

REMARQUE

Avant nettoyage, en cas de tache grasse ou liquide, absorber rapidement le surplus.
Avant nettoyage, enlever tous les résidus susceptibles de rayer le cuir avec un chiffon humidifié d'eau déminéralisée et bien essoré.
Nettoyer, sans frotter énergiquement, le cuir avec un chiffon doux humecté d'eau savonneuse ou d'un produit à pH neutre.
Sécher avec un chiffon doux et sec.

Textiles

La planche de bord, les panneaux de portes et les sièges peuvent comporter des pièces en matière textile.
Dépoussiérer les pièces textiles régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur.
Nettoyer les pièces textiles une fois par an avec un chiffon propre et humide. Les laisser sécher une nuit, puis les brosser avec une brosse souple.

Entretien

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de produits de nettoyage agressifs (par ex. : alcool, solvant ou ammoniaque).
Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur - risque de décollement des tissus !

REMARQUE

Dépoussiérer les pièces textiles régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur.
Nettoyer les pièces textiles une fois par an avec un chiffon propre et humide. Les laisser sécher une nuit, puis les brosser avec une brosse souple.

Élimination des taches

AVERTISSEMENT

Ne pas frotter la tache ; elle risquerait de s'étaler et la substance pourrait pénétrer dans le matériau.

REMARQUE

Agir rapidement sur la tache en commençant par les bords puis en allant vers l'intérieur.
Enlever un maximum de substance, solide à l'aide d'une cuillère ou d'une spatule, liquide à l'aide d'un papier absorbant.

REMARQUE

Produit à utiliser / mode opératoire selon le type de tache :

- Graisse, huile et encre : utiliser un détergent à pH neutre.
- Vomi : utiliser de l'eau minérale gazeuse.
- Sang : recouvrir la tache de farine et laisser sécher ; retirer la farine avec un chiffon légèrement humide.
- Boue : laisser sécher, puis retirer la boue avec un chiffon légèrement humide.
- Gâteau, chocolat, crème glacée : nettoyer à l'eau tiède.
- Boissons sucrées et/ou alcoolisées : nettoyer à l'eau tiède ou au jus de citron en cas de tache tenace.
- Gel coiffant, café, sauce tomate, vinaigre : nettoyer à l'eau tiède et au jus de citron.

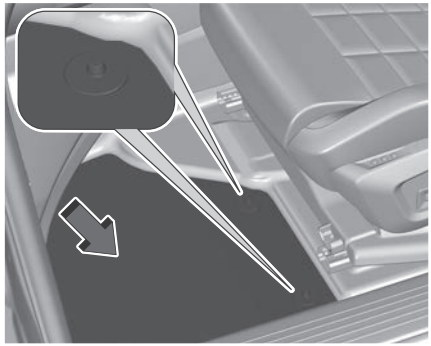
Pour les substances solides, utiliser ensuite une brosse douce ou un aspirateur.
Pour les substances liquides, utiliser ensuite un chiffon microfibres humide, puis sécher avec un chiffon différent.

Matériaux de sol

(selon version)
Se baser sur les recommandations suivantes pour une utilisation correcte des tapis de sol.
Les tapis de sol d'origine ont été conçus pour votre véhicule. Si les tapis de sol doivent être remplacés, il est recommandé d'acheter des tapis de sol certifiés. Toujours veiller à ce que les tapis de sol n'interfèrent pas avec les pédales.
Utiliser le tapis de sol en l'orientant du bon côté. Ne pas le retourner.
Ne rien placer sur le tapis de sol du côté du conducteur.
N'utiliser qu'un seul tapis de sol du côté du conducteur.

Pose et dépose des tapis de sol

Le tapis de sol du côté du conducteur est maintenu en place par deux fixations.



Insertion

Pour insérer le tapis de sol :

1. reculer le siège au maximum
2. aligner les fentes dans le tapis avec les attaches
3. pousser le tapis sur le sol

Dépose

Pour déposer le tapis de sol :

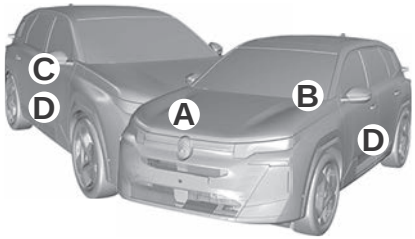
1. Déplacer le siège vers l'arrière aussi loin que possible.
2. Retirer le tapis.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule (VIN)

Différents dispositifs de marquage visibles pour l'identification et la recherche du véhicule.



A. Numéro d'identification véhicule (VIN), sous le capot moteur.

Gravé sur le châssis.

B. Numéro d'identification véhicule (VIN), sur la planche de bord.

Imprimé sur une étiquette collée et visible à travers le pare-brise.

C. Étiquette constructeur.

Collée au niveau de la porte côté droit.

Répertorie les informations suivantes :

- Nom du Constructeur.
- Numéro de réception communautaire.
- Numéro d'identification véhicule (V.I.N.).
- Masse maximale techniquement admissible en charge (MTAC).
- Masse totale roulante autorisée (MTRA).
- Masse maximale sur l'essieu avant.
- Masse maximale sur l'essieu arrière.
- Code QR d'accès au passeport d'émissions du véhicule.

D. Étiquette pneus / peinture.

Collée au niveau de la porte côté conducteur. Reprend les informations suivantes sur les pneus :

- Pressions de gonflage à vide et en charge.
- Références, constituées des dimensions, du type, ainsi que des indices de charge et de vitesse.
- Pression de gonflage de la roue de secours.

Indique également le code couleur de la peinture.

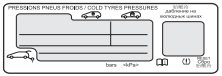
REMARQUE

Le véhicule peut être équipé d'origine de pneumatiques à indices de charge et de vitesse supérieurs à ce qui est indiqué sur l'étiquette, sans impact sur les pressions de gonflage (données à froid).
En cas de changement du type de pneumatiques, consulter le Réseau pour connaître les montes de pneumatiques homologuées pour le véhicule.

Identification du moteur

Les tableaux des caractéristiques techniques utilisent les code d'identification du moteur.
Le code technique est également repris dans le tableau des caractéristiques du moteur.
Caractéristiques du moteur .
Pour identifier le moteur adéquat, voir la le certificat de conformité CEE fourni avec le véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.
Le certificat de conformité indique l'appellation du moteur, les autres publications nationales peuvent indiquer le code technique.
Vérifier la cylindrée et la puissance moteur afin d'identifier le moteur respectif.

Étiquette d'information sur les pneus



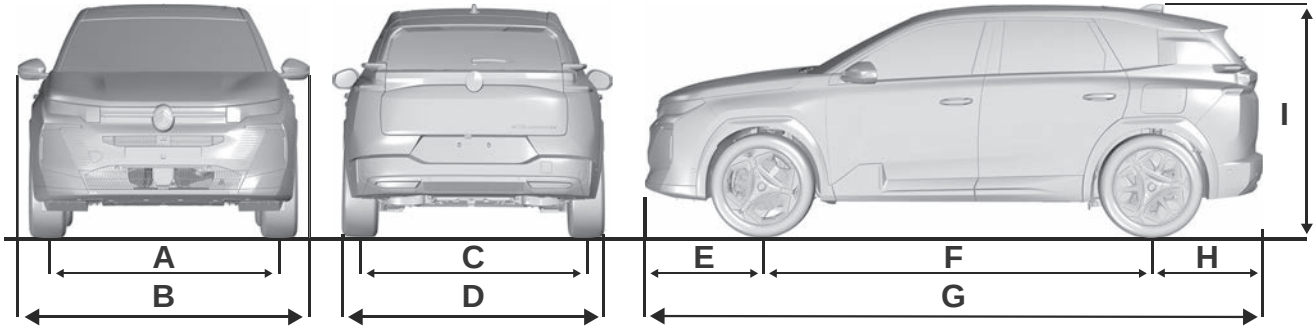
L'étiquette d'informations sur la pression des pneus apposée sur l'encadrement de la porte gauche indique l'équipement pneumatique d'origine du véhicule et les pressions de gonflage correspondantes.

Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus hiver.
Toujours gonfler la roue de secours à la pression de pneus pour pleine charge.
Le surgonflage ou le sous-gonflage des pneus par rapport aux pressions prescrites influence défavorablement la sécurité, la tenue de route, le confort routier et la consommation et augmente l'usure des pneus.

Données du véhicule

Dimensions

Ces dimensions ont été mesurées sur un véhicule non chargé.



A	B	C	D	E	F	G	H	I
1630	2108	1635	1870	950	2790	4650	910	1695

Données du moteur

Moteurs

Les caractéristiques du moteur sont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale. Seules les valeurs disponibles au moment de la publication sont présentées dans les tableaux. Pour les valeurs manquantes, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

REMARQUE

La puissance maximale correspond à la valeur homologuée sur banc d'essai, telle que définie par le règlement UE 715/2007.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Masses et charges remorquables

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées au véhicule sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale.
Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur.
Pour plus d'informations, contacter un concessionnaire ou un atelier qualifié.
Les valeurs de MTRA et de charge remorquée indiquées sont valables jusqu'à une altitude maximale de 1000 mètres. La valeur de la charge remorquée doit être réduite de 10% pour chaque tranche de 1000 mètres d'altitude supplémentaire.
Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.

AVERTISSEMENT

Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37°C, limiter la masse remorquée.

AVERTISSEMENT

Le remorquage avec un véhicule tracteur même peu chargé peut dégrader sa tenue de route.
Tracter une remorque augmente la distance de freinage.
Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne jamais dépasser la vitesse de 100 km/h (62 mph) (respecter la législation locale en vigueur).

AVERTISSEMENT

Pour les véhicules hybrides (MHEV) utilisés en hautes altitudes (>2500 m asl), la capacité de remorquage est limitée car elle peut affecter les performances du véhicule.

Pour plus d'informations sur le **Remorquage**, y compris les recommandations s'y rapportant, se reporter à la rubrique correspondante. ⇨ 248

Moteurs et charges remorquables - ICE

Moteur	Turbo 180 Automatique
Code	EP6LTCM AT6III STTd 180ch
Type Variante Version	KBDGH
Norme d'homologation	€ 6
Remorque freinée (dans la limite du PTR) kg	600
Remorque non freinée (kg)	600
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	80
Cylindrée (cm^3)	1598
Puissance max. norme CE (kW)	132kW / 300Nm
Carburant	Essence sans plomb

Moteurs et charges remorquables - Essence

(*) : selon destination

Moteur	Hybride 145 ch Automatique	Hybride 145 ch Automatique (export *)
Code	EB2LTDH2 eDCT6	
Type Variante Version	KAHPY1	
Norme d'homologation	€6ebis	
Remorque freinée (dans la limite du PTR) kg	1000 (Installation après-vente) 1200 (installation en usine)	600
Remorque non freinée (kg)	750	600
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	80	
Boîte de vitesses / Moteur	Automatique électrique à double embrayage à 6 rapports	
Cylindrée (cm³)	1,199	
Puissance max. norme CE (kW)	100kW / 230Nm	
Carburant	Essence sans plomb	
Moteur électrique		
Technologie	Synchrone à aimants permanents	
Puissance max. EC standard (kW)	15,6	
Batterie de traction		
Technologie	Lithium-Ion	
Tension (VCC)	48	
Capacité installée (kWh)	0,9	
Puissance combinée (kW CE/chCE)	145/107	

Moteurs et charges remorquables - PHEV

Moteur	**Hybride rechargeable 225 ch Automatique**
Code	EP6LTCHPD eDCT7
Type Variante Version	KBDGK
Norme d'homologation	€6.e bis
Remorque freinée (dans la limite du PTR) kg	1550
Remorque non freinée (kg)	750
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	80
Boîte de vitesses / Moteur	Automatique électrique à double embrayage à 7 rapports
Cylindrée (cm^3)	1,598
Puissance max. norme CE (kW)	110kW / 300Nm
Carburant	Essence sans plomb
Technologie des moteurs électriques	Synchrone à aimants permanents
Puissance max. EC standard (kW)	92
Technologie des batteries de traction	Lithium-Ion
Tension (VCC)	270-408
Capacité installée (kWh)	21,5
Puissance combinée (kW CE/ch CE)	225/168
Câble de charge domestique	**Mode 2**
Courant alternatif (AC) Tension nominale (A)	230 (monophasé) 8 ou 16
Charge accélérée	**Mode 3**

Courant alternatif (AC) Tension nominale (A)	230 (monophasé ou triphasé) 16 ou 32

Moteurs et charges remorquables - BEV €6.e bis / €7

(*) : selon destination

Moteur	**ÉLECTRIQUE 210ch Comfort Range Automatique**	**ÉLECTRIQUE 230ch Long Range Automatique**
Code	ZLC RGML 210ch	ZLC RGML 230ch
Type Variante Version	KCZKZ	KCZKM
Remorque freinée (dans la limite du PTR) kg	1250/600(*)	1200
Remorque non freinée (kg)	750/600(*)	750
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	80	
Boîte de vitesses / Moteur	Réducteur	
Batterie de traction		
Technologie	Lithium-Ion	
Capacité installée (kWh)	78,9	100,7
Puissance combinée	210/157	230/170
Câble de charge domestique	**Mode 2**	
Courant alternatif (AC) Tension nominale (A)	230 (monophasé) 8 ou 16	
Charge accélérée	**Mode 3**	
Courant alternatif (AC) Tension nominale (A)	230 (monophasé ou triphasé) 16 ou 32	
Charge super rapide	**Mode 4**	
Tension continue (DC)	400	

Fluides et lubrifiants

L'huile moteur utilisée sur le véhicule a été soigneusement développée et testée pour répondre aux exigences du plan d'entretien programmé.
N'utiliser que les lubrifiants recommandés pour prolonger le fonctionnement et la durée de vie du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de produits autres que ceux indiqués ci-dessus peut endommager le moteur, dommages non couverts par la garantie.

Roues et pneus

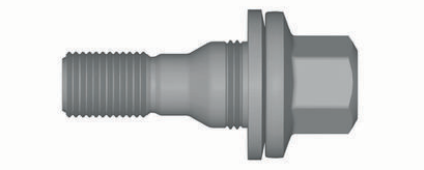
Le véhicule peut être équipé de roues et de pneus de différentes tailles.
Lors du changement des pneus usés, veiller à choisir un pneu de remplacement adapté au véhicule.

Couples de serrage

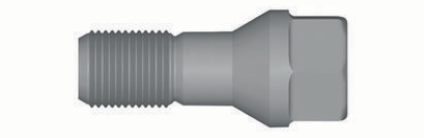
⚠ AVERTISSEMENT

Veiller à toujours utiliser les vis de fixation de roue adéquates lors des changements de roues. Lors du montage de la roue de secours, pour un usage temporaire, les boulons pour jantes en alliage peuvent également être utilisés.

Selon version, il existe deux tailles de boulons :



Le couple de serrage des boulons M12 est 115 Nm.



Le couple de serrage des boulons M14 est 130 Nm environ.

INFORMATIONS AU CLIENT

Déclaration de conformité

Ce véhicule est équipé d'équipements radio qui émettent et/ou reçoivent des ondes radio soumises à la directive 2014/53/UE.
Les fabricants des équipements radio ci-dessous déclarent qu'ils sont conformes à la directive 2014/53/UE.
Aucune restriction régionale ne s'applique à la mise en service de l'équipement conformément à l'article 10, § 10, de la directive 2014/53/UE.

REMARQUE

Le texte intégral de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse Internet suivante :
https://service.citroen.com/ACddb/index.html

Radars

Robert Bosch GmbH

Robert-Bosch-Platz 1, 70839 Gerlingen-Schillerhöhe, Allemagne

- Fréquences de fonctionnement : 76,0 - 77,0 GHz
- Puissance max. : 20,9 dBm | 21,4 dBm

Radio et système d'infodivertissement

MARELLI EUROPE S.p.A

Viale A. Borletti 61/63, Corbetta, Italie

BT :

- Fréquences de fonctionnement : 2402 MHz à 2480 MHz
- Puissance max. : 2,34 dBm

Wi-Fi :

- Fréquences de fonctionnement : 5725 MHz à 5875 MHz
- Puissance max.
  - 20 MHz BW : 5745 MHz → 12,86 dBm
  - 40 MHz BW : 5755 MHz → 12,48 dBm
  - 80 MHz BW : 5775 MHz → 11,84 dBm

Antidémarrage

Aptiv Services Deutschland GmbH

Am Technologiepark 1 D–42119 Wuppertal, Allemagne

- Fréquences de fonctionnement : 125 kHz
- Puissance max. : -18,97dBµA/m à 10m

Boîtier télématique

BSRF

Continental Automotive GmbH

Siemensstrasse 12, 93055 Regensburg, Allemagne

- Fréquences de fonctionnement :
  - FM : 87,5 - 108 MHZ
  - AM : 148,5 - 283,5 kHZ, 526,5 - 1606,5 kHz
  - DAB : 174 - 240 MHz
  - Wi-Fi : 2,4GHz et 5GHz
  - LTE (1,4 MHz 3 MHz 5 MHz 10 MHz 15 MHz 20 MHz)
  - GNSS : 1559-1610 MHz
- Puissance max. : GSM (33 dBm +/– 2 dB), LTE/WCDMA (23 dBm +/– 2 dB)

RTBM

FIH Co., Ltd No.4, Minsheng St., Tucheng Dist., 236 New Taipei City, Taïwan

Wi-Fi :

802.11b/g/n (2,4 GHz)

- Fréquences : 2412 - 2472 MHz
- Puissance max. : 18,83 dBm

802,11a/n/ac (5 GHz)

- Fréquences : 5180 – 5240 MHz
- Puissance max. : 15,99 dBm

SRD

- Fréquences : 5745 – 5825 MHz
- Puissance max. : 13,93 dBm

GSM 900

- Fréquences : 880–915 MHz (émetteur) / 925–960 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 33 dBm (valeur nominale)

GSM 1800

- Fréquences : 1710-1785 MHz (émetteur) / 1805-1880 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 30 dBm (valeur nominale)

WCDMA Bande I

- Fréquences : 1920-1980 MHz (émetteur) / 2110-2170 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 24 dBm (valeur nominale)

WCDMA Bande VIII

- Fréquences : 880–915 MHz (émetteur) / 925–960 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 24 dBm

LTE FDD Bande 1

- Fréquences : 1920-1980 MHz (émetteur) / 2110-2170 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 23 dBm

LTE FDD Bande 3

- Fréquences : 1710-1785 MHz (émetteur) / 1805-1880 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 23 dBm

LTE FDD Bande 7

- Fréquences : 2500-2570 MHz (émetteur) / 2620-2690 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 23 dBm

LTE FDD Bande 8

- Fréquences : 880–915 MHz (émetteur) / 925–960 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 23 dBm

LTE FDD Bande 20

- Fréquences : 832-862 MHz (émetteur) / 791-821 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 23 dBm

LTE FDD Bande 28

- Fréquences : 703-748 MHz (émetteur) / 758-803 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 23 dBm

Télécommande et télémétrie

Valeo Comfort and Driving Assistance

76, rue Auguste Perret 94046 Créteil - CEDEX France

- Fréquences de fonctionnement : 433,05... 434,79MHz | 125kHz 2402...2480MHz76- 108 MHz
- Puissance max. : 10 dBm /-6,85 dBm | 125kHz : -7,3 dBm

Antenne radio

ASK Industrie SpA

C.P. 110 c/o U.P. RE2, 42121 Reggio Emilia, Italie

- Fréquences de fonctionnement : 76-108 MHz
- Puissance max. : n/a

Chargeur sans fil

FORYOU MULTIMEDIA ELECTRONICS CO., LTD

No.1, North Shangxia Road, Dongjiang Hi-tech Industry Park 516005 HUIZHOU GUANGDONG PROVINCE P.R., Chine

- Fréquences de fonctionnement : 127,7 kHz
- Puissance max. : 15 W

Consommation de carburant et émissions de CO_2

(Versions ICE/MHEV/PHEV)
Les chiffres de consommation de carburant et d'émissions de CO_2 déclarés par le fabricant sont déterminés sur la base des essais d'homologation prévus par les normes applicables dans le pays où le véhicule est immatriculé.
Le type d'itinéraire, la circulation, les conditions météorologiques, le style de conduite, l'état général du véhicule, le niveau d'équipement/accessoires, l'utilisation du système de climatisation, la charge du véhicule, la présence d'une galerie de toit et d'autres situations qui affectent négativement l'aérodynamisme ou la résistance conduiront à des valeurs de consommation différentes. Ce n'est qu'après les 3 000 premiers kilomètres de con-

duite qu'il sera possible d'établir une consommation de carburant plus régulière.
Pour connaître les chiffres spécifiques de consommation de carburant et d'émissions de CO_2 de ce véhicule, se référer aux données du certificat de conformité et à la documentation connexe qui accompagne le véhicule.

Prescriptions relatives à l'élimination

(le cas échéant)
Le fabricant s'est engagé depuis de nombreuses années à préserver l'environnement en améliorant constamment ses processus de production et en fabriquant des produits de plus en plus "éco-compatibles". Afin d'offrir aux clients le meilleur service possible dans le respect des lois environnementales et en réponse à la directive européenne 2000/53/CE régissant les véhicules véhicule hors d'usage, le fabricant propose à ses clients de remettre leur véhicule en fin de vie sans frais supplémentaires. La directive européenne prévoit que le dernier détenteur et/ou propriétaire puisse remettre le véhicule hors d'usage sans frais du fait de l'absence de valeur marchande ou d'une valeur marchande négative du véhicule.
Pour remettre le véhicule hors d'usage sans frais supplémentaires, s'adresser à l'un de nos concessionnaires en cas d'achat d'un autre véhicule ou à un centre de collecte et de mise à la casse agréé par le fabricant. Ces centres ont été soigneusement choisis pour offrir un service de qualité pour la collecte, le traitement et le recyclage des véhicules hors d'usage, dans le respect de l'environnement.
De même, pour respecter ses obligations au titre de la directive européenne 2006/66/CE relative aux piles et accumulateurs, le fabricant doit se conformer à tout moment aux réglementations nationales relatives à la manipulation des batteries lithium-ion basse tension (12 V et 48 V) et haute tension.
Il s'agit notamment de confier les véhicules avec leurs batteries à l'un des centres de collecte et de démolition autorisés par le fabricant à traiter ces batteries, et de ne pas s'en débarrasser de manière inappropriée, ce qui pourrait entraîner des blessures corporelles et/ou nuire à l'environnement.
Le conducteur peut obtenir de plus amples informations sur ces centres de collecte et de mise au rebut soit auprès d'un concessionnaire, soit en appelant le numéro figurant dans le carnet d'entretien, soit en consultant les sites Web des différentes marques du fabricant.

REACH

Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (REACH) est un règlement de l'Union européenne adopté pour améliorer la protection de la santé humaine et de l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques.

Enregistreur des données du véhicule et confidentialité

Introduction

Des calculateurs électroniques sont installés dans le véhicule. Ils traitent les données reçues, générées ou échangées par les capteurs du véhicule. Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule, d'autres vous assistent en conduisant (systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.
Les rubriques suivantes contiennent des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule.
D'autres informations sur les données téléchargées, stockées et transmises à des tiers (ainsi que la finalité de cette transmission) dans votre véhicule sont disponibles sous le mot clé "Protection des données", sans oublier les références des caractéristiques fonctionnelles affectées dans le Guide d'utilisation du véhicule. Celles-ci sont également disponibles dans les conditions générales de vente du véhicule, dans les conditions générales de vente des services connectés, ou en ligne sur le site de la marque.

Référence personnelle

Chaque véhicule est identifié au moyen d'un numéro de châssis unique. D'autres options, telles que la plaque d'immatriculation du véhi-

cule, permettent de retrouver des données sur le détenteur ou le conducteur du véhicule.
Les données générées ou traitées par les boîtiers de commande peuvent donc être personnelles, ou être rendues personnelles sous certaines conditions. En fonction des données disponibles sur le véhicule, des conclusions peuvent être tirées sur des informations telles que votre comportement de conduite, votre emplacement ou l'itinéraire parcouru ou sur votre comportement d'utilisation.

Caractéristiques de fonctionnement du véhicule

Les boîtiers de commande traitent les données pour le fonctionnement du véhicule.
Ces données incluent par exemple :

- Informations sur l'état du véhicule (par exemple vitesse, temps de trajet, accélération latérale, taux de rotation des roues, affichage des ceintures de sécurité bouclées).
- Conditions environnementales (par exemple température, capteur de pluie, capteur de distance).

En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle opérationnel et ne sont traitées qu'à bord du véhicule lui-même. Les boîtiers de commande incluent souvent l'enregistrement des données (dont la clé du véhicule). Cette fonction permet de documenter temporairement ou en permanence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des composants, aux exigences d'entretien, ainsi qu'aux événements et erreurs techniques.

Enregistreur des données d'appel d'urgence et confidentialité

Traitement des données

Tout traitement d'informations personnelles par la fonction d'appel d'urgence respecte le cadre de protection des informations personnelles établi par le règlement 2016/679 (RGPD) et la directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, cherche à protéger les intérêts vitaux de la personne concernée, conformément à l'article 6.1, paragraphe d) du règlement 2016/679.
Le traitement des informations personnelles est strictement limité aux exigences de la fonction d'appel d'urgence utilisée avec le numéro d'appel d'urgence européen.
La fonction d'appel d'urgence est uniquement en mesure de collecter et de traiter les données suivantes relatives au véhicule : numéro de châssis, type (véhicule de tourisme ou véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois derniers lieux et sens de déplacement, nombre de passagers et un fichier journal horodaté enregistrant les données techniques liées au fonctionnement du système.
Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels destinés au numéro d'urgence.

Conservation des données

Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel.
Le système n'est pas traçable et n'est pas surveillé en permanence dans son mode de fonctionnement normal.
Les données contenues dans la mémoire interne du système sont automatiquement et continuellement effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées.
Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

Accès aux données

Le conducteur a le droit d'accéder aux données et, si nécessaire, de soumettre une demande de rectification, d'effacement ou de restriction du traitement de toute information personnelle non traitée conformément aux dispositions du règlement 2016/679 (RGPD).
Les tiers auxquels des données ont été communiquées sont informés de toute rectification, tout effacement ou toute restriction effectués conformément à la directive susmentionnée, à moins que cela ne soit impossible ou n'exige un effort disproportionné.
Le conducteur a également le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité compétente en matière de protection des données.
Pour faire valoir ces droits, nous contacter par e-mail à l'adresse privacyrights@mpsa.com.
Pour plus d'informations concernant nos coordonnées, prière de consulter notre politique de confidentialité et de cookies sur notre site web.

Caractéristiques techniques du véhicule

Selon le niveau d'équipement du véhicule, les données stockées sont les suivantes :

- État de fonctionnement des composants du système (par exemple niveau de remplissage, pressions des pneus, état de charge de la batterie).
- Défaillances et dysfonctionnements dans d'importants composants de système (par exemple phares, freins).
- Réactions du système dans des situations de conduite spécifiques (par exemple déploiement d'un airbag, déclenchement des systèmes de contrôle de stabilité et de freinage).
- Information sur des événements qui endommagent le véhicule.
- Pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables, la quantité de charge de la batterie de traction, l'autonomie estimée.
- Événements de cybersécurité (par ex. établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, redémarrages intempestifs ou configurations anormales).
- Kilométrage exact ou horodatage des événements enregistrés (détection de dysfonctionnements internes, activation de systèmes spécifiques, etc.), permettant de les localiser à temps.
- Données dynamiques enregistrées quelques secondes avant et après des événements de conduite spécifiques, comme des accidents, collisions ou activations des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) : données de conduite (par exemple vitesse, accélération, angle de braquage, régime moteur, rapport sélectionné sur la boîte de vitesses, pression sur les pédales), et images potentiellement très basse résolution de la vue à l'avant du véhicule (système Data Recorder (ADR) ADAS activé).

Dans des circonstances particulières (par exemple si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles.

Opérations de maintenance et de réparation

Lors de l'entretien du véhicule (par exemple réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées, si nécessaire. Le personnel travaillant pour le réseau d'entretien (par exemple garages, constructeurs) ou des tiers (par exemple agents d'assistance routière) peuvent lire les données du véhicule. Ceci s'applique également au travail sous garantie et aux mesures d'assurance qualité.
Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation documente sur l'état technique du véhicule ou de ses composants et facilite le diagnostic des dysfonctionnements, dans le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres dysfonctionnements, sont transmises au fabricant, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du fabricant peut être également engagée. Le fabricant peut également utiliser les données d'exploitation provenant des véhicules pour les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie du client et les demandes sous garantie.
Les sauvegardes de dysfonctionnements dans le véhicule peuvent être remises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation ou à votre demande.

Système ADAS Data Recorder (ADR)

Selon le niveau d'équipement, le véhicule peut être équipé d'un système ADAS Data Recorder qui traite en permanence les images et les données de conduite, et les enregistre dans le véhicule au déclenchement des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) (par exemple Assistance au freinage d'urgence intelligent, interruption d'un Changement de voie semi-automatique, selon le cas). Ce système est destiné à mieux comprendre le comportement des ADAS, en collectant des données à chaque déclenchement des ADAS.
Les données concernées sont des photos grisées basse résolution de la vue à l'avant du véhicule et de données de conduite dynamique (par exemple vitesse, accélération, angle de braquage, pression sur la pédale de frein, état des clignotants, position de la pédale d'accélérateur), prises toutes les secondes juste avant et après l'événement. Le kilométrage exact et l'horodatage de l'événement sont également enregistrés. La résolution des images enregistrées est trop faible et ne per-

met pas de reconnaître les visages, de lire les plaques d'immatriculation ou d'interpréter les panneaux routiers.
Toutes ces informations ne peuvent être extraites que par un réparateur agréé, à l'aide d'un équipement spécial connecté par câble à la prise OBD. Cette opération peut s'effectuer à la demande du conducteur qui souhaite une explication des ADAS ou dans le cadre d'une enquête judiciaire concernant le véhicule. Ce système a uniquement pour but de fournir des explications relatives à l'activation des ADAS. Il ne peut être déclenché que par activation de systèmes ADAS spécifiques ; ce système ne se déclenche jamais suite à la détection d'accidents ou de collisions sans activation des ADAS. Si les ADAS sont désactivés, le système ADR n'enregistre aucune donnée.

Système Event Data Recorder (EDR)

De plus, selon le pays de commercialisation et les obligations légales, le véhicule peut également être équipé d'un système Event Data Recorder qui enregistre les données en cas d'accident ou de collision, quel que soit l'état d'activation des systèmes ADAS. Conformément au règlement (UE) 2022/545, le système EDR est une obligation légale au sein du Marché européen et dans d'autres pays liés par le règlement ONU n° 160 ; son but est de figer les données de conduite au moment des accidents ou des collisions.
Contrairement au système ADR décrit ci-avant, les photos de la scène ne sont jamais enregistrées par le système EDR. Les données ne peuvent être lues que par une prise OBD à l'aide d'un équipement spécial, et utilisées par les forces de l'ordre pour analyser le contexte d'un accident qui implique le véhicule. Sauf exception, les réparateurs ne possèdent pas cet équipement.

Fonctions de confort et d'infodivertissement

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.
Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Réglages de position de siège et de volant.
- Réglages de châssis et de climatisation.
- Réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur.

L'utilisateur peut saisir ses propres données dans les fonctions du système audio et télématique du véhicule dans le cadre des fonctionnalités sélectionnées.
Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré.
- Données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains-libres intégré ou un système de navigation intégré.
- Destinations saisies.
- Données sur l'utilisation des services en ligne.

Ces données pour les fonctions de confort et d'infodivertissement peuvent être stockées localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil connecté au véhicule (par exemple smartphone, clé USB ou lecteur MP3). Les données saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment.
Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à la demande de l'utilisateur, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages sélectionnés.

Intégration smartphone (par exemple Android Auto® ou Apple® CarPlay®)

Si le véhicule est équipé en conséquence, il est possible de connecter votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système audio et télématique. Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que la position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'informations, consulter les consignes d'utilisation du véhicule ou du système audio et télématique.
L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application utilisée. La possibilité de définir des paramètres dépend de l'application en question et du système d'exploitation du smartphone.

Services en ligne - Connectivité "Over-The-Air"

Si le véhicule est connecté à un réseau radio, cela permet l'échange de données entre le véhicule et d'autres systèmes.
La connexion à un réseau radio est rendue possible grâce à un émetteur dans le véhicule ou à un appareil mobile prévu par l'utilisateur (par exemple smartphone). Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion au réseau radio. Il s'agit notamment des services et applications / apps en ligne qui vous sont fournis par le Constructeur ou d'autres fournisseurs.

Services propriétaires

En ce qui concerne les services en ligne du fabricant, les fonctions correspondantes sont décrites par lui-même sur un support approprié (par exemple manuel, site Web du fabricant) et les informations sur la protection des données sont fournies. Les données personnelles peuvent être utilisées pour les services en ligne. L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple à l'aide des systèmes informatiques du fabricant prévus à cet effet. La collecte, le traitement et l'utilisation des données personnelles aux fins de la fourniture des services se font uniquement sur la base d'une obligation légale, par exemple dans le cas du système d'appel d'urgence réglementaire, ou dans le cadre d'un accord contractuel ou d'un consentement.
Il est possible d'activer ou de désactiver les services et fonctions (certains peuvent s'avérer payants) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion du véhicule au réseau radio. Ceci n'inclut pas les fonctions et services légalement requis tels que le système de communication d'urgence.

Services tiers

En cas d'utilisation de services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question. Le Constructeur n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard.
Veiller par conséquent à vérifier la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

Services en ligne sur la base de contrats

Votre véhicule peut divulguer et recevoir des données par la connectivité "Over-The-Air" pour la fourniture de services demandés explicitement par l'abonné au service. Tout au long du processus d'abonnement, nous vérifions par différents moyens la légitimité du demandeur, considéré comme le propriétaire du véhicule, d'activer des services sur le véhicule.
Pour plus de détails sur ces services, demandez à l'abonné au service de vous communiquer les Conditions générales acceptées. Vous les trouverez dans l'application mobile de la Marque ou sur le site Web de la Marque, après vous être connecté à un compte Stellantis.

Mesures de protection contre les cyberattaques

Selon le modèle, votre véhicule peut être équipé d'un système qui détecte les tentatives de cyberattaques ou des événements imprévus en matière de cybersécurité. S'il est installé à l'intérieur du véhicule, ce système fonctionne pendant toute la durée de vie du véhicule.
En cas de détection d'événements de cybersécurité (par exemple établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, redémarrages intempestifs ou configurations anormales), des fichiers d'historisation sont stockés temporairement dans le véhicule puis transmis aux infrastructures du Fabricant par connectivité "Over-The-Air". Ces fichiers d'historisation sont analysés par le Securité Operational Center (SOC) du fabricant afin d'identifier les mesures appropriées pour protéger les véhicules contre toutes interactions malveillantes avec des composants électroniques. Ces mesures pourraient par exemple consister dans le déploiement de mises à jour du logiciel ou du firmware.
Ce système a pour objectif d'améliorer les mesures de cybersécurité implantées dans les véhicules.
Il participe aussi directement à la sécurisation de la connectivité du véhicule et permet l'exécution correcte des services en ligne activés sur votre véhicule. Les moyens d'exercer vos droits de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement sont décrits dans la politique européenne de confidentialité de Stellantis relative aux véhicules connectés (voir ci-dessous).

Application des obligations légales et des exigences respectives

Cette liste peut évoluer selon la réglementation européenne. Consulter ce document en

ligne pour être sûr d'avoir la liste à jour des réglementations applicables dans l'UE. Certaines réglementations ne peuvent pas s'appliquer en fonction de la date d'homologation du véhicule.
Généralement, ces obligations légales peuvent divulguer des données indépendamment des paramètres de confidentialité embarqués dans le véhicule.

eCall - Appel d'urgence

Cette fonction sera assurée pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE.
Cette fonction, lorsqu'elle est opérationnelle, est assurée par le service public d'urgence de chaque pays traversé. Peu importe où vous avez acheté votre véhicule ou où il est immatriculé.
En cas d'impact significatif ou d'accident grave enregistré par l'APPAREIL sur le VÉHICULE, avec pour conséquence l'arrêt du VÉHICULE lui-même, un appel téléphonique est automatiquement transmis du VÉHICULE au numéro d'urgence public correspondant (appel au "112" au sein de l'Europe), ainsi que la transmission des données minimales nécessaires à l'identification et à la localisation du VÉHICULE (c'est-à-dire votre localisation exacte, l'heure de l'accident, le numéro d'identification de votre véhicule et le sens de déplacement). Ces informations ne sont transmises depuis votre véhicule qu'en cas d'accident grave ; il permet aux Services Publics d'Urgence d'évaluer et de gérer votre situation.
Les services publics d'urgence agiront conformément à la législation locale et à leurs propres procédures opérationnelles. En Europe, le service eCall basé sur le 112 est un service public d'intérêt général et est donc accessible gratuitement à tous les consommateurs.
Conformément au règlement (UE) 2015/758, ce système est obligatoire pour tous les nouveaux types de véhicules dont la fabrication est homologuée après le 31 mars 2018.
Le système eCall n'est activé que si votre véhicule est impliqué dans un accident grave.
Le reste du temps, le système reste inactif.
Cela signifie que lorsque vous conduisez simplement votre véhicule, aucun suivi permanent (enregistrement de la position de votre voiture ou suivi de votre conduite) ni transmission de données n'a lieu de la part de ce service de régulation.

OBFCM - Compteur de consommation de carburant embarqué

Ce SERVICE est fourni 15 ans suivant la première mise en circulation du véhicule.
Conformément à l'Article 9 du Règlement d'application (UE) 2021/392 ("OBFCM"), ce service réglementaire permet à l'Agence Européenne pour l'Environnement (AEE) de recevoir des données d'usage du véhicule (telles que le vin, la distance totale parcourue, la consommation totale de carburant, l'accumulation totale d'energie du reseau dans la batterie, selon les cas).
L'AEE utilise ces données pour surveiller en utilisation réelle la consommation de carburant et d'énergie, ainsi que les émissions de CO_2 des nouveaux véhicules, de manière anonymisée et agrégée.
Comme mentionné dans la réglementation OBFCM, le CLIENT peut refuser la collecte et la transmission des données du véhicule pour la finalité du règlement OBFCM. Cela peut être fait en contactant le service client (coordonnées disponibles sur le site Web de la marque disponible pour votre pays).

SLI - Informations sur les limites de vitesse

Cette fonction sera fournie pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE, uniquement pour les véhicules vendus sur le marché européen.
Conformément au règlement (UE) 2018/858 relatif à la réception et à la surveillance du marché des véhicules à moteur et de leurs remorques, ainsi que des systèmes, composants et entités techniques distinctes destinés à ces véhicules, du 30 mai 2018, tel que modifié par le règlement (UE) 2019/2144 du 27 novembre 2019 et le règlement délégué (UE) 2021/1958 de la Commission du 23 juin 2021 (ensemble le "Règlement GSR V2"), les constructeurs automobiles sont tenus d'équiper les véhicules neufs vendus en Europe de différents systèmes visant à garantir la sécurité globale de ces véhicules.
Conformément à l'article 6 du règlement (UE) 2019/2144, ces systèmes doivent inclure un système "d'adaptation intelligente de la vitesse" (ci-après "AIV") qui fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur au moins 90% de la distance totale et pour au moins 80% de la distance parcourue sur chacun des trois types de routes (routes urbaines et rues, routes non urbaines et autoroutes/voies express/voies rapides).
La fonction SLI fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur la route où il circule.
La fonction SLI vise à améliorer la sécurité en permettant au véhicule d'afficher en temps réel la limite de vitesse applicable, même lorsque les conditions extérieures ne le permet-

tent pas (par ex. météo, panneau caché par un autre véhicule). La limite de vitesse applicable est récupérée de la caméra avant du véhicule et peut être complétée via le système de communication Over-The-Air pour améliorer la fiabilité des informations en fonction de la définition du véhicule. Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimé après traitement. Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible. Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité du véhicule.
Comme l'exige le "Règlement GSR V2", cette fonctionnalité SLI est activée par défaut à l'allumage du contact, mais peut être partiellement désactivée à tout moment par l'utilisateur du véhicule, étant donné que le conducteur peut couper la fonction d'avertissement sonore dans les paramètres du véhicule disponible sur l'écran tactile central. Cela n'aura pas d'impact sur la fonction d'avertissement visuel qui restera active et pourra toujours nécessiter une transmission de données en direct de la position actuelle du véhicule pour une détection précise des limites de vitesse. Selon le modèle de votre véhicule, il peut être également possible de couper complètement la fonction SLI (c'est-à-dire d'arrêter la fonction de détection de limite de vitesse et d'avertissement de limite de vitesse) sur l'écran tactile central, et ainsi de couper la transmission des données pour le trajet en cours.

Affichage du kilométrage sur l'association Car-Pass

(uniquement pour les véhicules enregistrés en Belgique)
Cette divulgation est active uniquement en Belgique, en réponse à une loi belge visant à prévenir la fraude au kilométrage des véhicules (loi belge du 28 novembre 2018, applicable à partir du 01/01/2020). Elles sont fournies à vie, tant que l'association Car-Pass demande les données.
Elle consiste à fournir 4 fois par an le kilométrage de tout véhicule immatriculé en Belgique à Car-Pass, une association déléguée par les autorités belges pour collecter et contrôler ces données.
Ce kilométrage est collecté en direct par Stellantis si un autre service connecté l'utilise déjà. Ces données sont transmises à l'association Car-Pass, sur demande de cet organisme.
Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la politique de confidentialité de Car-Pass (https://www.car-pass.be/fr/privacy-policy).

Utilisation des données – Amélioration de la qualité des produits

Vous reconnaissez et acceptez que pour améliorer la qualité des produits fabriqués par STELLANTIS AUTO SAS en tant que constructeur automobile, les données de votre véhicule (telles que définies dans la politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés, voir ci-dessous) – à l'exclusion de la géolocalisation du véhicule – sont transférées au constructeur automobile dans le but d'éviter des anomalies, d'analyser des données agrégées pour l'amélioration du produit ou la création de nouveaux produits.
De plus amples informations à ce sujet, ainsi que les moyens d'exercer vos droits de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement, sont décrits dans la Politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés (voir ci-dessous).

Politique de confidentialité européenne des véhicules connectés de Stellantis

La présente Politique en matière de protection de la vie privée relative aux véhicules connectés ("Politique de confidentialité") s'applique aux Données personnelles que nous traitons concernant les utilisateurs des Services connectés par le biais de nos véhicules, nos sites Internet ou notre application et qui ont signé les Conditions générales en tant que Clients ou qui sont autorisés par un Client à accéder aux services connectés et à les utiliser.
Cette politique de confidentialité est rédigée conformément à l'article 13 du règlement UE 679/2016 et vous permettra de mieux comprendre comment nous traitons vos informations.
Dans ce document, vous trouverez quelques exemples de la façon dont nous traitons les Données personnelles ainsi que des définitions apportant de plus amples explications (à la fin de cette Politique de confidentialité). Si vous souhaitez des éclaircissements concernant cette Politique de confidentialité ou la manière dont vos données sont traitées, veuillez envoyer votre demande à : dataprotectionofficer@stellantis.com Ce document est disponible sur les sites des marques, à la rubrique dédiée aux services connectés.

Elle est également disponible sur le lien suivant : https://connected-vehicles-privacy.stellantis.com/

Enregistreur de données d'événements

(Selon pays de commercialisation)
Ce véhicule est équipé d'un système d'enregistrement des données d'accident, également appelé Event Data Recorder (EDR).
Ce système permet de collecter et enregistrer certaines données du véhicule sur une courte période (quelques secondes), avant, pendant et après un événement de type accident ou collision.
Afin de mieux comprendre les circonstances de l'événement, ce système a pour mission d'enregistrer le fonctionnement des différents systèmes du véhicule au moment où s'est produit l'événement, notamment :

- Le déploiement éventuel d'un moyen de retenue (airbag de sécurité).
- L'état des ceintures de sécurité de tous les occupants (bouclées / non-bouclées).
- Le contact ou l'intensité d'appui sur la ou les pédale(s) actionnée(s) par le conducteur.
- La vitesse du véhicule.
- L'état de certains systèmes d'aide à la conduite et à la manœuvre.

Les éléments suivants ne sont pas enregistrés par le système :

- Les données en condition de conduites normales, c'est-à-dire en dehors de tout événement.
- Les données personnelles du conducteur et des éventuels occupants.
- La position géographique du véhicule au moment de l'événement.

La lecture des données enregistrées par le système nécessite :

- L'accès à l'intérieur du véhicule ou au système.

Et

- Un équipement spécial qui peut être acheté auprès de l'équipementier BOSCH (www.BoschCDRTool.com).

Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, peuvent disposer de ces données pour l'analyse de l'événement.
Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver le système.

Identification par radiofréquence (RFID)

La technologie RFID est utilisée sur certains véhicules pour des fonctions telles que la surveillance de la pression des pneus et le blocage de démarrage.
Elle est également utilisée en association avec des fonctions de confort comme les télécommandes radio pour le verrouillage/déverrouillage des portes et le démarrage.
La technologie RFID dans les véhicules STELLANTIS n'utilise pas ou n'enregistre pas de renseignements personnels ou de lien avec tout autre système STELLANTIS contenant des renseignements personnels.

Partage des données d'émissions Euro 7

Le véhicule est conforme à la réglementation européenne relative aux normes d'émissions Euro 7.
Dans le cadre de cette norme, les données relatives à la durabilité de la batterie et à la surveillance embarquée, envoyées Over The Air aux serveurs de Stellantis, sont partagées avec la Commission européenne à des fins d'étude.
Le conducteur peut également choisir de partager les éléments suivants :

- Compteur de consommation de carburant embarqué
- Données contextuelles

INDEX

A

Accès au compartiment moteur 257
Accès et démarrage mains-libres 131
Accès mains libres 22
Accoudoir
arrière 68
Affichage des informations au combiné d'instruments 76
Affichage tête haute 55, 103
Aide au démarrage en côte (HSA) . . . 222
Aide au maintien dans la voie (LKA) . . 201
Aide au positionnement dans la voie (LPA) 205
Airbag
désactivation 39
Airbags 36
avant 37
latéraux 38
rideaux 38
Alerte Attention Conducteur par caméra avant 218
Alerte Attention Conducteur par caméra de surveillance du conducteur 219
Alerte Attention Conducteur par minuterie 218
Alerte de franchissement involontaire de ligne (LDW) 200
Alerte de trafic arrière 212
Alerte Risque de collision 191
Aménagements 69

Aménagements *(Suite)*
avant 68
Aménagements, coffre 71
Anneaux d'arrimage 71
Antipatinage avancé 149
Antipatinage des roues (ASR) / Contrôle dynamique de stabilité (CDS) 196
Appel d'assistance 115, 233
Appel d'urgence (eCall) 231
Appel d'urgence automatique (eCall) . 233
Appel d'urgence manuel 233
Applications 101, 114
Appoint en liquide de refroidissement 261
Appoint en liquide lave-glace 260
Appuie-têtes
arrière 27
avant 27
Arrêt du moteur 131
arrière . . . . . .
Aménagements 69
Assistance au freinage d'urgence (EBA) 198
Assistance et SOS 231
Assistant de détection des panneaux routiers (TSA) 227
Régulateur de vitesse adaptatif (ACC) 183
Avertisseur sonore 51

B

Bacs de rangement 71, 72
Barres de toit 167
Batterie de traction 155
Bluetooth . . . . . .
mains libres 119
téléphone 119
Boîte à gants 67
Boîte de rangement 72

C

Câble de charge (électrique) 72
Capteurs de stationnement 214
Capteurs de stationnement arrière . . . 214
Capteurs de stationnement avant . . . 215
Carburant 150
Carrosserie - Entretien extérieur 271
Catalyseur 150
Ceintures de sécurité 34
Chaînes à neige 269
Changement de voie semi-automatique (SALC) 207
Chargeur
sans fil 69
Clé 10
Combiné d'instruments 73, 76
Commande automatique des feuxe . . . 57
Compartiment moteur 256
Conduite 173
Connectivité 119, 120
Connexion
Bluetooth 119
Conseils de conduite 173

Consommation de carburant et émissions de CO_2 287
Contrôle
porte de secours 15
Contrôle de descente en pente (HDC) 220
Contrôle des niveaux des liquides . . . 254
Contrôle du liquide de frein 261
Contrôle du niveau d'huile 259
Contrôle électronique de stabilité (ESC) 196
Contrôles périodiques 253
Cosse de batterie à verrouillage rapide 247

D

Date
réglage 127
Déclaration de conformité 286
Dégivrage 26
Démarrage au moyen de la batterie d'un autre véhicule 244
Démarrage et arrêt du moteur 130
Démarrage et utilisation 1, 130
Démarrage par câbles auxiliaires 243
Dépose d'une roue 236
Dépose du surtapis 71
Désembuage 26
Déverrouillage 11, 12, 16
Déverrouillage de l'intérieur 16
Déverrouillage du coffre 11, 12
Déverrouillage du hayon 11, 12
Dimensions 278
Diodes électroluminescentes - LED . . . 57
Disques de frein 172
Drive Assist Plus 188
Drive Assist Plus 2.0 189
Dysfonctionnement de la boîte de vitesses 145

E

Éclairage 64
accueil 64
coffre 72
intérieur 65
Éclairage adaptatif 59
Éclairage d'accueil 64
Écran grand froid 252
Écran tactile 113
En cas d'urgence 1, 231
Enfants 40
Enfants (sécurité) 18
Enregistrement des positions de conduite 55
Enregistreur de données d'événements 295
Enregistreur des données d'appel d'urgence et confidentialité . . 289
Enregistreur des données du véhicule et confidentialité 288
Entretien de l'intérieur 272
Entretien des ceintures de sécurité . . 272
Entretien du véhicule 263
Entretien programmé 253
Étiquette d'information sur les pneus . 276
Étiquettes d'identification 157

F

Fermeture des portes 12
Feux à technologie Full LED 57
Feux arrière 56
Feux avant (remplacement) 266
Feux de détresse 231
Feux de recul et antibrouillard arrière (remplacement) 266
Filet
retenue des bagages 71
Filtre d'échappement 150
Fixations
ISOFIX 43, 51
Fixations ISOFIX 43, 51
Fluides et lubrifiants 285
Fluides, lubrifiants et pièces recommandés 255
Fonction d'accueil 55
Fonction de massage 32
Freinage 140
Freinage d'urgence actif 139
Freinage d'urgence actif (AEB) 192
Freinage pendant une collision (ICB) . 194
Freinage régénératif (décélération par frein moteur) 140
Fréquence
radio 124
Fusibles 266

H

Hayon mains libres 22
Hayon motorisé 20
Heure
réglage 128

I

Identification du moteur 276
Identification par radiofréquence (RFID) 295
Indicateur de rapport 78

Indicateur de vitesse 79
Informations au client 1, 286
Instruments et commandes de la planche de bord 1, 73

J

Jauge de niveau de carburant 79

K

Kit
mains libres 120
Kit d'outils pour changement d'une roue 234
Kit de réparation des pneus 239
Kit de triangle de présignalisation . . . 233

L

Lavage des moteurs 263
LED - Diodes électroluminescentes . . . 57
Limiteur de vitesse 179
Liquide de freins 254
Liquide de lave-glace 255
Liquide de refroidissement moteur . . 254
Liquides de frein et d'embrayage . . . 256
Lombaire 30

M

Maintenance et entretien du véhicule 1, 252
Marquage des pneus - Désignations . . 267
Massage multipoints 32
Mise à jour de l'heure 128
Mise au rebut des véhicules hors d'usage 253
Mise du contact 131
Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue 234
Mode délestage 136
Mode économie d'énergie 135
Montage des roues 238
Moteur BEV (contrôle des niveaux) . . 258
Moteur ICE / PHEV (contrôle des niveaux) 258
Motorisation MHEV (vérification des niveaux) 258

N

Numéro d'identification du véhicule (VIN) 276

O

Ordinateur de bord 79
Outillage de bord 72
Ouverture des portes 12

P

Pare-brise chauffant 25
Peinture haute brillance 272
Personnalisation 110
Phares, commutation automatique . . . 58
Phares, feux de route 58
Pièces textiles (entretien) 273
Pile, télécommande 14
Plancher
coffre 71
réglable 71
Plancher, coffre, réglable 71
Planificateur d'itinéraire 81
Plug&Charge 165
Pneus et roues 267
Pneus hiver 267
Port
USB 68
Positions de conduite (enregistrement) 55
Préconditionnement de la batterie . . 166
Préconditionnement thermique (ICE) . 100
Préconditionnement thermique (PHEV ou BEV) 99
Prescriptions relatives à l'élimination . 288
Pression des pneus 267
Prévention d'actionnement de la mauvaise pédale (WPP) 195
Profils 107
Profondeur de sculpture 268
Protection des enfants 40

R

Rabattement des sièges arrière 33
Radio 123–125
Rangement 72
REACH 288
Recharge d'un autre véhicule 247
Récupération d'énergie 140
Régage de l'angle du siège 30
Réglage de l'heure 128
Réglage du siège 30, 55
Réglage du support lombaire 30
Réglage en hauteur d'un appuie-tête . . 27
Régulateur de vitesse 180
Remisage du véhicule 270
Remise à zéro du parcours 80
Remorquage 170, 248
Remorquage d'un autre véhicule . . . 251
Remorquage du véhicule 250
Remplacement des ampoules 266

Remplacement des balais d'essuie-glace 263
Rétroviseurs
extérieur 26
Rideau d'occultation 66
Roue de secours 235

S

Sécurité
enfants 40
Sécurité enfants 18
Sièges
chauffants 31
électriques 29
Sièges chauffants et ventilés 31, 32
Sièges enfants 40
ISOFIX 43
Sièges, chauffants 32
Smartphone 69, 121, 122, 125
Spots
latéraux 64
Station
radio 123
Streaming audio
Bluetooth 125
Super-verrouillage 13
Surfaces en cuir (entretien) 274
Surveillance des angles morts (BSM) . 198
Système d'avertissement sonore pour les piétons 136
Système d'échappement (entretien) . 265
Système de freinage antiblocage (ABS)/Répartiteur de freinage électronique (EBFD) 197
Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) 228

T

Tailles de pneus et de jantes autorisées 269
Télécaméra arrière (RVC) 216
Télécommande 10, 15
téléphone 113
Témoins d'avertissement et indicateurs gris 91
Témoins d'avertissement et indicateurs orange 85
Témoins d'avertissement et indicateurs verts 90
Toit ouvrant
panoramique 66
Top Tether (fixation) 43, 51
Totalisateur kilométrique 79
Triangle de présignalisation 233

V

Vehicle to Load (V2L) 166
Véhicule électrique à batterie 7
Véhicule électrique hybride rechargeable 7
Véhicule hybride 48 V (MHEV) 6
Verrouillage centralisé 16
Verrouillage de l'intérieur 16
Verrouillage des portes 16
Verrouillage, automatique 16
Vision panoramique 210
Volant (réglage) 52
Volant chauffant 52
Volant de direction 52
Voyant d'avertissement
Ceinture de sécurité conducteur non bouclée 34
Voyants d'avertissement et de signalisation bleus 91
Voyants d'avertissement, indicateurs et messages 82

Matières recyclées / Véhicules hors d'usage
Le Constructeur atteste, par application des dispositions de la réglementation européenne (Directive 2000/53) et de la réglementation no 1094 de 2010 (amendement) sur les véhicules hors d'usage (responsabilité du producteur), qu'elle atteint les objectifs fixés par celles-ci et que des matières recyclées sont utilisées dans la fabrication des produits qu'elle commercialise.
Les reproductions et traductions même partielles de ce document sont interdites sans autorisation écrite du Constructeur.

Automobiles CITROËN,

société par actions simplifiée au capital social de 159.000.000 euros dont le siège social

est situé **43 rue Jean-Pierre TIMBAUD, 78300 POISSY, FRANCE**, et immatriculée auprès du RCS de Versailles sous le numéro 642 050 199.

Imprimé en UE
2026/09





Stimuler l'innovation pour demain.

Depuis plus de 50 ans, **TotalEnergies et Stellantis partagent une vision commune de la performance, de l'innovation et de la mobilité pour l'avenir.**

Ce partenariat de longue date repose sur une étroite collaboration technique, de la conception des produits au service après-vente sur les réseaux officiels. En combinant leur expertise, les deux sociétés ont développé des technologies de lubrification de pointe adaptées aux besoins changeants des groupes motopropulseurs Citroën.

Les gammes **Quartz Mopar** et **Quartz EV3R Mopar** co-marquées reflètent cette expertise partagée. Spécialement conçues et **approuvées par Citroën,** elles comprennent des **huiles moteur haute performance** couvrant chaque groupe motopropulseur Citroën. Chaque formulation aide à garder les moteurs propres, à réduire l'usure et à soutenir l'efficacité énergétique, assurant un fonctionnement en douceur kilomètre après kilomètre, même dans les conditions les plus exigeantes.

Nous poussons l'innovation plus loin avec **Quartz EV3R Mopar,** qui introduit l'**approche 3R (Réduire, Réutiliser, Régénérer)** en utilisant des huiles de base régénérées et une bouteille recyclable, tout en offrant les mêmes performances que les huiles Quartz standard, avec un impact moindre par rapport à nos produits conventionnels.

Votre réparateur Citroën agréé vous recommandera l'huile adaptée à votre modèle et à votre plan d'entretien. Disponible et **recommandée au sein des réseaux après-vente autorisés Citroën,** Quartz Mopar offre confiance, durabilité et une technologie éprouvée soutenue par des décennies de partenariat.

CITROËN recommande TotalEnergies

CITROËN | TotalEnergies

PARTENAIRES OFFICIELS



CC5ACBO2609fr-1